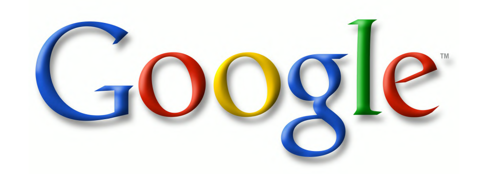
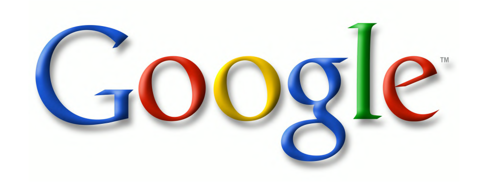
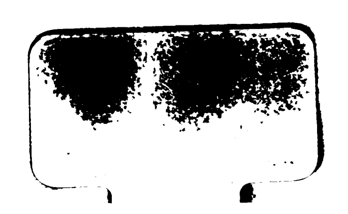






DIRECTEUR : PAUL COTTIN

REVUE RÉTROSPECTIVE

RECUEIL DE PIÈCES INTÉRESSANTES

ET DE CITATIONS CURIEUSES

Nouvelle Série

Septième semestre (Janvier-Juin 1893)

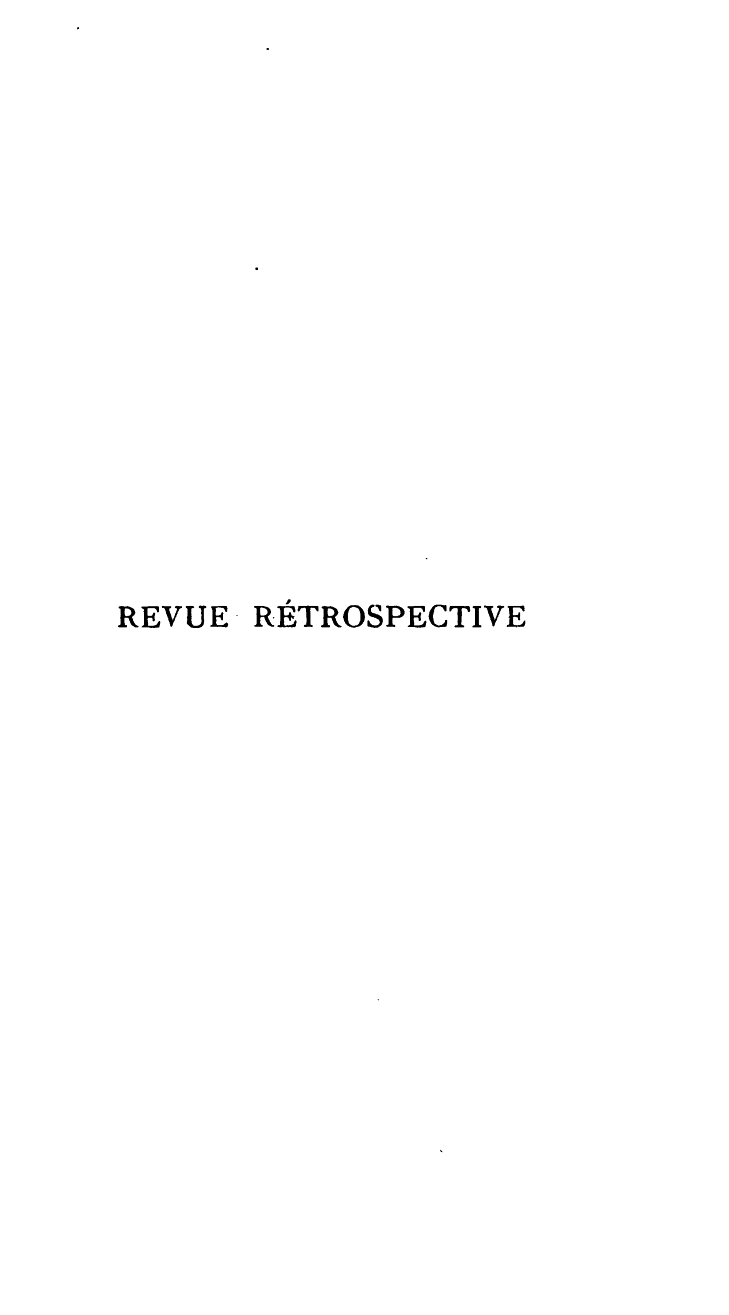
PARIS

AUX BUREAUX DE LA *REVUE RÉTROSPECTIVE*

55, RUE DE RIVOLI, 55

1893

XVIII[e] VOLUME DE LA COLLECTION



REVUE RÉTROSPECTIVE

XVIIIe VOLUME DE LA COLLECTION

Directeur : Paul Cottin

REVUE
RÉTROSPECTIVE

RECUEIL DE PIÈCES INTÉRESSANTES
ET DE CITATIONS CURIEUSES

Nouvelle série

Septième semestre (Janvier-Juin 1893)

PARIS

AUX BUREAUX DE LA *Revue Rétrospective*
55, RUE DE RIVOLI, 55

1893

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XVIII

INDEX

IMPRIMERIE E. CAPIOMONT ET Cie



PARIS

6, RUE DES POITEVINS, 6

(Ancien Hôtel de Thou)

SOUVENIRS

DE LA GUERRE D'ESPAGNE

(1809-1812)

PAR UN ADJUDANT DE CHASSEURS[1].

I

Représailles.

Pendant notre court séjour à Pampelune, au mois d'octobre 1809, une colonne de troupes françaises parcourant la Biscaye et ayant fait halte dans un gros bourg de cette province, découvrit trois individus occupés, dans la sacristie de l'église du lieu, à faire des cartouches destinées à être employées, bien entendu, à la destruction des Français.

Conduits devant l'officier supérieur commandant la colonne, encore bien qu'il pût prononcer,

---

1. Ces curieux *Souvenirs* nous ont été communiqués par M. le médecin-major H. Favier, qui les a découverts dans des papiers de famille. Leur auteur ne se révèle que par la première lettre de son nom : c'est l'adjudant I..., né dans l'Orléanais vers 1780. Comme son manuscrit est longtemps demeuré entre les mains d'un chercheur érudit, M. Pouré, qui habitait Beaugency, où il est mort vers 1867, on peut supposer que les derniers jours de l'adjudant se sont écoulés dans cette ville, dont il était peut-être originaire, et où son travail est passé, par don ou par acquisition, entre les mains de M. Pouré.

à l'instant même, sur leur sort, il ordonna qu'ils fussent traduits devant le général gouverneur de Pampelune.

Amenés devant le gouverneur, il les fit conduire à la citadelle, et, le lendemain, ils parurent devant le conseil de guerre, qui, les rangeant dans la catégorie des insurgés pris les armes à la main, leur appliqua les dispositions du code pénal. En conséquence, les jugeant en dernier ressort et sans appel, il les condamna à être fusillés dans les vingt-quatre heures et, ensuite, pendus à la potence, pour y rester vingt-quatre heures exposés à la vue de la population, pour lui servir d'exemple.

Le délai entre l'heure où leurs cadavres furent suspendus au gibet et la nuit du même jour, donna toute latitude aux habitants de Pampelune et aux militaires de la garnison de satisfaire leur curiosité. A cette vue les Espagnols se lamentaient, adressant au ciel leurs prières pour le repos de l'âme de leurs malheureux compatriotes.

L'autorité française, voulant atténuer chez les Espagnols toute idée contraire à ses prétentions, ne faisait au contraire qu'augmenter leur haine pour tout ce qui était français. Dès le soir de cette exécution, le destin leur ayant fourni l'accasion d'une prompte représaille, ils la saisirent avec empressement.

La majeure partie de la troupe composant la garnison était logée chez l'habitant, mais seulement pour la journée, et, à la retraite, rentrait en caserne, afin d'être à l'abri de toutes incursions

de la part de leurs hôtes, pendant la nuit, et encore sous le rapport d'une prompte prise d'armes en cas d'alerte. Trois grenadiers du ...e régiment de ligne, s'étant sans doute trouvés en état d'ivresse dans une mauvaise maison, et n'étant point rentrés à leur quartier suivant l'heure prescrite, furent contraints de céder au nombre d'Espagnols, par lesquels ils furent assaillis nuitamment.

Animés par la rage que leur suscitait le spectacle du gibet, les assaillants, après avoir désarmé les trois grenadiers et les avoir mis hors d'état de faire entendre leurs cris, les conduisirent au lieu de la scène. Là, ils descendirent de la potence les cadavres des trois Espagnols, qu'ils emportèrent, et hissèrent en leur lieu et place les trois grenadiers, revêtus de leur uniforme au complet, sauf les *scallos*[1] (*sic*). Un écriteau, en gros caractères et en bon français, était attaché sur la poitrine de celui qui se trouvait au milieu des trois, et portait cette sentence :

VOUS PENDEZ LES NÔTRES.
NOUS PENDRONS LES VÔTRES.

Étant sorti de grand matin avec un camarade, dans l'intention de voir si les Espagnols étaient encore suspendus à la potence, ce ne fut pas sans éprouver une vive sensation que nous reconnûmes ce changement. Nous fûmes bientôt assistés d'un

1. Shakos (?)

grand nombre de militaires de la garnison qui tous, partageant notre indignation, criaient à haute voix : « Vengeance ! » Bientôt aussi, une foule d'Espagnols vint se mêler parmi nous. Nous contraignîmes partie de ces Espagnols à descendre de suite et avec précaution nos trois camarades. Le bruit de cette cruelle catastrophe s'étant répandu dans la ville, toute la garnison, et particulièrement le régiment auquel appartenaient les trois grenadiers, criaient : « Aux armes ! Vengeance ! Vengeance ! il faut mettre la ville à feu et à sang ! ».

Le général gouverneur s'empressa de monter à cheval et de parcourir la ville, assisté de son état-major, et suivi de toute la cavalerie qui, subitement, se trouva sous les armes ; engageant tout le monde à rentrer dans l'ordre, et promettant qu'il allait faire un acte de justice exemplaire qui ferait repentir les habitants de Pampelune d'un tel assassinat. Il ordonna, en même temps, que toutes les troupes restassent sous les armes, pour l'exécution de son projet et pour prévenir toute insurrection de la part des habitants.

On ne resta pas longtemps dans l'incertitude sur le projet du gouverneur, car on entendit qu'il dit à haute voix, à l'un de ses aides-de-camp :

« Allez à la citadelle... Choisissez, dans le nombre des moines qui y sont détenus[1], quinze des

1. Une cinquantaine de moines, alcades, corrégidors, étaient détenus à la citadelle, les uns comme otages, les autres comme suspects. Malgré l'état d'exaspération dans le-

mieux portants. Livrez-les à l'instant même au *verdugo* (bourreau), et que de suite ils soient conduits au gibet et pendus pour y rester pendant vingt-quatre heures; une forte garde sera établie à cet endroit, afin qu'aucun Espagnol ne puisse empêcher l'exécution de mes ordres... S'il arrivait que le *verdugo* fît quelque résistance, vous le ferez à l'instant fusiller et prendrez, en son lieu et place, le premier *carnicero* (boucher) qui se trouvera à votre portée, avec même peine en cas de refus, jusqu'à ce que vous en eussiez rencontré un qui obéisse sans aucune objection. »

Cet ordre ne permettait pas à celui auquel il était donné d'hésiter pour son exécution.

En conséquence, l'aide de camp dut s'occuper de suite de sa triste mission. Il se rendit à la citadelle, accompagné d'une forte escorte[1].

Ainsi que l'avait prévu le gouverneur, l'exécuteur, averti de se rendre sur les lieux de la scène, s'empressa d'accourir sans connaître, bien entendu, ce dont il s'agissait, et, dès que l'aide-de-camp lui en eut donné connaissance, le prévenant du sort qui lui était réservé en cas d'hésitation, le malheu-

---

quel étaient tous les soldats de la garnison, on remarqua que le moyen de vengeance employé par le gouverneur semblait leur répugner comme trop violent envers des hommes innocents de l'assassinat de leurs camarades.

1. Je faisais partie de cette escorte, car, encore bien que nous n'étions à Pampelune que comme passagers, il nous fallut monter à cheval et prendre les armes, comme toutes les troupes composant la garnison. Je fus donc spectateur de cette scène.

reux fit plusieurs fois le signe de la croix et déclara qu'il n'y avait qu'en considération de sa femme et de ses enfants qu'il ne préférait pas la mort à une telle action; enfin que Dieu serait assez juste pour la lui pardonner, puisque c'était contre sa volonté. Il se disposa donc à attendre les victimes.

L'aide-de-camp ayant fait réunir, sur un rang, les 57 moines que renfermait la citadelle, fit le choix fatal.

Tous ces malheureux ne savaient d'abord quel était le but de ce choix, mais ils paraissaient tristement intrigués par la présence du *verdugo*, du côté duquel on les rassemblait à la sortie du rang. Un morne silence régna pendant le cours de cette opération.

Mais lorsqu'ils virent que le choix se termina au quinzième, et qu'on les fit ranger au milieu des deux rangs ouverts de la troupe, ce fut là où ils demandèrent ce qu'on voulait faire d'eux; sur la réponse que leur fit, tout en tremblant, le *verdugo*, qu'ils allaient *à la muerte* (à la mort), ils furent frappés comme d'un coup de foudre. Leurs cris et leurs lamentations commencèrent à fendre l'air. Ils demandèrent le sujet de cet arrêt. L'aide de camp en chargea le *verdugo*, qui leur en fit connaître le motif. Leurs cris redoublèrent, et, d'une voix confuse, ils répliquaient : « *O Dios, no tenemos la culpa deste mala causa.* » (O Dieu nous ne sommes point la cause de cette mauvaise action). Voyant enfin que Dieu ne pouvait leur éviter cette mort, ils demandèrent par grâce qu'il leur fût

accordé le temps de se confesser. Ce que l'aide de camp prit sur lui de leur accorder.

Le bruit de cette catastrophe s'étant déjà répandu dans toute la ville, un certain nombre d'ecclésiastiques, désirant apporter à ces malheureux les dernières consolations de la religion, s'étaient empressés de se rendre à la citadelle, en sollicitant l'entrée, ce que l'aide-de-camp leur accorda avec la faculté de rester une demi-heure auprès des patients, et même de les accompagner jusqu'au lieu du supplice, s'ils le désiraient.

Les riches négociants et les plus notables de la ville furent trouver l'alcade mayor, l'engagèrent à réunir sur-le-champ toutes les autorités, pour se joindre à la députation du clergé, et tous ensemble se rendre auprès du gouverneur, à l'effet d'acheter la vie des moines destinés au supplice pour un fait qui leur était absolument étranger, et qu'on ne pouvait attribuer qu'à l'imprudence des grenadiers français, qui avaient été victimes de la méchanceté de quelques mauvais sujets de la ville; à cet effet, d'offrir au gouverneur une forte rançon[1], au profit des troupes de la garnison.

Cette démarche eut donc lieu. Le gouverneur, pour toute réponse, dit qu'aucune somme ne pouvait payer le crime; que le sang français avait injustement coulé, et que la réparation n'en pou-

---

1. Ils offraient vingt mille piécettes. (La piécette vaut un franc de France.)

vait être faite que par les moyens exemplaires qu'il avait ordonnés; qu'il regrettait que la vengeance que réclamait la garnison se portât sur des individus innocents du crime commis, mais que, pour éviter à l'avenir semblables faits de la part des habitants, il avait cru devoir sacrifier des hommes appartenant à une secte qu'ils adoraient; faisant serment, si quelques nouveaux crimes de ce genre venaient à se commettre, qu'il ferait à l'instant même fusiller sans distinction tous les otages que renfermait la citadelle. Et il congédia la députation.

Une foule innombrable s'était portée aux alentours de la citadelle et criait à haute voix et tous ensemble : « *Gracia! Gracia por los fraïles!* » Bientôt des cris séditieux remplacèrent les cris de grâce. Et la foule grossissait d'une manière alarmante. Le gouverneur qui, aussitôt la sortie de la députation, était monté à cheval, assisté de son état-major, arrivant en ce moment sur les lieux, ordonna de dissiper l'attroupement par la force des armes. En conséquence, le simulacre d'une charge de cavalerie s'étant effectué, la foule se rompit sans aucun accident, et parut se porter en avant du funèbre cortège, pour se réunir au lieu appelé le gibet, où l'exécution devait être faite. Mais deux pièces d'artillerie ayant devancé la foule, aussitôt que ces pièces furent mises en batterie, et les canonniers la mèche allumée, la multitude se dispersa, chacun parut se sauver à *su casa*, les habitants des rues où devait passer le

cortège encombrèrent les fenêtres, adressant au ciel des prières pour le repos de l'âme de ceux qui allaient être justiciés.

Les quinze moines sortirent de la citadelle le crucifix à la main et entourés d'ecclésiastiques, qui à haute voix les exhortaient à la mort.

Le bruit des tambours et des trompettes ne permettait pas de distinguer les paroles qu'ils échangeaient avec leurs confesseurs. La multitude qui garnissait les fenêtres ne cessait point ses cris.

Arrivés au pied des potences préparées, le *verdugo* se mit à genoux, se signa à diverses reprises, puis, se relevant, il demanda pardon aux *fraïles* de l'action qu'il allait commettre sur leurs personnes, en considération de la contrainte qu'on exerçait contre lui ; à quoi ils répondirent avec un courage héroïque et religieux : « Fais ton devoir ! Nous te pardonnons de tout cœur, et espérons que Dieu te pardonnera comme nous ! »

Tous, les uns après les autres, lui donnèrent leur bénédiction. Lès ecclésiastiques firent de même et, aidé de ses deux assistants, il se mit en devoir d'exécuter sa triste mission.

Aucun Espagnol ne se trouvait sur la place du gibet, ni dans les rues bordées d'une haie d'infanterie. La cavalerie seule, en pelotons, formait l'escorte des patients qui marchaient au centre d'un piquet de gendarmerie à pied.

L'opération du *verdugo* terminée, les troupes défilèrent pour se rendre à leurs quartiers, laissant une forte garde sur les lieux, qui y demeura

jusqu'au lendemain à midi, heure à laquelle tout le clergé des paroisses et communautés de la ville réuni vint enlever les cadavres et leur rendre les honneurs de la sépulture. Pour cette fois, une foule innombrable suivait, dans un morne silence, le convoi des *fraïles*. Le général gouverneur, en même temps qu'il avait bien voulu permettre cette cérémonie, avait pris des mesures pour que la tranquillité publique ne fût point troublée, et tout se passa avec la plus grande sécurité.

II

Massacre d'une compagnie de Polonais.

27 Octobre 1809.— Partant de Caparroso, dernier gîte depuis Pampelune, pour nous rendre à Tudela où nous devions prendre garnison, arrivés sur la grande route, à deux lieues de distance, à un endroit nommé *los quatro caminos*[1], nous vîmes sur la gauche les débris d'une maison annonçant avoir été détruite tout récemment par le feu, et à peu de distance, un large puits tout à découvert; et, comme la droite de notre escadron était arrêtée pour contempler ces lieux, voici ce que les paysans qui conduisaient les voitures de nos bagages nous racontèrent à ce sujet :

« Cette maison était autrefois una *posada*[2]

1. Les quatre chemins.
2. Une auberge.

où logeaient *los arrieros*[1] de Saragosse à Pampelune. Depuis environ un an, les Français s'en étaient emparés et en avaient fait une caserne fortifiée, tout autour, par des palissades et des créneaux, dont vous voyez encore quelques traces. Une compagnie de *Polacros d'infanteria*[2] fut établie dans cette caserne pour surveiller les marches et actions de *los voluntarios*[3] et empêcher qu'ils ne se forment en embuscades, dans cet endroit, pour y attendre les *Franceses*.

« Il y a environ un mois, cette garnison, forte de 180 hommes, fut attaquée par 800 volontaires qui la tinrent cernée et bloquée pendant quarante-huit heures; *los Polacros* se défendirent, pendant tout ce temps, avec un courage et une intrépidité dont on a peu d'exemples; ils ne succombèrent que faute de munitions suffisantes. Les Espagnols tenaient toujours la même position et ne pouvaient les dompter par le feu de leur mousqueterie, tandis que, de leur côté, leur perte s'élevait déjà à plus de 150 hommes mis hors de combat.

« S'apercevant que la garnison cessait entièrement son feu, ils résolurent de les incendier, car, en général, les matières employées aux contructions, dans ce pays, ne peuvent résister au feu. En peu de temps, la caserne et toutes ses dépendances furent la proie des flammes. Les braves qu'elle

---

1. Les messagers.
2. Infanterie polonaise.
3. Les Espagnols donnaient aux guerillas le nom de volontaires.

renfermait résolurent de se faire un passage à la bayonnette, à travers les rangs de l'ennemi. Ils vendirent, en effet, leur vie très cher, mais plusieurs feux de peloton, et presque à bout portant, exécutés au même instant, achevèrent la défaite de la totalité des braves Polonais. Officiers, sous-officiers, soldats, cantinières, blanchisseuses, et plusieurs enfants furent donc victimes de la barbarie espagnole, et restèrent sur le champ de bataille. Ayant ensuite ramassé tous les cadavres, ils en encombrèrent le puits dont il est parlé plus haut, ce que nous reconnûmes. On en voyait qui n'étaient pas à plus de deux pieds de profondeur et qui répandaient une odeur fétide dans les environs. »

III

Une contre-guerilla.

Louis Stanislas Xavier, comte de H..... naquit dans une petite ville de la Provence, et fut le fils unique d'une tige de la première noblesse de France; il perdit ses père et mère à l'âge de 16 ans, qui lui laissèrent une fortune colossale consistant en châteaux et propriétés foncières des plus belles de cette contrée.

Doué d'une grande précocité, d'un caractère impétueux, il fut, dès son adolescence, enclin aux passions les plus fortes. Dès qu'il eut atteint l'âge de majorité et qu'il fut en possession de son avoir, il abandonna et rejeta loin de lui tout

ce qui avait rapport à l'étude et à un genre de vie distingué, pour se livrer sans retenue à tous les plaisirs que lui suggérait la fougue de la jeunesse.

Bientôt sa manière de vivre lui suscita quelques affaires dont il ne se retira qu'en considération de la mémoire de ses nobles parents, de sa fortune et du rang qu'il occupait dans la société. A travers tous ces dérèglements, il faut dire, à sa louange, qu'on lui reconnaissait aussi une inclination naturelle à secourir les malheureux.

Fatigué de tous ses excès dans la vie civile, l'originalité de son caractère lui suggéra l'idée d'embrasser la carrière militaire à l'âge de 28 ans, et pour arriver à ce but, voici ce qu'il exposa au ministre de la guerre, en sollicitant d'être admis dans un corps de cavalerie légère, comme enrôlé volontaire : 1° Qu'il eût la faculté de faire choix du corps qu'il lui plairait, d'y être reçu monté et équipé à ses frais, suivant les règlements et ordonnances affectés à cette arme; qu'il lui fût encore permis d'avoir deux chevaux pour son service personnel.

2° Qu'il lui soit permis de faire entrer avec lui au corps deux de ses domestiques montés et équipés à ses frais, mais sans engagement, ayant le droit de se retirer du corps à leur gré, de les changer, renvoyer et remplacer à sa volonté, avec condition que ces deux hommes le suivraient partout où son devoir l'appellerait, ne seraient tenus à aucun service militaire; s'engageant à les habiller, entretenir et payer à ses frais, comme aussi à les

nourrir, de même que les trois chevaux qui lui appartiendraient, le quatrième devant être à la charge du gouvernement, comme lui étant propre pour son service.

3° Qu'il pourvoirait de même aux frais de route de ses domestiques pour se rendre dans leurs foyers, dans le cas où ils quitteraient son service.

4° Qu'en entrant au corps comme simple soldat, la carrière lui serait ouverte comme à tout autre pour son avancement, mais que, dans le cas où il serait, par la suite, promu au grade d'officier, il renonçait, dès maintenant et pour toujours, à tout grade au-dessus de celui de sous-lieutenant.

5° Comme il avait fait ses premières études avec un jeune officier de mérite qui était entré à notre régiment, sortant du lycée, et qu'il y jouissait d'une considération toute particulière, il terminait son exposé par déclarer que c'était le régiment qu'il préférait à tout autre, et auquel il demandait son admission.

On peut présumer qu'une demande tellement conditionnelle, adressée au ministre par tout autre que M. le comte de H... n'eût point manqué d'être considérée comme inacceptable, et provenant d'un cerveau volcanisé; mais elle était faite par un homme issu d'une famille dont la mémoire s'effacerait avec peine dans tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus noble dans l'empire français, et même en pays étranger, et cette seule considération, lui mérita un accueil favorable de la part de Son Excellence qui crut, néan-

moins, devoir en référer à Sa Majesté l'Empereur.

Le grand homme ordonna que le noble volontaire fût promptement admis dans le corps dont il avait fait choix, avec toutes les facultés et prérogatives qu'il réclamait, et qu'on eût pour lui tous les égards que lui méritaient son rang et sa position sociale.

Il entra donc à notre régiment, en 1806, et fut placé, comme chasseur, dans une compagnie de l'escadron de dépôt. Malgré toutes ses démonstrations de familiarité et de simplicité, chacun ne savait que penser d'une telle recrue, en voyant sa suite et ses dépenses journalières. Dès son entrée au corps, le colonel lui fit le plus grand accueil. Le corps d'officiers, en général, imita le colonel et, comme il était indispensable, pour venir à l'épaulette, qu'il passât par la filière accoutumée, l'augure que chacun avait de sa personne inspirait l'idée qu'on ne le verrait pas longtemps chasseur. Ses deux domestiques, qui comptaient pour l'effectif dans la même compagnie que lui, portaient à leur maître autant de respect qu'à un officier. Il frayait au surplus avec les officiers comme leur égal, et chacun d'eux s'honorait d'être admis dans la société du chasseur de H...

Il voulut (en quelque sorte contre le gré de ses supérieurs) faire son service, c'est-à-dire monter a garde, aller aux exercices et manœuvres, et, s'étant donné lui-même des instructeurs qu'il payait largement, par leurs leçons particulières et

sa sagacité naturelle, il fut, en peu de temps, propre à passer au peloton de rang.

Un mois après son entrée au corps, il fut fait brigadier. Nouvelles largesses de sa part, banquet donné par lui aux sous-officiers et chasseurs de sa compagnie. Quinze jours après, il passa fourrier, mais, comme il n'était point d'un caractère à s'occuper de comptabilité avec son maréchal des-logis chef (encore bien qu'il en eût les capacités), on le fit maréchal-des-logis, et, pendant le peu de temps qu'il occupa ce grade, le colonel adressa au ministre le mémoire de proposition pour une sous-lieutenance. C'est dans ce grade qu'il partit pour la campagne de Prusse, ayant demandé à changer d'escadron et voulant faire partie des escadrons de guerre. Il ne tarda pas à faire preuve de sa bravoure, et il fut décoré de la croix d'honneur sur le champ de bataille, par l'ordre de S. M. l'Empereur.

En vain voulut-on, à diverses époques, lui donner de l'avancement : il ne voulut jamais y consentir, invoquant les conditions de son engagement volontaire; on le vit constamment à la table des généraux et officiers supérieurs. Il préférait, par goût, à tous ces honneurs, la société des officiers du régiment.

Faisant partie de l'escadron arrivé à Tudela en Navarre, pour y prendre garnison au mois d'octobre 1809, malgré le nouveau genre de guerre que l'on faisait dans ces contrées, il ne cessa de donner des nouvelles preuves de sa vaillance. Au

mois de décembre même année, sa tête, toujours tournée aux grands projets, lui suscita l'idée de faire une proposition pour être transmise au général gouverneur de la province. Le général de division céda à ses instances et la transmit au gouverneur. Voici en quoi elle consistait :

Qu'il lui fût accordé de faire choix de cinquante hommes pris la moitié dans notre escadron, et l'autre moitié dans le 9e hussards, nos camarades de garnison; de joindre à ces cinquante hommes un maréchal-des-logis-chef et un fourrier, deux maréchaux-des-logis, quatre brigadiers et deux trompettes; de ne choisir que des hommes de bonne volonté, vieux soldats et des mieux montés; de lui donner spécialement le commandement de ce détachement, avec pouvoirs illimités, à tous risques, périls et fortune; de parcourir toutes les provinces qu'il désirerait, à la charge, néanmoins, d'en déférer à tout général gouverneur de la province qu'il entendrait parcourir; de faire la guerre en guérillas, attaquer et combattre l'ennemi partout où il le rencontrerait, lever contributions en tout genre chez l'habitant qui aurait protégé l'ennemi dans une affaire avec sa troupe, soit en attaquant, soit en défendant; de ne faire aucun prisonnier; enfin de rentrer à son escadron quand il aurait, pour son propre compte, donné de nouvelles preuves de sa bravoure et de la valeur des braves sous son commandement.

Le général gouverneur, sans s'arrêter à ce qu'il y avait de bizarre dans cette proposition, considé-

rant qu'elle était faite par un officier animé du désir de combattre ces guérillas qui, chaque jour, semblaient augmenter d'audace, accueillit sa proposition dans toute son étendue.

25 *décembre* 1809. — Dès que le général de division eut reçu la sanction du gouverneur de la Navarre, aux projets du sous-lieutenant de H..., les deux escadrons de chasseurs et de hussards montèrent à cheval et furent réunis. Là, le sous-lieutenant procéda à son choix en sous-officiers et soldats. Il donna de suite l'ordre pour les préparatifs du départ, qui fut fixé au 1er janvier, puis il convia tous les sous-officiers, chasseurs et hussards à un banquet fraternel qu'il leur offrait pour la veille du départ. A ce banquet assistèrent les deux chefs d'escadrons, l'aide de camp du général de division et le commandant de la place; on y but à la santé des partants, à la prospérité de leurs armes.

Enfin, le 1er janvier, à neuf heures du matin, ils furent conduits par le corps d'officiers, et une multitude de soldats de toute arme, de la garnison jusqu'au dehors des palissades formant la clôture de Tudela vers la route de Pampelune[1]. Là se firent les derniers adieux.

M. de H... ayant formé deux pelotons de sa troupe, et ayant éclairé sa marche avec soin,

---

1. Jamais détachement aussi faible n'avait dépassé cette limite.

s'éloigna au grand trot et fut coucher ce même jour à Caparroso, son premier gîte[1]; le lendemain à Tafalla, et le troisième jour arriva à Pampelune sans avoir rencontré aucun obstacle dans sa route.

A son entrée dans la capitale, il conduisit sa troupe sur la place du palais *del Gobernador*, et, après l'avoir formée en bataille, faisant face au balcon du palais, il mit pied à terre et monta chez le gouverneur qui le reçut à bras ouverts.

A la revue prescrite le lendemain, le général gouverneur fut satisfait de la tenue du détachement. Il demeura convenu que M. de H... se mettrait en route le lendemain, à sept heures du matin, dirigeant ses pas vers les confins de la Navarre, pour pénétrer dans la Nouvelle-Castille.

On ne reçut de ses nouvelles que très indécises, par quelques troupes des diverses provinces et garnisons qui, de temps à autre, avaient des relations avec Valladolid pour les escortes ou convois, et qui toutes s'accordaient à dire qu'on l'avait vu s'enfonçant dans les déserts de l'Estramadure. On commençait à s'inquiéter sérieusement, lorsque revenu à trois journées de marche de Valladolid, il écrivit par la poste française au général gouverneur, et à son chef d'escadrons, pour leur

---

1. Il emmenait avec lui un de ses deux domestiques conduisant en main son second cheval de bataille, et une mule chargée de munitions.

donner avis qu'il espérait arriver près d'eux le 11 juillet.

Le 11 juillet, dès le grand matin, le gouverneur fit partir deux cents hommes de cavalerie, pour aller à la rencontre du détachement des braves si désirés, afin, dit-il, qu'ils ne fissent point naufrage au port. Comme officier d'ordonnance attaché à l'état-major de la place, mon tour de service m'appela à accompagner cette troupe, de sorte que j'eus la satisfaction de revoir, un des premiers, M. de H...

Quand nous rentrâmes dans Valladolid, tous les regards se portaient sur les arrivants, faciles à reconnaître par leur teint basané et l'état de délabrement dans lequel était leur habillement, leurs chevaux chargés de vêtements à l'usage des deux sexes, et de volailles vivantes de diverses espèces. Derrière cette troupe, des mules chargées de grands paniers d'osier garnis en cuir et fermant par de gros cadenas, de beaux chevaux andalous conduits en main par des paysans qui paraissaient déjà familiarisés avec les Français, etc., etc.

Mais ce qui arrêta les regards par-dessus tout, ce fut deux officiers espagnols, à cheval, ayant leur sabre, et dont l'uniforme entier paraissait avoir été respecté. A cette vue, la multitude parut consternée. On entendit des chuchotements sourds qui plaignaient ces officiers et priaient Dieu pour leur sort. Ce qu'ayant entendu, ils répondirent à haute voix : « *Sean vos otros muy quietos sobre nuestra suerte. Tenemos la proteccion del señor*

official francese, hombre d'honor. Salva la vida de nos otros, no queremos mas, despues á la gracia de Dios[1]. »

Arrivé sur la place du Palais, qu'habitait le général gouverneur, M. de H... y fut reçu par le corps d'officiers de la garnison.

Il fut aussi reçu par le gouverneur qui lui ouvrit ses bras et l'embrassa affectueusement.

M. de H... présenta à Son Excellence les deux officiers espagnols; un capitaine du parti de la marquise de la Romana, fait prisonnier dans le royaume de Valence (ou plutôt sur les confins de ce pays) et un lieutenant des dragons de la Manche, parti de don Juan, fait prisonnier en Estramadure.

Il lui exposa : 1° qu'il leur avait accordé la vie, parce qu'il avait reconnu en eux une bravoure peu commune dans les guérillas, pendant l'action ; 2° leur loyauté et leurs sentiments distingués dès qu'ils furent mis hors de combat; 3° qu'il avait encore eu pour but, en les ramenant vivants, de les mettre à même de propager, dans l'esprit de leurs compatriotes, la valeur des braves sous le fer desquels ils avaient été forcés de succomber, malgré que le nombre des Espagnols pouvait se calculer de dix contre un.

---

1. Soyez bien tranquilles sur notre sort. Nous avons la protection de M. l'officier français, homme d'honneur. Il nous a sauvé la vie. Nous n'en voulons pas davantage. Après tout, à la grâce de Dieu.

Le corps d'officiers emmena M. de H... et lui fit prendre place à un banquet qu'il avait fait préparer en son intention; les deux officiers espagnols y furent invités.

Voici quelques détails, extraits du rapport général que fit le sous-lieutenant de H... au gouverneur de la province, fondé sur le journal de ses opérations depuis son absence au corps, qu'il faisait tenir avec exactitude par un fourrier :

1° Pendant six mois et dix jours qu'il fut absent, il avait parcouru la Navarre, la Nouvelle-Castille, l'Aragon, l'Estramadure, les confins du royaume de Valence et ceux de la Vieille-Castille, les Asturies, le royaume de Murcie, les confins de la Catalogne, pour rentrer par la Navarre, du côté opposé à celui par lequel il l'avait quittée;

2° Étant sur les limites intérieures du royaume de Valence, il avait aperçu de loin les troupes de ligne alliées (espagnoles, portugaises et anglaises, qui formaient, sur la frontière, un cordon en première ligne, s'étendant vers la Catalogne, avec lesquelles troupes il avait jugé prudent de ne point s'engager, en raison du petit nombre d'hommes qu'il aurait à leur opposer;

3° Il avait eu, pendant le cours de sa marche, soixante-dix-sept affaires sérieuses, avec les guérillas espagnoles, infanterie et cavalerie, dont cinquante-sept en attaquant, vingt en se défendant, le tout sans compter une vingtaine d'escarmouches ;

4° Il avait à regretter treize de ses braves, dont

un maréchal-des-logis de hussards et un trompette du régiment. Il ramenait cinq blessés, de coups de sabre sur les bras et au visage, lesquels n'avaient point quitté le détachement, malgré leur état d'invalidité;

5° Il avait perdu cinq chevaux sur le champ de bataille, et trois de blessés qu'il avait abandonnés;

6° Il ramenait deux officiers auxquels il avait conservé la vie, par les motifs plus haut expliqués;

7° Il estimait la perte totale de l'ennemi, dans les différentes affaires, à quinze ou dix-huit cents hommes, et un grand nombre de blessés, surtout par l'arme blanche, la majeure partie hors de combat;

8° Il ramenait quinze chevaux andalous, de belle race, avait fait détruire tout le surplus de ceux tombés en son pouvoir, qu'il jugea ne pas valoir la peine de s'en embarrasser;

9° Il ramenait de même cinq mules de race, d'un grand prix, dont deux chargées de munitions et armes qu'il avait jugé à propos de conserver, une de *dinero* (argent), vingt-cinq mille pièces, et les deux autres chargées de vivres et de butin, appartenant au détachement;

10° Qu'indépendamment de cette somme provenant de contributions levées à la hâte, et suivant les localités, dans les diverses provinces, et conservée intacte, sa troupe avait été exactement payée de sa solde journalière, depuis son départ de Pampelune, au mois de janvier, et que chaque soldat

n'avait point oublié de faire sa petite bourse personnelle;

11° Il rapporta encore que sa troupe et ses chevaux avaient rarement manqué des objets de première nécessité, pendant le cours de leurs pénibles marches; que souvent ses soldats, ayant chassé les Espagnols des endroits où ils logeaient ou stationnaient, s'étaient emparés sans cérémonie des vivres préparés par les guérillas pour leurs repas, et sans même considérer si leur cuisine valait ou non celle des Français;

12° Et qu'enfin il avait pris d'autorité des paysans pour conduire les chevaux, mules et bagages dont il s'était emparé, afin de ne point embarrasser sa troupe qui, à chaque instant, devait s'attendre au combat; qu'étant satisfait de la conduite de ces paysans, il réclamait pour eux, de l'autorité du général gouverneur, des sauf-conduits pour le temps qu'ils resteraient à se reposer à Valladolid, et ensuite des passeports pour s'en retourner dans leurs foyers; ce qui fut octroyé, au grand désappointement des Espagnols.

Le rapport du sous-lieutenant de H... fut, par ordre du gouverneur, imprimé, affiché dans toute la province, et inséré aux journaux français.

Les vingt-cinq mille piécettes furent employées de la manière suivante : une partie fut destinée à procurer, aux deux escadrons auxquels appartenaient ceux qui les avaient procurées, les objets en linge et chaussures dont-ils manquaient, comme toutes les troupes en Espagne, et à leur donner un

à-compte sur la solde arriérée, et l'autre partie fut répartie, aux mêmes fins, entre les troupes de la garnison.

Le rapport du sous-lieutenant de H... procura au général gouverneur des renseignements précis et positifs, sur les forces militaires espagnoles consistant en guérillas ou volontaires, sur la tenue, la discipline, et l'esprit militaire de cette sorte de troupe et le caractère des chefs des divers partis, sur l'opinion générale du peuple relativement à cette guerre, qui, sous tous les rapports, lui devenait chaque jour plus onéreuse que profitable.

Sur la demande des chasseurs et hussards, le général gouverneur ordonna qu'un service funèbre serait célébré le 20 juillet, avec solennité, dans la cathédrale de Valladolid, pour le repos de l'âme des braves morts dans la course du sous-lieutenant; que des détachements des divers corps de la garnison y assisteraient, de même que les autorités civiles françaises.

IV

Le couvent d'Olyte.

A cinq quarts de lieue de Tudela, sur la grande route de Pampelune, était un gros village nommé Olyte où il existait un couvent du sexe féminin, de l'ordre des Ursulines. Ce couvent était situé sur le bord de la grande route, à l'extrémité du

pays, vers Tudela, ayant sa porte d'entrée et celle de son église ouvrant sur cette route, sans aucune défense à l'extérieur.

Ce couvent se composait de cinquante nonnes et religieuses, toutes issues de familles nobles, âgées au moins de seize ans. Une abbesse ayant le titre de comtesse, âgée de trente-deux ans, d'une rare beauté, en était la supérieure, et avait sous ses ordres deux autres sœurs d'un âge mûr; deux femmes de la classe des laïques, et libres de leurs personnes, un vieux jardinier et un aide, formaient les seuls serviteurs et servantes du couvent.

Ce monastère où ils demeuraient, de même qu'un vénérable ecclésiastique, chapelain de la communauté, avait, depuis un certain temps, inspiré à madame la Supérieure de vives appréhensions, en ce que le village était le passage fréquent de toutes les troupes françaises, et souvent des guérillas espagnoles. Chaque jour, ces sortes de passants, apprenant quel genre d'habitants occupaient ce vaste bâtiment, se permettaient de frapper pour en demander l'entrée sous divers prétextes, et sur le refus qui leur en était fait, s'étaient permis des démonstrations d'hostilité capables d'effrayer les respectables dames.

Le rang social qu'occupait madame la Supérieure, et ses justes craintes exposées au général gouverneur de la Navarre, décidèrent cet officier supérieur, maître absolu dans toute l'étendue de sa province, à accorder à madame l'abbesse, sur son humble demande, à titre de sauvegarde, un

détachement de cavalerie aux frais du couvent.

Le 1er février, notre escadron fut appelé, par son tour, à le fournir. Mon tour de rôle m'appelant à le commander, je partis de Caparroso avec quinze chasseurs, un maréchal-des-logis, deux brigadiers et un trompette, plus un maréchal ferrant, pour relever les dragons de la garnison de Pampelune, dont le mois de service expirait.

Ayant mis pied à terre, en entrant dans la cour, j'y fus reçu par une dame dont l'accueil me fut des plus agréables, et que le lieutenant m'annonça être doña Félicia d'Arcailla, supérieure de la communauté. Je cherchai à réunir toute ma rhétorique espagnole, pour lui répondre ce que je trouvais de plus flatteur; mais elle me mit de suite à mon aise en me disant en bon français : « Monsieur l'officier, parlons votre langue. J'ai le bonheur de la connaître, et j'éprouve une bien douce satisfaction chaque fois que je puis m'en servir, surtout avec des officiers français, dont la galanterie l'emporte sur toutes les nations du monde. »

Après m'avoir offert, non point à me rafraîchir, en raison du temps et de la saison, mais bien à me réchauffer par un grand verre de *vino generoso*[1], elle se retira pour nous mettre à même de nous occuper librement de notre service.

Le règlement du service portait ce qui suit :

Aucun sous-officier ou soldat ne pourra sortir du couvent sous tel prétexte que ce soit, sans la

---

1. Vin chaud, sucre et canelle, avec fleur d'orange.

permission de l'officier; si ce dernier n'y trouve aucun obstacle, il pourra accorder chaque jour la faveur, à quelques hommes, et par tour, de sortir dans le village pendant une heure, mais à la condition expresse de ne point se désunir dans le cours de leur promenade; de ne sortir qu'armés et la carabine chargée, au crochet; de ne point entrer dans la taverne du village, de s'éloigner autant que possible de tout rassemblement de paysans et d'éviter avec eux toute altercation.

Dans une de ces sorties, quatre de mes chasseurs virent, à la porte de la taverne, deux chevaux de lanciers. A la selle étaient les deux lances en arrêt. Ces chevaux appartenaient à deux guérillas, lanciers du parti de Sornillo. Ces hommes, avertis par les paysans de l'approche des chasseurs, sortirent promptement de la taverne, et se disposaient à monter à cheval quand il n'était plus temps. Déjà deux des chasseurs étaient en selle, quand les deux autres saisirent les deux lanciers, qui se rendirent à discrétion et sans aucune résistance, rendant eux-mêmes leurs armes. Amenés devant moi, ils se jetèrent à mes genoux en criant : « *Salva nos la vida !* » Je m'empressai de leur assurer ce qu'ils réclamaient. Madame la Supérieure accourut intercéder près de moi en leur faveur. Je lui répondis très gracieusement que je n'avais rien à lui refuser, et elle me combla des plus charmantes félicitations. Ces deux hommes, par moi interrogés sur leur individuel (*sic*), me répondirent qu'ils étaient enfants

du pays, lanciers depuis deux ans dans le parti de Sornillo, que se trouvant depuis la veille à Villafranca, distante d'une lieue d'Olyte, et n'ayant point vu leurs familles depuis six mois, ils s'étaient décidés à quitter sans permission leur détachement, avec intention de ne pas même coucher à Olyte. Je leur dis qu'ils allaient avoir tout le loisir de voir leurs parents, que leur sort étant entre mes mains, je prenais sur moi de les rendre libres, mais les prévenant que, s'ils faussaient le serment que j'exigeai d'eux, *per Dios y Maria santissima del Carmel*, de ne point reprendre de service contre les Français pendant un an et jour, et qu'ils vinssent à être repris et reconnus par notre régiment, ils pouvaient être assurés de ne point échapper à la *muerta*. Ils souscrivirent à tout ce que je voulus.

Madame la Supérieure, toujours présente à cette scène, leur fit sentir tout le prix des obligations qu'ils contractaient. Je gardai leurs chevaux, armes et munitions. Madame la Supérieure me certifia la sincérité de leurs noms qu'ils m'avaient déclarés. Ils se retirèrent en me comblant de bénédictions. La foule de paysans qui étaient rassemblés aux portes du couvent, extasiée en les voyant vivants, priait avec eux pour leur libérateur. Voilà bien une prise inattendue.

Étant absolument libre de rester dans ma chambre autant que je le désirais, je me procurais une douce satisfaction par la lecture des livres en

différents genres que me procurait l'adorable Supérieure. Si j'emploie cette expression, c'est que je n'en puis pas trouver une plus forte pour rendre ce qu'elle m'inspirait tout à la fois en amour et en vénération. J'étais dans l'âge des passions, et un minois espagnol tel que le sien était bien fait pour faire tourner la tête à celui qui, comme moi, n'eût point su étouffer intérieurement sa flamme, ne pouvant mieux faire sans manquer à toutes les convenances sociales. La porte de ma chambre faisait face à la sienne : eh bien, malgré le froid de la saison, j'avais la constance de la laisser ouverte à dessein. Il en résultait que, chaque fois qu'elle venait à *su cuarto*, il était rare qu'elle n'entrât point dans le mien pour m'adresser quelques paroles.

Un jour, elle se permit de fermer elle-même cette porte, me disant que je devais avoir froid, malgré le feu de mon *brasero*[1]. Je courus de suite l'ouvrir, et lui fit l'aveu du motif de son ouverture. Elle se sauva, en me criant à deux fois différentes : « *Conversacion !.., Conversacion*[2] *!...* »

On me servait à manger dans ma chambre ; j'invitais souvent mon maréchal-des-logis à partager mon dîner. Mon chasseur était mon chef de cui-

1. Espèce de chaudron plat, en cuivre, incrusté dans un châssis en bois, dans lequel on met de la braise bien allumée, ayant soin de tenir constamment dans ce feu une pelle en fer, pour empêcher l'odeur de la braise de transpirer.

2. En pareille circonstance, cette expression signifie plaisanterie.

sine, comme partout ailleurs, et s'entendait à ce sujet avec la Supérieure. Pedro, sommelier du couvent, avait grand soin de me donner du meilleur vin : il y avait d'ailleurs intérêt, car il m'eût cru fâché, si j'eusse manqué un seul jour de lui en verser un *trago* (un grand verre).

Il était rare, tandis que nous dînions, que doña Félicia d'Arcailla n'entrât point pour me dire, avec ce ton gracieux qui lui était habituel : « *No falta nada à usted, señor official?* »

Sur ma réponse négative, elle se retirait en disant : « *Soye muy alegra* ». Après la prière commune, chaque soir à l'église, la Supérieure devenait entièrement libre de son temps. Elle avait d'elle-même contracté l'habitude de venir passer deux heures de la soirée avec moi. Je lui lisais à haute voix quelques passages des livres historiques qu'elle avait mis à ma disposition et que je savais lui convenir. Notre conversation roulait sur l'état des choses en Espagne, sur les malheurs de sa patrie, pour raison desquels, comme tous les Grands d'Espagne, elle rejetait le blâme sur *Napoleone*, plaignant dans toute la sincérité de son âme, les malheureux Français qui journellement étaient victimes de cette guerre cruelle.

Elle terminait ces sortes de lamentations en me disant : « *Ah, señor official, paciencia por Dios, speramos que el Cielo cambiara las causas, y que veramos la paz!* »

Toujours sa conversation avait pour moi de nouveaux attraits. Je ne cessais d'admirer, en elle,

cet esprit, cette candeur qui n'était mêlée d'aucune bigoterie et qui, de plus en plus, augmentait en moi la vénération, accompagnée d'un certain *je ne sais quoi*, qu'en résumé je ne saurais définir.

Quelquefois, le vénérable chapelain venait ajouter aux agréments que me procuraient ces soirées, par sa présence. Il parlait parfaitement français, et sa conversation était dégagée de tous ces préjugés accompagnant habituellement les dires et les actions des hommes de son état, dans ce pays.

D'après ce que je viens de dire, on croira sans doute facilement que je dus regretter la fin du mois de février 1810; il fallut cependant s'y résoudre, car arriva, le 1er mars, le détachement de hussards de la garnison de Tudela, pour me relever dans ce poste.

Je quitte le couvent d'Olyte, emportant l'estime et lês regrets des honorables personnes que le destin m'y a fait connaître. J'emporte l'amitié de Pédro! Je suis à cheval. Il me baise encore la main pour me prouver son attachement, et me répète qu'il ne cessera de prier pour moi, et de me recommander à la *Virgen del Carmel*[1]...

---

1. Les chevaux provenant des deux lanciers dont il est parlé ci-devant furent vendus sur la place de Caporroso, suivant l'habitude, au profit du détachement, les armes brisées, détruites et jetées dans le Tage, suivant l'usage.

V

Mort de deux cavaliers français. — Destruction d'un village. — Sanglant combat, défaite des guerillas.

Le départ de notre escadron, de Caparroso pour Stellia, eut lieu le 1er avril 1810. Le général de division résidant à Tudela se mit à la tête d'une colonne de 2000 hommes, pris dans les garnisons de Tudela et de Pampelune; il arriva à Stellia le 5 mai, prit notre escadron et deux bataillons d'infanterie légère, pour compléter sa colonne d'expédition, et le 7, cette colonne composée de 800 cavaliers et de 1 200 fantassins, y compris une compagnie de gendarmerie à pied de la garnison de Pampelune, se mit en route, se dirigeant sur Logrono, petite ville à six lieues de Stellia, sur les confins de la Navarre, dans le but de lever militairement les contributions auxquelles elle était imposée et dont le payement était formellement refusé, notamment par les moines composant le riche couvent que renfermait cette *ciudad* (ville), et qui devaient, eux seuls, verser la majeure partie de la cotisation.

L'on s'attendait généralement à rencontrer de grands obstacles, tant de la part des habitants que de celle des guérillas qui, certes, ne manqueraient pas de se réunir en grand nombre pour arrêter ce convoi, lorsqu'il serait en route pour revenir à Stellia; aussi le général avait-il pris toutes les me-

sures défensives et offensives que nécessitait cette dangereuse expédition.

Nous parcourions notre route dans le plus grand silence, les pelotons formés, l'infanterie l'arme au bras, la cavalerie la carabine haute, soigneusement éclairés, en tête,par deux lignes d'éclaireurs de cavalerie, forte avant-garde et arrière-garde, flanqueurs de droite et de gauche, enfin espérant n'être attaqués qu'à notre retour, lorsque les Espagnols verraient entre nos mains *los dineros* que nous allions chercher.

Entrant dans un village situé sur la grande route, nommé San-Gregorio, à une lieue et demie de Stellia, nos deux éclaireurs de première ligne, chasseur et hussard, furent tout à coup atteints, chacun, d'un coup de feu venant d'une fenêtre de droite et de gauche, qui les laissa morts à l'instant.

Le brigadier et ses quatre hommes en seconde ligne, se trouvant à peu de distance, avancèrent au galop et s'arrêtèrent au bas des fenêtres du premier étage, d'où l'on remarquait encore la fumée produite par l'explosion de l'amorce.

Ce bruit inattendu jeta l'alarme dans toute la colonne : un chasseur expédié par le brigadier des éclaireurs vint rendre compte au général de ce fait.

Déjà l'avant-garde était entrée dans le village, et l'on faisait de vains efforts pour briser les portes d'entrée des deux maisons d'où était parti le coup fatal. Le général fit partir la cavalerie au galop,

avec ordre de cerner le village et de sabrer indistinctement tous les habitants qui en sortiraient.

Dès que la masse de la colonne fut arrivée sur la grande route qui formait la seule rue du village, on remarqua que toutes les portes en étaient fermées et qu'aucun être vivant n'était aperçu. Les portes des deux maisons désignées furent mises en dedans, non sans peine, par les sapeurs de l'infanterie, et aucune figure humaine n'y fut trouvée. Je fus chargé par notre chef d'escadron de découvrir les maisons de l'alcade, du corrégidor et du curé, de me saisir de leurs personnes, et de les amener au général.

Ma mission, comme on peut le croire, était fort embarrassante. A qui m'adresser, puisque le village paraissait entièrement désert? Le destin vint fort heureusement à mon secours. Un homme seul, courbé sous le poids des années, parut tout-à-coup, monté sur un âne et muni d'outils aratoires, annonçant qu'il venait de travailler aux champs. Stupéfait et à demi mort, se trouvant au milieu d'une multitude de soldats qui, la rage dans le cœur, ne respiraient que la vengeance, à peine put-il répondre aux questions que je lui fis sur la demeure des trois individus que je cherchais. Il m'y conduisit; je fis attaquer les trois domiciles au même moment. Les portes brisées par les sapeurs, aidés dans leurs travaux par un feu de mousqueterie dirigé totalement sur la serrure, toutes mes recherches et celles de mes assistants n'ayant produit aucun renseignement sur l'exis-

tence de quelqu'un dans toute l'étendue des maisons, je me retirai sans aucun résultat et fus en rendre compte à mon chef supérieur. Je lui présentai le vieux paysan qui m'avait servi dans cette circonstance. Il le renvoya chez lui. Mais lui-même ne put rentrer dans son domicile, quoiqu'en ayant la clef. Il resta donc dans la rue, à la merci de la troupe, et tout me porte à croire que, dans l'effervescence, il perdit la vie.

Le général voyant que tous les efforts que l'on pourrait faire pour pénétrer dans les maisons et pour trouver les habitants étaient superflus, présumant que tous les habitants du village avaient des sorties de derrière dans les champs, d'où il était facile de gagner les plants d'oliviers et les montagnes pour s'y réfugier, et voulant faire un exemple, ordonna : 1° qu'on cherche à se procurer, dans les maisons où l'on avait pu entrer, deux mules ou deux chevaux, avec deux voitures, pour y déposer les cadavres des soldats tués et les sortir du village ; 2° qu'à l'exception d'une compagnie de voltigeurs, toute la troupe évacuât le village ; 3° qu'aussitôt l'évacuation opérée et le cordon formé, les voltigeurs s'occupassent à mettre le feu aux maisons et en autant d'endroits qu'il serait nécessaire pour opérer un incendie prompt[1]; 4° que s'il arrivait que l'effet des flam-

1. On ne faisait jamais de semblables sorties, sans que les voltigeurs fussent munis de grosses torches de résine, spécialement destinées à ce genre de destruction.

mes fît paraître quelques habitants qui cherchassent à fuir ou se sauver, ils n'échappent point à la fusillade, sans distinction d'âge ni de sexe ; 5° qu'enfin le capitaine des voltigeurs ne se retire avec sa troupe que pour venir lui annoncer que San Gregorio n'était plus qu'un monceau de cendres.

Nous ne tardâmes pas à voir l'effet de l'exécution de cet ordre, les flammes s'élever de toutes parts, une fumée noire et épaisse répandant une odeur fétide aux alentours. Un vent du nord très impétueux alimentait l'incendie et en activait les progrès. Bientôt aussi nous entendîmes les cris se confondre avec les mugissements des animaux, et la fusillade se répétant par intervalles. Enfin, au bout d'une heure, le capitaine des voltigeurs vint annoncer au général que ses ordres avaient été ponctuellement exécutés. La colonne se reforma en ordre de marche et nous reprîmes notre route. Il était alors dix heures du matin, et nous étions partis de Stellia à cinq heures.

Nous aperçûmes les guérillas en grand nombre sur toutes les montagnes qui nous environnaient, mais elles étaient à longues distances, et ne firent aucun mouvement pour nous joindre. A la vérité, le moment n'était point encore arrivé pour elles, elles se réservaient pour celui où elles nous verraient possesseurs de l'argent que nous allions chercher.

A notre approche de Logrono, nous remarquâmes que tous les paysans occupés aux travaux

des champs les cessaient et se dirigeaient à la hâte vers la ville. A un quart de lieue d'icelle, le général fit faire halte à la colonne et donna au cercle des officiers et sous-officiers de semaine de chaque arme l'ordre suivant, qui fut de suite transmis à chaque compagnie :

« Arrivés à la ville, toute la troupe établira ses « bivouacs par bataillon ou compagnie, dans les « différents quartiers....

« Il est défendu, sous les peines les plus sévères, « à tout officier, sous-officier et soldat des deux « armes d'entrer chez l'habitant, sous tel prétexte « que ce puisse être. Je ferai poster des paysans « près de chaque bivouac, pour aller chercher à la « troupe ce dont elle aurait besoin, en sus des « vivres et rations, que les compagnies feront « prendre aux endroits qui leur seront désignés, « par les hommes de corvée, suivant l'usage.

« On payera exactement ce qu'on fera acheter « chez l'habitant. La soupe et la cuisine du soir « se feront aux bivouacs. J'aurai soin de faire « fournir, par l'autorité locale, le bois et les « ustensiles nécessaires. Il est expressément « défendu à la troupe d'user de mauvais procédés « ni de voies de fait envers les paysans apostés « aux bivouacs, de même qu'avec tout habitant. « Si ces derniers se mettent dans le cas d'être « réprimandés ou punis, le rapport devra m'en « être fait, sur-le-champ, par l'officier qui en aura « été témoin.... »

Il était une heure de l'après-midi, quand notre

avant-garde fit son entrée dans Logrono. Le peu de distance qu'elle laissait entre elle et la tête de notre escadron permit aux autorités de la ville de se placer à son entrée pour recevoir le général. Ces autorités se composaient de l'alcade, du corrégidor, du curé, du supérieur du couvent et de plusieurs notables. L'alcade portant la parole, complimenta le général sur le bonheur et la satisfaction que la ville allait éprouver par sa présence dans ses murs et, comme le supérieur du couvent se disposait, au nom de sa communauté, à haranguer le général, ce dernier rompit tout-à-coup la conversation en lui faisant dire par son interprète que sa troupe était fatiguée, et qu'il avait besoin de presser l'instant de son repos.

Au bas de l'escalier conduisant à la salle d'audience de la municipalité étaient les mêmes autorités, pour recevoir le général, qui ne se fit point attendre, car dès qu'il fut descendu de cheval, il s'y rendit accompagné de son premier aide de camp et des officiers supérieurs des différents corps composant la colonne d'expédition.

L'aide de camp en second du général, assisté des adjudants majors et des adjudants sous-officiers de semaine et suivis par les espions habituels du général, parcoururent tous les alentours, à l'extérieur de la ville, afin de reconnaître les endroits où venaient d'être posées les vedettes de cavalerie, les postes avancés et les grand'gardes d'infanterie. Ce travail fait et de retour à la ville, le service fut commandé, les vedettes, sentinelles et postes placés

et installés par le soin des adjudants, et la troupe se dissémina pour établir chacun son bivouac, ainsi que l'avait prescrit l'ordre du général.

Quel fut le désappointement des autorités, lorsque le général refusa le logement de la troupe chez l'habitant, comme il était d'usage! On lui offrit son logement et celui de sa suite au couvent. Il refusa formellement et déclara qu'il s'installait, avec son état major, dans la *municipalidad*[1] même. Alors les soins des autorités se bornèrent à lui procurer, dans cet endroit, tout ce qui lui était nécessaire et que les localités pouvaient permettre de trouver.

Tous les habitants de la ville étaient d'une inquiétude mortelle, en voyant les dispositions de la troupe dans ses rues et places; ils ne savaient qu'augurer de cette mesure, qui jusqu'alors leur était inconnue. Ils s'attendirent à quelqu'exécution militaire, lorsqu'ils apprirent que l'alcade, le corrégidor et le supérieur du couvent, don Francisco, étaient retenus comme otages et gardés à vue dans une chambre particulière de la *municipalidad*, et qu'ils avaient été obligés de déléguer trois des notables pour vaquer aux affaires de la ville, notamment pour celle qui amenait les Français dans ses murs.

Les moines du couvent furent de même en alarme, voyant de leurs fenêtres l'escadron de

1. Ce mot n'est pas espagnol. Le terme exact serait *ayuntamiento*.

hussards prendre position et s'établir à domicile aussi près du monastère. Ce qui contribuait encore à leur faire augurer quelque chose de sinistre, c'est que leur supérieur, dont ils attendaient avec une vive impatience le retour, ne rentrait point. Ils décidèrent donc d'envoyer une députation à la *municipalidad*, pour se mettre au courant de ce qui se passait en ville et dans tous les cas, s'assurer de ce qu'était devenu don Francisco.

Cette députation supplia l'officier des grenadiers du poste établi près du général de la faire introduire devant lui.

Ceci ayant été accordé, les révérends moines, à mains jointes et fléchissant le genou, sollicitèrent que leur révérend père supérieur leur fût rendu.

La réponse du général fut aussi prompte que décisive : « Votre Supérieur, leur dit-il, vous sera rendu, quand votre couvent aura payé sa quote part des contributions dont la ville est arriérée, et si, sous quarante-huit heures, ce payement n'est effectué, je fais emmener votre don Francisco et les autres otages au quartier général, pour être mis à la disposition du gouverneur de la province[1] ».

Les moines se retirèrent stupéfaits, et, de retour

---

1. Lorsqu'un pays se trouvait arriéré de deux termes, sans pouvoir prouver évidemment l'impossibilité de s'acquitter des contributions, une colonne de troupes, en forces proportionnées à la population du pays et aux chemins ou routes qu'elle avait à parcourir, commandée par un officier supérieur d'État-major, était envoyée dans l'endroit réfractaire. La troupe était, à son arrivée, logée chez l'habitant

à la communauté, après s'être concertés ensemble, ils résolurent de faire, à tout hasard, une seconde démarche, car ils ne pouvaient prendre le parti de payer sans le consentement du supérieur.

Le général accueillit encore les envoyés avec froideur et sévérité, mais il leur permit une demi-heure d'entretien avec leur supérieur. Cette confé-

---

qui devait pourvoir, à ses frais, à tous ses besoins. En outre il devait être payé, chaque jour, à tout sous-officier et soldat, et sans retard, à compter du jour de son arrivée, une piécette par homme. Cette solde, considérée comme indemnité de route, devait être faite à cinq heures du soir, et à ce taux seulement pour le jour de l'arrivée, qui ne comptait point dans le nombre des jours de garnison. Le second jour, cette solde était de deux piécettes, le troisième, de trois piécettes, et le quatrième de quatre piécettes. La garnison ne durait que trois jours francs. Si, le troisième au soir, la contribution exigée n'était point payée, le pays devait payer à tout sous-officier et soldat cinq piécettes, avant dix heures du matin le lendemain, la colonne devant, à cette heure, se mettre en route, emmenant les otages ci-après désignés : aussitôt son arrivée dans la ville, bourg ou village, l'officier supérieur devait se saisir de l'alcade, du corrégidor, du curé, du supérieur ou de l'abbesse du couvent, s'il en existe un dans l'endroit, ou, en cas d'absence de ces cinq fonctionnaires administratifs ou religieux, de tout autre les remplaçant, les retenir comme otages, et les faire garder à vue jusqu'à ce que la contribution soit payée. Si, le quatrième jour au matin, ce payement n'était effectué, la colonne devait se mettre en route pour la garnison, faisant suivre les otages qui étaient conduits au quartier général du gouverneur de la province, et laissés à sa discrétion. Si la solde de la troupe n'avait pas été payée comme il est prescrit, cette troupe se retirait de même, et la dette du pays en était d'autant augmentée. Logrono était arriéré de trois mois. Sa population et surtout son couvent avaient nécessité les mesures extraordinaires qu'avait prises le général et son commandement en personne de la colonne d'expédition.

rence terminée, avant de se retirer, ils vinrent de nouveau présenter leurs respects au général, l'assurant qu'ils allaient s'occuper des moyens de verser la moitié de leur cotisation, demandant huit jours de délai pour le surplus, à quoi le général répliqua, qu'il ne ferait pas remise d'un *maravedis* (deux liards) sur le payement exigé dans le délai prescrit, et qu'ils n'eussent à attendre de lui aucune indulgence pour ce dont les otages étaient menacés; qu'ils savaient, d'ailleurs, qu'il ne faisait qu'exécuter à la lettre les ordres du gouverneur, en vigueur déjà depuis plusieurs années à l'égard des pays réfractaires. Ce même jour, la solde fut faite à la troupe, à l'heure exigée.

Le 8 au matin, notre chef d'escadron me fit appeler près de lui, et me dit qu'après s'être concerté avec le général, il me chargeait spécialement d'aller trouver le premier vicaire de la ville, et de traiter avec lui, pour les frais et honoraires du clergé, à l'égard du convoi funèbre de nos deux camarades tués à San Gregorio, entendant qu'un service des plus solennels leur fût célébré à l'église paroissiale de la ville, et qu'ils fussent enterrés dans l'un des caveaux pratiqués dans l'église pour les grands du pays, moyen des plus sûrs pour les mettre à l'abri d'être exhumés, après notre départ, et leurs cadavres livrés aux flammes.

Je me rendis donc auprès *del señor vicario*, accompagné de mon collègue des hussards.

Il nous dit : « Je me ferais, *señores*, un scrupule d'exiger, dans cette triste circonstance, tant pour

mon clergé que pour moi, la plus légère rétribution. Tous vos désirs, quant à la pompe et aux cérémonies religieuses, seront accomplis, mais il ne m'est pas permis de faire remise des cinquante piécettes dues pour enterrer dans l'église, attendu que c'est un droit acquis à la fabrique, dans lequel nous n'entrons pour rien. »

Les cloches de l'église paroissiale annoncèrent au public le prélude des tristes cérémonies.

Cette sonnerie inattendue de la part des habitants les fit sortir du sommeil léthargique dans lequel ils paraissaient être tombés, depuis notre arrivée.

Dès que le motif leur en fut connu, on en vit un grand nombre venir à la place où les deux cercueils étaient exposés, s'agenouiller et jeter de l'eau bénite.

Arriva l'heure déterminée pour le convoi. Le *señor vicario* tint la promesse qu'il nous avait faite quant à la pompe du clergé. Aussitôt l'enlèvement des corps, nous vîmes, à notre surprise, une foule des deux sexes, mêlée d'enfants, suivre religieusement et dans le plus grand silence le convoi : un long service fut célébré à l'église, après quoi, le clergé conduisit les dépouilles mortelles de nos deux braves au caveau qui leur était préparé. Descendus dans cette dernière demeure, et après que le vicaire officiant leur eut fait la dernière exorcise (*sic*), je commandai de défiler en faisant, tel que le prescrivent les règlements, le feu individuel sur les cercueils. Le bruit de ce feu, inattendu des Espa-

gnols qui remplissaient l'église, fit que la multitude se sauva par toutes les issues, tandis que le clergé, dans la sacristie, éprouvant la même frayeur, se recommandait à *todos los santos*.

Restés seuls autour du caveau, n'ayant plus présents que les fossoyeurs et le plombier, nous fûmes placer la pierre servant à couvrir la sépulture, et la fîmes sceller avec du plomb, d'une manière des plus solides.

Avant de quitter l'église, plusieurs sous-officiers m'ayant accompagné, nous fûmes à la sacristie témoigner nos remerciements au vicaire des soins qu'il avait pris dans cette malheureuse occasion.

Tout ce qui venait de se passer sous les yeux des habitants leur fit publier entre eux que nous étions meilleurs catholiques qu'on ne pensait, mais ils avaient peine à effacer de leur mémoire les coups d'*escopetas* tirés dans l'église. A cela près, ils semblèrent se familiariser un peu plus facilement avec nos soldats.

Les rapports de nos vedettes et des espions[1] du

---

1. Les espions étaient tous espagnols, et en majeure partie sortaient de la classe des bergers (pastours). Ils étaient largement soldés et savaient qu'ils payeraient de leur vie toute faute d'infidélité. Le général gouverneur en avait attachés à son service un nombre indéfini; un général de division, sept, dont un désigné comme chef de la brigade. Il ne sortait jamais en expédition sans qu'ils l'accompagnassent. Chaque commandant de place en avait aussi un certain nombre, qu'il mettait à la disposition des officiers d'ordonnance et des adjudants de place, qu'ils accompagnaient dans leurs sorties des garnisons.

général sortis dans les environs de la ville, s'accordèrent à dire qu'ils avaient aperçu dans le lointain, depuis la pointe du jour, quantité de guérillas se dirigeant toutes vers la route de Stellia, infanterie et cavalerie; qu'ils avaient particulièrement distingué des dragons et des lanciers qui paraissaient venir de la Nouvelle Castille.

Une des vedettes déclara avoir parfaitement reconnu, à l'uniforme, deux forts pelotons des dragons de Lomga, venant du côté de la vieille route de Saragosse à Stellia, qui étaient passés à deux portées de carabine d'elle.

Tous ces renseignements confirmèrent à notre général l'opinion qu'il partageait avec toute sa troupe, d'une forte attaque lorsque nous retournerions à notre garnison, et la nécessité de nous mettre sur la défensive, avec la plus scrupuleuse attention, ne pouvant espérer du secours d'aucune garnison, étant à quatorze lieues de Pampelune, seul endroit qui pourrait nous aider par ses forces militaires.

La journée du 8 mai ne produisit encore aucun versement dans la caisse du général, malgré toutes les sollicitations et menaces employées par l'autorité locale pour y parvenir.

La solde à la troupe, sur le taux fixé, fut faite à l'heure prescrite, et les choses restèrent dans le même état jusqu'au lendemain à midi, heure à laquelle, à la grande satisfaction de tous ceux qui y étaient intéressés, le versement total s'effectua.

Le général différa notre départ jusqu'au 10,

cinq heures du matin, recommandant la plus grande discrétion sur le moment où nous devions sortir de Logrono. Les otages étant libres depuis le moment où la dette de la ville était acquittée, la gaîté avait reparu parmi les habitants. Un certain nombre de nos soldats, oubliant la défense du général, acceptèrent sans cérémonie quelques *tragos* de vin, qui leur furent offerts à la porte des tavernes, et le général, sur les rapports qui lui en furent faits, répondit : « Laissez-les boire avec les Espagnols, nous aurons besoin demain de toutes leurs forces, de tout leur courage. Veillez seulement à ce qu'ils ne se mettent point dans un état d'ivresse qui puisse altérer leur santé. »

Pendant la nuit du 9 au 10, nous redoublâmes d'attention. Les espions poussèrent une reconnaissance nocturne, le plus avant qu'il leur fut possible, sur la route de Stellia, et, reconnaissant que toutes les forces de l'ennemi paraissaient se concentrer sur la route et dans les alentours du village de Santa-Cruz[1], voisin d'icelle, ils remarquèrent, de même que nos vedettes de cavalerie, des feux de bivouac, sur la chaîne de montagnes bordant à droite et à gauche la grande route, ce qui démontrait que l'ennemi n'avait point l'intention de cacher sa présence dans ces endroits.

Enfin, d'après les déclarations que les espions avaient obtenues, par finesse, de plusieurs paysans, il résultait que les guérillas, réunies en cava-

1. Une lieue et demie de Logrono.

lerie et infanterie, devaient, au moment de l'attaque, être au nombre d'environ quatre mille au moins, et que toute la *partida del Pastour* était en tête de cette réunion.

10 *mai* 1810. — Dès quatre heures du matin, les bivouacs étaient levés. La troupe, par extraordinaire, reçut une ration d'eau-de-vie donnée, à titre de gratification, par les moines du couvent.

Quatre mules, dont deux préparées comme supplémentaires en cas de besoin, conduites par des paysans mis en réquisition, étaient chargées du produit des contributions, s'élevant à quarante mille piécettes.

Toute la colonne était formée par pelotons en colonne serrée, marchant, l'infanterie l'arme au bras et la cavalerie le sabre à la main. Le plus grand silence s'observait dans les rangs.

Après avoir parcouru la route l'espace d'une lieue, nous commençâmes à apercevoir, sur les montagnes à droite et à gauche, les guerillas en grand nombre, faisant des démonstrations de joie et dansant au son des castagnettes. Les armes que l'on voyait reluire çà et là étaient les seuls indices qui annonçaient que ce fût une sorte de troupe. Nous vîmes aussi des masses de cavalerie irrégulière traverser de part et d'autre la grande route et enfiler les gorges ou ravins. A l'aide de lunettes d'approche, les espions purent distinguer les diverses *partidas*, à leur uniforme.

(*A suivre.*)

Documents sur les Chouans (1792-1799)[1].

I

ENTRE CHOUANS ET BLEUS.

Lettre d'un capitaine républicain[1].

Rennes, le 2 septembre 1792,
l'an 4e de la Liberté, le 1er de l'Égalité.

Messieurs,

... A notre passage à Josselin, nous avons été obligé de secourir cette ville menacée par environ 300 paysans qui, ayant déjà commis quelques hostilités envers la gendarmerie et un piquet de dix hommes de la Guadeloupe, a nécessité une force imposante. Toute la gendarmerie, environ 120 citoyens et ma compagnie, sont allés à deux heures de l'après-midi au devant de cette horde de brigands armés de fusils, fourches et bâtons. Nous les avons joints à trois quarts de lieue de la ville; plusieurs étoient embusqués; leur fusillade nous annonça leurs intentions dont ils furent bientôt les victimes. Une décharge vigoureuse et bien combinée de notre part les mit en fuite. Sept d'entre eux furent tués, six de blessés et vingt-neuf faits prisonniers. Un des nôtres seulement fut blessé à

1. Archives du Finistère, L. 13. (Communication de M. le docteur A. Corre.)

la main d'un coup de fourche. Il s'en vengea sur-le-champ en lui portant sa bayonnette en travers du col ; il fut décolé, et sa tête, au bout d'un sabre, promenée dans les campagnes sur notre passage, fut une excellente leçon pour tous les paysans qui virent ce sanglant spectacle. La compagnie, dans cette petite affaire, s'est conduite de manière à mériter le titre de sauveur de Josselin, suivant le certificat qui m'a été remis par la municipalité.

Les volontaires réclament la paie de 20 sols les jours de séjours, au lieu de 15 que vous m'avez comptés. Ils se plaignent fortement de ne recevoir que des assignats, au lieu d'espèces, conformément à la loi qui dit que les troupes seront payées partie en espèces, partie en assignats. Je ne peux leur opposer que l'avis que j'ai l'honneur de vous en donner, de leur rendre justice : je n'ai reçu de vous, messieurs, que des assignats.

J'ai réclamé aujourd'hui au département d'Ille-et-Vilaine la somme de 401 livres pour la conduite et la solde jusqu'à Soissons de six hommes que j'ai enrôlés et de plusieurs fournitures jusqu'à ce jour. J'en ai reçu le montant.

J'ai aussi trouvé un billet de 20 sols joint à votre dernière, pour solde de mon compte.

Je suis avec respect, messieurs, etc.

Evrard, capitaine.

II

TROUBLES DANS LE MORBIHAN.

Lettre du citoyen Bosquet au citoyen Robin, maire et négociant à Gourin[1].

Vannes, 19 mars 1793, l'an 2e de la République.

Citoyen, mon ami,

Vous n'êtes pas sans avoir eu connoissance de la position critique où se trouve, depuis plusieurs jours, notre malheureuse citée. Je suis persuadé que cette nouvelle vous aura affligé, comme tous bons citoyens pénétrés des sentiments qu'inspirent l'humanité, la liberté et l'égalité. Vous vous serez même rappellez que vous avez, dans cette ville, un ami plus à plaindre que tous autres, par les circonstances particullières où malheureusement il est : une femme au moment d'acoucher, deux enfants jeunes et de bas âge qui ont reçu de leurs auteurs, avec la vie, la haine contre les tyrans et les principes de l'indépendance naturelle consacrée par la première loi qui nous unit.

A ces circonstances, ajoutez une plus déchirante, celle d'un cœur bouillant et en même temps tendre. Voler au massacre des brigands, c'est

1. Cette pièce et celles qui suivront sans porter d'indication contraire, sont extraites de fonds non encore classés des Archives du Finistère.

abandonner tous les miens et les livrer peut-être à la rage de ces monstres désolateurs.

Vous me connoissez, et vous connoissez aussi mes principes sociaux, et je ne doute pas que vous ne m'accordiez quelque part à votre sensibilité. Depuis le 13, nous sommes sur le qui-vive, sans dormir, sans avoir un moment à nous. Toujours de nouvelles allertes, toujours de nouvelles transes.

Le 14, un attroupement considérable vint pour fondre sur notre ville et de toute part. Prévenus, nous avons tout disposez pour les repousser. On a marché contre ces brigands, on a fait sur eux deux sorties. On a cru que c'étoit des hommes égarés ; on a fait des efforts pour les rappeller, par la voie de la douceur et de la persuation, à l'obéissance et au respect à la loi, mais inutillement. Ces êtres, pour la plupart des laboureurs de cinq lieues à la ronde, étoient trop abusés et n'attendoient qu'un mouvement des aristocrates pour se porter au carnage, au pillage et à l'incendie. Mais on avoit eu la précaution de contenir ces derniers.

J'étois sur le chemin d'Auray. Je m'étois beaucoup avancé et je parlois à ces êtres fanatisés et égarés le langage de l'homme libre. Les sots demandoient un Roi, les nobles et les prêtres. Mon éloquence fut vaine. Je me vis bientôt cerné, je vis plusieurs bâtons levés sur moi et un de mes amis, ce dernier même au moment d'être assailli.

Je tirai un pistolet qui porta une bale à la mâchoire d'un des furieux, qui tomba et qu'on traina dans un petit chemin. Un autre porte un

coup de bâton à un volontaire de Maine-et-Loire. Je lui ripostai un coup de bayonnette dans l'estomac, et je vous le colai contre un mur. Nous nous mîmes en état de les repousser.

Une circonstance qui doit vous frapper et vous étonner, une pièce de canon, placée près de la caserne de Nazareth, manque de faire feu. Jugez de la trahison des ennemis du bonheur de la Révolution. Quelqu'un vendu à la secte nobilliaire et aux brigands avoient mis au canon un tapon (tampon) d'étoupe, avant qu'on y avoit mis la gargouche, sans cela, chargé à mitraille, chaque coup de canons en eût ballayé une cinquantaine. Néanmoins on les a mis tous en déroute; ils ont été vivement poursuivis. J'allois jusques au Boudon, et nous avons arrêtés et fait plusieurs prisonniers.

Sur les autres chemins se faisoient les autres opérations, et j'abutte le nombre des morts et des blessés à plus de 60, et autant fait prisonniers.

Les citoyens de Pontivy ont été aussi heureux que nous. Leurs gardes nationales ont repoussé avantageusement les brigands, qui ont perdu beaucoup de monde. On assure la mort du brave Picaré et Ruinet fils. Le premier, assure-t-on, a été inhumainement maltraité. On lui a arraché les yeux, la langue, etc.

Ces horreurs ne sont rien en comparaison de celles qui ont été commises à la Rochebernard et à Rochefort. Le district de la Rochebernard est incendié, les citoyens sont égorgés sans distinction d'âge et de sexe, tout a été pillé et ravagé, la gar-

nison massacrée et désarmée. Six hommes échappés nous sont venus faisant compassion. Il me faudroit faire un volume pour vous décrire toutes les calamités et toutes ces horribles exécutions. La route de Nantes ici est interceptée; plus de communication avec cette ville importante, peut-être aussi aujourd'hui en cendre.

Une partie des brigands qui ont ravagé le district de la Rochebernard se sont porté en torrent sur celui de Rochefort. La petite ville de Questambert a été pillée, incendiée et ravagée, celle de Rochefort subit le même sort. Tout y est dans la désolation, la garnison désarmée et hachée. Un soldat qui a eu l'adresse de se sauver nous est venu apporter la nouvelle : il avoit le nez coupé, plusieurs coups de sabre et des coups de bâtons sur le corps. L'humanité frémit des détails qu'il nous a donné.

Les brigands devoient se porter, hier, sur la petite ville de Malestroit, mais cette ville, dont le civisme est connue, se fortifie; quelques paroisses voisines non moins civiques se sont réunis à ces braves citoyens et ont formé un corps de défense assez redoutable. Dimanche, on leur envoy 500 hommes avec deux pièces d'artillerie; le lundy on leur en a envoyé autant, avec des dragons de Lorient. Aujourd'hui, sur un autre point est parti 500 hommes, deux pièces d'artillerie et un piquet de 20 dragons. Ce soir, nous apprendrons, je l'espère, la reprise de la ville de Rochefort où les brigands se sont retranchés.

Nous attendons, demain, des forces du Finistère, lesquelles se porteront sur Muzillac et la Roche-bernard, également en possession d'un attroupement non moins considérable. C'est le moyen d'ouvrir le passage de Nantes et d'arrêter le torrent des dévastateurs. De toute part nous arrive des forces et je suis sûr qu'avant quatre jours nous aurons à notre disposition plus de quinze milles hommes de toutes parts. Il nous en arrive du côté de Penef et d'Ambon.

Existe aussi un attroupement qui doit, jeudy, faire une nouvelle tentative sur Vannes. Nous les attendons de pied ferme, et nous ne doutons pas de la déroute prochaine de ces scélérats.

Je vous dirai aussi, citoyen, que Nantes est encernée de brigands. Une lettre du département nous annonce sa position affligeante et nous fait, en quelque sorte, ses derniers adieux.

Les districts de Savenay, Guérande et autres sont ravagés et souillés du pur sang des patriotes, mais nous espérons les venger ou subir leur sort que nous préférerons toujours à l'esclavage et au retour de l'ancien régime.

Je finis, mon ami, le temps me presse ; je vous donnerai des nouvelles ultérieures. Lisez ma lettre à vos concitoyens, stimulez-les si vous voulez bien mériter de la Patrie, engagez vos jeunes gens de venir offrir leurs bras à leurs concitoyens en danger. C'est, mon ami, une occasion de se montrer. Rappellez-leur que nous avons marché ensemble pour Saint-Brieuc. Le danger est plus certain et

n'est pas exagéré. Aux armes donc, citoyens, venez partager avec eux l'honneur de la défaite et de l'extermination des tyrans et des brigands.

Votre frère et ami,

(*Signé*) B. Bosquet.

P.-S. — Une nouvelle trahisson vient de se découvrir : une partie de la garnison de Belle-Isle, venue à notre secours, nous représente des cartouches où il y a des feuves, au lieu de bale, et, dans les gargouches, du charbon de terre au lieu de boulets ; on y envois sur-le-champ des commissaires à Belle-Isle.

Certifié conforme à l'original, à Carhaix, ce 26 mars 1793, l'an 2e de la République.

Moysan, secrétaire.

III

UNE BANDE DE CHOUANS.

Déclaration du maire de Gouezec[1].

Ce jour, 1er messidor an 3 de la République françoise (19 juin 1795), une et indivisible, huit heures du matin.

S'est présenté au directoire de district de Ville-

1. Archives du Finistère. District de Châteaulin, L. 18. (Communication de M. le docteur A. Corre.)

sur-Aône le citoyen René Brent, maire de la commune de Gouezec, lequel a déclaré que, le 29 prairial dernier (17 mai), environ les quatre heures du matin, il arriva chez lui seize hommes armés de fusils de différens calibres, dont un à deux coups, de pistolets et de sabres, à lui inconnus, habillés de différens costumes; qu'en arrivant, l'un d'eux lui demanda s'il étoit patriote; qu'il lui répondit affirmativement; que celui qui lui fit cette demande se retourna vers les autres et leur dit qu'il est patriote ; qu'un de la bande répliqua : « *Oui, comme Charette* ».

Qu'après ils lui demandèrent s'il étoit le maire de la commune, et qu'il leur répondit encore affirmativement; que lors ils lui dirent qu'il n'avoit pas besoin d'avoir peur; qu'il ne lui arriveroit aucun mal; qu'ils lui dirent ensuite de leur préparer à manger; qu'un des trois qui étoit à cheval et que la bande appelloient son commandant, descendant de cheval, le luy donna par la bride en lui disant de l'attacher et de lui donner à manger; qu'en lui donnant la bride de son cheval, il lui demanda s'il n'avoit pas encore vu des émigrés; que lui ayant répondu que non, il lui dit : « *A présent, tu en vois* ».

Qu'en entrant dans la maison, il plaça trois sentinelles aux portes; que, pendant qu'ils étoient à manger, le commandant lui demanda s'il alloit à la messe des prêtres assermentés; que lui ayant répondu qu'il y alloit, ce même commandant lui dit : « *Cela ne vaut rien, n'y allez plus* ».

Qu'il lui demanda son fusil; que, l'ayant vu, il le garda et lui fit donner un mauvais en sa place; que ces mêmes hommes prirent aussi chez lui environ trois charges de fusils en poudre, qui lui restoient encore; qu'il fut obligé de donner une chemise à un de la bande qui la lui avoit demandée; qu'un autre le prit à l'écard et lui demanda vingt écus en numéraire, s'il pouvoit les lui donner; que lui ayant dit qu'il n'avoit pas de numéraire, qu'il n'avoit que du papier, ce même homme lui répliqua que le papier n'étoit pas bon, et qu'il n'en vouloit pas; qu'après avoir mangé, ils se levèrent en disant qu'il étoit temps de partir, n'ayant que deux heures pour rejoindre leur compagnie; qu'ils partirent et prirent la route du pont Coblanc; qu'en quittant de chez lui, le commandant lui dit que, bientôt, leur armée seroit venue dans le pays au nombre de trente mille [1] et qu'ils combattoient pour avoir un roy.

Que, jusqu'à cette époque, lui maire n'avoit pas sçu qu'il y eût des chouans dans le pays, ny entendu parler des assassinats qu'ils avoient commis; qu'il ne le sçut qu'après le départ des seize

1. Allusion à la prochaine descente des émigrés dans la baie de Quiberon. Les Anglais, qui les transportèrent sur leurs vaisseaux, avaient fait répandre le bruit qu'ils seraient au nombre de 30 000. Ils n'en envoyèrent, en réalité que 4 500, qui débarquèrent, aux environs de Carnac en deux fois, le 27 juin et le 15 juillet 1795. On connaît l'issue tragique de cette tentative, que le général Hoche n'eût point de peine à déjouer.

de chez lui ; qu'il arriva trois enfans du bourg, pieds nuë chez lui, lui criant que le recteur étoit tué, et lui dirent d'aller au bourg; qu'il n'y fut pas directement, qu'il passa au village de Gourval trouver le juge de paix qui s'y étoit sauvé avec sa famille et qu'il avoit su, par les trois enfans, s'y être rendus; que, de là, il se rendit au bourg, où il trouva effectivement le curé constitutionnel tué dans l'entrée de sa maison, où il entra et vit tous les meubles brisés; qu'on lui dit que les assassins du curé étoient au nombre de cinq et que c'étoit les seuls étrangers qui avoient paru au bourg jusqu'à ce moment, et qu'il y apprit également les assassinats qui avoient été commis à Briec et à Edern; qu'il fit tous ses efforts pour trouver un homme au bourg pour venir instruire l'administration, et qu'il ne trouva personne, tant le monde étoient en fuite.

Tout ce que dessus ledit citoyen Brent, maire, a affirmé véritable, ajoutant qu'une partie de ceux des chouans qui ont été chez lui parloient le breton du pays, et a signé. Aussy signé sur la minute :

BRENT, maire.

Pour copie conforme.

LAGEAT. LEBOUDEZ.

(*A suivre.*)

Le 21 janvier 1793 et les Marseillais.

Lettres des députés marseillais Minvielle aîné et Ricord fils aux administrateurs des Bouches-du-Rhône[1].

Paris, le 20 janvier, an second de la République française.

I

Citoyens et chers Collègues,

Après sept jours et cinq nuits de route, nous sommes enfin arrivés à Paris. La première de nos opérations a été d'aller voir nos députés à la Convention. Nous leur avons fait part de l'objet de notre mission, et ils nous ont promis de faire leur possible pour lever les obstacles qui pourroient se présenter. Nous avons lieu d'espérer que nous réussirons, mais les choses sont si embrouillées que, si jamais nous n'étions venus, jamais on n'auroit pensé à nous.

Nous ne pourrons être entendus à la barre qu'après demain. Le jugement de Louis est cause que nous n'avons pu nous présenter encore, mais nous ne perdrons rien pour attendre. Soyez assurés de l'activité et du zèle que nous mettrons dans nos opérations.

Nous vous écrivons à deux heures après minuit. Les chevalliers du poignard ont reparu : hier, à

1. Marseille, *Bibliothèque municipale*, ms. 1332 (Aa 52). (Communication de M Léon G. Pélissier.)

deux heures après-midi, Peletier de Saint-Fargeau, excellent patriote, dînoit chez un restaurateur. Un particulier lui demande s'il a opiné pour la mort, il répond qu'oui ; il n'a pas plutôt achevé le mot, que ce scélérat le perce de quatre coups de poignard. Heureusement il a été arrêté, et il a reconnu (*sic*) un ancien garde du corps nommé Paris.

Ricord étoit aux Jacobins à huit heures du soir, quand Thuriot en a porté la nouvelle. La Société s'est déclarée permanente jusques après le supplice du tiran, qui doit s'exécuter aujourd'hui. Elle a envoyé de suite une députation à la municipalité, au département et au pouvoir exécutif pour faire doubler les patrouilles, et à toutes les sections pour exciter leur surveillance. On craignoit un complot formé pour cette nuit, mais Paris est calme ; personne ne parle, les uns sont consternés et les autres attendent l'événement.

Notre bataillon est de garde au lieu où doit se faire l'exécution. Les fédérés, réunis aux Jacobins, ont passé la nuit à la Société, pour attendre ceux qui vouloient le trouble. Il s'est élevé une discussion sur la force départementale et les factions qui s'agitent actuellement. Ricord pouvoit donner de grands renseignements, mais, malgré plusieurs lettres écrites aux Jacobins, il n'a pas voulu se montrer avant que nous ayons été entendu à la Convention.

A peine sut-on notre arrivée, que nous reçûmes une députation du Club des Fédérés réunis aux

Jacobins, pour nous inviter d'aller les visiter; mais, comme nous apprîmes que le bataillon n'y étoit point en entier, nous répondîmes que nous ne verrions personne avant d'avoir consulté les Marseillois, et nous n'y fûmes point.

Nous n'entrons dans aucun détail. Nous vous écrirons toutes les circonstances du grand événement qui va s'opérer et de toutes nos démarches. Il nous suffira de vous dire que le bataillon nous a reçu à bras ouvert, qu'il est patriote. Y en a-t-il quelques-uns de trompés? La chose est possible, mais ils sont tous de bonne foi. Malgré quelques divisions d'opinions, la paix y règne et nous espérons, d'après les dispositions qu'hier Ricord y a reconnu, dans la harangue qu'il fit à son club, faire renaître l'amitié et cimenter la paix.

Quant à nos députés, nous n'en parlerons que quand nous pourrons avancer des vérités incontestables. S'ils sont trompés, ils paroissoient avoir des bonnes vues et nous les verrons dans la suite.

Nous vous assurons que, quelle que puisse être leur opinion, nous vous l'écrirons sans fard, ainsi qu'à la Société de Marseille, à laquelle nous vous prions de communiquer cette lettre, si vous le jugez convenable.

MINVIELLE aîné.
RICORD fils[1].

---

1. *Au dos:* Paris, 20 janvier 1793. Lettre des citoyens Ricord et Minvielle, commissaires députés à Paris, relative aux objets de leur mission. Envoyé copie au district de Marseille. Enregistrée.

II

Paris, le 21 janvier 1793, l'an second de la République française.

Citoyens et chers collègues,

Les roix sont morts! VIVE LA RÉPUBLIQUE! Chers RÉPUBLICAINS, la première nouvelle que nous vous annonçons, c'est la mort du tiran. Aujourd'hui, à dix heures et demie du matin, la tête du plus grand ennemi de la liberté a été tranchée par la main du bourreau. Victoire! Victoire! Chers patriotes, les ennemis sont vaincus, les roix de l'Europe étonnés et chancelants, et les hommes faibles abasourdis.

Dès les cinq heures du matin, la générale a battu dans tout Paris. Le calme le plus profond y régnoit. Environ cent mille hommes, munis de plus de deux cents pièces de canon, étoient sous les armes. L'ordre de la marche réglé, on a été chercher le traître à huit heures du matin; à dix heures, il est arrivé à la place ci-devant Louis-Quinze, aujourd'hui de la Liberté; à dix heures un quart, il est monté sur l'échafaud; il a balbutié la leçon qu'on lui a faite. Mais l'attente des conseillers a été trompée : personne n'a été ému. A dix heures et demi, sa tête est tombée; le bourreau l'a prise par les cheveux, il l'a montrée aux spectateurs qui étoient en grand nombre. De suite, tout le monde s'est écrié unanimement : « Vive la nation! Vive la République! »

Quel exemple pour les intrigants et les faux patriotes! Mais point de réflexions. Les patriotes sont sauvés, et répettés avec nous : « Vive la République! »

La séance de la Convention a été intéressante. Barrère et Roberspierre ont demandé la réunion de tous les partis faitte sur le tombeau de Pelletier de Saint-Fargeau. Peut-être elle aura lieu, si tout le monde est de bonne foi. Mais du moins il en est résulté un bon décret : le brave Pelletier Saint-Fargeau, qui est mort des coups de poignard que lui a valu son patriotisme, sera porté au Panthéon, à la place de Mirabeau, accompagné de toute la Convention.

Nous ne disons rien sur l'expulsion de Mirabeau : chacun en pensera ce qu'il voudra, mais nous pouvons assurer que Pelletier Saint-Fargeau est un martyr de la liberté.

Le courrier nous presse. D'ailleurs nous nous préparons pour paraître demain à la barre. Après notre apparition, nous vous donnerons des détails sur tout ce qui pourra vous intéresser.

Communiquez cette lettre à la société de nos bons amis les républicains, auxquels nous écrirons aussi, au premier jour, des choses qui pourront fixer leur opinion; mais, avant de parler, nous tâcherons de réfléchir sept fois sur une vérité pour leur en faire part. Communiquez-la aussi au district, à la municipalité et à tous les patriotes.

Minvielle aîné, Ricord fils.

P. S. Le citoyen Prestreau Durand, qui a eu la bonté de nous aider dans nos opérations, a signé l'adresse de la société chez nous. Il sera au premier jour à Marseille, et sera porteur d'autres lettres[1].

La recherche de la paternité, en 1729[2].

Mémoire.

La nommée Jeanne Barbier[3], âgée de vingt-sept ans, native de Neuilly-en-Thelle, du hameau de Bellay, étoit servante de François du Raincy, receveur de Puiseux.

Ayant eu commerce avec différens particuliers et une fois prise sur le fait avec Jaco, bateur en grange, elle fut renvoyée et est restée chez sa mère où elle a accouché le 22 avril dernier. Elle a déclaré, pour le baptême de son enfant, qu'elle l'avoit eu de François du Raincy, son maître.

Le juge, sachant l'accouchement de cette fille, s'est transporté chez elle et, sur sa déposition, luy

---

1. *Au dos :* Lettre des citoyens Ricord et Minvielle, commissaires députés à Paris, relative à l'exéçution de Louis Capet. Envoyé par courrier extraordinaire. Envoyé copie au district de Marseille. Enregistré.

2. *Bibl. de l'Arsenal, Archives de la Bastille*, ms. n° 11037. Communication de M. Frantz Funck-Brentano.

3. On lit, à la quatrième page, cette note de la main de Duval, premier secrétaire du lieutenant de police : « M. le marquis de Conflans, au Palais-Royal. — Écrire à l'officier de la maréchaussée de Beaumont-sur-Oise. »

a donné une provision de 80 livres que ledit du Raincy a payée, y ayant été contraint.

Ledit du Raincy a eu un arrest de deffense qui suspent la procédure du juge, mais elle a des frères qui menacent du Raincy et sa femme. D'ailleurs elle est cause que la femme de du Raincy fait mauvais ménage avec son mari.

Il est certain que cette créature est une mal vivante : elle a eu commerce avec les valets de M. le chevalier de Conflans et elle est accouchée neuf mois après être sortie de chez le sieur de Raincy. Elle ne l'a accusé que parce qu'on luy a dit qu'il étoit riche et qu'elle auroit une provision contre luy, qu'elle a eue, en effet.

M. Héraut[1] est supplié de la faire enlever et la faire metre à l'Hôpital pour ôter le scandale.

Copie de la lettre de monsieur le prieur de Neuilly-en-Thelle à monsieur du Raincy, inspecteur des Postes, à Senlis.

Monsieur,

Je serois fort porté à vous croire, touchant l'enfant que Jeanne Barbier vous donne. Vous m'assurés en être innocent ; plusieurs raisons m'invitent à ajoutter foy aux protestations que vous me faitte là-dessus, dans votre lettre :

1° Est-il probable qu'un homme d'esprit et qui

---

1. M. Hérault, lieutenant général de police.

a de l'argent, tel que vous êtes, laisse acouchée à sa porte une fille grosse de son fait, sans prendre des mesures pour évitter l'éclat?

2° La fille a dit vous avoir parlé quinze jours avant ses couches et ne vous avoir rien dit de sa grossesse : auroit-elle manqué (*sic*), si l'enfant eût été de vous?

3° Lorsque sa mareine m'a appellé l'enfant au batême, elle m'a dit qu'elle avoit demandé à sa filleule quel en étoit le père, afin de me le déclarer; que ladite Jeanne Barbier luy avoit répondu : « Je n'ay rien à dire davantage. M. le prieur sçait tout » ; que ladite mareine avoit insisté à avoir une déclaration précise, et que l'accouchée luy avoit enfin dit : « Dites à monsieur le prieur que l'enfant est de monsieur de Raincy. Il en sera surpris, parce qu'à confesse je luy ay dit que j'étois grosse du fait d'un garçon, mais n'importe. L'enfant est de monsieur du Raincy. »

A Dieu ne plaise que je vous dise icy ce qu'elle m'a déclarée à confesse, mais je puis vous raportée ce qu'elle a dit a sa mareine, ce que ladite marreine m'a raportée et à tous ceux qui l'ont voulu entendre, et notamment à Antoine Hengux, auquel elle a conté tout ce qui suit en ma présence, et ce qu'elle a assurée à moy et à d'autres, être preste à déclarée en justice.

Je vous diray plus : j'ay obligé laditte Jeanne Barbier de confesser ce fait dans sa maison, en présence du juge de Bellay, quoyque d'abord elle fit mine de le niée. Je souhaitte, Monsieur, que

ces preuves parroissent suffisantes à vos juges pour vous déchargée.

Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur.

(*Signé*) François,

(*Et au-dessous*) curé de Neuilly-en-Thelle.

(*Et à côté*) 7 may 1729.

Lettre de Stendhal à Arnould Frémy (1836)[1].

Je suis très-content du livre, l'auteur a toujours quelque chose à dire, mais c'est un infâme paresseux.

Si je vous explique cela en détail, vous me prendrez en grippe. Je ferai l'article, et vous le soumettrai.

En fait de stile, comme en tout, on ne peut approuver que la route que l'on suit soi-même, car, si on la croyait mauvaise, on en prendrait une autre. Juger en ce sens, c'est donner un certificat

---

1. Communication de M. Alexandre Mouttet. Le timbre de la poste est du 26 octobre 1836, et la suscription porte : M. Arnould Frémy, 13, rue Saint-Georges, Paris. Arnould Frémy, né en 1809, a collaboré à divers journaux et revues ; il est l'auteur des romans *Elfride* (1833), *Les roués de Paris* (1838), etc. Deux de ses comédies ont été jouées à l'Odéon.

de ressemblance; rien de plus, et je suis rempli de méfiance.

Il me semble cependant qu'il y a le stile de la bonne compagnie, qui est à peu de chose près celui des lettres de Voltaire; il y a aussi le stile de la *démocratie*, lequel veut faire effet sur les épiciers devenus millionnaires. Ce stile *outre* tout, pour réveiller l'attention desdits épiciers.

Si cela est vrai, voilà une autre question : peut-on écrire pour deux classes, les gens comme il faut et les épiciers millionnaires? Je ne le crois pas. Un roman, désormais, ne pourra donc plaire qu'à la moitié du public lisant.

COTONET[1].

STENDHAL MILITAIRE[2].

Certificat du général Michaud.

Je soussigné, certifie qu'à l'ouverture de la campagne du Mincio, au commencement de l'an IX (octobre 1800), ayant à remplacer un de mes aides-de-camp, j'ai fait choix de M. Henry de Beyle (*sic*), sur les rapports avantageux qui m'avaient été faits de cette officier.

Je ne peux que rendre le témoignage le mieux mérité de la bonne conduite de M. de Beyle,

1. Un des nombreux pseudonymes de Stendhal.
2. *Bibl. nat.*, mss. F. Italien, n° CLXXIX, p. 265. (Communication de M. GUSTAVE VINOT).

ainsi que de la bravoure et de l'intrépidité dont il a donné des preuves dans le cours de cette campagne, et notamment au combat en avant de Castel-Franco.

Il s'est d'ailleurs toujours acquitté avec autant de zèle et d'exactitude que d'intelligence des différentes missions dont il a été chargé et dans lesquelles il a fait preuve de connaissance administrative.

Je saisis avec plaisir l'occasion de rendre justice à ce brave officier en lui délivrant le présent.

A Paris, le 25 thermidor an XII (13 août 1805).

Le général de division, inspecteur général de l'Infanterie.

Signé : Michaud.

Le parapluie de Wellington [1].

Nous étions partis pour aller visiter le vieux château de Windsor, ce curieux monument du douzième siècle, fondé par Guillaume le Conquérant. Sa Grâce Mgr le duc de Wellington était avec nous dans le convoi du chemin de fer. *Le vainqueur des vainqueurs de la terre* [2] s'arrête un ins-

---

1. Extraits des *Mémoires d'un vaudevilliste*, par A. de Rochefort. Paris, Arnauld de Vresse, s. d. (1863) in-12.
2. *Alaric*, de Scudéri.

tant à la première station et, en remontant en voiture, il oublie son parapluie. Les habitants du lieu l'apprennent ; aussitôt ils se jettent avec enthousiasme sur le paraverse, le cassent, le déchirent et s'en partagent les débris, pour avoir quelque chose qui ait appartenu au grand homme : reliques précieuses qu'on voulait laisser à ses héritiers !

Au bout de deux heures, le héros, en retournant à Londres, s'informe avec inquiétude du sort de son parapluie. L'employé de la station lui explique, avec un noble orgueil, l'honneur qu'on lui avait fait. A ces mots, Sa Grâce entre dans une colère épouvantable ; elle exige impérieusement que l'administration lui paye son meuble, estimé deux guinées ; elles lui sont comptées, et le grand homme, riche seulement de dix-huit cent mille livres de rente, se remet en route l'âme satisfaite.

Nous nous amusâmes beaucoup de la sèvère économie du duc de Wellington, en nous rappelant que Turenne distribuait tout ce qu'il avait aux malheureux incendiés du Palatinat, qu'il avait été forcé de brûler par l'ordre impitoyable de Louvois.

Les Juifs chassés des colonies, sous Louis XIV[1].

A Versailles, le 30 septembre 1683.

Ordre du roi.

Sa Majesté ne voulant pas souffrir le mauvais exemple que les Juifs établis dans les colonies donnent à ses sujets par l'exercice de leur religion, ni permettre qu'ils y demeurent plus longtemps, elle mande et ordonne auxdits Juifs de sortir de l'étendue des isles françaises de l'Amérique, un mois après la publication du présent ordre, pour aller où bon leur semblera; leur défend expressément d'y faire un plus long séjour, à peine de désobéissance. Enjoint Sa Majesté aux sieurs de Blénac et Bégon, général et intendant desdites isles, de tenir la main à l'exécution du présent ordre.

R. à la Martinique, le 2 mai 1684.

---

1. V. Moreau de Saint-Méry, *Loix et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent*, in-4°, tome I, p. 388. La question juive, et spécialement celle des Juifs d'Algérie, est d'actualité. On voit qu'à la fin du XVIIe siècle le gouvernement les expulsait des colonies.

La vraie défense d'Huningue (1815).

A M. le Directeur de la REVUE RÉTROSPECTIVE.

Un peintre représente la capitulation d'Huningue : cinquante hommes, un général et un petit tambour sortant de la place sous l'œil de l'ennemi stupéfait. Notre public est à son tour attendri, tous les journaux glorifient le fait d'armes, la sculpture s'en mêle naturellement, et une souscription est ouverte. De pareils élans sont toujours salutaires, on n'élèvera jamais trop de monuments à la gloire des braves gens qui font leur devoir, et les défenseurs d'Huningue l'ont fait. Seulement ils étaient plus de cinquante, et sans mettre le nez dans les bibliothèques, tous les Français, aujourd'hui soldats, savent fort bien que la résistance d'une place comme celle d'Huningue, qui avait des ouvrages avancés[1], était impossible avec un effectif aussi restreint. Tâchons de rester véridiques, ne fut-ce que pour ne point égayer à nos dépens les gens de Bâle qui ont gardé plus complètement la tradition du passé.

Ce passé, je l'eus bien souvent devant moi, en chair et en os ; très en chair même. C'était un petit sexagénaire tout rond, coloré, de figure poupine, mais il était alerte, et son œil noir, remarquablement vif, ainsi que les trois poils de sa

1. Un seul exigeait quatre-vingts hommes de garde, comme on le verra plus loin.

moustache hérissée, noircie avec soin, montraient qu'il n'avait pas encore abdiqué, comme on dit dans le monde.

Et de fait il était resté fine lame, et comme tel convié à l'honneur de faire partie de tous les jurys d'assaut. C'était dans la période comprise de 1855 à 1870. Le père Courvoisier, comme je me plaisais à l'appeler, car c'était un vieil ami de ma famille. portait à la boutonnière le ruban rouge et la médaille de Sainte-Hélène, dont il était fier; l'un et l'autre lui avaient été donnés en souvenir de sa participation à la défense d'Huningue. Aussi Dieu sait si l'excellent homme vivait dans le souvenir de son fait d'armes; il eût été plus disposé à le grandir qu'à le diminuer, et il eût érigé d'avance un trophée au général Barbanègre, car il représentait à Paris (12, rue Sévigné) la manufacture d'armes de Mutzig, ce qui veut dire qu'il se connaissait en l'art de faire briller des soleils de baïonnettes et de lames de sabres entre des colonnes de lances et de fusils.

C'était donc un franc chauvin. Tous les jeudis, je m'asseyais à sa table hospitalière, et je me plaisais tellement à l'entendre causer du passé que je le priai de transcrire sous forme de notes tout ce qu'il en avait conservé et retenu.

Ces notes furent envoyées plus tard à mon ami Charles Mehl qui publiait son excellent *Bibliographe alsacien* et qui voulut bien les insérer. C'est en les relisant que je vous envoie les indications suivantes : la défense d'Huningue n'y

perd rien de son honorable caractère et y gagne de ne pouvoir être contredite. Mais j'avoue que la statue de Barbanègre y manque de piédestal.

Notes du lieutenant X. Courvoisier sur le siège d'Huningue.

A notre arrivée dans la place d'Huningue où mon bataillon, le 14e, avait été appelé pour remplacer le 7e léger, dirigé sur Strasbourg, nous y trouvons trois autres bataillons de garde nationale mobile, deux compagnies du 1er d'artillerie sur le pied de paix, fortes de soixante hommes chacune, quelques soldats du génie et du train, cinq gendarmes, un détachement du 6e de ligne, cinquante douaniers, le tout formant un effectif de 4,500 hommes.

Le commandant de place était le colonel Chancel, brave militaire. Amputé du bras gauche, il fut blessé de nouveau, pendant le siège, par un éclat d'obus. Le gouverneur Barbanègre avait pour aide de camp le sieur Boucry de Saint-Venant, qui disparut avant le siège, pendant le blocus. On dut lui donner pour remplaçant un capitaine de douaniers.

L'artillerie était sous les ordres du commandant Lallier. Le capitaine du génie, M. Evain, avait pour lieutenant M. Goblet, depuis devenu général et ministre en Belgique.

Le commissaire des guerres était M. Armand, rentré de Corfou en 1814.

Un des bataillons de la garde nationale avait pour commandant M. le duc de Marmier. Le marquis de Létourville, lieutenant-colonel, avait sous ses ordres les 10e et 14e bataillons réunis. Ce dernier, auquel j'appartenais, avait pour chef un sieur Bérard, ancien militaire d'une bravoure éprouvée.

Hors des portes de la place, les postes avancés étaient la lunette des *Jardins* (*désarmée*), la lunette de *Bourglibre* (ou Saint-Louis), celle de *Bourgfeld ;* celle de *Bâle*, du côté de France; celle de l'île de la batterie sur le Rhin; le poste de l'*entrée des eaux ;* celui de la *sortie des eaux*, rive gauche du fleuve, et enfin l'*avancée de France*, du côté de Saint-Louis.

Il y avait de plus la batterie *Custine*, à un quart de lieue des remparts de la place, à côté du mausolée Abbatucci, sur la route d'Huningue à Bâle, dont la distance, à vol d'oiseau, est d'une demi-lieue. Cette batterie, palissadée, protégée par un fossé, était armée de *deux mortiers*, de *deux obusiers* montés sur des *crapauds* ou affûts de vaisseau et de *deux pièces* de canon de 4 à barbette, avec un petit magasin à poudre. Elle avait été construite pour rompre le pont de Bâle qui était à sa vue, si les Suisses laissaient violer leur neutralité.....

Quatre-vingts hommes y étaient de garde à tour de rôle, artilleurs compris. A sa gauche, au pied du mausolée Abbatucci, quand le blocus commença, on établit un poste d'avant garde de six hommes et un caporal, que fournissait le déta-

chement du 6e de ligne, composé de vieux soldats venus de Corfou en 1814, dont le plus conscrit avait huit ans de service.

La garde de la batterie Custine se relevait à la brune, et pour paraître aux yeux de l'ennemi plus nombreuse, il était recommandé aux hommes de ne pas couvrir leur chef de file sur deux rangs, et de marcher presqu'à la file, ce qui prenait une étendue d'un bataillon complet par le flanc.

Vers une heure du matin, moment où l'homme a le plus de peine à se tenir éveillé, on faisait battre la diane, ce qui ôtait à l'ennemi l'envie d'essayer toutes surprises.

Quelques nouvelles de ce qui se passait au dehors, nous arrivaient par les femmes des douaniers. Restées dans les villages environnants, elles attachaient leurs bulletins à des bâtons plantés dans des champs de blés voisins, où nous nous trouvions souvent en éclaireurs.

Avant l'entrée des alliés, la garnison allait à l'exercice près du village Neuf, en aval de la place. Puis, on alla sur les remparts; mais grâce aux avis dont je viens de parler, nous avons discontinué à temps les manœuvres, car les Autrichiens avaient braqué des pièces de canon, qui dominaient les remparts et dont le tir enfilait juste toute la longueur de celui où nous manœuvrions.

Le général Lecourbe et le général d'Héricourt, avec tout leur état-major, étant venus visiter le général Barbanègre, nous pensions tous que l'armée française se préparait à passer le Rhin. Le

6e régiment de ligne était venu faire la petite guerre avec nous sur les glacis, ce qui fortifiait encore cette croyance.

Un jour on tira le canon de réjouissance à la nouvelle de la victoire du mont Saint-Jean ; mais, hélas ! le lendemain ce furent les alliés qui tirèrent à leur tour pour notre défaite à Waterloo.

Je commandais le poste de garde à *l'avancée de France*, quand on m'amena le soir un artilleur ivre. C'était après la fermeture des portes et la levée des ponts.

« D'où sortez-vous ? lui dis-je. — De Bâle, répond-il, et vous aurez du nouveau cette nuit... On passe... — Qui ?... Est-ce l'armée française ?... ou l'ennemi ?... »

Il répond en balbutiant toujours le même refrain : *On passe, on passe...* sans qu'on puisse en tirer une autre explication : « Alors, passez au large ! lui dis-je ; je ne reçois pas d'ivrogne à mon poste ». Et je le fis conduire au commandant de service extérieur, à l'ouvrage à corne.

Cependant me rappelant l'adage : *In vino veritas*, et pensant qu'il pouvait bien avoir recueilli, malgré son ivresse, des bruits d'invasion, je me tins sur le qui-vive toute la nuit.

A minuit, je distinguai des feux allumés et du mouvement de l'autre côté de l'eau, et j'écoutai, l'oreille contre terre, si je distinguerais au milieu du brouhaha de l'incendie quelque roulement de caisson et de pièce de canon. Rien ne me parut tel, et je mis sur mon rapport le matin : « *Rien de*

nouveau, sinon un *incendie* qui a eu lieu à minuit sur l'autre rive. Je n'ai pas reconnu de bruits de guerre. »

C'était pourtant le signal de concentration dans Bâle des troupes étrangères.

Après l'envoi de mon rapport, je m'établis sur le fauteuil pour dormir, ayant vu passer la garnison qui allait comme d'habitude à la manœuvre, avec des pierres en bois au fusil, près du village Neuf.

A peine venais-je de m'endormir, qu'un soldat du poste me crie : « Lieutenant, l'ennemi passe !... »

Aussitôt debout, je vois déboucher du faubourg Saint-Jean, de Bâle, un régiment de cavalerie, que je pris d'abord pour le 2e hussards de la division Lecourbe. En même temps je voyais un bataillon du 6e de ligne arriver dans notre direction (il avait ordre, ce que j'ignorais, de venir renforcer la garnison), puis faire halte, et se former en carré. A peine a-t-il effectué ce mouvement, que le voilà chargé par les escadrons ennemis ; mais ceux-ci se culbutent successivement sans parvenir à entamer le carré, qui effectue sa retraite en ordre parfait, pendant deux lieues, jusqu'à son régiment, *aux Trois-Maisons*, où le général Lecourbe reçut l'ennemi à coups de canon. Avec très peu de soldats aguerris et des gardes nationaux, ce brave chef a tenu les alliés en échec quatorze jours pour faire les quinze lieues qui le séparaient de Belfort.

Le feu était mis à Bourgfeld en même temps. J'écrivis ce deuxième rapport à la hâte pour le gouverneur : « *L'ennemi débouche de Bâle. Bourg-*

feld est en feu; un bataillon du 6e de ligne est chargé. »

Je m'attendais à voir donner l'ordre de canonner ces colonnes serrées, défilant en fer à cheval autour de la place, à portée des remparts. Les cavaliers éclaireurs nous criaient : *Frantsous capoute!* S'ils eussent eu plus d'audace et de courageuse témérité, ils auraient pu entrer au galop dans la ville.

Après la rentrée des troupes de la manœuvre, on fit sortir un détachement en hâte, pour aller enlever les bœufs du village Neuf, qui furent ramenés dans la place à la barbe des alliés.

J'avais dans mon poste une caisse de cartouches clouée, avec consigne de ne pas y toucher sans ordre.

« Je pense, dis-je à un adjudant de place accouru après l'arrivée du rapport, que je puis faire charger les armes ?... — Non, dit-il, attendez encore ! »

J'usai néanmoins de mon autorité de chef de poste avancé, pour distribuer des cartouches à mes hommes.

Quelques artilleurs, indignés comme moi de n'avoir pas reçu l'ordre d'aller aux pièces, s'y rendirent d'eux-mêmes avec des munitions, et commencèrent à tirer sur l'ennemi.

Les coups de canon attirèrent le général en personne.

« Canonniers, leur dit-il, je vous ordonne de cesser. Que vous ont fait ces gens pour leur tirer dessus ?... C'est une poignée de monde qui bientôt

battra en retraite..... Et alors nous brûlerons la poudre par tonneaux. »

Ces paroles nous causèrent une impression pénible.

D'un autre côté, la batterie Custine ouvre son feu sous la direction du lieutenant Goblet, un soldat de cœur. La colère du gouverneur n'eut plus de bornes. Il envoie son aide de camp porter à cet officier l'ordre de cesser immédiatement, avec la menace d'être relevé dans son poste et de passer au conseil de guerre, pour avoir fait feu sans ordre. Il se contenta de répondre : « Allez dire à votre général de faire son métier comme je fais le mien. Quand le commandant d'artillerie m'enverra ses ordres, j'obéirai. »

M. Lallier lui dépêcha le capitaine Schneider, qui, le plus lentement possible, se rendit à la batterie et réitéra l'ordre du général. Au retour, le général appela M. Goblet chez lui pour lui reprocher sévèrement d'avoir violé la consigne. Mais notre lieutenant ne s'intimida point et répliqua : « La première consigne, en élevant cette redoute, était de tirer sur Bâle, si un *seul ennemi* y mettait le pied. Or, Bâle a livré passage, nous voyons notre pays envahi, brûlé, saccagé, et je crois avoir fait mon devoir.— Allez-vous-en, Monsieur, vous êtes bien heureux...., » dit le général, qui était encore sous l'impression d'une scène peu agréable, car un grand nombre d'officiers avaient juré sur leur épée que si M. Goblet était puni, le gouverneur serait renvoyé de la

place ou mis aux arrêts chez lui. Cette décision lui fut notifiée par un colonel d'origine piémontaise, qu'il avait envoyé en quête du motif de cette réunion.

Nous ne ménagions pas trop les munitions aux avant-postes, et chaque coup de canon de 4 était douloureux à entendre pour le commandant Lallier : « C'est cinq francs de perdus pour le Gouvernement ! » s'écriait-il.

Un jour, il lui prit fantaisie de venir à la batterie Custine, nous adresser de nouveaux reproches ; mais pendant le trajet, les carabiniers zurichois du petit Huningue d'un côté, et les chasseurs tyroliens de l'autre, blessèrent deux canonniers de son escorte, et lui firent siffler tant de balles aux oreilles, que loin de modérer le tir, il commanda tout irrité : « *Feu sur ces gredins !...* »

Cette salve coûta la vie à un officier de ces carabiniers ; il fut coupé en deux par un boulet que pointa le lieutenant Corniset, très habile pointeur.

Nos éclaireurs, maîtres des jardins, vendaient aux bourgeois propriétaires leurs propres légumes.

J'avais établi un mannequin avec shako, redingote militaire, pleine de paille, de blé et d'avoine, giberne et fusil, buffleterie blanche, sur l'épaulement de la batterie de Custine, contre lequel les chasseurs tyroliens tiraient toute la journée, honteux de ne pouvoir descendre ce factionnaire qui les bravait, mais qui était criblé de leurs balles. Cela nous amusait beaucoup.

L'ennemi mettait en sentinelles, dans des trous autour de la place, ses meilleurs tireurs, qui, à 500 pas, nous décimaient aisément. Aussi le général Barbanègre, après avoir rassemblé les bataillons sur la place d'armes, leur fit cette allocution :

« Soldats, le défaut de vieilles troupes nous force de créer trois compagnies d'éclaireurs, chacune forte de 50 hommes. On ne vous dissimule pas que c'est pour aller partout où le danger vous appellera : en tirailleurs dans la journée, en éclaireurs pendant la nuit. Que ceux qui ne craignent pas une balle, sortent des rangs ! Ils auront double ration d'eau-de-vie et de vin. Sur trois nuits, ils en auront une pour rentrer dans la place. Le reste du temps, ils seront à la redoute Custine, sinon en service autour des lignes. »

M. Letourville, notre lieutenant-colonel, me fit l'honneur de me désigner comme lieutenant de la 1re compagnie, composée d'hommes déterminés des environs de Belfort. Par suite de désertion dans les autres compagnies, elle resta surchargée de service, jusqu'à la fin du siège.

Le conseil de guerre avait eu beau condamner à mort les deux premiers déserteurs qui avaient été repris et fusillés dans les fossés, sous le commandement de l'adjudant sous-officier Joly, du 6e de ligne, la désertion n'en continua pas moins, tant était forte la nostalgie, produite par un air allemand que chantaient les postes du Rhin ; il

attristait les gens du pays, au point de leur faire prendre la fuite.

Dix-sept cents ont ainsi quitté nos rangs. Cela vint à tel point que l'ordre fut donné de fusiller sur place tout homme arrêté hors des lignes par les patrouilles de nuit. Je m'applaudis maintenant de leur avoir plus d'une fois sauvé la vie, en les faisant mettre en surveillance dans leurs compagnies respectives.

Entre notre poste Custine et celui des Suisses, était un moulin, retenu par des chaînes sur le Rhin; il appartenait à trois bourgeois d'Huningue. L'ennemi le fit descendre en coupant ses liens, la nuit, à la faveur d'une vive fusillade. A cette occasion, le général Barbanègre assembla de nouveau toute la garnison sur la place d'armes, où on procéda à une distribution de cartouches; puis il prononça les paroles suivantes :

« Soldats ! les Suisses, au mépris des droits de la guerre et des gens, ont descendu le moulin qui servait à moudre le grain de la garnison, et qui appartenait à trois propriétaires de la place. Nous allons faire une sortie... et feu sur Bâle, jusqu'à ce qu'ils nous aient livré trois cent mille francs pour vous payer et du drap pour vous habiller. »

En effet, le feu commença aux bravos enthousiastes des soldats. A la quarante-cinquième bombe, un parlementaire se présenta ; le tir cessa, on ne sait sur quelle promesse, car l'on n'a jamais rien reçu. Aussi la troupe ne se gêna pas pour exprimer hautement son mécontentement.

C'est la dernière fois que nous vîmes le gouverneur; il fut retenu chez lui par une indisposition qui lui tint un œil sous bandeau noir, pendant le reste du blocus et du siège.

Par contre, le brave commandant Chancel était partout et nous électrisait par son courage.

J'ai dit que M. Boucry de Saint-Venant, aide de camp du gouverneur, disparut pendant le blocus. Le général lui-même était sorti un jour avec un peloton de douaniers qu'il laissa au dernier poste français, pour aller conférer seul avec l'archiduc. C'est ce qui motiva l'attitude que conservèrent vis-à-vis de lui les officiers de la garnison.

Au plus fort du feu des assiégeants, on avait mis en carré, sur la place, les affûts de l'arsenal, entourés de tonneaux d'eau. Deux officiers de douane, venant de déjeuner copieusement, voient tomber une bombe. L'un s'avance sur elle, la lève et appelle son camarade pour l'aider à la jeter dans le tonneau. A peine va-t-elle toucher l'eau, qu'elle éclate au nez des pochards en enlevant leurs shakos, sans leur faire aucune blessure.

Le bombardement a commencé à neuf heures du matin, et, dès les premières salves, on a pratiqué neuf amputations, dont une sur un officier de la garde nationale, sortant du 61e de ligne, dont le nom ne me revient pas, et qui fut puni d'une vaine fanfaronnade: j'étais rentré faire ma malle, pour la faire déposer aux casemates, lorsqu'en passant devant le café Arban, fréquenté par

tous les officiers, on me héla pour m'offrir le petit verre de camaraderie, en me demandant ce qu'il y avait de nouveau à la batterie Custine : « Il y a, chers camarades, que nous serons *chauffés* cette nuit, et je vous engage à faire comme moi, à envoyer vos effets rejoindre ma malle. — Allons donc ! ce n'est pas probable. »

Puis nous voyons le monde courir, en criant : *On bombarde !* — « Cela ne m'empêchera pas, dit cet officier, d'aller faire mon tour de promenade sur la place, comme d'habitude. »

Il n'eut pas fait vingt pas, qu'un obus lui fracassa une jambe. Pendant qu'on l'amputait, il fredonnait avec effort un air de chanson.....

Nous ne pûmes plus avoir de pension d'officier, et force fut de nous loger et de manger nos rations avec les soldats, à la caserne; on se sauvait de chambrée en chambrée, à mesure que les bombes tombaient sur le toit et en crevaient les étages. C'est dans semblable circonstance qu'un officier est heureux et peut s'applaudir d'être aimé de ses soldats.....

Il est des actes qu'il faut flétrir, quoi qu'il en coûte à l'amour-propre national. — Le premier jour du bombardement, un officier de garde nationale, dont le nom m'échappe, décida tout le poste de la lunette de Bâle, qu'il commandait, à déserter avec lui. Il eut l'audace d'aller se présenter à la pension où mangeaient les officiers de l'armée du blocus, mais ceux-ci lui signifièrent d'aller manger ailleurs, déclarant hautement ne pouvoir

souffrir la présence d'un officier assez lâche pour abandonner son poste.

Plus nos effectifs diminuaient, et plus les parallèles se rapprochaient de nos lunettes; elles n'étaient plus qu'à portée de pistolet de nos épaulements, sur lesquels on avait placé des sacs à terre, entre les jointures desquels on pouvait seulement surveiller les mouvements des hommes de tranchée..... Deux tentatives d'attaque ont été faites par les Autrichiens inutilement, malgré l'appui de l'artillerie suisse, qui nous prenait à revers à la lunette de Saint-Louis.....

L'ennemi s'est toujours laissé tromper sur nos forces, et des ruses de guerre ont réussi à prolonger non seulement la défense de la place, mais encore à conserver tous nos ouvrages avancés, à l'exception de la batterie Custine, évacuée et désarmée par ordre supérieur, après que l'artillerie suisse eut cassé nos palissades et décoiffé le blockhaus.

Pendant douze heures, les Suisses couvrirent encore de leur feu le poste désert, puis vinrent y établir leurs pièces, et commencèrent par nous envoyer un boulet de 3, qui, frappant à mes côtés, alla emporter la tête d'une femme sortie de sa cave, pour demander s'il y avait déjà bien du mal.

Nous avions un blockhaus en madriers, à la batterie Custine, pour nous mettre à l'abri de la bombe. Dans le bas, on avait mis des obus et des bombes chargés, ainsi que des cartouches. En abandonnant ces munitions, nous les couvrîmes

de paille à laquelle on mit le feu, et il y eut explosion aux cris de joie des Bâlois, fiers d'avoir produit par leur tir ce prodigieux effet.

Le 25 août, on parla de trêve, on fit cesser le feu. Convocation à l'Arsenal pour annoncer que le drapeau de la France était changé et que c'était parce que nous avions les couleurs tricolores qu'on nous bombardait...; on nous invitait à prendre la cocarde blanche, ce que personne ne fit..... Le général envoya arborer l'étendard blanc sur un des cavaliers de la place; il fut mis dans une pièce de 16 et envoyé à l'ennemi.

On en reportait un deuxième, mais le porteur trouva les artilleurs disposés à jouer de leur écouvillon sur son dos. Loin de cesser leur feu comme le nôtre, les alliés redoublèrent, et envoyèrent un parlementaire au gouverneur pour annoncer qu'ils voulaient la place et non un simple changement d'étendard. On continua donc le lendemain de part et d'autre, et le 27, on traita de la capitulation, contre l'assentiment du Conseil de défense.

On n'a point inondé les fossés, et les bêtes à cornes que nous y avions avec les meules de fourrages, sont restées la proie de l'ennemi, ainsi que tout le matériel de la place.

Le 28, cinq cents Autrichiens vinrent occuper les postes, et le 31, la garnison défila avec les honneurs de la guerre, devant le prince Jean et le général du blocus. La capitulation portait que les officiers conserveraient leurs épées, les soldats

déposeraient les armes après le défilé, que les gardes nationaux rentreraient dans leurs foyers, et que les militaires seraient dirigés sur l'armée de la Loire pour y être licenciés ; ces derniers devaient être escortés par des détachements de Hongrois jusqu'à distance d'étapes indiquées.

Au son de la musique des régiments Colloredo et Kolovrath, nous sortons d'Huningue. Les troupes du blocus, présentant les armes, étonnées de notre petit nombre, exprimaient leur admiration, surtout pour les artilleurs qui s'étaient montrés si bons pointeurs.

Après le défilé, on nous fit descendre à côté de la route, entre Bourglibre et Bourgfeld, et on visita les sacs de nos soldats, afin de leur reprendre les cartouches... Pendant l'inspection, les Wurtembergeois quittèrent leurs rangs pour venir piller quelques effets : j'en portai aussitôt plainte à un de leurs commandants, protestant que, si l'on violait la capitulation, j'allais en référer au prince Jean, et il distribua à la ronde des coups de plat de sabre aux pillards, qui laissèrent refermer les sacs tranquillement.

Des conscrits, pour montrer à leurs parents, en rentrant, quels pruneaux on nous lançait, avaient emporté dans leur sac des boulets.

Les sous-officiers cachèrent leurs sabres dans leurs pantalons pour ne pas les déposer.

Je termine ici mes extraits des notes du lieutenant Courvoisier sur la défense d'Huningue. On

y voit qu'elle se réduisit à une bonne garde, à des canonnades et à un bombardement stoïquement supporté. Il n'y eut ni assaut en règle, ni sorties; celles-ci n'étaient pas à risquer.

En tenant compte de la force et de la composition de l'armée ennemie, il y eut certes plus de mérite dans notre défense que dans son attaque. La garnison était en réalité de quatre mille cinq cents hommes; ses quatre cinquièmes se composaient de gardes nationaux dont la moitié désertèrent.

Quant au commandement en chef, il fut mou. J'ai supprimé les passages qui attaquent le général sans preuves suffisantes. Il était probablement annihilé par le découragement et par les considérations politiques qui troublaient alors bien d'autres chefs.

Mais les cinquante hommes du tableau et de la légende? Mais le petit tambour?

Je crois qu'ils défilèrent effectivement les premiers; ce devait être ce qui restait de la fraction du 6e de ligne et des cent vingt canonniers. Ce détachement de ligne était peu de chose, une vingtaine d'hommes sans doute, car en fait de chefs, nous ne voyons mentionner qu'un adjudant. Défalquons les tués, les blessés, les malades; soit deux tiers; il nous reste cinquante héros de l'armée régulière.

Les soldats citoyens suivaient sans doute, puisque Courvoisier parle de la visite de leurs sacs. On n'en a point parlé officiellement. C'est à peine

si le *Moniteur* fait mention de *gardes nationaux* jetés dans la place, sans autre détail. Leur dédain de la cocarde blanche dut être pour quelque chose dans ce mépris. C'est pour eux que je réserve mon admiration; ils avaient résisté à la contagion du mauvais exemple offert par la désertion de leurs camarades, et ils n'avaient aucune chance d'avancement. Rien que pour cela, il faut de la solidité.

Si l'on tient absolument à sculpter quelque chose, je demande que ce soit en l'honneur de ces braves improvisés. Autant que j'en puis juger, ils venaient du Haut-Rhin et de la Haute-Saône.

Ce ne fut pas du reste un cas isolé. On parle toujours d'Huningue, mais on ne parle pas de Rodemack, un château-fort du vieux temps, dans lequel huit cents gardes nationaux de la Moselle soutinrent sans artillerie, à la même époque, les assauts d'un corps ennemi qui dut s'éloigner.

Les gardes nationaux de ce temps et de cette région avaient, du reste, déjà fait campagne en Hollande, pour repousser l'invasion anglaise de 1809.

Nous inventons parfois des héros, mais il en est de vrais qui sont encore inconnus.

LORÉDAN LARCHEY.

Deux lettres de Cailhava.

L'intéressant *Mémoire* par *Jean-François Cailhava*, réimprimé dans la *Revue rétrospective* du 1er décembre 1892, contient une lettre aux comédiens, que l'auteur a arrangée pour les besoins de la cause (p. 395).

En voici le vrai texte autographe, conservé aux Archives de la Comédie-Française :

Paris, le 15 février 1779.

Messieurs,

Je me suis comporté avec la Comédie comme l'amant le plus délicat avec sa maîtresse. J'ai voulu essayer si, sans lui rapeller ses engagemens, elle se souviendrait de moi. Ah ! la cruelle ! elle me prouve bien qu'elle ne se soucie ni de mon bonheur, ni de ma gloire. Voilà l'*Égoïsme* qui, lorsqu'il a essuyé les dangers des premières représentations, lorsque le public commence à le voir avec bonté, est étouffé comme mon *Mariage interrompu*, ou condamné à ne reparaître qu'après quinze ans de sollicitations, comme le *Tuteur dupé*.

Puisque j'ai employé inutilement, auprès de mon ingrate, les dix-huit plus belles années de ma vie, il y a grande aparence que je n'en serai désormais que plus mal traité et que je dois galament prendre mon parti ; mais j'aurai du moins la triste consolation de la faire frémir par le tableau trop effrayant de ses injustes caprices avec moi, et de la forcer à m'estimer par la peinture des procédés, des sacrifices sans nombre que j'ai mis en usage pour triompher de ses rigueurs. Je veux même

qu'elle admire jusqu'à l'honêteté que je metrai dans mes adieux. C'est une triple vengence que mon cœur se ménage depuis longtemps.

Quand à vous, Messieurs, il est sans doute bien inutile que je vous entretiene si souvant des chagrins que me donne ma perfide : il vaudrait mieux les raconter aux échos, ils les répéteraient, du moins.

Malgré votre indifférence, je suis, avec les sentimens qu'on doit aux talens réunis, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

De Cailhava.

Trois ans après, ce singulier auteur, qui passa trente ans de sa vie à se plaindre du théâtre qui lui joua six ouvrages et en fit cinq reprises, continue son aimable badinage par une lettre qui ne figure pas dans son *Mémoire*, et que voici :

Paris, le 26 mai 1782.

Messieurs,

Les amans sont, entre eux, un peuple bien bizarre !

Je boudais, avant-hier, ma chère Comédie, je croyais franchement ne plus l'aimer, je lui cherchais des défauts; elle me sourit, et je revolle dans ses bras, au hasard d'en être encore maltraité. Mais que dis-je? Je ne me souviens plus qu'elle ait jamais été cruelle, je jure de lui consacrer les plus beaux momens de ma vie, je sens que je ne cesserai jamais de l'aimer, je lui demande un peu de retour, et, quand le temps viendra où il faut se contenter de sentir sans risquer de le prouver, je demande à ma bien-aimée de faire succéder

l'amitié à la tendresse. Chez les âmes honêtes, l'amitié est la croix de Saint-Louis de l'amour.

Je vous fais part, Messieurs, de mes tendres sentimens pour la comédie, parce qu'elle n'a pas de secrets pour vous. Je vous prie de lui peindre la sincérité de mon retour; et, comme l'on a ordinairement, pour les confidens de sa tendresse, au moins l'estime la plus vive, qu'on est jaloux de leur en inspirer une pareille, soyez persuadés, Messieurs, que personne n'admire plus que moi vos talens et n'est plus véritablement, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE CAILHAVA.

A ce madrigal, Dazincourt répond de la même encre, au nom de ses camarades, le lendemain même :

27 mai 1782.

Monsieur,

Une coupable aimée est bientôt innocente!

Sans reproches, sans éclaircissemens sur le genre du coupable masculin ou féminin, la Comédie nous engage à vous assurer qu'elle a autant gémi de votre éloignement pour elle, qu'elle goûte à présent de joie sincère de votre retour. Elle ne négligera rien pour perpétuer cette douce liaison; les témoignages de tendresse les plus prompts seront ceux qui lui plairont le plus, et vos charmans billets tendres seront bien reçus et relus si souvent qu'on les saura bientôt par cœur. Cette agréable négociation nous fait à tous le plus grand plaisir, et nous en cimenterons le

succès avec autant de satisfaction que **nous en avons à vous** assurer que nous sommes, avec la plus respectueuse considération, Monsieur, vos, etc.

Et ont signé les sieurs PRÉVILLE, DAZINCOURT, VANHOVE, FLORENCE et les dames DE BELLECOUR, DOLIGNY, R. VESTRIS, DE LA CHASSAIGNE, N. SUIN, DE RAUCOURT, CONTAT, THÉNARD et OLIVIER.

Pour copie conforme :

GEORGES MONVAL.
Archiviste de la Comédie-française.

De soldat à général (1793)[1].

Lettre d'un soldat de la garde nationale au général A. N. De la Salle, gouverneur de Saint-Domingue par intérim.

De Saint-Marc, l'an 2e
de la République française, le 18 mars 1793.

Citoyen général,

J'ai l'honneur d'être soldat de la garde nationale de Saint-Marc. Vous m'avez déshonoré publiquement, hier au soir, en commettant une action que nul homme ne doit faire sur un citoyen libre. Vous m'avez frapé, ce que vous ne deviez pas faire. Il ne m'est plus possible de porter les armes, que vous ne me fassiez une réparation aussi authentique que votre offense est grave. Si j'avois com-

1. Extrait de pièces manuscrites inédites, recueillies par M. le docteur A. CORRE.

mis un crime, vous deviez suivre la loi, et non me frapper.

Salut,

FRITOR, directeur de la Poste.

RÉPONSE DU GÉNÉRAL.

Le gouverneur général par intérim des Isles Sous-le-Vent, au citoyen Fritor, directeur de la poste, à Saint-Marc.

Citoyen,

J'ai eu tort. Je devais vous punir légalement des discours peu mesurés que vous teniez sur le citoyen Polverel, commissaire national civil, dont des cabales obscures et des préventions actuellement dissipées ont empêché qu'on reconnût les vertus à Saint-Marc, lorsqu'il y a passé. Votre obstination à le désigner, malgré mes efforts pour vous imposer silence, m'a fait oublier ma place et en descendre par un emportement condamnable. Je vous en fait hautement réparation par cette lettre (et je consens que vous lui donniez toute publicité. J'espère que vous vous trouverez satisfait. Sans le caractère dont je suis revêtu, je vous donnerais toute satisfaction personnelle que vous pourriez exiger[1]). Si vous ne la croyez pas suffisante, je suspendrai moi-même l'exercisse de ma place pour vous en faire raison, en simple militaire.

A. N. DE LA SALLE.

---

1. La partie entre parenthèses est en renvoi à la marge.

Souvenirs de la guerre d'Espagne (1809-1812).

(*Suite*).

Notre avant-garde, arrivée à l'endroit où la route forme une petite éminence, put découvrir à l'aise une multitude d'hommes armés en place et ne faisant aucun mouvement annonçant qu'elle voulût se mettre en marche. Recourant une seconde fois aux lunettes d'approche, le chef des espions assura que la masse d'infanterie qui paraissait immobile était celle du Pastour qui, par l'espace du terrain qu'elle occupait sur trois rangs, pouvait annoncer 1 200 hommes; qu'elle paraissait soutenue, en arrière, par une forte cavalerie, parmi laquelle on distinguait les dragons de Lomga, les lanciers de don Jullian et particulièrement Croupchaga, commandant en second la *partida* de Mina, monté sur son cheval andalou, sous poil soupe lait[1].

Cette reconnaissance faite, le général ordonna à l'avant-garde de cavalerie, dont je faisais partie, de charger au galop, et, à l'infanterie de suivre au pas de charge; en même temps à chaque troupe de se mettre sur la défensive au poste qui lui était assigné, notamment à la gendarmerie de former le carré, ayant les mules dans le milieu. Nous nous préparâmes donc à charger. Partis au galop et arrivés à la portée de l'infanterie ennemie, nous

1. (*Sic*). L'auteur veut probablement dire que le cheval de Croupchaga avait une robe (sous poil) *soupe au lait* ou d'un blanc jaunâtre. En tous cas, il était d'une couleur très-voyante, puisqu'on le distinguait *particulièrement*.

fûmes assaillis par un feu de bataillon qui nous obligea à faire demi-tour, et qui, pour notre début, nous tua cinq hommes et trois chevaux. Notre infanterie, démasquée par ce mouvement, riposta de même par un seul feu de bataillon, puis commença son feu de deux rangs, qui produisit à l'ennemi une forte perte.

Revenus à la charge, malgré que l'infanterie ennemie resserrât ses rangs au fur et à mesure qu'ils se dégarnissaient, nous enfonçâmes ses deux premiers rangs. Les trois rangs traversés, nous nous trouvâmes aux prises avec la cavalerie, tandis que notre infanterie continuait son terrible feu sur celle ennemie, qui ne faisait aucun mouvement de retraite. La première ligne de cavalerie, composée des dragons de Lomga, des hussards de Mina et des lanciers de Sornillo, nous attendait de pied ferme et nous riposta avec une hardiesse qui nous étonna. Bientôt l'acharnement de part et d'autre devint inexprimable. On se battait sans perdre ni gagner de terrain. La confusion des deux côtés était telle, que trop près les uns des autres pour sabrer ou pointer, on se frappait et s'assommait à coups de montures, ou on se tirait des coups de pistolet à bout portant. On se saisissait réciproquement par les buffleteries et le plus fort entraînait le plus faible[1].

1. On a vu de nos chasseurs entraînant des lanciers de Sornillo, hommes et chevaux, et ensuite désarçonner le cavalier et le laisser mort d'un coup de pistolet ou de carabine de ses propres armes.

Notre demi-escadron étant accouru à notre secours, ce ne fut plus qu'un champ de carnage. Cette masse de cavalerie, qui paraissait si imposante d'abord, fut forcée de se débander. Nous la chargeâmes alors en fourrageurs.

Ce que je viens de dire n'a rapport qu'à ce qui se passa en tête de notre colonne. Je dois donc ajouter qu'au moment où l'affaire s'engagea avec l'ennemi, nous fûmes assaillis de toutes parts par des guerillas qui descendirent des montagnes, de sorte que notre centre et notre arrière-garde furent attaqués avec la même impétuosité.

Deux fois les carrés des braves gendarmes furent enfoncés, une mule prise par les lanciers de don Jullian emmenée à deux cents pas vers les ravins, puis reprise par nos hussards et ramenée au carré.

Même acharnement à l'arrière-garde. Trois fois un capitaine de hussards fut pris par les cavaliers que commandait Croupchaga et repris par ses hussards. Une fois, entre autres, Croupchaga lui criait en bon français : « Rends-toi, brave Duss... (*sic*), je connais ta bravoure! Tu sais que tu m'as échappé aux Carascades, sur la route de Pampelune. Je te jure sur l'honneur que ta personne et tout ce qui t'appartient sera scrupuleusement respecté ! » A cette injonction, le capitaine répondit par un coup de pistolet qui effleura une oreille à Croupchaga, et se retrouva de suite au milieu de ses hussards. Notre infanterie, sur les flancs, eut aussi beaucoup à souffrir, mais son courage causa de même une grande perte à l'ennemi.

Il était environ sept heures du matin lorsque l'affaire s'engagea; ce ne fut guère que sur les onze heures que la route fut à peu près libre, n'offrant de tous côtés que des morts et des blessés, notamment à l'endroit qu'occupait l'infanterie du Pastour qui, il faut lui rendre cette justice, préféra être criblée par les coups de baïonnettes, que de céder le terrain. Le général, resté avec ses aides de camp, la gendarmerie et une faible partie de la troupe, sur les lieux du combat, fit sonner le ralliement afin de rappeler notre cavalerie poursuivant l'ennemi avec trop d'acharnement.

Les fourrageurs qui composaient un détachement que je commandais, n'abandonnèrent l'ennemi, après l'avoir poursuivi jusqu'à une demi-lieue de distance, que quand il entra dans un village où je ne jugeai pas à propos de pénétrer, et ce fut ce détachement qui rentra le dernier à la colonne.

La petite plaine qui se trouvait de l'autre côté des montagnes, était, de distance à autre, jonchée de morts, de blessés qui se lamentaient, et de chevaux mis hors de combat. Voyant que toutes les montagnes, au centre desquelles nous nous trouvions, étaient absolument désertées d'Espagnols, que la route à une demi-lieue n'offrait aucune trace de l'ennemi, nous nous occupâmes d'enterrer nos morts, au nombre d'une trentaine, et nous choisîmes, pour le lieu de leur sépulture, un ravin entre deux montagnes qui nous parut le moins fréquenté; quant à nos blessés, dont le

nombre s'élevait à cinquante-cinq, nous les chargeâmes sur des chevaux, mules, mulets ou baudets que nous pûmes trouver, à force de recherches, dans un plant d'oliviers derrière le village de Santa-Cruz, où les habitants, se doutant de ce qui arriverait, les avaient cachés pour les soustraire aux deux partis. Pas un seul habitant de ce village n'y était resté; nous le trouvâmes absolument abandonné, les portes et fenêtres des maisons ouvertes. On trouva, dans l'une de ces maisons, trois soldats de notre ligne en quelque sorte assassinés, sans pouvoir connaître quel destin les avait conduits dans cet endroit. Cet incident, joint à la considération que ce village, par sa situation, était en tout temps très dangereux pour l'armée française, en ce qu'il pouvait servir de repaire aux guérillas, fit que le général ordonna : 1° Que l'on cherchât des vivres et qu'on n'en dilapidât aucuns; 2° Qu'ensuite le village fût pillé par la troupe, et livré aux flammes[1], pour être réduit au même état que nous avions laissé San Gregorio dans la journée du 7.

On présume bien que notre troupe ne se fit pas répéter une seconde fois cet ordre. Le soldat, exaspéré de ce qu'il venait de souffrir, notamment de la perte des braves qu'il allait abandonner, tourmenté par la faim et encore plus par la soif, exécuta à la lettre ce que prescrivait à cet égard l'ordre du général. Une taverne approvisionnée

---

1. Ce village pouvait contenir 150 feux.

d'une dizaine de peaux de boucs remplies du bon vin de Navarre[1], fut d'un grand secours. Bientôt tous les vivres apportés à la route, et partagés fraternellement, mirent chacun à même de prendre son nécessaire, et une fontaine, trouvée miraculeusement, nous mit à même d'abreuver nos chevaux. Beaucoup de nos cavaliers partagèrent leur vin avec l'animal qui, de son côté, avait contribué à la victoire. Bientôt aussi, on vit le village en proie aux flammes, et, en peu de temps, réduit en cendres. (Nos soldats n'avaient point oublié, préalablement, de le piller. Cavaliers et fantassins étaient revenus chargés de butin en linge et effets.)

Tandis que le général et sa suite attendaient, au centre de la troupe restée sur la route, l'exécution de ses ordres, le chirurgien major et ses aides s'occupaient du pansement de nos malheureux blessés[2]. Ensuite, le général, s'étant entouré du corps d'officiers, leur observa qu'il était alors cinq heures du soir, et que nous nous trouvions encore à quatre lieues et demie de Stellia, notre garnison; que la plus grande partie des guérillas s'étaient dirigées vers Stellia; qu'elles pourraient être parvenues à se réunir, pour nous attaquer de

---

1. Chacune de ces peaux de boucs, appelées *cueros*, contient 60 à 70 litres, mesure française.

2. Il est bon d'observer que toutes les fois qu'une colonne de troupes sortait en expédition pour un motif quelconque, elle était accompagnée de médecins ou chirurgiens et qu'une mule portait dans des paniers tous les appareils nécessaires aux besoins.

nouveau, profitant de l'embarras que nous occasionnaient nos blessés; il considérait comme prudent d'abandonner la grande route et de nous diriger par une route de traverse, sur notre gauche, qui nous conduirait à l'ancienne route de Pampelune; qu'un gros bourg nommé Los Arcos, que nous devions, d'après les espions, trouver à deux heures de marche, pourrait nous procurer des vivres pour les chevaux.

Le corps d'officiers ayant adopté à l'unanimité l'avis du général, nous prîmes la route indiquée et nous acheminâmes vers Los Arcos.

Nous trouvâmes les habitants à leurs portes et les maisons ouvertes; un silence mêlé de crainte régnait dans tout le pays; la colonne entière le traversa et fit halte à son issue.

Un aide de camp du général, accompagné du chef espion lui servant d'interprète, se rendit chez l'alcade pour lui demander au moins des vivres pour les chevaux. L'alcade, auquel se joignit le curé qui survint, répondirent très respectueusement à l'aide de camp que, depuis quarante-huit heures, ils n'avaient cessé d'être harcelés par *los voluntarios*, qui avaient passé dans le pays pour se rendre vers Santa-Cruz; qu'ils emportaient de vive force tout ce que le village possédait en vivres de toute espèce; qu'ils suppliaient *el señor general*, d'être persuadé de l'impossibilité absolue dans laquelle ils se trouvaient de venir au secours de sa troupe.

Tout annonçait, sur la physionomie de ces

deux fonctionnaires, la sincérité; l'aide de camp en fut pénétré et leur assura que, sur son rapport, le général demeurerait convaincu de leur position.

En ce moment, tous deux supplièrent l'aide de camp de vouloir bien transmettre au général l'offre qu'ils lui faisaient de tout cœur, du logement pour sa personne et son état-major, l'assurant qu'ils ne négligeraient rien pour qu'il pût se reposer, ainsi que sa suite, des pénibles fatigues qu'ils venaient d'éprouver.

L'aide de camp les remercia de leurs égards, leur déclarant que le général ne quitterait point le centre de sa troupe, quelle que fût la position dans laquelle elle pût se trouver.

Il s'établit ensuite, entre l'aide de camp, l'alcade et le curé, le dialogue suivant avec l'intermédiaire de l'interprète : « Avez-vous vu passer, cette après-midi, beaucoup de vos volontaires ? A combien pourriez-vous en évaluer le nombre ? Quelle direction paraissaient-ils prendre ? — *Si señor*, beaucoup, quatre à cinq cents, *infanteria y cavaleria*, *dragones*, *hussares y lanceros;* tous prenaient la direction de la route de Stellia. — Emmenaient-ils beaucoup de blessés ? — *Si señor*, plus d'un cent, surtout de la *cavaleria*. Ils avaient des coups de sabre sur la figure, les bras, les mains, et plusieurs dans le dos. Il y avait aussi beaucoup de l'*infanteria*, ayant des coups de feu au ventre, dans les jambes et dans les reins. Sept sont morts dans ce village, au passage de cette

troupe, qui a duré toute l'après-midi, même une demi-heure avant votre arrivée, venant de tous les côtés — Tous ces fuyards manifestaient-ils quelques nouvelles intentions, ou de nouveaux projets à notre égard ? — *Si señor;* ils criaient tous : *Muerte à los Franceses, muerte à los ladrones que roban el dinero de los Espagnoles. Mañana muy temprano los veremos al camino del Stellia, un otra vez! Fue menester de matar todos, todos, y despues progiciar los cuerpos al fuego, por hacer de la ceniza*[1]!.. »

Ce ne fut pas sans éprouver une grande surprise que l'aide de camp entendit l'alcade et le curé s'expliquer aussi catégoriquement sur un sujet que quantité d'Espagnols auraient gardé plus secret.

Aussitôt que le rapport de tout ce que dessus fut parvenu au général, nous nous mîmes en marche pour cette plaine, destinée à nous servir de gîte au moins pour une nuit. Les bivouacs y furent pris par ordre de régiment.

Le général expédia, sur les minuit, par un de ses plus adroits espions à pied, et sous les haillons d'un berger, son rapport au général gouverneur de Pampelune, sur notre position précaire.

Un piquet de vingt hommes, constamment les

1. « Mort aux Français, mort aux voleurs qui emportent l'argent des Espagnols ! Demain, de grand matin, nous les verrons sur le chemin de Stellia une autre fois ; il faut les tuer tous, tous, et après jeter les corps au feu, pour en faire de la cendre ! » (Le mot *progiciar* n'est pas espagnol ; il faudrait *arrojar*.)

rênes dans le bras et prêts à monter à cheval, se tenait dant l'attente, placé près du plant d'oliviers où était le général. Notre escadron fournissait, pour son tour, ce piquet; faisant le service d'officier, je me trouvais en avoir le commandement.

11 *Mai* 1811. — Dès le point du jour, nous vîmes les montagnes de droite et de gauche, vers Stellia, couvertes de guérillas, et tout faisait présager que nous devions essuyer une forte attaque, lorsque nous nous mettrions en route; des cavaliers avaient même poussé l'audace jusqu'à venir à portée de carabine de nos vedettes, mais avaient promptement opéré leur demi-tour.

Il était neuf heures du matin, lorsque la vedette placée sur la route de Pampelune se replia au galop et vint dire au général qu'elle avait aperçu dans le lointain, à travers un épais tourbillon de poussière, de la troupe qu'elle présumait être de la cavalerie se dirigeant sur nous. Au même instant, le général fit sonner à cheval pour le piquet, et, au moment où j'allais me mettre en mouvement avec ma troupe, l'aide de camp s'approcha de mon cheval et me dit à l'oreille que la troupe que j'allais découvrir était un renfort que le général attendait, et que j'eusse à lui crier d'avancer. Nous partîmes au galop.

Nous vîmes avec joie un aide de camp du gouverneur en tête de la compagnie des gendarmes à cheval[1], puis deux pièces d'artillerie de campagne

1. Catalans au service des Français, suivis de deux compagnies.

avec les canonniers, mèche allumée, et une compagnie de dragons formant arrière-garde.

Une joie inexprimable éclata de toutes parts : les arrivants mirent pied à terre, et, comme ils n'avaient oublié de garnir leurs *botas*, emportant de Pampelune du vin de la *Taberna reale*[1], sans considérer s'il était frais ou chaud, il fallut en faire usage avec eux, avec la certitude de leur faire goûter, sous peu d'heures, celui de Stellia.

Les Catalans auxquels nous fîmes remarquer les guérillas qui garnissaient le faîte des montagnes, riaient à gorge déployée en disant : « *Espera un poco, luego, no quieren quedar à qui!* » (Attendez un peu, bientôt ils ne voudront pas rester là.)

Sur les onze heures, nous abandonnâmes notre séjour. Les arrivants, considérant combien les chevaux et les hommes étaient fatigués, voulurent, dans la marche, nous placer où il y aurait moins de danger en cas d'attaque, ce qui ne paraissait guère probable, car ils étaient bien pénétrés que l'ennemi éviterait de s'engager, surtout s'il apercevait l'artillerie, malgré tout le soin que l'on prit de la leur cacher. Les Catalans, suivant leur noble coutume, formaient l'avant-garde, sans même se donner la peine d'éclairer leur marche[2].

Marchait immédiatement une compagnie de

---

1. Vin de la Taverne royale, en renommée dans toute la Navarre.

2. Je vais, en cet endroit, dire ce qu'étaient ces Catalans : une compagnie de 100 hommes au grand complet, commandés par des officiers et sous-officiers de leur nation,

gendarmes à cheval, suivie d'un bataillon d'infanterie légère, puis une pièce de canon, entre les deux premiers pelotons, masquée sur les flancs par une compagnie de nos chasseurs à cheval, marchant en file de deux hommes. Venait après le général, sa suite, et l'aide de camp, en tête de l'escadron de hussards.

Nos blessés, entre une haie double d'infanterie et de cavalerie, puis les mules chargées, au centre de la gendarmerie à pied; la seconde pièce de canon, masquée par l'infanterie et les dragons, une compagnie de gendarmes à cheval, formait l'arrière-garde. C'est dans cet ordre que nous nous acheminions vers Stellia.

Bientôt nous vîmes les Catalans en tête de la colonne s'arrêter, apercevant sur la route quelques pelotons de cavalerie qui avançaient à leur rencontre, suivant leur plan habituel. Ils allaient fondre sus, mais le général fut d'avis de tendre à

---

originaires de la Catalogne, engagés volontairement au service français, pour tout le temps que durerait la guerre d'Espagne, d'une taille et d'une force peu communes, vêtus comme le 10e hussards français, ayant pour coiffure un colback en poil de renard, surmonté d'une flamme en serge rouge, descendant sur l'épaule gauche, se terminant par un gros gland en poil de chèvre jaune et frangé en argent, montés sur les meilleurs chevaux andalous, espingoles en place de pistolets; toujours d'avant-garde, ou dans les postes périlleux, se battant toujours en guérillas, sans ordre ni rang, avec une intrépidité voisine de la férocité. Les Espagnols les redoutaient et les nommaient *los carniceros de l'esercito francese* (les bouchers de l'armée française). La solde d'un soldat était de cinq piécettes par jour.

l'ennemi un piège dans lequel il ne pouvait manquer de se prendre lui-même : il ordonna aux Catalans et aux gendarmes de faire le simulacre d'opérer demi-tour, et au lieutenant d'artillerie de disposer la pièce en batterie, ce qui fut exécuté et produisit l'effet qu'on pouvait en attendre, car les malheureux cavaliers ennemis, arrivés à demi-portée, furent salués d'un coup à mitraille, qui balaya hommes et chevaux. Ce qui échappa aux terribles projectiles fut taillé en pièces par les Catalans.

Voyant que les guerillas d'infanterie qui bordaient les montagnes, sur la gauche, semblaient opérer un mouvement, le lieutenant d'artillerie, d'après nouvel ordre du général, fit tirer à toute volée un coup de la seconde pièce chargée de même à mitraille, et on en vit tomber un grand nombre.

Nous nous remîmes en route, et, passant à l'endroit où le coup de la première pièce avait produit son effet, nous reconnûmes un grand nombre de morts et de blessés expirants, appartenant à la cavalerie de Mina, Amor et don Jullian.

Aucune trace d'ennemis ne reparut plus jusqu'à Stellia. A un quart de lieue de la ville, nous rencontrâmes une masse d'habitants qui ne savaient comment exprimer la joie que leur causait notre retour; ils avaient entendu la fusillade pendant la journée du 10, et aujourd'hui, à leur grande surprise, ils avaient entendu le canon [1], ce qui avait

1. Il n'était point étonnant que le bruit de l'artillerie

redoublé leurs alarmes. Ils s'étaient décidés à venir à tout hasard à notre rencontre. En un instant, ils furent confondus parmi nos rangs, nous présentant pour nous rafraîchir toutes les boissons dont ils s'étaient munis. Le général commanda qu'on fît halte, afin qu'ils pussent à leur aise épancher leurs bons sentiments à notre égard. Chacun cherchait les soldats qui logeaient chez lui[1]. Les femmes et les filles essuyaient avec leurs mouchoirs la sueur qui coulait sur le visage de nos soldats[2].

Les habitants qui, parmi les blessés, trouvaient ceux auxquels ils donnaient asile, ne pouvaient s'empêcher de verser des larmes. Cette scène attendrissante dura près d'une heure, après quoi nous ne tardâmes pas à arriver à la ville, suivis de la multitude.

A la porte d'entrée, il fallut que le général

---

frappât les Espagnols en général, dans ces contrées, d'une sorte de stupeur, en ce que jamais les troupes en expédition n'en avaient pris avec elles, attendu qu'on ne parcourait que rarement les grandes routes, et la nécessité dans laquelle on était de monter et descendre les montagnes en poursuivant l'ennemi.

1. La garnison logeait pendant le jour chez l'habitant, et la nuit en caserne. La première demande de celui chez lequel vous arriviez était : « *Como se llama usted?* » (Comment vous appelez-vous?) Mais, bien entendu, le premier prénom.

2. Pour mon propre compte, j'éprouvai cette douce satisfaction de la part des deux charmantes demoiselles, filles du brave négociant chez lequel j'étais logé, doña Anna et doña Felicia.

écoutât les félicitations des autorités administratives et du clergé : cette fois il pouvait croire à la sincérité des démonstrations d'attachement qui lui étaient faites, la conduite des habitants lui était d'ailleurs une garantie non équivoque. On croira facilement la joie qu'éprouvaient, de leur côté, nos camarades de la garnison, en voyant notre retour. On se rappelle que nous les avions laissés aux postes, pour y demeurer jusqu'à ce que nous rentrions dans cette place, dont ils restaient les seuls défenseurs. Nos blessés furent conduits à l'hôpital, où les médecins et chirurgiens de la ville s'empressèrent de venir seconder les nôtres. On vit quantité de dames et demoiselles de haut rang s'occuper, de leurs mains délicates, à faire la charpie et engager celles de la classe populaire à les imiter.

Peu de temps après que nos militaires furent rentrés chez leurs hôtes, on eût dit qu'il y avait une noce, dans chaque maison, par la manière dont la joie y était exprimée.

Un grand nombre de soldats de toute arme, se promenant dans les rues, chargés de linge à tout usage et d'effets d'habillement des deux sexes, de batteries de cuisine en cuivre, poussaient des cris usités dans Paris : « Marchands d'habits!... Habits, galons!... *Quien quiere comprar muy barato?...* » (Qui veut acheter à bon marché?)

Suivant l'habitude adoptée dans toute l'Espagne, depuis que nous y avions amené la guerre, nos marchands étaient accablés d'ache-

teurs[1]. J'en ai vu plusieurs, embarrassés d'argent, renvoyer les pratiques, en leur disant : « *Hasta mañana*[2]. »

Après quelques heures de repos ou de divertissements, il s'agissait de relever nos camarades. Nos frères d'armes du renfort venu le matin de Pampelune, nous proposèrent, quoiqu'étant tous cavaliers, de relever ces postes pour vingt-quatre heures, attendu qu'ils devaient séjourner à Stellia le lendemain. Cette agréable et fraternelle proposition fut adoptée avec l'assentiment du commandant de place.

---

1. J'ai vu cent fois, au moment du pillage d'un pays (qui ne devait pas être ensuite brûlé ou incendié), des femmes espagnoles sur leur porte, attendre que nos soldats sortent de chez leurs voisines, pour leur demander à acheter les objets qu'ils venaient de prendre. J'ai vu ces voisines, tout échevelées et se lamentant, se prendre de querelle avec les acheteurs, et les deux poings sur les hanches, s'injurier réciproquement de la manière la plus atroce, ce qui servait de risée aux pillards.

2. Un trait qui mérite d'être cité : qu'on se rappelle que cette vente provenait en totalité du pillage de Santa-Cruz, dans la journée du 10. Il y avait dans le village un *cirujano* (chirurgien) dont la maison, bien entendu, n'avait point été préservée du fléau destructeur : il tenait beaucoup à un manteau qui avait sept aulnes de tour, d'un drap noir superfin, doublé en écarlate, avec un chaperon ayant un galon en or de la largeur de trois doigts, garni de portes et agrafes en or. Un trompette de notre régiment, âgé de 17 ans, l'avait en sa possession et l'étalait aux yeux de plusieurs bourgeois, quand, tout à coup, le *cirujano*, qui guettait à Stellia la rentrée de la troupe, saisissant le manteau par une corne, lui dit en bon français : « Trois cents piécettes, monsieur le trompette! » Ce dernier, stupéfait, s'écria : « Voilà un brave homme! » Et le marché fut conclu.

Le 13 mai, dès le matin, le général partit de Stellia, avec sa troupe et le renfort de Pampelune pour se rendre à cette ville, emmenant les deux mules chargées *del dinero*.

Des renseignements que le chef des espions parvint à se procurer sur les journées des 10 et 11, il est résulté que, dans la journée du 10, nous avions eu à combattre les *partidas* de Mina, Lomga, Amor, le Pastour, don Jullian, Sornillo, Le Capucino et L'Impincinao réunis; qu'ils étaient au nombre de 4 500, dont 2 000 fantassins et 2 500 cavaliers; que la perte de l'ennemi, dans cette journée, pouvait s'élever à 1 500 hommes restés sur le champ de bataille, le plus grand nombre dans l'infanterie du Pastour, la cavalerie de Mina, celle d'Amor et les lanciers de Sornillo, et trois cents hommes blessés, particulièrement dans la cavalerie, en fourrageurs. Total, 1 800.

Plus, dans la matinée du 11, environ 60 hommes tués par l'effet des deux coups de canon, et blessés; ajouter une trentaine sabrés par les Catalans. Cette perte s'élèvera, en totalité définitive, à 1 890 hommes, sur 4 500.

Il est à remarquer que la perte de l'ennemi, dans la matinée du 11, en infanterie, ne porta que sur la *partida* de L'Impincinao, qui bordait les montagnes. De notre côté, nous eûmes à regretter 32 de nos braves enterrés, savoir, 30 près de Santa-Cruz, y compris deux officiers, et deux à Logronno, plus 55 blessés dont, il faut le dire, la majeure partie mourut à l'hôpital de Stellia.

VI

Scènes de barbarie.

Août 1810.—Vers le 10 août 1810, un bataillon du ...e régiment de ligne, changeant de garnison, fut attaqué près de Villafranca (Navarre) par les guérillas de L'Impincinao et du Capucino, réunis au nombre d'environ 1 500 hommes.

Encore bien que ce bataillon, fort de 600 hommes, fût naturellement brave et accoutumé au genre de guerre du pays, toujours est-il vrai qu'il succomba, soit imprudence de l'autorité supérieure qui avait ordonné son changement de garnison, soit défaut de réflexion ou négligence de la part du commandant de place qui l'avait fait voyager isolément, sans être éclairé ou soutenu par aucune cavalerie. Surpris, à un endroit du chemin de traverse qu'ils parcouraient, par de l'infanterie et de la cavalerie, à peine eurent-ils le temps de se former en bataille, tandis qu'ils marchaient en colonne serrée. Ils laissèrent environ cent hommes sur la place. Le reste se retira à la débandade, chacun se battant pour son propre compte, cherchant à grimper sur les montagnes, du haut desquelles ils faisaient encore feu sur l'ennemi, mais poursuivis par cet ennemi plus accoutumé qu'eux à ce genre de fuite.

Parvenus, non sans peine, à se rallier dans une petite plaine séparant les montagnes du village de

Peralta, ils formèrent le carré, et ce fut en vain que l'ennemi, malgré son grand nombre et sa férocité, essaya de l'enfoncer ; ces braves, décidés à mourir plutôt que de se rendre, firent repentir l'ennemi de son acharnement.

Renonçant alors à toute attaque, les Espagnols feignirent de se retirer, mais devancèrent nos braves en les tournant, à la tête du pont de Peralta, seul endroit par où ils devaient diriger leur marche, à cause de l'Èbre qui circule dans toutes ces petites plaines. Ce mouvement de l'ennemi devint encore infructueux, grâce à la tactique du chef de bataillon. Il n'en dirigea pas moins sa troupe vers ce but, et, après un seul feu en abordant les Espagnols, il les mit ensuite, à la bayonnette, dans la nécessité d'abandonner le terrain, avec une perte considérable en hommes et chevaux. Le malheureux bataillon continua ensuite sa route pour se rendre à Caparroso, sa destination.

Dès le début, les guérillas s'étaient emparées des bagages, avaient massacré une partie de la garde à laquelle ils étaient confiés, et à dessein, sans doute, avaient laissé la vie à une vingtaine de grenadiers et à une jeune cantinière. Dans le nombre des grenadiers était le mari de la cantinière.

Ce fut à Villafranca qu'ils conduisirent ces prisonniers. C'était le point de ralliement des deux bandes. Tous les habitants du village vinrent féliciter ces braves de leur bonne fortune et sur-

tout d'avoir amené vivants *los ladrones de Franceses, y la puta de ellos.*

Les femmes particulièrement vinrent ajouter aux outrages dont ces malheureux étaient déjà accablés, et, insultant l'infortunée cantinière, encourageaient *los voluntarios* à assouvir sur elle les dispositions brutales qu'ils annonçaient à son égard. A quoi ces féroces répondaient qu'ils réservaient à leurs chefs supérieurs le droit du seigneur.

Le soir rentrèrent les chefs des deux bandes, L'Impincinao, et Don Francisco, dit le Capucino, suivis de tout ce qu'ils avaient pu réunir des fuyards. L'Impincinao, comme un furieux, jeta ses armes de colère, jurant *por Dios y San-Antonio*, qu'il ne pouvait y avoir que le diable qui eût inspiré à Don Francisco l'idée d'attaquer le bataillon de *Demonios de Franceses;* que ce n'était que dans les vues de ne point passer pour lâche qu'il s'était rendu aussi facilement à ce conseil; qu'il n'en était pas moins vrai que cette journée leur coûtait plus de 200 hommes et 50 chevaux, et le tout pour *nada* (rien), si ce n'était d'avoir détruit des ennemis qui, à n'en pas douter, étaient protégés par l'*infierno* (l'enfer), pour être toujours vainqueurs. Mais le terrible L'Impincinao se calma à la vue des malheureux grenadiers, et de la cantinière : « Ah ! dit-il, voilà pour nous dédommager. Ils payeront pour leurs *ladrones de compañeros.* »

Puis, faisant approcher la cantinière, il la com-

plimenta en lui disant qu'elle était, *muy linda, muy hermosa;* que *tienes los ojos, como lo Virgen del Carmel: los cabellos negros como una Andaluciana;* que *estima mucho ella, por el tiempo, que quiere guardar ella!* » et termina son ironique discours en lui disant : « *Deme usted un beso*[1]. »

Qu'on se figure la position de cette malheureuse arrachée des bras de son mari présent, criant, se lamentant, se recommandant à Dieu, résistant avec toute la force dont elle était encore susceptible et, malgré tout, livrée à la rage du monstre.

On conduisit ensuite les grenadiers dans la sacristie de l'église du village, où ils furent enfermés et encore laissés à la garde des paysans, avec lesquels ils eurent à souffrir tout ce que peut suggérer la plus noire méchanceté. On leur donna du *pan* et de l'*agua*, disant que c'était assez pour des *ladrones de Franceses.* Quant à la cantinière, elle resta à la merci des deux bandes.

Le lendemain commença le raffinement des cruautés. La cantinière fut déshabillée, n'ayant qu'une ceinture de haillons pour cacher sa nudité. Ils la montèrent sur un âne, la tête tournée vers la queue de l'animal, lui noircirent tout le corps

---

1. « Très belle, très jeune, qu'elle avait les yeux comme la vierge du Mont-Carmel; les cheveux noirs comme une Andalouse; qu'il l'estimait beaucoup, pour le temps qu'il voulait la garder », et termina en lui disant : « Donne-moi un baiser! »

et les membres avec du noir de fumée et de l'huile, et, dans cet état, la promenèrent tambour battant dans Villafranca et les environs, lui administrant, de temps à autre, quelques coups de baguettes et lui ayant attaché, au dos, un écriteau portant en gros caractères : *Puta de los Franceses.*

La journée finie, on la jeta sur la paille, dans un toit à porc, lui donnant, comme aux hommes, du pain et de l'eau. Le second jour, ils la mirent dans une espèce de cage d'osier exposée sur la place publique.

Vint le tour des grenadiers. Ils étaient au nombre de vingt faits prisonniers ; les monstres décidèrent qu'il ne fallait en faire languir que quinze et se défaire de suite des cinq autres. Plusieurs ayant proposé divers genres de supplice, on s'arrêta à celui qui parut le plus amusant pour les spectateurs, et le voici :

Les cinq malheureux désignés par la voie du sort furent conduits dans un terrain plat, situé hors le village. Là ils furent, tout vivants, enfoncés en terre, à distance l'un de l'autre, jusqu'au col, les têtes seulement dehors de terre, alignées comme un jeu de quilles. Puis, s'éloignant à portée, ayant en mains une grosse boule de bois dur, ils commencèrent la partie... Lorsqu'un joueur avait touché une tête, il était applaudi par la multitude. Ce jeu infâme continua jusqu'à ce que les malheureux Français eurênt rendu le dernier soupir et que les têtes furent brisées.

Ce spectacle terminé, les femmes et les filles

dansèrent en rond, autour des têtes, chantant au son des mandolines et des castagnettes. Il est bon de savoir qu'on n'avait point oublié d'amener, sur le lieu de la scène, la cantinière sur l'âne et les grenadiers pour être aussi spectateurs[1]. Le nombre de quinze grenadiers était une allusion au 15 août, jour auquel tous les Français célébraient la fête de l'empereur Napoléon. C'est ce même jour qu'ils avaient choisi pour faire un autodafé.

Parcourant les villages, depuis Villafranca jusqu'à Puente-la-Reyna, promenant ces malheureux nu-tête et nu-pieds, ayant leur chemise pour tout vêtement, couverts de blessures et de contusions qu'ils leur faisaient à chaque instant, la cantinière toujours dans la même situation, si ce n'était l'œil gauche crevé et l'oreille droite coupée, c'est à Puente-la-Reyna qu'ils fixèrent le lieu où les souffrances de ces malheureux devaient se terminer par la mort.

Ces intentions manifestées dans tous les endroits où ils avaient passé, attirèrent, suivant la coutume des Espagnols de se rendre à toute fête où le sang doit couler, à Puente-la-Reyna, une foule qui, dès le matin du 15, se disputait les places, devant la porte de la taverne où devait avoir lieu l'assassinat.

Arrivèrent, sur les neuf heures, les victimes escortées et conduites par une cinquantaine de ces

1. Le sort avait décidé que le mari de la cantinière ferait partie de ceux qui devaient subir ce genre de mort.

brigands. Les deux chefs supérieurs étaient absents, on ne sut par quel motif. Ils laissèrent encore languir ces malheureux pendant près d'une heure, puis arriva le *carnicero* (boucher) du pays qui, d'un coup de masse, les assomma l'un après l'autre. Puis, à la vue de la multitude, ils clouèrent la cantinière, à moitié morte, sur la porte de l'église, par les quatre membres.

La multitude, jointe aux brigands, ne cessait d'exprimer sa joie, et faisait retentir dans les airs les cris de : « *Vivat los voluntarios! Al diablo los Franceses!* »

Mais Dieu, irrité sans doute de la conduite de tels monstres, ne voulut point permettre que de tels crimes restassent impunis. L'alcade, le corregidor et le curé de Puente-la-Reyna avaient pour habitude de servir avec zèle et fidélité la cause des Français. Informés par la clameur publique (mais trop tard) que les brigands avaient choisi leur pays pour être le théâtre de leurs forfaits, ils étaient tous trois partis de grand matin pour Pampelune, se rendant auprès du général gouverneur, pour l'informer de ces faits.

Le gouverneur ordonna qu'à l'instant même, la compagnie des Catalans, un escadron de gendarmerie à cheval et trois pièces d'artillerie de campagne partent en toute hâte pour Puente-la-Reyna, que le bourg soit cerné, que tout ce qui tenterait d'en sortir soit sabré ou fusillé; que tout ce qui se trouverait sur la place ou sur la voie publique soit mitraillé, à l'exception des maisons de l'alcade,

du corregidor et du presbytère du curé; que tout le reste du bourg soit réduit en cendre; que le pillage n'est point interdit à la troupe, là où elle pourra l'exercer; que la troupe se rendra à Villafranca, pour lui faire éprouver le même sort, sans en excepter les autorités, faute par elles de nous avoir donné avis en temps utile de ces scènes d'horreur.

A Puente-la-Reyna, on trouva les guérillas mêlées et confondues, sans armes et en état d'ivresse, avec une foule innombrable d'habitants et d'étrangers, dansant et faisant mille extravagances, autour des cadavres français.

Sans entrer ici dans de nouveaux détails, je dirai que les ordres du général gouverneur furent exécutés à la lettre. (*Nouvelles officielles parvenues à tous les commandants de place, par ordre du gouverneur de la Navarre*).

VII

Surprise d'un détachement de lanciers espagnols.

Novembre 1811. — Le 1er novembre, jour de la Toussaint, en ma qualité d'adjudant de place à Valladolid, je fus expédié pour porter une dépêche du gouverneur de Valladolid au commandant de place de Soria, petite ville située à six lieues de Valladolid, sur les confins de la Navarre et de la Nouvelle-Castille. L'on me donna pour escorte quinze gendarmes à cheval et quinze dragons, commandés par un lieutenant de gendarmerie.

Cette dépêche était importante et pressée. Il était, pour l'instant, difficile de me donner, sur l'heure, un Espagnol pour guide, ceux dont on se servait habituellement étant tous absents et partis avec une colonne d'expédition. Je crus, la carte à la main, connaître assez les localités et les chemins de traverse, pour pouvoir m'en rapporter à mes propres connaissances. L'adjudant-major de place ajouta foi à mes prétentions, et nous voilà en route.

La terre était couverte de neige, les chemins que j'avais à parcourir très peu fréquentés. Pour surcroît de fatalité, un givre des plus épais ne permettait pas de distinguer à dix pas de la tête des chevaux.

La carte et l'itinéraire qui ne quittait jamais ma poche, m'indiquaient une croix que je devais trouver sur ma droite, à une lieue de distance de Valladolid. Elle n'avait point encore paru à mes yeux, et il y avait une heure que nous marchions au grand trot.

Je demandai à l'oreille du lieutenant de gendarmerie si, de son côté, il en avait fait la remarque. Sur sa réponse négative, je fus frappé par l'idée que je m'étais égaré, et j'engageai le lieutenant à commander halte et pied à terre, pour laisser souffler les chevaux.

Remontés à cheval, nous reprîmes notre route, et plus nous avancions, plus augmentait mon inquiétude. Je me décidai à en faire part en secret au lieutenant. Il la partagea de suite, et nous

arrêtâmes le détachement, sous le prétexte d'écouter s'il ne se passait rien d'extraordinaire aux alentours.

Plusieurs des dragons étaient déjà allés autrefois de Valladolid à Soria, et chuchotaient entre eux que nous n'étions nullement dans la route. Ces chuchotements tournèrent bientôt en conversation à haute voix, qui parvint jusqu'au lieutenant ainsi qu'à moi. J'abondai dans leur sens. Mais comment en sortir ?

Il fallut se décider à suivre notre route, vraie ou fausse, avec la résolution d'arriver à un pays tel qu'il fût, où nous trouverions asile, sauf à nous diriger ensuite sur notre destination, à l'aide d'un guide. Nous allongeâmes le trot de nos chevaux. Mais, au moment où nous avions ralenti le pas, montant une petite éminence, notre trompette crut entendre dans le lointain, sur notre gauche, l'aboi des chiens, et s'empressa de m'en faire part. Il ne s'agissait plus que de se diriger à vol d'oiseau vers l'endroit où les chiens continuaient d'aboyer. Nous nous mîmes donc en marche à travers la plaine, comme en tirailleurs. Bientôt nous trouvâmes un chemin traqué tout récemment par les pieds des chevaux ; nous distinguâmes clairement des cris de joie, et le son des mandolines, joint au bruit des castagnettes, nous fit augurer d'abord que de la cavalerie venait de passer, ensuite que nous étions aux approches d'un pays quelconque, où il y avait quelques réjouissances. Nous nous formâmes en pelotons.

Nous ne tardâmes pas à être confirmés dans nos conjectures, car, dans le brouillard, nous étions parvenus à vingt pas d'une vedette sans en être aperçus : « *Quien vive?...* » cria le cavalier. — « *España!...* » lui répondis-je.

A peine avais-je prononcé, et sans qu'il eût le temps de répliquer, un dragon et un gendarme, ayant fait franchir à leurs chevaux le fossé qui nous en séparait, tombèrent sus et lui passèrent leurs sabres d'outre en outre, sans qu'il jetât un cri, ni qu'il pût faire feu avec sa carabine. Le renverser de son cheval, s'en emparer ainsi que de ses armes, et le laisser sur le terrain fut l'affaire de trois minutes. Alors nous nous disposâmes à entrer dans le village, certains d'y trouver des lanciers de Don Jullian.

« Nous sommes à Piedrahita, s'écria un de nos dragons (qui déjà avait passé dans cet endroit, étant en détachement), à quatre lieues de Valladolid et à six lieues de Soria. » Puis il ajouta : « En tournant à droite, au bout de cette petite rue, nous nous trouverons sur la seule petite place qu'il y ait dans le village : d'un côté, l'église et la taverne; en face, les murs du cimetière. Le village peut contenir cent cinquante maisons. »

En ce moment, nous entendîmes encore plus distinctement le son des instruments et les chansons ordinaires des Espagnols lorsqu'ils sont à *baïlar* (danser) au dehors [1].

---

1. On trouvera sans doute surprenant que, dans la saison

Considérant qu'il ne fallait pas donner aux lanciers le temps de se mettre en défense, ignorant leur nombre et connaissant leur habitude, en pareil cas, de se défaire de toutes leurs armes et de les attacher à leurs chevaux, il fut convenu que moitié du détachement se porterait sur la masse des danseurs, sabrerait tout ce qu'il rencontrerait de guérillas, tandis que l'autre partie s'emparerait des chevaux et des armes.

Au débouché de la petite rue dans laquelle nous nous trouvions par files, nous marchâmes en déployant le peloton et chargeâmes sur le gros des danseurs. J'étais, ainsi que le lieutenant, au centre de ce peloton, tandis que le maréchal des logis commandant l'autre peloton, s'emparait des chevaux attachés le long des murs du cimetière, à la porte de la taverne et dans les environs. Les malheureux lanciers furent saisis comme par un coup de foudre. Ils se croyaient dans la plus grande sécurité, comptant sur la vigilance de la vedette que nous avions détruite. Sans armes, comme nous l'avions bien présumé, ceux qui ne purent fuir et se cacher chez les habitants se jetaient à genoux et demandaient qu'on leur laissât la vie. Les femmes et les filles semblaient vouloir leur faire un rempart, en se précipitant

---

et par le temps qu'il faisait, il y eût bal sur une place. Je puis affirmer qu'en pareil cas, les Espagnols, notamment les femmes, ne sont arrêtés par aucune considération, quand les prend la frénésie de *baïlar*.

entre eux et notre troupe, et joignant leurs supplications à celles de ces malheureux, pour qu'on leur sauvât la vie. Hélas! Dieu sait combien je regrettais, au fond de mon âme, de ne pouvoir user de clémence envers des êtres sans défense, mais qui appartenaient à cette classe qui, elle-même, avait la première méconnu les lois de la guerre.

Déjà la petite place du village était garnie de quelques cadavres tués par des coups de pistolets, et d'un grand nombre de blessés par l'arme blanche, que des femmes pansaient, sans aucune opposition de notre part, et l'affaire était à peu près terminée à nos yeux, quand trois coups de carabine tirés à travers le guichet de la taverne, atteignirent un gendarme à l'épaule, un dragon au bras droit, et le cheval d'un autre dragon au cou.

Cette attaque inattendue porta la rage dans le cœur de nos cavaliers. Ils mirent pied à terre, s'armant de leurs carabines, et, entrant dans la taverne, tout ce qui s'y trouva, lanciers et paysans, furent tués d'un seul feu de peloton, et, par continuation, tous ceux qui avaient pu se soustraire à l'attaque et qui se sauvaient d'un paysan chez un autre, furent frappés du même sort.

Je n'avais point encore cherché à recueillir les renseignements nécessaires pour baser le rapport que je me trouvais dans l'obligation de faire à mon commandant de place, à mon retour. A cet effet, je me rendis chez l'alcade, accompagné du

lieutenant, lorsque je rencontrai ce magistrat, et, avec lui, l'officier des lanciers, tenant un sac d'argent à la main. Tous deux parurent stupéfaits en nous voyant; l'alcade nous salua très respectueusement et me dit que, demeurant à l'extrémité du village, il ignorait notre présence dans ce lieu, et par conséquent, tout ce qui venait de se passer.

L'officier, toujours interdit, et sans proférer une seule parole, décrocha son sabre et me le présenta, de même que le sac d'argent qu'il portait à la main, puis tira une montre d'or de son gousset, la présenta au lieutenant, et se jeta aux genoux de nos chevaux en s'écriant : « *Salva mi la vita, por Dios, y Maria santissima del Carmel... Dios pagara ustedes, al Cielo! — Levantase usted y sois quieto*, lui dis-je. *Salvo su vita. Pone su reloj en su faltriquera!.. No somos ladrones!.. Nada deloque esta à usted, no sera robado! Jésus! Jésus! Si pudiera hacer lo mismo à toda su tropa, lo hiciera de todo mi corazon. Mas conoce usted los ordenes de mis superiores, por que su nacion tiene la culpa desta manera de hacer la guerra! Paciencia por Dios! Mas tarde veremos* »[1].

Cet officier était un jeune homme de 23 ans,

---

1. Sauvez-moi la vie, pour Dieu et la très-sainte Marie du mont Carmel! Dieu vous récompensera dans le ciel. — Levez-vous et soyez tranquille!... Je vous sauve la vie. Mettez votre montre dans votre gousset. Nous ne sommes pas des voleurs. Rien de ce qui est à vous ne sera pris. Jésus! Jésus! si j'avais pu en faire autant à l'égard de votre

paraissant avoir reçu certaine éducation. Il parut, pour le moment, être un peu rassuré, mais sa frayeur, de même que celle de l'alcade, parut redoubler, lorsqu'un certain nombre de nos cavaliers nous abordèrent, ayant toujours le sabre à la main, et encore courroucés de la scène de la taverne. Je donnai à haute voix l'ordre de respecter sa personne et ce qui lui appartenait. Il parut m'avoir compris, et feignit certaine tranquillité, m'adressant ses remerciements. Je les conduisis tous deux vers la place où, à la vue du spectacle qu'elle offrait, ils firent plusieurs signes de croix, en s'écriant : « *Jesus!.. Jesus! Que mala fortuna que tenemos!* » L'alcade ordonna aux paysans de se retirer chez eux, et au *ministro*[1] d'aller s'entendre avec le curé et le corregidor pour faire enterrer tous les cadavres.

En ce moment, l'officier portant ses regards vers l'endroit où les chevaux étaient attachés, et voyant que notre troupe fouillait les portemanteaux et paraissait faire l'examen des armes, me dit en sa langue : « Monsieur l'officier, je vous engage à garder pour vous les pistolets qui sont dans les fontes de ma selle, ils sont à toute épreuve.

---

troupe, je l'eusse fait de tout mon cœur. Mais vous connaissez les ordres de mes supérieurs, puisque votre nation est la cause de cette manière de faire la guerre. Patience, pour Dieu, nous verrons plus tard. »

1. Le commissionnaire de la municipalité s'appelle *el ministro* ou *el criado del lugar*, qui signifie dans le pays valet de ville.

C'est tout ce qu'il y a de plus beau en pistolets anglais. » Je le remerciai de son avis.

Lorsque j'eus fait à l'alcade et à l'officier le récit de ce qui s'était passé, relativement à la taverne, ils parurent en frémir d'horreur. L'alcade me dit qu'il allait en ordonner la fermeture et infliger au tavernier telle peine corporelle que j'exigerais. Il était suffisamment puni, car il faisait partie de ceux que le feu de peloton avait étendus sur le carreau.

Il était alors trois heures de l'après-midi ; nous étions partis de Valladolid à huit heures du matin ; hommes et chevaux ressentaient le besoin de prendre quelque nourriture. J'en fis part à l'alcade, qui s'empressa de donner l'ordre d'y pourvoir, regrettant, me dit-il, que la situation du pays, dans ce fatal moment, n'offrît que de très faibles ressources. Le *ministro* fit part à l'alcade qu'il venait d'apprendre que, dans deux maisons du pays, on devait préparer la *comida* (le dîner) pour *los voluntarios*, qui devaient se partager en deux escouades et se mettre à table à quatre heures. Je me rendis avec l'alcade, le lieutenant de ma troupe et l'officier espagnol dans les deux maisons indiquées, où nous trouvâmes en effet les préparatifs qui avaient été commencés pour les défunts, et ensuite abandonnés par l'effet de la malheureuse catastrophe qui leur était survenue.

Nos cavaliers, s'étant aussi divisés en deux parties, s'emparèrent de ces préparatifs, firent eux-mêmes leur cuisine, et bientôt ils se mirent à

table. Le vin surtout y fut versé avec profusion. La taverne maudite offrait, à cet égard, des ressources inépuisables. Par précaution, on invita les habitants, dans chaque maison, à prendre part au repas, et, bon gré, mal gré, il fallut qu'ils répondissent à l'invitation. Peu confiant sur notre séjour dans Piedrahita, je n'avais point oublié de faire établir des vedettes aux alentours du village, un poste de sûreté sur la place, et les chevaux (qui avaient mangé à la hâte ce qu'il avait été possible de leur trouver) bridés et prêts à recevoir leurs cavaliers au premier avertissement.

L'alcade nous avait invités, mon lieutenant et moi, à accepter chez lui ce qu'il aurait à nous offrir de meilleur ; il n'éprouva aucun refus. L'officier espagnol, qui ne nous quittait plus, fut du nombre des convives.

Voici ce qu'il me déclara dans sa langue, car il ne parlait pas français :

« Vous savez que nous appartenons au corps des volontaires lanciers de don Jullian. Nous occupons en ce moment les confins de la Navarre, vers la route de Saragosse. Il est d'habitude, parmi nos troupes, de donner aux soldats de toute arme la permission d'aller voir leurs parents le jour de la Toussaint. Le détachement que je commandais était de quarante hommes, tous originaires de Piedrahita et des villages environnants. Je devais les diriger chacun sur leur lieu natal, demain matin. Ils devaient y rester deux jours francs, et se réunir le troisième au même endroit, pour

rejoindre la *partida*. Ils devaient passer cette journée, jusqu'à minuit, à se divertir, et à cette heure se rendre à l'église, parce que *mañane esta la fiesta de los Muertos!* Ah! *señor official!* au lieu de prier Dieu pour leurs parents défunts, ils vont en augmenter le nombre! »

J'interrompis l'officier espagnol pour lui faire cette question : « Pourquoi votre commandant, don Jullian, n'a-t-il pas envoyé ces hommes en permission isolément, vêtus en paysans? — Vous trouverez don Jullian excusable quand je vous aurai dit que notre commandant, en envoyant un homme *en licencia*, avec armes et bagages, est sûr qu'il ne désertera pas de la *partida* pour aller dans une autre, parce que son uniforme, ses armes et son cheval équipé sont autant de motifs qui l'empêchent de se déguiser, même dans le cas où il voudrait commettre quelque action illégale. Il fallait réunir ces permissionnaires en certain nombre, puisqu'il leur eût été impossible de paraître dans aucun endroit, isolés, sans craindre d'être au pouvoir des Français. Enfin, une telle réunion ne pouvait avoir lieu sans un chef, pour éviter les discordes, très communes parmi les guérillas. — D'où provient le sac d'argent que vous m'avez remis? — Cinq cents piécettes, fruit d'une cotisation faite dans le village; deux cents piécettes partagées aux quarante *licencios* pour les aider à fêter avec leurs parents, et les trois cents autres pour être remises à don Jullian, qui devait en disposer à son gré. »

« Le partage est tout fait » dis-je en moi-même.

Cinq heures du soir étaient sonnées. Je gardais intérieurement l'embarras que je ressentais sur l'endroit et la manière dont nous passerions la nuit ; d'un autre côté, j'étais inquiet sur le retard qu'éprouvait à être rendue ma dépêche pour Soria.

L'alcade vint à mon secours sur le premier point. Fixant le lieutenant en même temps que moi : « Vous m'honorerez, dit-il, en restant chez moi ; quant à vos soldats, nous les logerons chez l'habitant, qui les traitera avec égards, d'après les ordres sévères que je donnerai. Nous pourrons placer vos chevaux dans deux endroits différents, voisins l'un de l'autre. » Notre intérêt et notre salut exigeaient que nous quittions Piedrahita avant même que le jour ne vînt. Je remerciai l'alcade et déclarai que ni nous, ni notre troupe ne se coucherait pendant cette nuit ; que la troupe, de même que les chevaux, resteraient dans le lieu où ils se trouvaient jusqu'au moment du départ, que je fixai à trois heures du matin, calculant la distance de Soria, et voulant y arriver au moment de l'ouverture des palissades. Je demandai à l'alcade un de ses habitants pour guide, sur la probité et la sincérité duquel je puisse compter, le prévenant des peines connues qu'encourrait ce guide, en cas d'erreur ou de trahison. Il m'assura qu'il allait mettre à ma disposition *el hermano de su mujer* (le frère de sa femme). L'officier espagnol me prévint qu'il connaissait parfaitement le chemin que nous devions parcourir, et que, de son côté,

il se ferait un devoir de nous être utile en toute occasion.

Le lieutenant me quitta pour aller ordonner les dispositions de départ à l'heure prescrite, et en même temps pour décider le nombre de chevaux pris à l'ennemi que nous emmènerions, car il n'était guère probable que nous puissions nous embarrasser de 42 chevaux à conduire par 30 hommes, dont deux blessés, à la vérité légèrement, mais qu'il n'en fallait pas moins excepter du nombre des conducteurs. Il trouva nos deux sections de cavaliers gais, chantant la petite chansonnette, fumant la pipe, et s'inquiétant aussi peu de la nuit qui commençait que du lendemain. Il demeura convenu que chaque gendarme et dragon se chargerait chacun d'un cheval espagnol, ce qui ferait un nombre de 32, réservant à l'officier prisonnier le sien, pour le monter jusqu'à notre retour à Valladolid, et qu'on ferait abattre par un Espagnol que l'alcade désignerait le reste de ces chevaux, choisis, bien entendu, dans les plus mauvais, en notre présence, avant notre départ.

Malgré toute ma bonne volonté pour témoigner à l'alcade ma gratitude, je ne pouvais l'exempter de la contravention dans laquelle il se trouvait à l'article 7 du règlement arrêté par le général gouverneur de la province, en date du 1er août 1809, portant la conduite à tenir par les alcades, corrégidors, curés et notables de toute *ciudad*, *lugar* ou *pueblo*, dans le cas où un nombre quelconque de guérillas, passant dans leurs villes, bourgs ou

villages, s'y arrêteraient et y stationneraient plus de deux heures, duquel il résultait que les fonctionnaires susdésignés étaient individuellement et solidairement tenus d'expédier avec la plus grande célérité, au commandant de place de la garnison française la plus proche, un messager pour lui en donner avis, à peine par la ville, bourg ou village, d'être frappés d'amende.

Je fixai (mais non sans répugnance, je l'avoue) à cinq cents piécettes la contribution, payable sous deux heures, et déclarai à l'alcade que, dès ce moment, je l'arrêtais comme otage. Je consignai l'alcade et j'envoyai arrêter le corregidor et le curé, pour les amener chez lui.

Les trois fonctionnaires réunis, je me retirai, afin de les laisser libres pour délibérer entre eux ; ils ne tardèrent pas à me rappeler pour m'exposer l'impossibilité dans laquelle ils étaient de déférer à ma demande. Ils mirent en avant, comme pouvant militer en leur faveur, les cinq cents piécettes qu'ils avaient données, le matin, aux *voluntarios*, et qui étaient tombées entre mes mains ; ils ajoutèrent que toutes les bourses du village avaient été épuisées pour réunir cette somme.

« Je dois vous observer, *señores*, leur répondis-je, que ce sacrifice en faveur de vos guérillas, loin d'être par moi interprété en votre faveur, ne vous rend, aux yeux de l'autorité du général gouverneur, que coupables à un plus haut degré, et ne peut dispenser le pays et vous personnellement, *señores*, du payement de l'amende. Soyez donc

disposés à payer ou à me suivre tous trois au quartier général. Voilà mon dernier mot ! »

Je me retirai dans une pièce voisine. L'officier espagnol m'y suivit, se lamentant sur la position des trois fonctionnaires.

Tandis qu'il s'entretenait avec moi, je vis l'épouse de l'alcade et une de ses filles aller et venir dans le quartier, puis une dernière fois rentrer avec trois à quatre individus enveloppés dans leurs manteaux, mais qui me parurent d'une classe distinguée. Ce furent eux, sans doute, qui firent opérer le miracle qui produisit *el dinero*, car, quelques minutes après qu'ils furent entrés, ils me comptèrent très respectueusement, la majeure partie en or, les cinq cents piécettes exigées, m'en demandant un *valès* (reçu) pour en justifier, au besoin, à tout commandant français. Je satisfis à leur demande et, comme il était deux heures et demie du matin, nous nous rendîmes près de notre troupe pour organiser notre départ.

Nous nous mîmes en route au milieu de l'obscurité.

Nous marchions tous à pied, par file, les rênes dans le bras et le sabre au crochet. Le guide et l'officier espagnol ouvraient la marche, et il ne fallait pas moins que leur parfaite connaissance des lieux pour se frayer un chemin à travers la neige.

2 *Novembre* 1811. — A cinq heures du matin, nous n'avions encore fait que deux lieues. Nous nous trouvâmes dans un grand village que notre

guide nous dit se nommer Guadalapaga, et qu'à ce lieu nous allions prendre la grande route de Valladolid à Soria[1].

J'engageai le lieutenant à faire halte avec la troupe. L'officier espagnol m'accompagna chez l'alcade, frappa lui-même à la porte, et dit qu'un détachement de Français dont il était le prisonnier, passant dans son village, demandait la présence de sa personne et de son autorité pour faire lever le tavernier et lui faire donner, à travers le guichet d'usage, vin et eau-de-vie, qui seraient exactement payés. L'alcade nous ouvrit la porte et nous engagea à entrer.

Il n'eut pas plus tôt fait entendre sa voix, que Domingo, le tavernier, fut levé, se rendit à son guichet, et, l'ayant ouvert, cria : « *Que quieren ustedes? vino tinto, vino blanco, ù aguardiente?* »

Je chargeai le maréchal des logis du détachement d'être présent à la vente et d'en tenir note, et prévins que la halte durerait une heure pour reposer un peu les hommes et laisser souffler les chevaux. Bientôt le bruit réveilla les habitants. La majeure partie ayant reconnu que la troupe prenait son nécessaire à travers le guichet de la taverne, avec ordre et tranquillité, approchèrent nos cavaliers, lièrent conversation avec eux, leur procurèrent du feu pour allumer leur pipe, d'autres même en firent entrer chez eux et allumèrent du feu pour les réchauffer.

---

1. Cette même route que j'avais perdue la veille!...

Sur l'invitation de l'alcade, le lieutenant, l'officier et moi, fûmes passer l'heure de notre halte chez lui. Ce brave homme mit tout en usage pour nous être agréable. Je fus payer le *tavernero*. Il me combla de remerciements, tira son *cigarro* de ses lèvres, et me le présenta à fumer [1], exigea que je busse l'*aguardiente* avec lui et n'oublia pas, lorsque je m'en séparai, de me dire : « *Hasta otra vez, si Dios quiere!* »

Je fis sonner *à cheval*, et, la route étant praticable, nous pûmes cette fois nous former en ordre de marche. Nous arrivâmes à Soria, comme je le désirais, au moment où l'on battait la diane, pour l'ouverture des palissades tenant lieu de portes de ville. Après avoir rempli toutes les formalités exigées par les règlements militaires, nous entrâmes dans la place et fûmes nous mettre en bataille devant le logement du commandant. Ce dernier qui, déjà, avait mis la tête à la fenêtre, fut surpris de voir chacun de nos cavaliers ayant un cheval espagnol en main. Je m'empressai de mettre pied à terre et de monter chez lui pour lui remettre ma dépêche, et lui expliquer le motif de mon retard.

Dès qu'il eut décacheté et lu cette dépêche, je lui demandai si mon retard ne préjudiciait en rien aux dispositions qu'elle contenait : « Non », me dit-il, et j'en fus très satisfait [2].

---

1. Marque d'estime et d'amitié de la part d'un Espagnol.
2. Cette dépêche était un ordre du gouverneur, qui lui enjoignait de ne faire sortir aucune troupe et de se garder

Il n'avait point aperçu l'officier espagnol; je lui fis, sur ce sujet, quelques détails les plus précis. Il m'approuva de lui avoir sauvé la vie et ajouta que, sans doute, le général gouverneur m'approuverait de même. Je fis appeler cet officier pour le lui présenter, et il lui fit tout l'accueil qu'il lui parut mériter. Il décida qu'il lui ferait donner logement dans l'état-major de la place, où je devais moi-même loger avec le lieutenant commandant mon escorte; et il donna l'ordre à l'adjudant-major de place de pourvoir, avec toute la célérité possible, au logement de la troupe.

3 Novembre 1810. — Enfin, nous voilà en route pour Valladolid, notre troupe divisée en deux pelotons, ayant à leur centre les chevaux conduits par les paysans et les deux mules chargées; même temps que les deux jours précédents, même obscurité causée par le givre et la neige, mais assurés dans notre marche par un guide et des paysans.

Nous n'étions plus qu'à une lieue de Valladolid, quand, par l'obscurité du jour, nos éclaireurs de part et d'autre s'abordèrent sans s'être aperçus. La reconnaissance se fit des deux côtés, sans plus de formalités.

Je conduisis mon escorte sur la place du palais

---

avec plus de soin que jamais, attendu que, sous quelques jours, il devait être cerné dans sa place par une masse de guérillas qui avaient juré la perte de sa garnison. Il pouvait tenir avec cette garnison pendant six jours, étant approvisionné en vivres et munitions, mais sa force ne s'élevait qu'à 800 hommes, 600 fantassins et 200 cavaliers.

du gouverneur, où, dès qu'elle fut en bataille, je mis pied à terre pour me rendre près du général. D'abord, ainsi que je m'y attendais, il parut courroucé sur mon retard, qui lui avait causé, ainsi qu'au commandant de place, de justes craintes, en raison de ma faiblesse en nombre. Mais dès qu'il m'eut accordé le temps de lui rendre compte de ce qui s'était passé, son ton changea, il approuva ma conduite[1] dans une circonstance où j'avais su joindre la prudence à la sévérité, et tirer parti de la rencontre. Il me dit que, pour l'exemple, pour stimuler le zèle de tout officier qui se trouverait en pareil cas, je serais mis à l'ordre du jour de la garnison, par trois fois différentes, et que l'officier et la troupe qui avaient coopéré dans cette affaire, y trouveraient un témoignage de sa satisfaction. Le contentement qu'il éprouvait était peint sur son visage. S'étant mis à son balcon, il vit la bizarrerie du tableau qu'offrait la place du Palais, par la troupe qui m'avait servi d'escorte, mêlée parmi les paysans, qui tenaient des chevaux équipés militairement, les uns montés, les autres sans cavaliers; les deux mules chargées de sacs dont le contenu était imperceptible; l'officier espagnol, monté sur son cheval et parais-

1. Je me décidai à lui faire de suite l'aveu du motif réel qui m'avait conduit à Piedrahita; il ne pu s'empêcher de me dire, en souriant : « Le destin vous a favorisé et il est heureux pour vous d'avoir eu une réussite tellement complète. » Leçon pour l'avenir, me dis-je !

sant inquiet sur ce qu'on allait faire de lui. Un sourire lui échappa, et, avec la main, il fit à la troupe des manifestations exprimant ce qu'il éprouvait.

Le lieutenant de gendarmerie se trouvant le plus au-dessous du balcon, il lui dit de monter avec l'officier espagnol. Dès qu'ils furent arrivés près de lui, il complimenta d'abord le lieutenant sur sa conduite, puis il fit à l'Espagnol un accueil très gracieux, et, m'adressant la parole à son sujet : « Qu'allez-vous en faire, adjudant ? me dit-il. — Ce qu'il vous plaira d'ordonner, général ! répondis-je. — Il est votre prisonnier, vous pouvez me demandez pour lui ce que vous jugerez convenable. — Eh bien, général, accordez-lui provisoirement la ville pour prison, sauf à votre autorité à prononcer plus tard sur son sort. — Accordé. Vous en ferez votre affaire avec le commandant de place. »

Puis il dicta l'ordre suivant à son secrétaire pour m'être remis et en justifier au commandant de place :

Le gouverneur de la province de la Nouvelle Castille.

Vu le rapport de l'adjudant de place, I..... officier d'ordonnance, par lui expédié à Soria, le 1er de ce mois, sur l'affaire de Piedrahita, et ce qui en est résulté, ordonne ce qui suit :

1° Les armes et le cheval de l'officier espagnol appartiendront, par privilège spécial, à l'adjudant de place, à la discrétion duquel s'est rendu cet officier. Il pourra en disposer comme de chose à lui appartenant en toute propriété.

2° Les trente-deux chevaux seront vendus à l'encan sur la place publique, en la manière prescrite par nos règlements. Le prix et montant de cette vente sera divisé et partagé par égale portion, sans distinction de grade, entre les officiers, sous-officiers, gendarmes et dragons qui composaient le détachement, y compris l'adjudant de place. Cette répartition devra être faite et payée au bureau de la place, aussitôt le versement fait du montant de la vente par le secrétaire de l'intendant militaire.

3° Les cinq cents piécettes, considérées comme prise faite sur l'ennemi, seront partagées entre les deux escadrons de gendarmes et dragons par égale portion, et ensuite réparties entre les sous-officiers et soldats composant chaque escadron, du nombre desquels ne seront point exclus ceux qui auront touché leur part dans la vente des chevaux.

4° A l'égard des cinq cents piécettes provenant de l'amende exigée du village de Piedrahita, elles seront versées en la caisse du payeur établi près de notre quartier général, comme contribution de guerre.

5° Les armes reconnues anglaises seront déposées au magasin de la place; celles espagnoles, seront brisées, détruites et vendues comme fer-

raille, au profit des palefreniers des états-majors.

Le commandant de place est chargé de l'exécution du présent ordre.

Valladolid, le 3 novembre 1810.

Le général gouverneur,

Comte D...

VIII

Arrestation d'un bandit.

Décembre 1811. — Carlos, originaire d'une petite ville de l'Estramadure, en succédant par hérédité à ses aïeux, s'éleva dès l'enfance dans la pratique des crimes. Ses exploits lui méritèrent, à 26 ans, le titre de chef d'une bande qui portait la désolation dans plusieurs provinces, mais dont les parages habituels étaient par préférence la grande route de Madrid à Bayonne, au lieu appelé la *Montaña del Leo*. Déjà, plus de cent fois, il avait échappé à la justice espagnole, à la police et à tous ses sbires. Des régiments avaient perdu leur temps à faire des fouilles et des battues, sans aucun résultat. Sa tête était mise à prix dans toute l'Espagne. Enfin Dieu permit que ce brigand vînt lui-même se livrer à la justice humaine. Voici comment :

Une femme, avec laquelle il vivait en concubinage depuis nombre d'années, habitait le village de Peñafiel, situé au milieu des montagnes, à deux lieues de Valladolid. De temps à autre le brigand y

venait furtivement, n'y faisait que paraître et disparaître, et chaque fois, déposait dans cet endroit quelques produits de son infâme métier. La Providence voulut que, par l'indiscrétion ou l'imprudence de cette femme, le bruit se répandit dans le village qu'il devait y arriver, la nuit de Noël 1811.

Les autorités espagnoles, informées de cette nouvelle, s'occupèrent des moyens à employer pour se saisir de sa personne et purger, s'il était possible, la terre d'un tel fléau.

En conséquence, l'alcade et le curé de Penafiel se rendirent à Valladolid, auprès du Grand Inquisiteur[1].

23 *Décembre* 1811. — Le magistrat suprême, après les avoir écoutés, les assura combien il était disposé à les seconder, mais il leur observa qu'ils voyaient sans doute, comme lui, la quantité d'obstacles qui se présentaient: « D'abord, leur dit-il, nous n'avons aucune force armée à notre disposition. Nous ne pouvons nous servir de nos *voluntarios*, que l'autorité française sous laquelle nous sommes soumis ne veut point considérer comme force armée légale; d'ailleurs, on ne peut les mettre en relation avec les troupes françaises, en raison de la haine implacable que se portent les deux partis. Le seul moyen à employer est de faire une démarche auprès *del gobernador de la provincia*, pour solliciter la troupe nécessaire à cette

1. Premier magistrat civil et criminel de la province, comparable à un Procureur général, en France.

expédition. En conséquence, je vous accompagnerai à l'instant même au palais. »

Arrivé au palais du gouverneur, le magistrat suprême exposa le motif de leur démarche. « Je suis prêt à déférer à votre demande, répondit le général, cependant je suis retenu par une considération que vous ne trouverez pas sans fondement : pour ne pas contrarier les opinions religieuses de vos compatriotes, j'ai bien voulu consentir à ce que, suivant l'ancienne coutume, la messe de nuit fût célébrée dans toutes les églises, et cet acte de tolérance nécessite de grandes mesures de sûreté, de six heures demain soir jusqu'à six heures du matin, le 25. Dans cet état de choses, il ne nous est guère possible de diminuer les forces de cette garnison en vous accordant le détachement qui vous serait nécessaire. Je conviens qu'il ne doit pas être nombreux ; mais, señor don Fernando, il est encore un puissant motif qui mérite toutes mes réflexions : qui m'assurera que ce détachement, en raison de son faible nombre, ne sera pas guetté par une masse de vos *voluntarios*, qui tomberont sus pour l'exterminer ? — Moi, *señor general*, s'écria don Fernando, je vous en réponds sur ma tête. Si votre troupe est aperçue par nos *voluntarios*, ils garderont une distance respectueuse, et s'ils lui adressent la parole, ce ne sera que pour la bien remercier de s'être prêtée à la destruction *deste ladrone de camino Real.*

(*A suivre.*)

Pièces relatives à Louis-Pierre-Marie Thiers[1].

Louis-Charles Thiers au ministre Amelot.

Monseigneur,

Les dissipations de mon fils forcent sa mère et moy de vous adresser nos plaintes et de vous suplier de doner un ordre pour le faire enfermer au couvent des pères Cordeliers de saint-Pierre-de Canon. Ce jeune homme, apellé *Pierre Louis Marie Thiers*, natif de Marseille, âgé de 17 ans, nous a déjà causé les plus grands chagrins.

Ses dissipations ne sont que trop connues de M. le marquis de Pilles, qui veut bien s'intéresser à son sort et partager notre affliction. Vous en jugerés, Monseigneur, par la lettre qui porte ce mémoire; elle pourra vous dispenser d'entrer dans un détail qui déchireroit nos cœurs. Il me suffira, peut-être, de vous déclarer, Monseigneur, qu'en qualité de secrétaire-archiviste de Marseille,

1. *Archives des Bouches-du-Rhône. Intendance de Provence*, carton 1, n° 393. Louis-Pierre-Marie Thiers, né à Marseille le 9 septembre 1759, fils de Louis-Charles Thiers, secrétaire-archiviste de la ville, et de Marie-Madeleine Bonde, épousa en secondes noces Marie-Madeleine Amic, dont il eut Marie-Joseph-Louis-Adolphe Thiers, le futur président de la République française, né à Marseille le 15 avril 1797. Madeleine Amic était la cousine germaine d'André Chénier. La sœur de sa mère, issue comme elle du mariage d'Antoine Santi Lomaka et de Elisabeth Petri, avait épousé Louis de Chénier, consul général de France en Turquie. (Communication de M. Alexandre Mouttet.)

j'ay l'honneur d'ètre très-particulièrement connu de M. le marquis de Pilles, qui pourra vous rendre compte de ma conduite et de mes sentiments.

Nous ne cesserons, Monseigneur, ma femme et moy, de faire des vœux au Ciel pour la conservation de vos jours.

(*Signé*) BONDE THIERS. (*Signé*) THIERS.

Amelot à M. de la Tour. [1]

Versailles, le 25 juillet 1777.

Vous trouverés ci-joint, Monsieur, un mémoire par lequel les père et mère du sieur Pierre Louis Marie Thiers demandent des ordres du Roy pour le faire renfermer dans la maison des Cordeliers de Saint-Pierre-Canon. Les faits qu'on reproche à ce jeune homme m'ayant été certifiés par M. le marquis de Pilles, j'ai cru pouvoir faire expédier les ordres que vous trouverés ci-joints. Je vous prie, cependant, de ne les faire exécuter qu'après vous être assuré que le sieur Thiers fils mérite, en effet, d'être privé de sa liberté.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(*Signé*) AMELOT.

1. M. de la Tour, Premier Président du Parlement de Provence. — On lit en tête : « M. Amelot. Ordres du Roi pour faire enfermer le sieur Thiers, fils, de Marseille. Du 8 août, écrit à M......., en lui envoyant le mémoire. R. le 15 septembre 1777. »

Louis-Charles Thiers à M.....[1].

Monsieur,

J'avois placé mon fils au collège de Sorèze. Après trois ans de séjour, il en est sorti par dégoût. Il me témoigna que son inclination le porteroit au comerce. Je le plaçai dans une des meilleures maisons de Marseille. Il n'y fit rien. Bien loin de là, il dona dans toute sorte de dissipation et, pendant ce temps, il a fait bien des fredaines, auxquelles j'ay satisfait par honeur.

Le voyant, à l'âge de 17 ans, exposé à touts les dangers de la débauche, et mes représentations n'ayant opéré aucun changement, je le déterminai à passer au Levant, pour se tirer des mauvaises compagnies; je l'envoyai auprès d'un parent. Malheureusement, il toucha à Malthe : nouvelles fredaines dans cette isle et, dans moins d'un mois, il y a dissipé 100 louis qu'il a trouvé à emprunter. Enfin, il arrive en Morée, lieu de sa destination. Il est reçu à bras ouvert, et traité come l'enfant de la maison. Mais, malgré toutes les caresses qu'il y reçoit, il part, contre le gré de son oncle, après un mois de séjour, et revient à Toulon à mon insçu, et malgré moy.

J'aprends cette triste nouvelle par un amy, et ne voyant plus d'autre remède pour contenir un

1. Le nom du destinataire manque.

enfant de cet âge, qui ne revient que pour se perdre et pour me causer les plus grands chagrins, je prends la détermination, sa mère et moy, de le faire enfermer dans la maison des pères Cordeliers de Saint-Pierre-de-Canon, pour l'y tenir en pension jusqu'à résipiscence.

Je profite du temps de la quarantaine, pour solliciter l'ordre du Roy auprès de M. Amelot. Je luy adresse mon placet signé par moy et par ma femme. M. le marquis de Pilles l'appuye et atteste qu'il a conoissance par luy-même de mes justes motifs, et enfin j'aprends, par le courrier de ce jour, que l'ordre du Roy est expédié à M. l'Intendant, que je n'avois pu prévenir, attendu qu'il étoit pour lors à la suite du Prince.

Je ne doute pas, Monsieur, que cet ordre ne soit en vos mains ou en celles de M. le Subdélégué général. Dans l'un ou l'autre cas, je vous prie de vouloir bien me le faire envoyer au plutôt, ou de l'adresser à M. de Pilles, qui est instruit de tout, et qui attestera, en cas de besoin, de la justice de mes griefs et de la nécessité de prévenir la perte de cet enfant. Je crois, d'ailleurs, avoir l'honeur d'être conu de vous, et vous pouvés bien penser qu'il en coûte à un père de se priver de son enfant et d'être obligé de faire conoître ses fautes.

Je serois au désespoir d'être dans le cas de les divulguer à Marseille : cet enfant peut revenir de ses égarements et je dois ménager sa réputation. Ainsy je vous prie, Monsieur, de vouloir bien m'épargner la douleur d'une plus grande infor-

mation, et vous pouvés vous en raporter à la prudence de M. de Pilles.

Il m'importe très-fort d'avoir cet ordre incessamment, attendu que mon fils est sur la fin de sa quarantaine, et je serois bien aise de le faire passer tout de suite à Saint-Pierre-de-Canon, sans qu'il se montra à Marseille où je puis laisser croire que mon fils est encore au Levant. Je me flatte, Monsieur, que vous aurés cet égard pour un père affligé, qui n'a d'autre objet que de corriger paternellement un jeune enfant que la fougue des passions entraîne et qu'il faut tirer du danger malgré luy.

Je n'ay pas besoin de vous dire que je pourvoiray à tout ce qui sera nécessaire, tant pour la pension de mon fils que pour les fraix du transmarchement (*sic*). M. de Pilles aura la bonté de régler toutes choses : il ne conoît que trop la nécessité de contenir cet enfant.

J'ay l'honeur d'être, avec une respectueuse considération, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(*Signé*) Thiers,

Secrétaire-archiviste de Marseille.

Marseille, 1er aoust 1777.

Louis-Charles Thiers à Amelot[1].

Monseigneur,

Ayant été informé que mon fils, jeune homme de 17 ans, revenoit du Levant, où je l'avois fait passer pour arrêter le cours de ses dissipations à Marseille, et qu'il revenoit, contre mes ordres, après un mois de séjour et après de nouvelles fredaines faites à Malthe, je fus forcé de recourir à l'authorité pour le faire enfermer à sa sortie de quarantaine, qui devoit être courte. Vous étiés pour lors, Monseigneur, trop occupé auprès du Prince. Je n'eus que le temps de m'adresser à M. le marquis de Pilles, qui voulut bien se joindre à moy pour solliciter, auprès de M. Amelot, les ordres du Roy. Il connoissoit par luy même toutes les fredaines de mon fils, et il n'eut pas de peine à les attester.

Je reçus avis, du 25 de ce mois, que les ordres vous avoient été expédiés à Aix, et vous sachant pour lors dans vos terres, j'eus l'honeur d'écrire à M. Serré, pour le prier de m'expédier le plutôt possible ces ordres, ou à M. de Pilles. Il me répond, du 3 aoust, que ces ordres doivent être en vos mains. Je viens, en conséquence, vous suplier, Monseigneur, de vouloir bien me faire parvenir ces ordres ou de les adresser à M. de Pilles, dont j'ay l'honeur de vous adresser la lettre

1. On lit en tête : « R. le 13 aoust. »

cy-jointe. Mon objet est d'éviter, autant qu'il est possible, l'éclat. C'est icy un jeune enfant qui peut revenir de ses égarements, mais qu'il faut corriger quant à présent, en ménageant, néantmoins, sa réputation. J'ose espérer, Monseigneur, que vous voudrés bien condescendre à ma prière.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(*Signé*) THIERS.

Marseille, 6 aoust 1777.

Amelot à M. de la Tour[1].

A Versailles, le 14 août 1778.

Je vous ai adressé, Monsieur, le 25 juillet de l'année dernière, des ordres du Roi en vertu desquels le sieur Thiers a été conduit dans la maison des Cordeliers de Saint-Pierre-de-Canon. Le père, sur la demande duquel ces ordres ont été expédiés, en sollicite la révocation par la lettre que vous trouverés cy-jointe. Je n'ai, en conséquence, trouvé aucune difficulté à faire expédier ceux que je joins également ici. Je vous prie, cependant, de ne les laisser exécuter qu'après vous être assuré qu'ils sont conformes aux intentions du sieur Thiers, père.

1. On lit en tête : M. Amelot. Ordres du roi pour la liberté du sieur Thiers du 21 aoust; les ordres ont été adressés à M..... pour les remettre au père. R. le 18 octobre 1778.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(*Signé*) AMELOT.

M. de la Tour à Amelot.

15 septembre 1777.

Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 25 juillet, des ordres du Roi pour faire enfermer le sieur Thiers dans la maison des Observantins de Saint-Pierre de Canon. J'en ai procuré l'exécution, après m'être assuré, conformément à vos instructions, que les plaintes du père étoient fondées.

Je suis, etc.

M. de la Tour à Amelot.

27 octobre 1778.

Le placet que j'ai l'honneur de vous renvoyer est réellement du sieur Thiers, qui demanda, en 1777, les ordres du Roi en vertu desquels son fils a été enfermé à Saint-Pierre de Canon. Je lui ai fait remettre, en conséquence, ceux qui étoient joints à votre lettre du 24 août dernier, pour la liberté de ce jeune homme.

Je suis, etc.

Garde-robe d'une grande dame, au XVIIIe siècle.

ROLLE GÉNÉRAL DES EFFETS DE MADAME LA MARQUISE DE MARIGNANE[1].

Robes d'hiver.

1. — Robe et jupon de canelé, fond blanc broché en chenille.

2. — Robe et jupon de musulmane, fond serise à bouquets blanc garnie de martre.

3. — Robe et jupon canellé mordoré broché en chenille.

4. — Robe et jupon satin bleu uni.

5. — Robe et jupon satin jeaune uni.

6. — Robe et jupon satin jeaune peint.

7. — Robe et jupon de batavia vert et rose voitée (ouatée).

Robes de preintems.

8. — Robe et jupon gros de naple bleu, garnie en dantelle d'Angleterre.

---

1. Anne-Gabrielle Mabile de Maliverny, fille de Claude-Joseph de Maliverny, président à mortier au parlement de Provence, et de Agathe-Henriette-Thérèse de Simiane, devint la belle-mère de Mirabeau. Elle mourut à Aix, le 27 décembre 1714.

Elle avait épousé, à Aix, le 6 juillet 1751, Anne-Louis-Emmanuel de Covet, alors comte de Marignane, cornette des chevau-légers. Le président de Maliverny avait constitué en dot à sa fille la somme de 400050 livres, dont 10000 au prix et valeur du trousseau.

Ce document nous a été communiqué par M. ALEXANDRE MOUTTET.

9. — Robe et jupon de moire rose.
10. — Robe et jupon de canellé serise.
11. — Robe et jupon batavia capucine broché.
12. — Robe et jupon de bequin peint.
13. — Robe et jupon de toille de perce.

Robes d'été.

14. — Robe et jupon de tafeta capucine garnie en blondes.
15. — Robe et jupon tafeta blanc garnie en fleurs.
16. — Robe et jupon tafeta d'Angleterre rayé.

Désabillés.

Un désabillé complet de satin blanc uni.

Un désabillé complet de rose uni.

Désabillé satin complet serise broché, et un casaquin de même, et un corcet de même, doublé de peluche de soye.

Désabillé complet de taffeta des Indes voité.

Preintems.

Désabillé complet de droguet bleu garni en gaze.

Désabillé complet de toille de perce garni en gaze.

D'été.

Désabillé complet de taffeta chiné et le casaquin de même.

Désabillé complet de tafeta bleu garni en gaze.

Une jupe piquée de satin blanc.

Une jupe de moleton de soye blanc.

Un corcet de taffeta blanc garni en blondes.

Un manteau de satin rose garni en martre.

Une pelice de satin noir garni de fourrure.

Deux manchons en satin et une autre couverture de manchon de satin bleu.

Deux désabillé d'indienne comune complets.

Une robe et jupon de gros de Naples noir.

Trois désabillés complets de lisa garnis en mousseline.

Quatre mantelets de lits en blanc garnis en mousseline.

Un corps de moire grise.

Deux petits corps en toille jeaune.

Linge.

Dix paires manchetes en dantelle à trois rangs et deux paires en mousseline à trois rangs.

Un manteau de mousseline garni en dantelle.

Deux bonnets ronds de matin en dantelles.

Deux coquettes en dantelles.

Un fichu d'antoilage garni en dantelle d'Angleterre.

Six douzaines de chemises neuves, dont quatre douzaines garnies à cachecoude, trois douzaines à mousseline, et une douzaine en dantelle de nege, et six chemises garnies en manchete à deux rangs de mousseline, y en ayant une douzaine et demy qui ne sont point garnies.

Quatre douzaines de mouchoirs d'Ollande (*sic*) neufs. Deux dozaine de Rouen fin d. d. en rouge.

Douze corcets de nuit en bazin et en toille garnis de mousseline.

Douze jupons blanc de dessous, dont il y en a cinq piqués et sept en basins, tous douze garnis en falbala de mousseline.

Six paires poches de basin neuves.

Une douze (*sic*) de fichu de nuit en toille garnis de mousseline.

Dix-huit bonnets ronds de nuit garnis en dantelle.

Huit coiffes roullées de mousseline pour la nuit.

Douze paires bas de soye neufs.

Vingt-quatre paires sauchons (chaussons) de toille neufs.

Six paires bas de fil fin.

Six peignoirs de toille garnis en mousseline.

Une douzaine de mouchoir de toillete de mousseline.

Deux douzaines petits mouchoirs de bazin pour la toillete.

Quatre tabliers blanc de mousseline falbalisés.

Quatre tabliers de toille pour la toillete.

Deux toilletes de mousseline.

Une couverture de toillete de coutis (coutil) garnie de mousseline.

Six pièces blanches d'estomac piquées.

Six couvertures de carreaux garnies de mousseline.

Un corcet croisé de moleton couvert de satin jeaune.

Une paire bas de poil de lapin blanc.

Une paire manche de soye peluché pour l'hiver.

Une paire gan de soye blanc peluché en dedans.

Un mouchoir carré de soye blanc.

Un manteau de mousseline à bouquets, doublé de tafeta rose.

Six bandeaux de nuit pour la frizure.

Six bonnets piquets pour la nuit.

Deux paires de calsson de basin neufs.

Un jupon de gros detour mordoré piqué.

Un jupon de tafeta jeaune.

Jupon de droguet blanc.

Un grand tablier de tafeta noir garni en blondes neuf.

Deux paires bas de bourre de soye blanc.

Documents sur les Chouans (1792-1799). (*Fin.*)

IV

UN FONCTIONNAIRE PILLÉ.

Lettre du percepteur de Plozévet.

À Pouldreuzic, canton de Plozévet, le 19 prairial, l'an 4 de la République (7 juin 1796).

Le percepteur de l'emprunt forcé et des autres contributions de la commune de Pouldreuzic

Aux citoyens administrateurs du département du Finistère, à Quimper.

Citoyens, jamais plus surpris que de voir, aujourd'huy, sur les trois heures après midy, trois

individus bien armés et bien habillées, arriver à ma porte en me demandant à se rafraîchir et en même temps s'ils étoint sur la bonne route de Pemeurit, et, ayant entré chez moy, ils me dirent sur-le-champ, par mon nom, de leur remettre la caisse de la République, ou la mort.

Efrayé de ces mots et hor de moy-même, je les ay répondu que je venois de verser dans le Trésor ce que j'avois perçu, et ils m'ont tous de suitte demandé la représentation de mes quittances, ainsy que de mes rolles et de mon registre, ce que je leurs ay en l'endroit exibé, et, sur la vue de mon registre, ils ont vu que j'avois touché, depuis le douze prairial que je contois à Pontecroix, 3445 livres à valoir à l'emprunt forcé; celle de 400 livres en promesse de mandats, et 2020 livres en assignats.

Sur quoy ils m'ont sommé de recheff, bayonette en mains, de leurs faire ouverture de mes armoires sous peine de mort, et il m'a fallu le faire pour sauver ma vie, et ils ont tous emporté avec encore celle de 7351 livres en assignats que j'ay aussy touché pour le rolle suplitiff de la contribution fontière, quy se trouvoient dans la même boette, ce quy fait qu'ils ont emporté de l'argent de la République 400 livres en promesse de mandats et 9371 livres en assignats, mais ce n'est pas le tout.

Ils m'ont aussy emporté quatre-vingt-seize livres en numéraire, que j'avois dans mon armoire, un écu de six francs aux huissiers de Pontecroix, pour les frais de leurs derniers exploit, avec

45 livres en assignats, quy étoint dans le tiroire de mon étude, avec, en sus, une culière potagère, deux forchette, une culière et un tasse d'argent quy estoint dans l'armoire de ma salle, avec mon fusils, ma tabatière quy estoit sur la table, et le peux de poudre et de plom à tirer, avec une cinquantaine de balle quy estoint aussy dans le tiroire de mon étude, et, de plus, quatres culières d'étain toutes neuf, qui estoint aussy dans l'armoire de salle, qu'ils ont probablement pris pour de l'argent.

Voilà, citoyens, le fracas que les chouants viennent de faire de chez moy. Je vous prie d'y avoir égard et de décharger d'autant et de me procurer quelques indemnité pour ce qu'on a pris du mien, parce que les couchants (chouans) n'auroint pas entré chez moy faire la fouille plustôt que chez un autre, synont que je suis percepteur.

Vous trouverez cy incluse leur quittance d'une partie de ce qu'ils ont pris, avec leur sommation, laquelle je vous prie de me renvoyer parce que, en cas que d'autres de leurs camarades ne retourne, elle pouroit me servir. Ils sont du paië, parce qu'ils me demandoint sy je ne les connoisse pas, qu'eux me connoissoint bien, ainsy que ma femme et tous ceux du pays. Ils sont de 25 à 35 ans, dont deu trepeu, picotté[1] et un grand, mais l'on avoit vu encore trois autres couchez sur la terre, hors du bourg, pendant que ces trois étoint chez moy.

Salut et fraternité,

MOULLEC.

---

1. Trapus, picottés (marqués de petite vérole).

Après ma lettre écritte, je me suis transportés chez le postillon, pour le prier de vouloir bien vous porter la présente, attendu que mes infirmités ne me permet pas d'aller ny à pied, ny à cheval en nul part, parce que si j'avois pu y aller, je fus allé de moy-même, sans que je l'ut cherché, et il me répondit n'est que nom (*sic*), chose quy occasionne le retardement.

Ainsy je me vois obligés de la faire passer au commissaire du canton pour vous la faire passer par le postillon du canton. Voyez ce que vous avois à penser au sujet de notre poisistion, parce qu'il est apointé à 75 livres par an ; en quel cas doit-il marcher, sy ce n'est dans des pareils !

Quittance des Chouans.

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER.

ARMÉE CATHOLIQUE ET ROYALE DE BRETAGNE.

Nous soussignés, chefs, commandant un détachement des soi-disants *brigands*, mais braves et intrépides royalistes, d'après une sommation faite au nommé Phillibert Le Borgne, receveur de la soi-disant république, dans le *gueux* de district de Pontcroix, de nous remettre sa caisse, en avons reçu et empoigné le montant et lui avons délivré quittance. Reçu cinq cents livres en mandats

Fait le 7 juin, an 2me du règne de Louis dix-huit.

Signé en la minutte demeurée entre les mains du percepteur de la commune de Lababan.

Bienvenu, chef d'escouate, Mallassis, officier, Le Terrible, officier su[re], Lamballé, chef de canton, Dinan, capitaine, Marhic, général de brigade.

Nota. — La minutte de cette quittance porte en marge le cachet en cire rouge, empreinte des trois fleurs de lys, et sur le revers de cette minutte, il est écrit : *Quittance en forme.*

Pour copie conforme. En administration municipale du canton de Plozévet, le 20 prairial an 4 de la République française, une et indivisible.

Guiriec, com[re], Hénaff, p[r], Trividic, S[re].

Lettre du commissaire de canton.

DÉPARTEMENT
DU
FINISTÈRE

Pont-Croix, le 20 prairial, l'an 4[e] de la République une et indivisible.

Le Commissaire près le canton de Pont-Croix au Département.

Citoyens,

Je vous envoie par un courier les dépêches que je reçois, dans l'instant, de Plozévet. Vous verrez que quelques scélérats y ont fait, hier, une incur-

sion. Je pars sur-le-champ avec 30 hommes et la gendarmerie pour Plozévet, et je vous invite à envoyer un commissaire et de la force. Il est urgent de prendre des mesures vigoureuses contre ce païs où tout est disposé pour être un noyau de chouannerie.

J'attends de vos nouvelles à Plozévet, par le retour des gendarmes.

Salut et fraternité.

A.-L. TRÉHOT

Je resterai à Plozévet et n'agirai que d'après votre réponse.

V

SERMENT PRÊTÉ PAR DES CHEFS DE CHOUANS

dont plusieurs ont été arrêtés dans la nuit du 7 au 8 messidor, à la Morihonnois, commune de Romagré, chez le nommé Machard (1799)[1].

Au nom de Dieu et du Roi,

Nous, officiers de la division de Fougères, brûlant du désir de contribuer à retirer notre commune patrie de l'oppression et de lui rendre son ancienne splendeur, nous nous sommes assemblés aux fins d'ordre, pour aviser au moyen de parvenir à un

1. Archives du Finistère, L. 16. (Communication de M. le docteur A. CORRE.)

but si désirable ; en conséquence, l'un de nous ayant déposé sur le bureau ledit ordre dont il étoit chargé, a proposé, avant qu'on en prît lecture, que tous les officiers composant l'assemblée prêtassent le serment de garder une discrétion inviolable sur tous les desseins et entreprises qui leur pourront être confiés, mais encore de ne mettre bas les armes qu'après avoir anéanti les régicides, rétabli la religion catholique dans toute sa pureté et le trône des Bourbons.

Chaque individu ayant fait ce serment et promis de signer ces nobles engagements, on a ouvert et pris lecture de ladite lettre. Comme il y est question de nommer quelqu'un qui puisse entretenir la correspondance et achever les opérations en l'absence du général du Boisguy, il a été convenu que l'on nommeroit pour cet effet M. Saint-Vallier, que l'on regarde comme très capable de remplir avec honneur cette mission... (Extrait de la présente délibération sera envoyé à l'examen et approbation de M. le général Achille le Brun).

Signé : RECHAPPE, lieutenant ; BRINDAMOUR, capitaine ; VICTOIRE, capitaine ; VICTOIRE, tirailleur, capitaine de la colonne du centre ; BONNE-NOUVELLE et SAINT-VALLIER, commissaire de la division.

Le 24 juin 1799.

Notes sur ces signataires :

Rechappe, lieutenant, est un nommé Guillet de Châtillon; connu dans l'ancienne chouannerie sous le nom de Belamour, a été arrêté.

Brindamour, capitaine, est un nommé Carré de Parcé, connu dans l'ancienne chouannerie sous le nom de Prodigue, où il étoit également capitaine. Il est arrêté.

Bonne-Nouvelle est un nommé Boudier, ex-chouan de la commune de Fleurigné, connu dans l'ancienne chouannerie sous le nom de Pinard. Il s'est évadé au moment de l'arrivée de la troupe.

Victoire, capitaine, est un nommé Demaret, de la commune de Gaven, connu dans l'ancienne chouannerie sous le nom de Victoire. Il s'est évadé au moment de l'arrivée de la troupe près la maison de Machard, étant sorti pour lâcher de l'eau.

Victoire, tirailleur, capitaine de la colonne du centre, est un nommé Dubreuil de Saint-Étienne, ex-chouan, terrible sanguinaire et grand assassin. Il est arrêté.

Saint-Vallier, commandant provisoire de la division, est le nommé Cochet de Saint-Georges de Reintambcanet, connu dans l'ancienne chouannerie sous le nom de Saint-Georges, où il étoit chef renommé, particulièrement dans la Normandie. Brigand fameux et insoumis malgré l'amnistie. Ses connaissances en font un coquin dangereux. Il est arrêté.

(Suivent copies de lettres trouvées dans la maison de Machard).

VI

PROCLAMATION DES CHOUANS

affichée au chef-lieu de la commune de Carnol (1799)[1].

Le chef de la 7e légion au chef du 4e canton et à ses officiers.

Art. 1er.

Tout agent ou adjoint de canton, ou président d'administration qui fera aucun acte civil de mariage pour des jeunes gens au-dessous de 40 ans sera fusillé.

Art. 2.

Les parents des mariés seront condamnés à une amande. Les mariés seront tondus, ainsy que ceux qui sont mariés depuis Pâques dernier.

Art. 3.

Tout volontaire qui aura fait partie d'un rassemblement et qui se sera retiré sans permission sera fusillé ; tout jeune homme qui sera requis de marcher et qui refusera sera fusillé.

1. Archives du Finistère, L. 16. (Communication de M. le docteur A. Corre.)

Art. 4.

Tous les parents d'iceux qui servent dans les colonnes mobiles duement formées seront ou mis à mort ou condamnés à une amende.

Signé : SANS-SOUCY,
lieutenant du canton.

Le 10 novembre 1799.

Lettre de Talleyrand sur l'attentat contre le Premier consul (1800) [1].

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Paris, le 4 nivôse an IX de la République française, une et indivisible. (25 décembre 1800.)

Le Ministre des relations extérieures,
Au citoyen Belleville, commissaire général des relations commerciales, en Toscane.

Je vous transmets, citoyen, les journaux du jour. Vous y lirez avec horreur la nouvelle d'un attentat médité contre le Premier consul; les circonstances du crime vous apprendront quelle vile et exécrable espèce d'hommes en ont été les ins-

1. Extrait des *Notes et correspondance du baron Redon de Belleville, consul de la République française à Livourne et à Gênes*, réunies et mises en ordre par M. H. du Chanoy, avec une préface de M. Germain Bapst. (Paris, Techener, 1893, 2 vol. in-8°).

truments. Le génie de la France a encore une fois sauvé ses jours. Quelles que soient les conjectures que l'on formera sur la première impression, l'Europe, en apprenant que le forfait n'a pu être commis, se convaincra de plus en plus que la destinée d'un grand homme est sous la sauvegarde même du Ciel, qui l'a placé trop au-dessus d'une poignée de scélérats pour qu'il lui soit donné de l'atteindre et d'en interrompre le cours.

L'attentat n'a pas été imprévu, il a été médité par des hommes qui ont pris une part plus ou moins prédominante dans les horreurs de la Révolution, et qui toujours ont pris soin d'effrayer d'avance par l'annonce de leurs infernales entreprises. Celle-ci avait été annoncée il y a six semaines.

La voix publique réclame hautement un redoublement de précautions. Le Premier consul doit cette déférence à l'enthousiasme dont il est l'objet, de satisfaire la sensibilité nationale en autorisant, autour de lui, une plus active surveillance.

Je vous salue,

(*Signé*) : CH.-MAU. TALLEYRAND.

Une guérison d'écrouelles par Louis XV (1734)[1].

La guérison d'Hélène Mac Namarah, irlandoise qui a été touchée par le Roy la veille de la Pentecoste, pour être guérie de sa maladie des écrouelles qu'elle portoit depuis huit ans, a paru totallement confirmée à son retour de Versailles et a continué sans aucun changement depuis ce tems.

J'ay tardé jusqu'aujourd'huy à vous en informer pour ne vous rien marquer que de certain, après l'avoir vu moy-même et m'en être fait informer chaque jour par le sieur Regan, prêtre de ma paroisse et précepteur chés M. Le Camus.

Mes occupations de ma procession et les vôtres, que je respecte, me privent de l'honneur d'aller vous en faire un plus long détail.

Cette guérison a été précédée par plusieurs circonstances également édifiantes dont j'auray l'honneur de vous rendre compte dans l'octave de la Fête-Dieu, en allant vous renouveler les assurances du respect sans bornes avec lequel je suis, Monsieur, etc.

JACQUIN, curé de Saint-Sauveur.

A Paris, le mercredi, veille de la Fête-Dieu, 23 juin 1734.

---

1. Communication de M. FRANTZ FUNCK-BRENTANO. On lit en tête : « Une Irlandoise guérie par le Roy. Son Eminence, juin 1734. » Les mots *Son Eminence* désignent le Cardinal de Fleury, alors premier ministre.

Souvenirs de la guerre d'Espagne (1809-1812).

(*Suite*).

Pour garantir ce que je viens de vous dire, je vous offre de me constituer comme otage entre vos mains jusqu'au retour de votre troupe. — Don Fernando, répliqua le général, je n'ai besoin d'autre garantie que la parole d'un homme de votre rang. J'acquiesce à votre demande, mon aide de camp va vous accompagner chez le commandant de place. ».

Don Fernando, le curé et l'alcade se retirèrent satisfaits, en comblant le général de remerciements les plus respectueux. Le commandant de place, auquel l'aide de camp transmit l'ordre du gouverneur, arrêta que, le lendemain 24 décembre, à dix heures du soir, un détachement de dix gendarmes à cheval, commandés par un maréchal des logis, et sous la direction d'un adjudant de place[1], partirait pour se rendre à Penafiel, où il serait à la disposition de l'alcade et des autorités locales pour procéder à l'arrestation du brigand Carlos. Don Fernando interrompit le commandant pour lui dire que le détachement serait accompagné et conduit dans l'obscurité de la nuit par le chef de la police centrale, qui serait assisté de deux sbires, tous trois à cheval comme la troupe.

1. Ce fut moi qui fus désigné pour diriger cette arrestation, et en rendre compte au général gouverneur.

Le lendemain, à l'heure prescrite, je montai à cheval, suivi de mon chasseur, et fus joindre le détachement qui m'attendait sur la place d'Armes.

Nous nous mîmes en route, les hommes de la police en tête nous ouvrant la marche. Le froid et le verglas nous décidèrent à mettre pied à terre et à marcher les rênes dans le bras. Nous ne fûmes distraits, pendant notre route, que par le son des *campanas* (cloches), qui annonçaient l'office de la nuit dans tous les villages circonvoisins. Il était minuit moins un quart, quand nous arrivâmes à Penafiel.

Depuis quelques instants, j'apercevais dans le lointain une forte lumière qui, à mes yeux, semblait grossir au fur et à mesure que nous approchions du village. J'en fis l'observation au chef des sbires, qui me répondit que c'était l'effet d'une torche, que le *ministro*, placé à l'entrée du village, tenait à la main pour nous éclairer en nous conduisant à la casa del señor alcade. Ce magistrat avait fait préparer ce qu'il croyait nous être nécessaire pour nous réchauffer. Il nous assura que, d'après le rapport qui venait de lui être fait à l'instant par un homme de confiance qu'il avait aposté à cet effet, Carlos était chez lui ; que, par un trou imperceptible qui était à la porte de sa maison, il avait été vu à table soupant avec sa concubine, et paraissant être en grande gaîté.

L'habitation du brigand était située à l'extrémité du village opposée à notre entrée ; le bruit de notre arrivée ne pouvait arriver jusqu'à lui. Au surplus, toute la population était à l'église, et le morne

silence qui régnait n'était interrompu que par l'aboi des chiens.

Après quelques instants passés à nous concerter avec l'alcade et le corrégidor, nous laissâmes nos chevaux attachés dans la rue, à la garde du *ministro ;* l'alcade prit son manteau, son bâton de justice, et nous nous acheminâmes, dans l'obscurité de la nuit, vers la demeure de Carlos, dont la description m'avait été faite par l'alcade, comme il suit : « Deux pièces au rez-de-chaussée, sans autre étage au-dessus. On peut toucher au toit, étant à la porte, avec le bout des doigts. Une large cheminée, dans laquelle un corps peut passer aisément, surmonte le toit d'environ deux pieds de hauteur. Cette maison est absolument séparée de toutes celles du village dans cette partie. Elle a une forte porte d'entrée sur la rue du village, et une sortie sur un petit jardin qui se perd dans un plant d'oliviers très touffu, aboutissant au pied de la montagne. Ce jardin est entouré de deux côtés, dans sa longueur, par un mur de la hauteur de trois pieds, qui fait jonction à son extrémité avec un large fossé entourant le plant d'oliviers. »

Cette description me servit à diriger mon plan d'arrestation. Arrivés à la porte donnant sur la rue, nous reconnûmes qu'il n'existait plus de lumière dans l'intérieur de la maison, qu'il y régnait un profond silence, ce qui annonçait que le couple heureux était allé goûter les douceurs du sommeil. Les deux sbires allumèrent la grosse torche de résine, dont chacun d'eux était porteur. Deux

gendarmes montèrent sur le toit couvert en paille, pour s'assurer de la cheminée, le pistolet à la main. Quatre autres, choisis parmi les plus robustes, dont deux le pistolet, et deux le sabre à la main, escaladèrent le petit mur et s'emparèrent de la porte de derrière. Le reste de la troupe, le sabre à la main, ainsi que moi, le chef des sbires, armé de son long poignard, attendîmes en silence le résultat de la sommation qui allait être faite par l'alcade. Je frappai à la porte avec la monture de mon sabre, et ce ne fut qu'à la troisième fois qu'une voix de femme cria : « *Quien esta aqui ? — Abra usted la puerta por orden del Rey !* » cria l'alcade. Après quelques minutes de silence, la même voix répondit : « *Spera usted, me voy a buscar la luz*[1] *!* »

Et tandis que, lentement, elle s'occupait d'ouvrir cette porte, Carlos, armé d'une espingole dans la main droite et d'un poignard dans la main gauche, tenta de sortir par sa porte de secours. Saisi à l'instant par les gendarmes, il ne put l'être assez subitement pour ne pas se servir de ses armes. D'un coup d'espingole, il cribla une corne du chapeau d'un gendarme sur la droite, et d'un coup de poignard il effleura la main du gendarme de gauche. Forcé de céder à la vigueur des quatre hommes, ce ne fut pas sans peine qu'il fut terrassé et tenu en respect par quatre lames de sabre dirigées sur sa poitrine.

---

1. Ouvrez la porte par ordre du roi. — Attendez, je vais chercher la lumière.

Au moment où nous entrions, nous entendîmes les gendarmes s'écrier : « Il est à nous ! Apportez de la lumière ! » Le coup de feu que nous avions entendu nous avait fait craindre qu'un malheur ne fût arrivé à quelqu'un des gendarmes ; nous fûmes promptement rassurés en les voyant tous les quatre sur pied.

Le brigand, étant d'une force d'Hercule, écumait de rage, grinçait des dents, vomissait mille imprécations sans réserve, même pour la Divinité ; il se débattait des bras et des jambes, et cherchait à mordre de tout côté. Il ne fallut rien moins que le nombre des gendarmes pour parvenir à le lier et garrotter de manière à lui ôter tout mouvement, sauf la langue.

Pour la légalité de son arrestation, l'alcade le toucha de sa baguette, et, comme à l'instant de notre entrée, le magistrat avait de même touché la femme, aussitôt le chef de la police s'en était emparé et lui avait lié les mains. Réduit, malgré toute sa fureur, à ne plus pouvoir se remuer, on le rentra dans son domicile pour être présent à la perquisition que nous allions y faire. Toute communication lui fut, dès ce moment, interdite avec sa concubine.

Dans une chambre obscure, formant la seconde pièce de son habitation, n'ayant jour que par sa porte d'entrée, nous trouvâmes, dans une grande et vieille armoire, des armes de différents genres et de diverses nations, une quantité considérable de linge, habillements et vêtements ; des cartou-

ches et munitions pour tout calibre; huit livres pesant de bijoux en or et argent et cinq livres de couverts d'argent; dans un vieux tonneau et une vieille cruche cassée, 4 700 piécettes en or et argent, monnaie d'Espagne, de France et de Portugal.

Il était quatre heures du matin, et beaucoup d'habitants étaient déjà sortis de l'office divin. L'apparition de nos chevaux à la porte de l'alcade, gardés par le *ministro*, qui se fit un devoir d'annoncer à haute voix les motifs de la présence des Français dans le village, à cette heure, causa à la population une surprise, qui se tourna subitement en joie, quand elle apprit que le fameux Carlos, si redouté dans toute l'Espagne, venait de tomber au pouvoir des gendarmes français et de la justice espagnole. Cette nouvelle portée jusque dans l'intérieur de l'église, la curiosité des paysans l'emporta sur leur dévotion, et en un instant le clergé se trouva seul à prier. Bientôt nous fûmes assaillis par la populace, dans le domicile du brigand, où nous terminions notre opération. Nous ne pûmes le soustraire à la fureur du public qui, d'une voix unanime, criait : « *Mata-lo !... Mata-lo !...* » [1], qu'en déployant la force dont nous étions capables.

Lorsqu'il s'agit de le transporter, ainsi que la femme, à la *municipalitad*, je conseillai au maréchal des logis de faire amener nos chevaux, et dès

1. Tuez-le!... Tuez-le!...

que nous fûmes en selle, le sabre à la main, nous parvînmes à empêcher la multitude d'approcher les deux prisonniers, que l'on avait montés chacun dans une voiture séparée.

On déposa Carlos à la *carcel de la municipalitad*[1], et nous emmenâmes la femme chez l'alcade, où je la fis garder à vue, lui ayant fait délier les mains.

25 décembre 1811. — Il était alors cinq heures, et temps de penser à nos chevaux qui, depuis la veille, neuf heures du soir, n'avaient pris aucune nourriture. L'alcade allait s'occuper de les faire loger par réquisition, quand plusieurs habitants, satisfaits d'être délivrés de Carlos, vinrent offrir de sortir de leurs écuries leurs bestiaux, pour y mettre ceux (*sic*) des Français, et en même temps de leur fournir les vivres qui leur étaient nécessaires. Ce qui fut accepté avec empressement. Jamais, je crois, Français n'avaient été considérés avec autant d'égards et de politesse que dans ce village; partout le maître de la maison présidait à la table où se trouvaient de nos hommes, et on buvait à la santé des uns des autres. Les femmes et les filles venaient même faire chorus.

Pendant que nous occupions notre temps à cette espèce de petite fête, le *ministro*, d'après les ordres de l'alcade, fit charger dans deux voitures différentes le butin trouvé chez Carlos. Le numéraire

---

1. La prison de la municipalité.

et l'argenterie furent mis dans une boîte, ficelée et cachetée du sceau de l'alcade.

J'exigeai de l'autorité locale que les deux voitures, ainsi chargées, fussent attelées chacune de quatre mules au lieu de bœufs que je voyais disposés pour ce service, afin que nous pussions être moins longtemps en route. J'ordonnai encore de laisser, sur le devant de chaque voiture, la place libre pour une personne, destinant cette place, sur la première, à Carlos, lié et garrotté, et attaché aux ridelles par les deux bras, avec des fers aux pieds pesant quarante livres, apportés par les sbires, attachés et rivés par le maréchal du village; et, sur la seconde, à la femme, ayant seulement les mains attachées derrière le dos.

La majorité des habitants, malgré la rigueur du froid, ne quittaient point la porte de l'alcade, ni celle de la *municipalitad*, dans la crainte de ne point voir le départ. C'était un brouhaha à ne pas s'entendre dans ces deux endroits. Le caquet des femmes et des filles l'emportait encore sur celui des hommes. Elles se faisaient fête d'accabler d'injures Cœcilia, *la p... al demonio de Carlos*, dès qu'elle paraîtrait aux yeux du public. D'autres ramassaient d'avance des pierres dans leurs tabliers, pour lapider les deux prisonniers aussitôt qu'ils seraient placés sur les voitures. Les hommes poussaient la haine, la vengeance et l'inconséquence jusqu'au projet de s'emparer de vive force de Carlos et de ne nous laisser que son cadavre à emmener.

Prévenu de tous ces projets par l'alcade, je pris, de mon côté, les mesures de rigueur que commandaient les circonstances. L'alcade en prévint la populace qui, voyant nos préparatifs de défense, se contenta de lancer quelques pierres dont une atteignit Carlos à l'oreille droite, et une autre la femme à l'épaule gauche.

A onze heures, nous nous disposâmes à quitter Penafiel. L'alcade, qui avait dressé son procès-verbal d'arrestation conjointement avec le chef de la police, me pria de vouloir bien le signer avec eux, et, en revanche, ils signèrent mon rapport au général gouverneur.

Nous reçumes toutes les démonstrations d'attachement et de reconnaissance qu'il plut à ces fonctionnaires de nous adresser, et nous mîmes en route, suivis toujours de la multitude qui ne cessait de crier haro sur les prisonniers, et même qui, d'instant à l'autre, lançait des pierres à tout hasard. Nous étions déjà à certaine distance du village, et cette réunion d'insensés n'annonçant point l'intention de se retirer, j'engageai le maréchal des logis de faire faire demi-tour à six des gendarmes, et de faire le simulacre d'une charge au galop sur ces effrenés ; ce qui, ayant été exécuté, jeta l'épouvante, et nous ne vîmes plus personne à notre suite.

Carlos causait avec le chef de la police qui, à cheval, marchait près de la voiture. Le ton de sa voix n'était nullement affaibli ; il convenait qu'il est un terme à tout ; qu'il avait fait assez de

victimes pendant sa vie; qu'il saurait mourir comme il avait vécu; que le seul regret qu'il éprouvait c'était d'être l'auteur de la perte d'une malheureuse qui, depuis longtemps, avait vécu avec lui, plutôt par crainte que par amour.

J'avais fait placer Cœcilia derrière la voiture afin qu'ils ne pussent se voir avec Carlos. Cette malheureuse, la tête courbée sur ses genoux, ne cessait de gémir et de verser un torrent de larmes. Je m'approchai d'elle, cherchai à la consoler, lui faisant espérer que la justice saurait apprécier la contrainte qui l'avait forcée à vivre aussi longtemps avec un homme pour lequel je ne la croyais pas susceptible de ressentir aucun attachement : « *Ah! señor official*, me dit-elle, *soy perdida!* » Puis, étouffée par les sanglots, elle cessa de parler pendant un instant. Ensuite elle me supplia de lui faire desserrer la corde qui lui tenait ses mains. J'ordonnai de la lui retirer. Elle me combla de remerciements et continua ses lamentations.

Il y avait une heure que nous marchions, lorsque nous fîmes une petite halte pour laisser souffler les chevaux. Le soleil de décembre paraissait, pour le moment, dans toute sa splendeur, et comme nous nous remîmes en route, nous aperçûmes, sur notre gauche, un fort peloton de guérillas sortant d'un ravin, entre deux montagnes, et paraissant se former en bataille à peu de distance du chemin que nous parcourions : « Ce sont des dragons de Lomga ! » s'écria le paysan qui conduisait la première voiture. Au

même instant le chef de la police m'assura que nous n'avions rien à appréhender de leur apparition, et en effet je n'en fis aucun cas. Mais quelle fut ma surprise, quand, étant arrivés à passer devant eux, l'officier qui les commandait ordonna le sabre en main, pour nous rendre les honneurs militaires, ce qui fit engager le maréchal des logis à leur faire rendre la réciproque : « Bonjour, Messieurs ! nous cria l'officier dans sa langue. Ah ! vous le tenez donc, le brigand ! Serrez-le bien ! Il y a assez longtemps qu'il fait des victimes ! Que Dieu vous récompense d'en avoir purgé le pays ! Adieu, Messieurs, portez-vous bien ! »

Jamais, peut-être, semblable circonstance ne s'est rencontrée pendant la guerre d'Espagne.

Déjà l'écho public avait propagé, dans Valladolid, l'arrestation de Carlos. Toute la ville était en émoi. Une foule d'habitants étaient sortis pour venir à notre rencontre, et l'autorité, prévenue qu'un certain nombre s'étaient réunis avec le projet de l'arracher des mains de l'escorte pour en faire eux-mêmes justice, avait pris, de son côté, des mesures de sûreté à cet égard. Le commandant de place avait envoyé un piquet de chasseurs à cheval nous attendre aux portes de la ville, et de l'infanterie était échelonnée depuis le *campo-grande* jusqu'à la porte de la *carcel*, prison où nous devions déposer les prisonniers.

A notre entrée en ville, la multitude fit des démonstrations pour l'exécution du projet qu'elle

avait conçu, mais elle fut repoussée sans autre accident que quelques légères blessures causées par les ruades des chevaux.

Carlos continua à fixer tout ce qui l'entourait et répondait par des vociférations aux cris qui parvenaient à ses oreilles. Cœcilia se tint constamment courbée, la tête baissée, le visage caché dans ses mains, toujours fondant en larmes. Comme elle avait refusé toute espèce de nourriture, elle était réduite à un tel état de faiblesse qu'il fallut, à son arrivé à la prison, la descendre de la voiture et la porter sans connaissance dans le lieu qui lui était préparé. Quant à Carlos, détaché de la voiture, les mains garrottées et les fers aux pieds, malgré leur pesanteur il voulut, étant descendu, marcher seulement à l'aide de deux guichetiers qui le soutinrent sous chaque bras, et auxquels il parlait encore avec arrogance. Entré dans le cachot, on lui mit une ceinture de fer battu de la largeur de six pouces, scellée dans la muraille, à laquelle pendait une chaîne de quatre pieds de longueur. On lui rendit ensuite la liberté des pieds et des mains.

On présume que les débats devant le tribunal ne furent point de longue durée, puisque Carlos ne pouvait opposer, à des faits prouvés de la manière la plus authentique, que sa seule négative (*sic*). Voici le résumé des chefs d'accusation :

1° Arrêté, en 1807, comme prévenu de quantité de vols de nuit dans des maisons habitées avec des complices, il fut confié à la garde de six dra-

gons qui le conduisaient à Pampelune; il se sauva de leurs mains, en tua un avec ses propres armes et en blessa un autre.

2° Repris en 1808, arrêté à une lieue de Valladolid, dans une auberge, sur la route où il fut trouvé par les sbires de la police, il en tua deux et parvint à se soustraire des mains des autres.

3° Conduit à Séville dans le courant de la même année, ayant été arrêté dans les environs de Madrid comme prévenu de vols à main armée et d'assassinat sur la grande route, après une enquête qui dura plus de deux mois et après l'audition de plus de cent témoins et la représentation des pièces à conviction, il fut condamné, par le tribunal de cette ville, à la peine capitale. Il s'évada de sa prison dans la nuit qui précédait le jour de son exécution, à l'aide d'effraction et de bris de ses fers, et tua l'ecclésiastique enfermé avec lui pour le disposer à sa dernière fin.

Enfin, ayant rejoint ses fidèles associés, habitant constamment les parages de la *montana del Leo*, il se livra plus que jamais à sa vie criminelle et, de la procédure instruite contre lui pendant la fin de 1809 jusqu'au jour de son arrestation, il demeurait atteint et convaincu de 210 vols de grande route et de 75 assassinats, toujours dans le même endroit. C'est dans cet état de choses qu'il comparaissait devant la justice de Valladolid.

Voici maintenant les charges portées contre la malheureuse Cœcilia et soutenues par le Grand Inquisiteur : d'avoir, pendant quatre ans, mené

une vie criminelle, impudique et scandaleuse, au mépris des commandements de Dieu et de l'Église, en profanant la sainte religion et le saint sacrement du mariage[1]; d'avoir affirmé, par la croix[2], le serment de ne point révéler un secret à elle connu sur les actions criminelles d'un homme qui avait attiré sur sa tête la malédiction divine et toute la rigueur de la justice humaine; d'avoir, par là, soustrait un grand coupable aux poursuites des magistrats, par conséquent d'être devenue la complice de tous ses forfaits.

Par ces motifs, sur les conclusions de don Fernando Lopez, Grand Inquisiteur de la province, le tribunal, après en avoir délibéré en la Chambre du Conseil, en présence de Dieu, et la main sur le Saint Évangile,

Condamne Carlos Trusillo, âgé de 32 ans, natif de l'Estramadure, brigand d'origine, à la peine de mort, par le genre de supplice réservé aux voleurs et assassins de grandes routes;

Ordonne, en conséquence, qu'il soit conduit à l'échafaud, dressé à cet effet sur la place publique de cette ville, monté sur un âne, lié et garrotté par *el verdugo*, la tête et les pieds nus, revêtu d'une chemise en serge jaune, un crucifix attaché entre ses mains, assisté de nos Révérends Pères de la confrérie de Jésus;

---

1. Expressions tirées mot à mot de la procédure.
2. Quand un Espagnol a affirmé quelque chose par un signe de croix, il se croirait damné s'il faussait ce serment.

Qu'arrivé au pied de l'échafaud, le *verdugo* lira la sentence à haute voix, après quoi il s'agenouillera pour recevoir du Révérend Père l'absolution, ensuite il baisera le Christ, recevra du Révérend le baiser de paix, puis il montera sur l'échafaud, s'asseoira sur le tabouret placé le long du poteau, et le *verdugo* procédera à son étranglaison (*sic*) jusqu'à ce qu'il ait expiré.

Il restera dans cette attitude, exposé aux regards du public, jusqu'à deux heures de l'après-midi. A cette heure, il sera détaché du poteau, son cadavre sera porté au Palais, à la salle de *los muertos*. Là, le *verdugo* fera le partage de ce cadavre de la manière suivante : la tête tranchée pour être mise au bout d'une pique et portée sur la grande route de Burgos, à l'endroit appelé le Gibet; ses bras et ses épaules, ses cuisses et ses jambes formant quatre parties séparées, pour être attachées aux poteaux placés à cet effet aux lieux du même nom, sur les routes de Madrid, Soria, Villafranca et Peralta; l'intérieur de son corps, déposé dans un panier et suspendu au grand chêne accoutumé, sur le grand chemin de Toro[1].

Condamne Cœcilia Corosa, âgée de vingt et un ans, native de l'Esdramadure, fille de mauvaise vie, à la peine de la *carcel dura por toda su vida;*

Ordonne que, les cheveux coupés et la tête rasée

---

1. C'est un spectacle plein d'horreur que de voir de pareilles expositions sur les routes, en approchant des villes où existe une justice criminelle.

par le *verdugo*, elle sera conduite, en même temps que Carlos, jusqu'au pied de l'échafaud, montée et attachée sur un âne, revêtue d'une camisole en serge blanche, les épaules découvertes, un crucifix entre ses mains, assistée des Révérends Pères, qui l'exhorteront à supporter sa condamnation avec courage et résignation.

Qu'arrivée au lieu du supplice de Carlos, elle entendra la lecture de la sentence par la voix du *verdugo* ; qu'elle restera dans cette position jusqu'à ce que Carlos ait rendu le dernier soupir ; qu'alors les Révérends Pères l'abandonneront, que le *verdugo* s'en emparera, la conduira par toutes les rues et carrefours de la ville, stationnera aux endroits indiqués pour les annonces publiques, y réitérera la lecture de sa sentence et la frappera, à chaque station, de trois coups de baguette sur les épaules ; après quoi il la réintégrera dans sa prison, où elle demeurera jusqu'au moment de son transfèrement dans le lieu réservé à ces sortes de condamnations[1].

29 *Décembre* 1811. — L'exécution de Carlos eut lieu, telle qu'elle était prescrite, le 29 décembre à dix heures du matin. Un bataillon d'infanterie légère et un escadron de chasseurs à cheval formaient la force publique, indépendamment des gendarmes qui accompagnaient le patient. Jusqu'au moment d'expier, il soutint son caractère et sa fer-

1. Cadix.

meté, et semblait porter peu d'attention à tout ce que lui disaient les Révérends Pères. Au moment de s'asseoir sur le tabouret, il parut hésiter et fit geste de repousser le *verdugo*, mais ce dernier et ses aides l'eurent bientôt contraint.

Quant à la malheureuse Cœcilia, depuis son départ de la prison jusqu'au moment où on l'emmena de l'échafaud, elle était tellement abattue et plongée dans une espèce de sommeil léthargique, qu'elle ne ressentait plus le poids de son malheur.

Un incident vint, heureusement pour elle, abréger le cours des souffrances qu'il lui restait encore à endurer.

Des chasseurs à cheval, passant au coin de la *Calle-san-Jago* (la rue Saint-Jacques) au moment où le *verdugo*, achevant sa première publication, frappait cette infortunée de sa baguette, fendirent la foule et signifièrent au bourreau qu'il eût à cesser sa promenade et ses voies de fait et à reconduire directement et sans autre retard sa victime à sa prison, sinon qu'ils allaient s'en emparer et la délivrer. Francisco le *verdugo* ne se le fit pas répéter et, tout en tremblant, prit le chemin le plus court pour arriver à la Conciergerie.

La malheureuse, à qui cette circonstance inattendue semblait avoir donné un peu de force, remercia très humblement nos militaires, ajoutant qu'elle ne cesserait de prier Dieu pour ses bienfaiteurs.

Cœcilia était d'une rare beauté, d'une taille accomplie, et beaucoup de Français donnèrent

une larme à la fin tragique d'une créature qui eût mérité un tout autre sort.

IX

Révolte d'une division française. — Départ pour Madrid.

Janvier 1812. — Lors de notre départ de Francfort-sur-l'Oder, au mois d'août 1809, nous dirigeant sur l'Espagne, j'ai fait connaître[1] que l'escadron dont je faisais partie, réuni à trois escadrons de trois régiments différents, avait formé un régiment de marche, lequel, s'étant divisé à Pampelune, n'en conservait pas moins le titre de régiment de marche, organisation qui avait eu lieu dans l'infanterie, comme dans la cavalerie, et c'est sous cette dénomination que notre escadron était en garnison à Valladolid.

Au mois de janvier 1812, des troupes fraîches étant arrivées en Espagne relevèrent toutes les garnisons, et chacun des escadrons ou bataillons dut rejoindre les corps respectifs qui occupaient l'Espagne, avant qu'ils y entrassent, et qui se trouvaient la majeure partie dans la Vieille-Castille, l'Andalousie, le royaume de Valence, l'Aragon et la Catalogne.

D'après le tableau de la situation des troupes, notre régiment devait être à Madrid ; c'était donc

1. Dans la première partie de ces *Souvenirs*, qui n'a pas été retrouvée.

sur ce point que nous devions nous diriger, en faisant jonction avec d'autres débris des régiments de marche dont les corps respectifs se trouvaient dans les mêmes parages.

Cet ordre fut, pour moi personnellement, un grand désappointement, car mon sort s'était singulièrement amélioré depuis dix-huit mois que j'étais entré comme adjudant à l'état-major de la place. En quittant ce poste, j'allais me trouver, comme mes camarades de régiment, réduit *à la paye de La Ramée*, et, conséquemment, comme eux, sans le besoin de bourse pour serrer mon prêt, puisque, depuis six mois, on avait perdu l'habitude de solder la troupe.

L'attachement que me portaient l'adjudant-major de place et mes collègues les adjudants, la bienveillance des aides de camp du gouverneur et du commandant de place déterminèrent celui-ci à me proposer de rester près de lui, se faisant fort d'en obtenir l'autorisation du général gouverneur, ajoutant même qu'il était assuré de me faire obtenir, par la suite, de l'avancement, soit dans un état-major quelconque, soit dans tout autre régiment de cavalerie qu'il me plairait de choisir.

J'avoue que cette proposition m'intrigua singulièrement et me mit dans l'embarras du choix : un espoir des plus flatteurs m'était ouvert par cette voie ; mais, d'un autre côté, il fallait quitter un régiment où j'avais l'estime de mes chefs et l'amitié de mes camarades, un escadron où, depuis le commandant jusqu'au dernier chasseur, j'étais

aimé d'une manière peu commune, et par-dessus tout m'éloigner d'un colonel que je chérissais comme un père, quoiqu'il fût plus jeune que moi, un colonel pour lequel j'aurais affronté le trépas et qui en était convaincu, un colonel, enfin, qui ne m'avait décidé à partir pour l'Espagne, rentrant de la campagne du Nord, que parce que, me disait-il, je serais sous ses yeux et que, là, il pourrait me procurer l'avancement qu'il désirait.

Toutes ces réflexions l'emportèrent sur toute autre considération, et je me dis à moi-même : « Non ! non ! Tu n'abandonneras pas l'étendard du ...e chasseurs. »

Je fis part de ma résolution au brave commandant de place ; il l'approuva d'après mon exposé, il finit même par m'en féliciter. En conséquence, je fis mes préparatifs de départ. Je vendis mon cheval venant de l'officier espagnol de Piedrahita, moyennant deux cents piécettes, à un officier de lanciers polonais. On me fit le décompte de ma solde supplémentaire comme adjudant de place[1], et, certes, en ce moment, je me trouvais plus riche que le premier capitaine de l'escadron.

Chacun des escadrons ou bataillons ainsi séparés de leur régiment avait un officier-payeur et un conseil d'administration particulier. Un ordre ministériel portait qu'avant de quitter les gar-

---

1. Il me restait dû ma demi-solde à l'escadron, s'arriérant chaque jour, comme celle qui m'était due lors de mon entrée à la place.

nisons, l'officier-payeur réglerait avec le sous-intendant de la province, pour le temps que la troupe aurait occupé sa division et que la solde arriérée de cette troupe serait exigée du payeur général, avant de quitter la province. Or, donc, il était constant que l'officier-payeur de chaque corps avait en caisse la solde de son bataillon ou escadron. Ce fait incontestable, parvenu aux oreilles des sous-officiers et soldats, ces derniers avaient tout lieu de d'espérer qu'ils allaient, enfin, toucher cette solde après laquelle ils languissaient et dont la rentrée dans les caisses leur avait coûté tant de coups de fusil.

Mais une sordide spéculation de la part des officiers-payeurs, soutenus par les conseils d'administration, en avait décidé tout autrement et un ordre du jour, émané de chaque chef de bataillon ou d'escadron, fit connaître à la troupe que le paiement de cette solde ne serait fait qu'à l'arrivée au régiment.

De là un mécontentement général des troupes arrivées à Valladolid depuis quelques jours : « Nous voyons leur finesse, criaient publiquement les soldats de toute arme; plus ils tarderont et plus il leur en restera entre les mains... Ils savent d'avance qu'il en manquera plus d'un à l'appel quand nous arriverons au régiment... Eh bien! il faut aller trouver le général gouverneur et lui déclarer que nous ne partirons pas de cette ville sans être soldés de notre arriéré! »

Une députation de chaque corps fut exposer

très respectueusement au général les motifs de leur juste mécontentement. Il parut les écouter avec attention, leur promit qu'il allait s'en occuper et que sa réponse serait connue par un ordre du jour, le lendemain.

12 *Janvier* 1812. — En effet, cet ordre du jour parut le lendemain, mais loin d'accomplir les désirs des réclamants, le général s'exprimait en ces termes : « Le général gouverneur, instruit qu'il se forme, parmi les troupes occupant la garnison de Valladolid et sur le point de se mettre en route pour rejoindre leurs corps respectifs, un complot tendant à exiger, par des voies illégales, et que les lois répriment, le paiement de la solde arriérée, que les chefs de bataillons et escadrons ont décidé ne devoir être payée qu'à l'arrivée aux régiments et après en avoir obtenu le consentement des colonels; — fait défense à tout officier, sous-officier et soldat de tenir des propos manifestant l'intention de désobéir aux ordres de leurs chefs supérieurs, à peine d'être, sur-le-champ, arrêté et traduit devant un conseil de guerre, pour être puni dans toute la rigueur des lois et d'une manière exemplaire. Les chefs de bataillons et d'escadrons signaleront à l'instant même, à notre autorité et au commandant de place, tout contrevenant au présent ordre, qui sera lu pendant deux jours, à trois fois différentes, aux troupes réunies pour l'appel. »

Trompés dans leur attente, tous les sous-officiers et soldats restèrent stupéfaits à la lecture de cet

ordre. Un murmure général éclata dans chaque caserne ou sur les places où se faisait l'appel des passagers. Des petits clubs se formaient dans les tavernes, chez les marchands de vins français; tout menaçait d'une effervescence qu'il eût été difficile d'apaiser, car les troupes mêmes qui devaient encore rester pour faire partie de la garnison jusqu'à ce qu'elles fussent relevées, étaient peu nombreuses et, au surplus, elles partageaient les sentiments de leurs camarades.

Mais quelques sous-officiers instruits qui, cachés derrière le rideau, fomentaient cette sorte d'insurrection, jugèrent à propos de n'éclater que quand on serait en route, à un gîte convenu; parti qui fut adopté, et tout rentra dans l'ordre.

Un général de division, venant de France et allant commander dans l'Andalousie, dut prendre le commandement des troupes de toute arme qui rejoignaient leurs régiments et qu'il trouverait sur sa route jusqu'à Madrid. Il partait avec celles d'abord réunies à Valladolid. Il se mit en route le 15 janvier pour aller coucher à Torrecilla, avec 1,500 hommes, 700 fantassins et 800 cavaliers, dont notre escadron faisait partie[1].

Les Espagnols qui, trop souvent, par l'indiscrétion de nos soldats, connaissaient nos projets et notre position, n'ignoraient point qu'en quittant

---

1. Il y avait, en ce moment, à Valladolid, 4000 hommes. Pour faciliter le logement en route, on les divisa en trois départs, à un jour de distance.

le pays, les caisses des officiers-payeurs étaient garnies du précieux métal, en donnèrent avis aux *voluntarios*. Aussi devions-nous nous attendre à être attaqués, à chaque instant, pendant notre route.

La première preuve que nous en eûmes, c'est que, le jour même de notre départ, vers les cinq heures du soir, à une lieue de la première étape, 1,200 cavaliers, se composant des dragons de Lomga, de ceux de don Juan, des lanciers de don Jullian et de Sornillo, voulurent nous disputer le passage. Notre avant-garde, seule, les chargea, les mit en déroute, leur tua une vingtaine d'hommes, en blessa au moins autant, et tout cela fut l'affaire d'une demi-heure ; que n'avaient-ils pu tenir plus longtemps ! Notre infanterie eût achevé leur défaite.

Je passe sur les différentes affaires que nous eûmes avec les guerillas, pendant notre première quinzaine de marche. Je dirai seulement qu'il ne se passa pas un seul jour sans que nous ne vissions l'ennemi ou qu'il ne nous attaquât. Nous ne nous en tirâmes pas toujours sans perte, car lorsque nous arrivâmes à Santa-Maria, le 30 janvier, notre colonne avait perdu trente hommes et avait laissé aux hôpitaux une douzaine de blessés.

Nous voilà donc arrivés à l'endroit convenu pour exécuter le projet d'insurrection conçu à Valladolid. Plusieurs incidents venaient s'y prêter : 1° notre général devait nous faire séjourner à Santa-Maria jusqu'à l'arrivée d'autres troupes qui

devaient faire jonction avec nous, en raison de différents passages dangereux que nous ne pouvions éviter; 2° la troupe que nous attendions, se trouvant comprise dans le même arriéré que nous pour sa solde, venait naturellement augmenter le nombre des mécontents; 3° le bataillon des braves grenadiers de Neufchâtel (Suisse), dont la valeur était connue de toute l'armée, et qui devait partir de Peralta, était un de ceux qui avaient, les premiers, témoigné hautement l'intention de passer à l'ennemi, s'ils n'étaient mis au courant pour leur solde, et, certes, on devait bien présumer que, réunis avec nous, ils ne manqueraient pas de partager nos intentions.

C'est dans cet état de choses que, pendant le séjour, il fut décidé d'un commun accord que le coup éclaterait le jour du départ, au moment de se mettre en route.

En effet, à l'appel du soir, le 5 février, on donna l'ordre du départ pour le lendemain à huit heures du matin. On recommanda le plus grand secret envers les habitants, le long de la route; on prévint que l'on devait prendre les vivres pour deux jours, autant que les ressources du pays pourraient le permettre; on prévint que les gibernes fussent bien garnies de cartouches, et qu'en outre chaque soldat en eût un paquet dans sa poche, etc. Avec toutes ces précautions et une colonne de 6,000 hommes[1], dont 2,000 cavaliers, chasseurs,

1. 1 500 hommes seulement, les premiers arrivés, furent logés chez l'habitant et avec beaucoup de gêne. Le reste

hussards, lanciers polonais et dragons, plus deux compagnies d'artillerie légère avec leurs pièces, le général pouvait croire qu'il pourrait traverser toute l'Espagne sans craindre d'être attaqué. Les officiers-payeurs, de leur côté, pouvaient dire : « Pour cette fois, les Espagnols ne nous raviront pas nos caisses, et nous aurons beau jeu en arrivant au régiment, etc. » Mais la Providence réservait à ces messieurs un désappointement.

Le 6 février, dès sept heures du matin, on battit la *grenadière* pour l'infanterie et on sonna *à cheval* pour la cavalerie. Tout le monde prit les armes et chacun se rendit sur la place d'Armes, prit son rang de bataille, portant la droite de la colonne jusqu'à la sortie du pays, sur la route de Segovia.

Tout semblait favoriser l'exécution du projet. Les lanciers polonais et les grenadiers de Neufchâtel furent commandés d'avant-garde, comme étrangers. C'était eux qui devaient obstinément refuser de marcher et, par ce refus, donner le signal à toute la colonne.

Toute l'infanterie, l'arme au pied, la cavalerie, les rênes à la main, attendaient, dans le plus morne silence, le premier commandement :

« Préparez-vous à monter à cheval ! » commanda-t-on à la cavalerie. Tout le monde resta immobile.

---

bivouaqua sur la place et aux alentours du pays. C'est ce qui eut lieu jusqu'à Madrid, pour ne pas disséminer la colonne et diminuer l'appareil des forces.

« Portez vos armes ! » à l'infanterie. Même immobilité.

Alors le général, furieux, tira son épée, criant au corps d'officiers :

« Messieurs ! Voilà le complot de Valladolid, qui veut éclater ; secondez-moi et nous le ferons échouer. Nous sommes ici à l'ennemi ! Je vais user de l'autorité que la loi a mise entre mes mains et faire fusiller à l'instant même les chefs du complot, pour servir d'exemple !

Tout le corps d'officiers, répondit : « A votre volonté, général ! Nous sommes tout à vous ! »

« Et nous, tout le contraire ! » répondit une confusion de voix.

Partant au galop vers l'avant-garde, suivi des chefs de corps, il s'adressa d'abord aux lanciers polonais : « Au nom de l'Empereur, je vous ordonne de monter à cheval ! »

« *Abquien gueltes, abquien Polacres!* » répondirent plusieurs voix. (Point d'argent, point de Polonais.)

Un brigadier ajouta, en bon français : « Jamais notre père Napoléon ne nous fit battre sans être payés. Faites comme lui et nous sommes prêts à marcher et à combattre comme de coutume ! »

S'adressant aux Suisses : « Braves grenadiers, portez vos armes ! »

« Point d'argent ! point de Suisses ! » répondirent-ils.

Voyant que le général se disposait à s'adresser à chaque corps en particulier, deux des soldats

désignés dans chaque régiment sortirent du rang, se réunirent, formèrent le cercle autour du général, et un chasseur de notre escadron lui parla en ces termes, présentant les armes : « Général, il est un terme à tout. On fait subir à notre patience une trop forte épreuve. Comment pourrions-nous, de sang-froid, voir, depuis notre départ de Valladolid, nos camarades tués ou blessés, et attendre le même sort pour préserver de la main des Espagnols l'argent qui nous appartient si légitimement, qui nous a déjà coûté tant de sueur et de sang, et dont on nous prive depuis plus de six mois ? Jamais, sans doute, l'Empereur ne connaîtra cette particularité, car, dans son équité, il ne pourrait en laisser les auteurs impunis. Si nous n'avons point persisté dans notre demande à Valladolid, et si nous n'avons pas mis à effet notre projet, après l'insouciance du gouverneur à nos justes récriminations, notre silence était comparable au sommeil du lion ; aujourd'hui, il se réveille et l'on doit craindre sa rage. Je dois donc vous dire, général, au nom de tous mes frères d'armes présents et qui m'entendent, que nous ne quitterons pas la place de Santa-Maria sans être payés ; que vos menaces de punitions ne peuvent nullement nous intimider. Nous voulons être payés et nous allons l'être, devrions-nous nous payer par nos mains. Evitez, tandis qu'il en est encore temps, la témérité des soldats français, lorsque, par injustice, on les force à franchir les bornes de leur soumission habituelle. »

« Qu'on arrête ce mauvais sujet et ce beau parleur! » cria le général, en parlant au corps d'officiers.

Ces messieurs se regardaient entre eux, chuchotaient et semblaient très embarrassés, lorsqu'un sous-lieutenant de mon escadron, m'apercevant à cheval à quelque distance, eut la maladresse de me dire : « Eh bien, adjudant, entendez-vous l'ordre du général? Arrêtez cet homme et conduisez-le à l'avant-garde! — Que ne l'arrêtez-vous vous-même? mon lieutenant, lui répondis-je; vous avez plus d'autorité que moi et je ne suis pas plus gendarme que vous! »

Un bruit qui, soudain, s'éleva de toutes parts, mit fin à toute altercation : « C'en est assez! s'écriait-on; il faut faire la solde nous-mêmes! Allons, les sapeurs, en route! Les caisses ferment à trois clefs, que les officiers-payeurs les conservent, nous nous en passerons! Allons, les maréchaux-des-logis-chefs et les sergents-majors, au prêt! »

Un vieux grenadier de la ligne, portant trois chevrons, parut se mettre à la tête des sapeurs, en criant: « Surtout, mes camarades, que l'on ne prenne pas plus qu'il ne nous est dû! »

Au moment où l'on se portait sur les voitures où les caisses étaient déposées, on entendit battre et sonner le ralliement: « Ah ! voilà l'ennemi qui veut capituler! s'écria-t-on; mais point de capitulation ! » Chacun courut à son rang et les officiers paraissaient consternés.

Bientôt on battit et on sonna à l'ordre pour les comptables. Ces derniers, s'étant rendus au cercle, reçurent l'ordre de faire, à l'instant même, leurs feuilles de prêt pour trois mois. De nouveaux cris se firent entendre : « Ne capitulez pas! Tout ou rien, voilà le dernier mot! »

Alors le général, élevant la voix, cria à son tour : « Eh bien! oui, tout! Mais je jure sur mon épée que j'en aurai vengeance en arrivant à Madrid! — Va pour Madrid! répliquèrent quelques voix. Vous n'irez peut-être pas jusque-là! » Et tous cris cessèrent.

Il est bon d'observer, qu'ainsi qu'il en était convenu à l'avance, les sous-officiers et adjudants ne prirent aucune part à l'insurrection et semblèrent au contraire, pendant tout le temps qu'elle dura, employer les moyens en leur pouvoir pour rappeler leurs subordonnés à l'ordre et à la discipline. On présume bien qu'ils n'en étaient pas moins d'accord, car ils avaient autant d'intérêt que leurs frères d'armes à pouvoir palper cette solde.

Le temps s'écoulait, l'impatience et le mécontentement du général, de même que le dépit des officiers-payeurs augmentaient, et nous n'avions pas encore fait un pas pour nous rendre à Ségovia, distante de sept lieues de Santa-Maria que nous allions quitter. Il était onze heures du matin. Après que les comptables eurent touché, il fallut encore faire le prêt à leurs compagnies; puis, après que les troupiers eurent touché, il ne fut pas facile de les empêcher d'entrer dans les tavernes.

Bientôt le bon vin du pays fit son effet, cavaliers et fantassins étaient sourds au bruit du tambour et au son des trompettes qui battaient et sonnaient le ralliement. Officiers et sous-officiers employaient douceur, rigueur, menaces ; la majeure partie ne se rendirent à leur rang que quand ils virent opérer le mouvement pour se mettre en route, sentant le danger qu'ils couraient, s'ils restaient en arrière.

Il était deux heures de l'après-midi quand nous nous mîmes en route. L'embarras des voitures nous obligeait à ralentir la marche. Arrivait la chute du jour, quand nous aperçûmes une masse de cavalerie sur la route et de l'infanterie débusquant par les gorges des montagnes, qui semblait venir se former en bataille derrière la cavalerie.

Les Polonais et notre demi-escadron s'étaient disposés à charger. Dès que nous nous mîmes en marche, nous vîmes l'ennemi fuir à la débandade et regagner les gorges. Quelques dragons mal montés et des fantassins qui ne purent courir assez vite furent sabrés et l'affaire se termina sans même que la colonne interrompît sa marche.

Il était huit heures du soir lorsque nous arrivâmes à Ségovia ; la colonne traversa la ville pour aller bivouaquer à sa sortie, sur la route d'Otero ; la cavalerie seule resta dans la ville.

Le 7 février, nous continuâmes notre route.

Pour ne plus revenir sur ce sujet, nous n'entendîmes jamais parler de la vengeance dont le général nous avait menacés à Santa-Maria. Nous

présumâmes que son propre intérêt avait exigé qu'il ne révélât rien de cette scène.

X

La montagne du Lion. — Arrivée à Madrid. — La famine. — La Cour du roi Joseph. — Déserteurs.

8 *février* 1812. — A huit heures du matin, nous quittâmes le bourg et le bivouac d'Otero, et prîmes le grand chemin de traverse conduisant à San-Raphaël, où nous rejoignîmes la grande route de Madrid.

San-Raphaël ne se compose que d'une vaste maison, servant d'auberge et de poste aux chevaux, située sur le bord de la route, au pied de la montagne du Lion, du côté de Burgos. Là, nous fîmes une halte qui se prolongea jusqu'à une heure de l'après-midi.

Cet endroit était infesté d'une bande de brigands qui y étaient de temps immémorial, n'ayant d'autre domicile que les rochers et les antres. Ils se divisaient en deux parties, encore bien que tous les associés participassent dans le produit de leurs actions. Sur le sommet de la montagne, on prenait aux malheureux voyageurs l'argent monnayé, les bijoux, les malles ou paquets. Un peu plus loin, d'autres brigands les dépouillaient de tous leurs vêtements, chaussures et coiffures, et ne leur laissaient que la chemise.

Autour d'une haute cheminée, dans l'auberge de San-Raphaël, gisaient, enveloppés dans des couvertes et à demi morts, sept artistes espagnols, quatre femmes et trois hommes, qui, quittant le théâtre de la capitale, allaient à Burgos, et qui, ce même jour, sur les neuf heures du matin, venaient de subir, comme tant d'autres, le sort réservé aux honnêtes gens passant en cet endroit avec trop de confiance.

Une faible partie du corps d'officiers avait pu pénétrer dans l'intérieur de l'auberge et la remplissait. Le surplus parvint, tour à tour, à y entrer. Chacun, en sortant, racontait cet événement à sa manière et n'oubliait pas de grossir les choses, qui n'étaient déjà que trop malheureuses; et, comme l'on voyait que la masse de notre troupe était disposée à tout culbuter pour entrer, on prit le parti d'ouvrir trois grandes fenêtres de l'auberge donnant sur la route.

Ces infortunés, dans l'état de nudité où ils étaient, n'osaient bouger des alentours de la cheminée, notammment les femmes. Un soldat de la ligne s'écria : « Camarades ! Si vous êtes de mon avis, faisons-leur, entre nous, une quête. Nous avons tous de l'argent; eh bien, nous ne pouvons pas en faire meilleur usage ! » A l'instant même tout le monde mit la main à la poche et déposa son don dans le shako de celui qui avait fait la proposition et montré l'exemple. Mais bientôt, ce shako fut plein, et d'autres lui succédèrent, ce que voyant, les officiers de tout grade crurent

ne pas pouvoir rester en arrière et, de leur côté, en firent autant.

Je dus, sur l'invitation qui m'en fut faite, accepter la mission de compter la recette qui montait à une somme totale de 575 piécettes, et, accompagné d'un grand nombre de sous-officiers et soldats, je fus l'offrir à ces malheureux. A la vue de la générosité des Français, ils restèrent d'abord stupéfaits; revenus à eux, ils ne savaient comment témoigner leur reconnaissance. Une des femmes me demanda : « *la licencia di dar me un beso*[1] ». On présumera bien que cette permission lui fut accordée et les autres voulurent l'imiter.

Avec le montant de l'offrande des officiers, ces infortunés furent secourus d'une somme de 680 piécettes environ.

Nous arrivâmes à Guadarrama, où une compagnie d'infanterie seule tenait garnison en caserne. Nous y bivouaquâmes. C'est là que les vivres, pris pour deux jours à Santa-Maria, commencèrent à servir.

Nous arrivâmes à la Rosa à deux heures après midi; avant de rompre les rangs, l'ordre fut donné de s'approprier et de se mettre en grande tenue, pour faire, le lendemain, notre entrée dans la capitale d'Espagne.

10 *février*. — Après vingt-six jours de marche, nous arrivâmes donc à Madrid, à deux lieues de la Rosa.

---

1. Ces *señoras* étaient charmantes; la plus âgée avait 21 ans.

Les murs du parc du palais se prolongent à une demi-lieue sur cette route; à cet endroit, nous rencontrâmes un officier supérieur de l'état-major de la place, escorté d'un piquet de lanciers de la garde royale, venant au devant de notre colonne; après que nous fûmes reconnus, suivant les règlements militaires, et qu'il nous eût été crié, selon l'usage : « Quand il vous plaira! » nous continuâmes notre route, ayant en tête l'officier d'état-major, près de notre général, et débarrassés du matériel des voitures, passées à l'arrière-garde. La moitié du détachement des lanciers ouvrait la marche et le surplus prit ordre de bataille à la gauche du dernier peloton de notre colonne.

Nous entrâmes dans la capitale en colonne serrée. Le temps était superbe pour la saison. Il était midi. Le bruit des tambours et des trompettes interrompit les préparatifs des habitants pour aller faire la *siesta*, et en un instant les fenêtres des divers étages furent garnies par une foule des deux sexes.

Nous fîmes halte à l'endroit appelé la *plaza del Sol*, où l'intendant militaire nous passa en revue dans l'ordre de bataille où nous nous trouvions, formalité exigée dans chaque place pour constater l'effectif d'une troupe arrivant.

Arrivés sur la vaste place qui précède les grilles du palais du roi, nous déployâmes la colonne pour nous mettre en bataille dans toute sa circonférence, et, peu de temps après, un aide de camp de Sa Majesté le roi Joseph vint nous passer en

revue, et nous complimenta sur la propreté de notre tenue, malgré l'état de vétusté de notre habillement [1].

Le général qui nous avait commandés depuis le départ de Valladolid, nous annonça que, là, il allait nous quitter. Le corps d'officiers seul lui témoigna des regrets.

La cavalerie mit pied à terre, l'infanterie forma les faisceaux, on rompit les rangs tandis que les adjudants et fourriers furent s'occuper du casernement. Nous apprîmes de suite, avec un grand mécontentement, que notre régiment avait quitté la capitale et qu'il était en garnison à Sévilla [2]. Notre escadron prit logement au vieux château fort, appelé le *Retiro*. L'ordre, dont il nous fut donné connaissance, portait que nous ferions partie de la garnison, en attendant qu'on nous fît rejoindre notre régiment.

Il y avait à peu près six mois que Madrid était en proie à toutes les horreurs de la famine.

Ce fléau attaquait toutes les classes de la population, puisque les riches, au poids de l'or, ne pouvaient même se procurer du pain. Un pain de munition plus mauvais que celui que l'on fait en France pour les chiens, se vendait 48 sols (argent de France) quand, de temps à autre, les soldats en pouvaient disposer.

---

1. L'habillement et l'équipement des chevaux n'avaient point été renouvelés, depuis notre départ de France.

2. Sévilla, capitale de l'Andalousie, renommée par la beauté du sexe féminin et pour le choix des chevaux.

La troupe, allant à la corvée pour les vivres, était escortée par des hommes armés, dans la crainte que la population ne s'emparât des vivres. Dans toutes les rues et sur les places publiques, des hommes, des femmes, des filles, des enfants de tout âge, voyant un militaire français, de tel grade qu'il fût, l'abordaient et, tendant la main, lui disaient : « *Ah! señor Frances! aga me la limosna de un poco de pan! Dios pagara usted al cielo!* (Ah! monsieur le Français, faites-moi l'aumône d'un peu de pain! Dieu vous récompensera dans le ciel!) »

Le soir, et souvent la nuit, des femmes, des filles encore dans l'adolescence, qui, par leur mise et leur conversation, annonçaient appartenir à une classe distinguée, prenaient un Français sous le bras et lui proposaient de se prostituer pour un morceau de pain. J'ai connu deux sœurs, dont l'aînée avait dix-huit ans, recourir à ce triste moyen pour empêcher de mourir leur mère déjà avancée en âge, et qui ne demandait à Dieu, pour toute grâce, que de la débarrasser de l'existence!

Du matin au soir on rencontrait, à chaque instant, des voitures semblables à celles qu'on emploie en France pour les déménagements, destinées à ramasser, sur la voie publique, les cadavres des malheureux morts d'inanition. Les conducteurs de ces voitures demandaient, de porte en porte, s'il y avait quelqu'un à enlever.

La disette ne se faisait point sentir que sur le pain; les légumes verts et secs manquaient

de même. La consternation était portée à un tel point, faute de bras, que les terres étaient abandonnées par les agriculteurs. On criait hautement qu'une mauvaise administration de la ville, jointe à la malveillance, étaient les principales causes de ce fléau.

Je puis ici affirmer, comme témoin oculaire et comme consommateur, que nos soldats recherchaient avec grand soin, dans les fossés du fort, différentes herbes pour mettre dans la marmite avec la viande, au lieu et place de légumes ; que pendant cinq jours, en remplacement de légumes secs, pour le repas du soir, on leur fit manger la vesce que l'on donne aux pigeons ; que cette nourriture leur causant un grand échauffement dans le corps, beaucoup tombèrent malades et plusieurs en moururent. Ce qui fit que la Faculté fit cesser ce genre de nourriture, et qu'en remplacement on fit la soupe matin et soir.

Ce qui formait un contraste avec ce sinistre tableau, c'est le ton de gaîté et les réjouissances continuelles qui se faisaient à la cour du roi Joseph[1]. J'ai vu, et je puis l'affirmer, ce monarque jouant au volant et au ballon avec les dames qui

1. Ce passage relatif au roi Joseph a été biffé mot par mot, et les deux feuillets qu'il comprend ont été collés l'un contre l'autre. On lit, sur une feuille intercalaire, de la main de l'auteur : « Partie du chapitre X supprimée comme n'étant plus de saison. » L'adjudant I..., qui écrivait en 1852, s'est sans doute repenti d'avoir maltraité un oncle du nouvel Empereur.

fourmillaient dans son palais, dans la cour du devant, à la vue de la population mourante qui lui criait à travers les grilles : « Du pain ! du pain ! par la grâce de Dieu et de la sainte Vierge ! » Je l'ai vu et entendu donner l'ordre, à sa garde, de dissiper cette canaille dont la vue lui était odieuse, et qui ne devait pas être spectatrice de ce qui se passait dans son palais. J'ai vu, par-dessus les murs de son parc, comme tant d'autres, ce monarque roulant les dames sur d'élégantes brouettes, et rire aux éclats lorsque la brouette se renversait et que la dame faisait la culbute, aux yeux de ses compagnes. J'ai entendu ce monarque injurier l'officier de garde qui n'avait pas prévu ou empêché que, par-dessus ses murs, cette populace se permît encore de troubler ses plaisirs par les cris : Du pain et toujours du pain !

Après de tels faits, après une insouciance aussi coupable pour son peuple, il n'était point étonnant que les Grands d'Espagne eussent propagé cette sentence : « Joseph pourra régner sur les Espagnes, mais jamais sur les Espagnols. »

Il est probable que les ministres étaient animés par les mêmes sentiments que leur maître, car chacun dans sa partie apportait une insouciance bien prononcée à ses devoirs. De là s'ensuivait nécessairement une aversion que prenaient les autorités administratives pour les différents ministères. Les réclamations des citoyens restant toujours sans réponse, on prit le parti de ne plus réclamer et d'attendre tout de l'avenir.

Le luxe de la Cour devenait de plus en plus insupportable à cette classe du peuple dont la misère augmentait de jour en jour. Les ministres voulaient, en quelque sorte, ne pas céder sur ce point à celui de qui ils tenaient les richesses et les grandeurs. Leurs soins se portaient, non sur l'armée qui était dans un dénûment complet en tout genre, mais bien sur les généraux, les chefs de corps et, subsidiairement, sur les officiers de tout grade. Il semblait à ces messieurs qu'il suffisait de s'assurer l'attachement de tous ces supérieurs, par ordre hiérarchique, sans s'inquiéter du soldat, considéré comme une machine.

Tandis que nous étions réduits à la *ration de la Ramée*, à manger du pain que les chiens eussent refusé, les capitaines, lieutenants et même de malheureux sous-lieutenants[1] avaient double ration, et un pain blanc fait exprès pour eux.

Croira-t-on que cette prérogative les rendit orgueilleux, exigeants, despotes et mêmes brutaux ! Croira-t-on qu'ils regardaient un sous-officier ou soldat du haut de leur grandeur ! Que souvent, lorsque l'on était en escorte ou en colonne d'expédition, et que l'on faisait une halte, ces messieurs, sortant de boire abondamment du meilleur vin qui ne leur manquait jamais et dont

---

1. Combien d'hommes de ce grade profitèrent des cadres d'officiers manquants, lorsque Napoléon voulut, étant à Bayonne, lors de l'entrée en campagne d'Espagne, qu'on en complétât le nombre ! La plupart étaient sans capacité et ne durent cet avancement qu'à leur ancien service.

les brosseurs étaient porteurs, échauffés par la boisson, maltraitaient un malheureux qui avait eu bien juste son nécessaire pour prendre des forces !

Croira-t-on encore que la tolérance des colonels d'infanterie avait fait des cavaliers d'officiers de tous grades et de tous âges! Que ces messieurs s'appropriaient des chevaux pris à l'ennemi par des soldats de leur compagnie, se permettaient de voyager à cheval, d'où s'ensuivait qu'ils étaient rarement à leur rang de bataille, et, en cas de retraite, gagnaient au large et laissaient le commandement aux sous-officiers.

De cet abus résultait encore qu'en augmentant le nombre des rations à délivrer par les fournisseurs pour la cavalerie, ils contribuaient à la pénurie des vivres et fourrages.

Cet abus engendrait encore souvent des disputes entre les brosseurs et les cavaliers qui, avec raison, prétendaient être servis avec privilège. Ce qui est certain, c'est que, d'un commun accord, tous les adjudants sous-officiers, dont je faisais partie, convinrent qu'étant de semaine ils ne laisseraient jamais servir un brosseur d'infanterie, avant que leur escadron ou leur détachement fût satisfait, à l'exception, cependant, des domestiques d'officiers supérieurs, ayant droit aux chevaux et, par conséquent, aux rations.

De tous ces faits naquit un mécontentement général dans la troupe, notamment dans la garnison de Madrid, et ce mécontentement fut suivi de désertions, et à un point effrayant ; elle com-

mença d'abord à se manifester parmi les troupes d'étrangers au service du roi Joseph. L'infanterie de sa garde, composée de Piémontais, Italiens et Napolitains, donna le signal; ensuite, vinrent, dans la cavalerie, les Westphaliens, les lanciers de Berg et les Polonais; puis différents corps de la garnison, notamment l'infanterie, suivirent cet exemple. Il n'était point surprenant de voir (terme moyen) trente à quarante hommes passer à l'ennemi, ce qui, pendant une journée, ne se connaissait qu'à l'appel du soir ou du lendemain. Ils désertaient avec armes et bagages [1]. Bientôt cette désertion se propagea dans toutes les garnisons. Ces déserteurs augmentaient les forces de l'ennemi et diminuaient les nôtres; l'accueil qui leur était fait, en leur procurant de suite argent, vêtements et avancement, ayant été connu dans toute l'armée, décida un grand nombre de sous-officiers et soldats, qui hésitaient encore, à prendre cette triste résolution et à l'exécuter, soit en sortant furtivement des garnisons, soit en restant en arrière des colonnes en route... Journellement on voyait, aux alentours de Madrid, des guerillas de cavalerie voltiger sur les routes pour recevoir à bras ouverts les déserteurs.

A Dieu ne plaise que le blâme que je viens de jeter sur les officiers, n'embrasse la totalité! Je

---

1. Le 15 avril 1812, un piquet de 50 lanciers de Berg, sortis le matin en reconnaissance, passa aux Espagnols officier en tête, et fut accueilli par la *partida* de Moralès.

dois dire que la majorité se renfermaient dans leurs devoirs et ne s'en écartaient point; mais j'ajouterai que le nombre de ceux à blâmer n'était que trop grand et que ce sont ceux-là qui ont causé, dans l'armée d'Espagne, cette désorganisation qui l'a conduite à sa perte. Il est constant que l'empereur Napoléon ignora, à cette époque, la vraie situation de son armée dans ce pays.

XI

L'auteur échappe à la mort par miracle, est fait prisonnier et envoyé en Portugal.

La journée du 24 mai 1812 s'effacera difficilement de ma mémoire.

Ce jour-là, une colonne de 1 200 hommes, dont 200 chasseurs de notre escadron, devait conduire à Tolède deux mules chargées d'or et d'argent, provenant des contributions, et destinées je ne sais pour quoi, ni pour qui.

Mon tour de service, marchant comme officier, m'appelant à commander les éclaireurs, l'adjudant-major vint me donner l'ordre de prendre vingt hommes, un maréchal-des-logis, deux brigadiers, un trompette, et, suivi de vingt hommes d'infanterie commandés par un sergent, d'éclairer le flanc gauche du convoi qui allait suivre la grande route de Tolède ; de ne point m'engager avec l'ennemi, si je le rencontrais, de le combattre en fourrageurs, m'éloignant le moins possible de l'infanterie, et, dans tous les cas, de

venir rejoindre la grande route à un quart de lieue de distance, où un pont établi sur le Douro me permettrait d'opérer mon passage.

Je pris donc ma direction, partant de Madrid, avant d'arriver au pont dit de Tolède, sur le village de Leganes, dans l'intention de le côtoyer à distances gardées sur ma gauche ; d'en faire autant à l'égard de deux autres villages nommés Caramanchel d'Ariba et Caramanchel d'Ubaco, m'assurant toujours que l'ennemi ne tenait point ma droite entre ma distance et la rivière, afin de m'opposer au dessein qu'il aurait de rejoindre la grande route au point qui m'était indiqué, ou de s'y porter pour me couper la retraite.

Après avoir marché un quart d'heure, sans rien apercevoir qui m'indiquât la présence de l'ennemi dans ces parages, un plant d'oliviers sur ma droite frappa ma vue et m'inspira la crainte que de l'infanterie n'y fût embusquée. Je fus donc d'avis de faire porter le sergent, avec ses vingt hommes, vers cet endroit, pour fouiller le plant, tandis que je me tiendrais avec les miens en fourrageurs, à distance, pour sabrer ce qui échapperait au feu et à la bayonnette de mon infanterie.

Ma crainte était fondée, car arrivé à vingt pas du plant d'oliviers, mon infanterie fut acculée par un feu de peloton qui lui tua trois hommes et en blessa quatre autres. Le sergent, au lieu de s'amuser à tirailler, pénétra dans l'embuscade et fit massacrer à la bayonnette la majeure partie de ces guerillas, tandis que ce qui tenta de s'échapper

fut sabré par mes chasseurs, de manière à ce qu'il ne s'en sauvât pas un seul. (C'étaient trente hommes de l'infanterie de Moralès.)

Le bruit de la fusillade donna sans doute l'éveil à la cavalerie qui occupait les villages plus haut désignés, car, au moment où je ralliais mes fourrageurs, nous aperçûmes, dans le lointain, sortir de ces villages des cavaliers du Medico, des chasseurs de Moralès et des lanciers de Sornillo, lesquels, nous ayant aperçus, parurent en masse confuse se porter sur nous, au galop.

Je résolus de les attendre de pied ferme, mon infanterie leur faisant front, et mes chasseurs, divisés en deux sections, appuyant l'infanterie sur sa droite et sur sa gauche. Je jugeai de suite que, réunis, ces cavaliers pouvaient être au nombre d'une centaine. A notre approche, je m'aperçus qu'ils cherchaient à nous tourner.

Ayant eu la témérité de s'avancer à portée de pistolet de notre infanterie, un feu de peloton que commanda le sergent en fit tomber une quantité étonnante. Tout-à-coup, je commandai à ma section d'opérer son demi-tour, afin de faire face à ceux qui, déjà, se trouvaient derrière nous. Je tombai sur les chasseurs de Moralès : ces malheureux demandaient grâce, et, en partie, mettaient pied à terre pour se rendre à discrétion. Pendant ce temps, notre infanterie, soutenue de ma seconde section, se divisa en tirailleurs.

De mon côté, j'en fis autant, en m'élançant sur les cavaliers du Medico; chacun de nous eut

affaire à chacun d'eux, et bientôt nous les avions presque tous tués ou mis hors de combat. Nous n'avions, en totalité, perdu que six hommes et cinq blessés ; l'ennemi se retirait au galop, et nous continuâmes à le charger, laissant notre infanterie en place, accompagnée seulement de six chasseurs et un brigadier. Un malheureux incident fut la cause première de ma fatalité personnelle (*sic*) pendant cette journée.

J'avais laissé tomber mon gant de la main gauche, en chargeant ; j'essayais à le ramasser avec la pointe de mon sabre, quand tout-à-coup, un cavalier du Medico, m'abordant sans que je l'eusse aperçu, me cria en bon français : « Rends-toi, adjudant, je te laisse la vie : suis-moi ! » En prononçant ces paroles, il cherchait à s'emparer de mes rênes.

Sans avoir le temps de lui répondre, me retrouvant en selle, j'engageai le fer avec lui, et vis de suite que j'avais affaire à un déserteur français. Nous ferraillâmes quelques minutes, et, par une feinte que je ne pus parer, il me porta un coup de sabre qui m'attaqua le pouce et les deux premiers doigts de la main gauche. Je tenais me rênes et n'avais plus que le troisième et le petit doigt pour guider mon cheval. Jamais il n'en blessa d'autres, car au moment qu'il opérait son demi-tour, d'un coup de pistolet à bout portant je lui ôtai la vie.

Je m'étais replié sur l'infanterie pour envelopper ma main dans un mouchoir, laissant libres les deux derniers doigts non blessés. M'apercevant

que mes chasseurs, poursuivant l'ennemi, commençaient à trop s'éloigner de notre réserve, et craignant que trop d'ardeur ne les exposât à approcher des villages d'où pourraient sortir d'autres troupes, j'ordonnai au trompette de courir au galop sonner le ralliement. Mes hommes revinrent, ramenant quatre chevaux qu'ils avaient reconnu mériter la peine d'être conservés, me faisant le rapport qu'ils en avaient mis plusieurs hors de service, provenant de cavaliers tués ou blessés.

Tout notre monde rallié et réuni n'apercevant plus d'ennemis, nous prîmes un moment de repos, bûmes un coup à nos *botas*, réunîmes nos trois cavaliers et nos trois fantassins morts, dans un trou que nous fîmes dans le plant d'oliviers d'où était parti le plomb meurtrier qui les avait atteints, et les couvrîmes de terre, enveloppâmes les blessures de nos cinq blessés, après les avoir lavées avec du vin, chargeâmes ces cinq hommes, toujours porteurs de leurs armes, en trousse derrière nos chasseurs, et nous mîmes en route pour rejoindre le pont.

Quant à moi, ma main était tellement enflée que je ne pouvais plus tenir mes rênes que tortillées autour de mon poignet. Rien ne pouvait plus nous inspirer de crainte pour joindre la grande route et la colonne.

Nous ignorions tous que la plaine qui s'offrait à nos yeux n'était point unie dans toute sa longueur. Déjà on découvrait la tête du pont dans le

lointain. A une portée de canon, nous nous aperçûmes que nous allions descendre une petite vallée et qu'un plant d'oliviers paraissant très touffu, situé sur notre droite, était inévitable. Mais quelles mesures prendre pour s'en garantir ? Nos forces étaient diminuées et nos blessés ne nous permettaient pas de nous disséminer. Nous ne pouvions donc que nous tenir sur la défensive.

De l'infanterie du Pastour (resté seul vivant, je n'en ai jamais connu le nombre), nous assaillit, à vingt pas de distance, d'un feu de peloton qui mit à l'instant même hors de combat hommes et chevaux, puis un autre feu acheva de tuer les hommes qui n'étaient que blessés, de même que les chevaux.

Au premier coup, j'avais été démonté : je m'élance sur le cheval d'un mort, qui, jusque-là, avait été épargné ; mon jeune et vaillant trompette, qui se trouvait dans le même cas, imite mon exemple, et nous nous faisons, en sabrant, un passage à travers les assaillants qui, sortis de leur embuscade, donnaient à bout portant le dernier coup à nos malheureux. Quatre lanciers, démontés probablement dans notre première affaire, faisaient, à pied, partie de notre ennemi ; nous venions d'en tuer deux qui s'opposaient à notre passage, et avions l'espoir de gagner au galop la tête du pont, quand un troisième feu de peloton, dirigé sur nous deux, abattit nos deux chevaux et tua le trompette. La Providence voulut encore, cette fois, me préserver du plomb meurtrier.

(*A suivre.*)

L'éducation d'un gentilhomme au XVIIIe siècle.

CORRESPONDANCE DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL MARQUIS DAUVET[1] (1770-1773).

Le comte Dauvet[2] à son frère.

A Strasbourg, ce 10 septembre 1770.

Je suis fort aise, mon cher frère, d'être venu voir ce que vous désiriés de sçavoir de l'éducation qu'on vient chercher dans cette ville, comme à présent MM. de Mortemart, de Castries, de Bezons, de Rochambeau qui sont tous dans le bataillon de Besançon en garnison à Strasbourg. Il faut s'adresser au ministre de la guerre pour avoir une sous-lieutenance surnuméraire, en envoyant l'extrait de baptême du proposé. Voilà son uniforme décidé.

---

1. Communication de M. Georges Brossard, qui a trouvé cette correspondance dans les archives du château de Mainneville, près Gisors (Eure). Le château de Mainneville appartenait, au siècle dernier, à Louis-Nicolas Dauvet, marquis de Dauvet-Mainneville, né en 1717, lieutenant général et commandeur de l'ordre de Saint-Louis depuis 1761, marié depuis 1754 à Marie-Angélique Groulard de Bogeffroy, dont il eut trois fils : Louis-Gabriel-Benoît; Gabriel-Nicolas; Adrien-Louis-Nicolas, chevalier de Malte. Il s'agit ici de l'éducation de son fils aîné. Les lettres du marquis sont reproduites d'après leurs brouillons, qu'il avait conservés. Celles de M. Prévost, le précepteur de Strasbourg, sont aussi autographes.

2. Alain-Louis Dauvet, seigneur de Bouffé, fut brigadier des armées du roi et chevalier de Saint-Louis.

Il ne fait de service que quand on juge qu'il peut suffire aux divers maîtres. Ce n'est que par l'instruction que le jeune homme sera reçu officier, après avoir passé successivement par les grades de caporal et sergent, et subi des examens très exacts.

Le maître de philosophie, le maître de mathématiques, le maître d'allemand et le maître de danse l'occuperont suffisament jusqu'au premier de may. Ces différents maîtres parleront allemand à proportion que l'élève fera des progrès dans cette langue.

Les occasions de danser, l'hyver, donneront plus d'émulation pour profiter des leçons du maître de danse qui viendra très rarement l'été, simplement pour entretenir, et il sera remplacé par le maître en fait d'armes.

Quand le jeune homme sera suffisament instruit de la philosophie, on lui donnera un maître de géographie et d'hystoire. Il aura des leçons de droit public, il sera plus robuste pour monter au manège, où il est dangereux d'aller trop jeune.

Les avantages de cette ville sont le spectacle d'une garnison militaire où le service se fait avec la plus grande exactitude et avec des moyens plus doux que sous d'autres commendants, ce qui l'a fait rechercher de touts les régiments; l'école d'artillerie, à la tête de laquelle est M. d'Invilliers que vous avez connu et qui se fera un plaisir de s'intéresser à votre fils. C'est lui qui m'a chargé de vous dire qu'il vous conseillait de le mettre,

avec le petit de Rochambeau, chés M. Prévost, pour qui M. Léautaut vous a très-bien prévenu. Je ne puis que vous confirmer que je le crois très-propre à mériter votre confiance : c'est un homme d'une figure prévenante, qui a le ton doux et honête, et la réputation de la plus grande assiduité auprès de ses élèves dont il dirige les études. L'aîné des deux jeunes seigneurs russes m'a paru, et à M. de Beuvron, fort bien élevé, ainsi que le frère qui n'a pas encore onze ans. Nous avons suivi leurs diverses occupations, ainsi qu'avec M. de Bezons, et M. le marquis de Castries qui a, auprès de lui, un secrétaire de son père qui l'accompagne.

M. de Beuvron repassera à Metz pour décider, avec le commandant de bataillon de la Mark, qui aura à affermer son bien qu'il faisoit valoir, et prendra ses arrangements pour envoyer son fils à la fin d'octobre à Strasbourg.

Voici le détail de la dépense :

Pour chauffer, loger et éclairer et nourrir l'élève.	2 400 liv.
La nourriture du domestique à 20 sols par jour.	365
Ses gages et habillement.	250
Le maître de philosophie à 24 livres par mois.	300
Le maître de mathématique à 24 liv.	300
Le maître d'allemand à 18 livres. .	216
A reporter. . . .	0 000 liv.

Report. . . .	0 000	liv.
Le maître d'histoire et de géographie à 18 livres.	216	
Pour le maître de danse ou d'armes à 12 livres.	150	
(Ces maîtres donnant 20 leçons par mois.)		
Abonnement à la comédie	144	
Menus plaisirs.	144	
Pour différents livres, encre, papier et crayons.	50	
L'entretien d'habits ou linge, bottes et souliers, estimé	500	
Total.	5 031	liv.

M. de Saint-Victor que vous connoissés, qui est commandant de Strasbourg, qui a son fils logé et nouri chez lui, m'a dit que l'éducation lui coûtoit mil écus. L'état que je vous envoye est celui que paye le marquis de Rochambeau qui a une fortune très-bornée. C'est aussi de peu dépasser les deux cent louis que vous destiniés.

Quand le maître de philosophie sera remplacé par l'académie, il en coûtera 12 livres de plus par mois, ce qui fait 150 livres par an.

Autre article pour le maître de musique ou d'instrument à 18 livres par mois, ce qui me fait estimer la dépense pour les deux dernières années à 5 500 livres.

Le marquis Dauvet à M. Prévost.

Au château Dauvet-Mainneville près Gysors,
route de Rouen, ce 20 septembre 1770.

Il y a déjà quelque tems, Monsieur, que M. Léautaut m'avoit annoncé que vous voudriés bien vous charger de l'éducation de mon fils aîné, mais comme mon frère m'avoit promis d'aller à Strasbourg dans le mois dernier, pour y entrer dans le détail des exercices et de l'éducation militaire, j'ay attendu son retour pour me déterminer sur un article aussy essentiel. Il n'a fait que me confirmer les bons témoignages qu'on m'avoit rendus de vous, aussy je vous confie mon fils avec pleine confiance. Je l'enveray, vers la fin de ce mois, avec un ancien domestique qui restera auprès de luy jusqu'à ce que vous ayiez pu luy en procurer un dont vous soyiez sûr. Ce domestique choisi par vous sera à votre disposition : vous le renverrés si vous n'en êtes pas content, et il vous obéira en tout ce que vous luy prescrirés au sujet de son service auprès de mon fils.

Je ne vous dissimuleray pas, Monsieur, que je fais un grand effort pour me livrer à la dépense que me coûtera mon fils pendant son séjour à Strasbourg, d'autant qu'elle sera répétée pour mes deux autres enfans, les aimant tous également. Mon frère m'en a fait le détail au sortir d'une conversation qu'il eut avec vous : j'en joins icy copie.

D'après l'aveu que je viens de vous faire, je suis persuadé que vous ne ferés, pour mon fils, que des dépenses utiles et indispensables.

Je compte que vous voudrez bien vous en charger en totalité. Le domestique vous remettra, à son arrivée, quinze cens livres, et je vous feray toucher ensuite, tous les trois mois, 1 300 livres, sçavoir pareille somme le 1er février, autant le 1er may, et autant le 1er aoust. J'écris à M. de Chastel pour l'engager à vous remettre ces sommes successivement, à commencer du 1er février prochain. J'espère qu'il me fera ce plaisir-là, et, à ce moyen, vous ne serés jamais en avance pour la dépense de mon fils. Je luy marque aussy qu'en cas de maladie qui occasioneroit un surcroît de dépense, je le prie de faire les avances nécessaires, dont je le rembourseray aussitôt que vous m'en aurés informé.

Comme, depuis le 1er novembre jusqu'au 1er mars, mon intention est que mon fils ne soit occupé que de la logique, et qu'il n'aura, avec le maître qui l'en instruira, qu'un maître de danse, un maître d'écriture, et un d'allemand; que, le reste de l'année, celuy de logique sera remplacé par un de mathématiques, il en résulte qu'il en coûtera, la première année, suivant le calcul de mon frère, 5 000 livres, et 500 livres de plus les deux autres années, à cause de l'étude du droit et autres auxquelles il se livrera.

Il me suffit de vous dire, quant à présent, que j'ay à cœur que mon fils sçache bien les principes

de la logique pour luy former le jugement, qu'il sçache aussy bien ceux de la géométrie et principalement ce qui a trait aux fortifications, enfin qu'il étudie bien, en 1772 et 1773, le droit naturel et la partie du droit public nécessaire pour entendre les intérêts des princes, désirant qu'il soit en état, si le goût lui en vient, de se tourner, par la suite, du côté des négociations, ce qui n'est pas incompatible avec l'état militaire qu'il embrassera. C'est dans ce point de vue que je compte le faire voyager, après ses exercices.

Je vous enverray, par le domestique qui l'accompagnera, un mémoire fait par le précepteur qui l'a élevé. Il vous sera nécessaire pour étudier son caractère et connoître ses dispositions. Je vous recommande par-dessus tout de l'entretenir dans les principes de religion qu'il a et de ne point le laisser seul avec aucun jeune homme.

Je vais faire les démarches nécessaires pour le faire recevoir sous-lieutenant surnuméraire dans le bataillon de Besançon, à l'instar de M. de Rochambeau et autres jeunes gens élevés à Strasbourg. J'ay écrit, en conséquence, aujourduy, à M. le duc de Choiseuil.

Je vous préviens que mon fils est un peu froid, peu parlant, et qu'il est nécessaire de gagner sa confiance par la douceur et de fréquentes conversations, pour en tirer meilleur party. D'ailleurs il est heureusement né et naturellement appliqué. Il est même nécessaire de l'empêcher de se livrer trop à la lecture et surtout à celle de la littérature,

dans la crainte qu'il ne devienne particulier et trop en-dedans de luy-même.

Je vous renouvelle, monsieur, les assurances de l'entière confiance que j'ay dans les soins que vous voudrés bien prendre de son éducation. Il est bien neuf à plusieurs égards, mais il y a de l'étoffe pour en faire un excellent sujet. Je vous recommande ses mœurs par-dessus tout, et la pratique de la religion.

J'ay l'honneur d'être, Monsieur, plus parfaitement que personne, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LE MARQUIS DAUVET.

Le même au même.

Le 20 novembre 1770.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en datte du 8 de ce mois, pour m'annoncer l'arrivée de mon fils et son début. J'approuverai tout ce que vous ferez. Je trouve un changement sensible en bien dans son écriture, et qu'il peut se passer de maître. Le choix de ceux que vous lui avez donné est au mieux, mais on peut économiser un peu, sans qu'il en profite moins.

Les leçons des maîtres sont de vingt leçons par mois. Il n'y a rien à en retrancher pour celui de logique et celui d'histoire. Quant aux trois autres,

il suffit qu'il prenne deux douze leçons par mois. Cela lui donnera du temps pour apprendre de mémoire des mots allemands, dont il faut se faire un magazin, pour travailler au dessin et pour préparer les leçons des maîtres de logique et d'histoire pour le lendemain.

D'après cet arrangement,

Le maître de logique	24	livres
Celui d'histoire	18	
Les trois autres maîtres	29	
Total :	71	

au lieu de 90 livres par mois, ce qui fera une diminution de 228 livres dans le courant de l'année.

Je compte que si mon fils s'applique bien à la logique, il pourra se passer de maître au premier avril prochain. On le remplacera par un de mathématiques, dont il prendra vingt leçons par mois, et celui de danse, à la même époque, sera remplacé par un de musique, à douze leçons par mois. J'enverrai un violoncelle à cet effet. Mon fils ne reprendra ensuite le maître de danse tous les ans que trois mois avant les jours gras, pour se disposer à pouvoir danser dans les assemblées.

Il commencera aussi à monter à cheval le 1er avril. L'on m'a dit qu'on donnoit 36 livres par mois, ce qui fera, pour le restant de l'année, 324 livres, mais, comme on aura ménagé, en leçons de trois maîtres, 228 livres, l'augmentation réelle ne sera que de quatre louis. Voilà, Monsieur, une

petite idée de mon économie, quoique fort disposé à donner à mon fils la meilleure éducation. Je vous prie de vous conformer à cet arrangement.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous parler d'un article que m'a rapporté mon frère, au sujet des sages mesures que vous prenés pour l'éducation des jeunes gens qui vous sont confiés, c'est d'ouvrir les lettres qu'ils reçoivent. Il n'y a rien de mieux, assurément. Le commerce qu'ils entretiennent avec leurs camarades de classe pourroit être dangereux, sans cette précaution.

Comme cette règle ne peut regarder les pères et mères, je vous préviens que l'adresse de celles de Madame et de moi sera de notre main et vous y verrez notre cachet à nos armes. Vous observerez de même les écritures de mon frère et de l'abbé Calvel, qui était précepteur de mon fils, pour ne pas ouvrir leurs lettres, 1° Parce que vous devez être bien sûr qu'elles ne renfermeront que de bons avis. 2° Parce que mon fils leur écrira peut-être plus naturellement qu'à nous, et que nous sçaurons, par eux, sa façon de penser plus au vray.

J'avois recommandé à mon fils d'écrire le 15 de chaque mois à sa mère et le premier du mois à moi, mais il suffira qu'il nous écrive, à l'un et à l'autre alternativement, le premier de chaque mois seulement, en envoyant la feuille de la dépense de l'argent de la poche que vous fixerez par mois, comme on le donne à M. de Rochambeau. Vous m'en marquerez, je vous prie, le montant. Je crois

que 15 livres par mois seront suffisans pour les menus-plaisirs, surtout à la sortie du collège où il n'avoit qu'un petit écu. Il faut que, dans sa petite dépense, je voye des aumônes et de petites gratifications aux gens qui luy rendront quelque service.

Il a bien envie de monter la garde et de faire son service. Il craint que M. de Gouy, qui est arrivé depuis luy, ne le fasse avant luy et qu'il ne le précède pour la datte de réception. Je ne peux que louer ce grand zèle, mais la saison est bien rude pour qu'à son âge il soit en sentinelle, et je doute qu'on fasse faire de sitôt le service à M. de Gouy. Je vous prie de le sçavoir de son gouverneur. Mais s'il s'y détermine, il n'y auroit pas à balancer de le faire faire aussy à mon fils, ne doutant pas qu'on y employera les ménagemens convenables et nécessaires à son âge. J'ay écrit à M. le Maréchal et autres.

J'attens de vous un détail circonstancié de la répartition des heures de la journée, eu égard aux maîtres donnés à mon fils, affin de mieux juger de l'employ de son tems, et s'il peut y fournir pour en bien profiter, y ayant autant de danger à surcharger qu'à ne pas occuper un jeune homme.

Il aura, tous les mois, de fondation, cinq lettres de détail à écrire, une à moy et à Madame, à son oncle, ma sœur, ma belle-sœur et à l'abbé Calvel[1].

---

1. Oublié Dauvilards, mais je le manderay à mon fils en luy écrivant. (*Note du ms.*). —D'Auvillars était, comme on le

Je luy insinueray d'en écrire une aussy à M. de Scalié, un de mes amis avec lequel il a fait connoissance avant son départ, et qui répondra exactement à toutes les lettres. C'est un homme d'esprit fort instruit, qui luy mandera les nouvelles de Paris, qui luy donnera de bons avis, sans qu'il s'en doute.

M. de Chastel se charge de faire, en vos mains, les payemens aux termes désignés dans ma dernière lettre, en luy faisant remettre les fonds par une lettre de change un mois avant lesdits termes, ainsy comme je l'en prieray, le montant du terme de février dans janvier. Je vous prie de me marquer, avant le 15 du mois prochain, la somme qu'il y aura à vous remettre, y compris l'abillement de mon fils, celuy de son laquais et autres fraix. Il faut le présenter à M. de Chastel et l'y mener quelquefois.

Je prie madame Prévost de recevoir mes complimens et ceux de Madame. Je luy recommande mon cher fils, et je la prie fort de ne pas se déplacer pour luy. Mon fils sera très-bien dans la chambre que vous luy avés donné, pourvu que la chaleur soit toujours égale et modérée. Il faut, à cet effet, avoir un thermomètre pour le régler sur la température de la cave de l'observatoire. Surtout que la chaleur soit presqu'éteinte, quand il se couchera.

---

verra ci-dessous, un frère du jeune Dauvet. Le titre de marquis d'Auvillars avait été porté auparavant par son cousin, mort en 1760. (*La Chenaye-Desbois.*)

En voilà bien assez de dit pour une lettre. Je seray plus laconique par la suite, je vous le promets.

Je vous renouvelle, Monsieur, mes sentimens pour vous.

Le marquis Dauvet à son fils.

Ce 22 novembre 1770.

J'ay reçu vos lettres, mon cher fils; vous me paroissez fort content de votre début. C'est un heureux pronostic pour la suite. Si vous sentés déjà le prix de ce que nous faisons pour votre éducation, que sera-ce quand vous aurez aquis toutes les connoissances que les différens maîtres vous procureront? Vous avez trois ans à rester à Strasbourg, employés bien ce tems-là, c'est le plus précieux de votre vie. Vous êtes naturellement appliqué, ainsy cette disposition, jointe au désir de nous plaire et à l'envie de vous instruire m'annonce des progrès rapides.

Occupés-vous à gagner l'amitié de vos camarades et la confiance de M. et de madame Prévost, par vos prévenances. J'en ay une sans réserve en luy. Je trouveray bien tout ce qu'il fera, et il me remplace, pour le présent, vous tenant lieu de père.

Je suis plus content de votre écriture : c'est pour cela que M. Prévost ne vous a pas donné de maître, mais il faut s'y attacher pour qu'elle se perfectione et qu'en devenant plus aisée et plus

coulante, elle soit un peu plus couchée. Il seroit bon d'avoir une table à écrire telle que le maître de Paris vous en avoit fait faire une.

Attachés-vous à avoir toujours la tête et les épaules en arrière, pour que le corps soit bien placé et avec aisance. Vous sçavez que vous tendez le cou : cela ne donne point l'air spirituel, bien au contraire, et le deffaut est encor plus choquant dans un militaire.

Je vous recommande, sur toutes choses, la pratique et exercice de la religion, de faire vos prières et vos lectures de piété avec recueillement, d'entendre la messe tous les jours, si vos occupations vous le permettent, et de suivre en tout les bonnes habitudes que vous avez contracté au collège sur cet article essentiel.

J'ay mandé à M. Prévost que vous aviez cinq lettres de fondation à écrire par mois. Nous nous contenterons d'une pour Madame[1] et moy alternativement, le premier de chaque mois, une à mon frère, une à ma sœur l'abesse, une à ma belle-sœur, et une à l'abbé Calvel. Quant à votre frère Dauvilards, cela va sans dire.

Vous avés reçu trop de marques de bonté de la part de M. et madame de Scalié pour ne pas écrire à monsieur. Je vous y exhorte. Son adresse est à M. de Scalié, colonel d'infanterie, rue du cul de sac de Saint-Thomas du Louvre, à Paris.

---

1. La marquise Dauvet.

Je suis persuadé que, si vous lui écrivés de tems en tems, il vous répondra exactement et vous mandera les petites nouvelles de Paris, ce qui est agréable en province.

J'ay écrit à M. Prévost de sçavoir du gouverneur de M. de Gouy s'il feroit tout de suite son service ou non. La saison me paroît bien rude pour un début, et, s'il le fait, j'imagine que ce sera avec des ménagemens, et en ce cas vous pourés le faire aussy, si M. Prévost le juge à propos, mais je ne prononce pas, il en sera le maître.

Je souhaitte que le laquais nouveau réussisse et qu'en vous servant bien, il contente M. Prévost, car il est le maître de le renvoyer toutes fois et quantes, dès qu'il aura sujet de s'en plaindre.

Puisque vous êtes content du maître de logique, et que vous trouvez ses explications claires, j'espère qu'en vous appliquant, vous sçaurez bien les principes du raisonnement d'icy la fin de mars.

En ce cas, j'ay mandé à M. Prévost qu'à cette époque ce maître seroit remplacé par un de mathématiques, et celuy de danse par un de musique. Je vous enveray, pour ce tems-là, le violoncelle que je vous destine.

Si vous vous tenés bien, vous m'épargnerés le maître de danse 8 à 9 mois dans l'année, et vous ne le reprendrés tous les ans que trois ou quatre mois avant les jours gras, pour vous disposer à mieux danser le menuet et les contredanses dans les assemblées particulières.

On ne sçauroit, mon cher fils, acquérir trop de talens : ce sont des ressources personelles et de société, et ils détournent la jeunesse de beaucoup d'occasions de chutes. J'ay toujours aimé la danse, la musique et l'équitation, et j'ay conservé ces goûts. Si on y réussit, l'amour-propre est flatté et ces talens donnent entrée dans les bonnes maisons. Mon frère qui, dans sa jeunesse, paroissoit ne pas se soucier de la musique, ne l'a point appris pour cette raison et en a fait, depuis, des reproches à ma mère. Il l'aime actuellement et sent bien qu'il l'aimeroit davantage, s'il en avoit apris les principes et à jouer d'un instrument.

J'ay fait les mêmes reproches à ma mère pour le dessin. J'étois si appliqué, pendant le tems de mon académie, aux mathématiques, aux fortifications, à la musique et à mes exercices, ainsy qu'à l'histoire, que, quelque disposition que je parusse avoir pour le dessin, elle ne vouloit pas me donner un maître. Cependant j'ai senti, pendant la guerre, combien il étoit nécessaire de sçavoir le paysage, pour crayoner le pays qu'on veut bien se mettre dans la tête, et, sans principes, je m'en suis occupé. Mais j'aurois eu bien plus de facilité si j'avois mis le dessin en pratique sous les yeux d'un maître.

En voilà assez de dit, mon cher fils, pour vous convaincre de la nécessité de faire, à votre âge, un magazin de connoissances sur lesquelles vous ferés, par la suite, un choix pour vous livrer à celles qui vous plaîront le plus.

Je vous recomande beaucoup d'attention à vos dents; de les tenir propres et de vous servir tous les jours d'eau-de-vie coupée d'eau pour vous laver la bouche, le matin.

Il faut être propre sur soy-même, ainsy que sur l'ajustement et la coeffure : c'est ce qu'on appelle *la tenue;* mais il ne faut point être recherché sur son habillement, ny perdre du tems à sa toilette.

Quand on porte l'uniforme d'officier, on ne doit plus dire *papa* et *maman*, il faut dire *mon cher père* et *ma chère mère.*

Faites une lecture, comme je vous l'ay recomandé, d'un quart d'heure par jour, dans Horace et Virgile, pour vous entretenir dans le latin.

Sur une feuille volante, pour vous seul.

P. S. — Le meilleur moyen de vous assurer de la confiance de M. Prévost, c'est de luy montrer avec empressement les lettres de détail que je vous écriray, en le priant de vous seconder pour l'exécution de mes instructions et préceptes. Il vous en sçaura plus de gré en le faisant de votre propre mouvement que si je vous le recommandois dans une lettre.

Vous ferez bien aussy de faire des liasses particulières et distinctes des lettres de détails et de conseils qui vous seront écrites par Madame et par moy, ainsy que par votre oncle et l'abbé Calvel, affin de pouvoir les relire de tems en tems.

Madame vous a dit, avant votre départ, que, comme votre oncle se nommait le *comte* Dauvet, on vous appelleroit dorénavant le *vicomte*. Mais vous êtes encor trop jeune pour qu'on vous donne ce titre habituellement. Il n'aura lieu, quant à présent, que pour les adresses. Votre laquais vous appellera *Monsieur*, dans la maison et vis-à-vis de vos camarades : déffendez-lui de vous appeler autrement.

Si, lorsque les jeunes gens de votre sorte vont dans la ville, l'usage général est de les qualifier, on en fera de même pour vous. Je m'en suis expliqué avec M. Prévost qui doit, en conséquence, là-dessus donner une petite instruction à votre laquais. La simplicité est ce qu'il y a de mieux, et la modestie bien entendue relève plus les gens de condition que la qualification qu'on leur donne.

Je vous parle, mon cher fils, en père tendre, et comme un véritable amy. Je seray toujours occupé de votre bien-être et de votre satisfaction, bien persuadé que vous y répondrés par votre reconnoissance, votre tendresse pour moy et votre application à vos devoirs.

Madame Destourmelles a mandé à mon frère qu'elle ne croyait pas que M. de Beuvron envoyât son fils à Strasbourg. La maladie du père a tout suspendu. Vous ferés bien de luy écrire quelquefois, mais ne prenés jamais sur votre someil ny sur les heures de dissipation, le tems pour écrire des lettres, ou faire des lectures qui vous plaîront.

Vous vous fatigueriés la tête et vous seriés moins propre au travail. Quand l'arc a été tendu un certain tems, on le détend pour conserver son élasticité. Il en est de même de l'esprit humain : il luy faut du relâche.

Votre chère mère, votre tante, votre cousin, votre petit frère et la *bonne* vous embrassent bien tendrement, ainsy que moy.

Mes compliments à M. et madame Prévost.

(*A suivre.*)

Comment les Anglais traitent leurs alliés[1].

LA CANONNADE DE NIMÈGUE (1794)

(*Extrait du* Rapport *du général Dejean, qui commandait le génie des Français au siège de Nimègue. Ce rapport se trouve dans la* Relation des principaux sièges faits ou soutenus par les Français, *publiée par Musset-Pathay. Il porte la date du 26 brumaire, an III*) :

« Les troupes anglaises et les équipages ayant passé le Wahal, on mit le feu au pont de bateaux pour nous ôter ce moyen de passage, et on réserva aux Hollandais[2] le pont volant, pour achever d'effectuer le leur. Plus de quatre cents

---

1. Extraits tirés de L'ANGLETERRE DEVANT SES ALLIÉS (*1793-1814*). — *Toulon* (*1793*). — *Anvers et Nimègue* (*1794*). — *Quiberon* (*1795*). — *Guadeloupe* (*1795*). — *Égypte* (*1798-1800*). — *Naples* (*1799*). — *Cadix et Cabrera* (*1808-1814*). Paris, aux bureaux de la *Revue Rétrospective*, 55, rue de Rivoli.

2. Alliés des Anglais.

hommes étaient embarqués sur ce pont, lors de l'entrée de nos premiers tirailleurs. Les Anglais, aux premiers coups de fusil qu'ils entendirent, ***dirigèrent leurs batteries sur le pont volant, afin de le couler bas. Les cris et les plaintes des Hollandais en route pour aller les joindre, n'arrêtèrent point le feu des batteries anglaises.*** Les Français, au contraire, se rapprochèrent avec des bateaux, du pont volant, pour ramener à terre les Hollandais, et ils réussirent à en sauver le plus grand nombre...

« Cette conquête nous a fourni l'occasion de convaincre les Hollandais de la mauvaise foi des Anglais et de leur prouver que, dans l'adversité, nos ennemis doivent tout attendre de la générosité française, pendant qu'ils ont, au contraire, tout à craindre, de la perfidie et de l'inhumanité des Anglais[1]. »

LA CANONNADE DE QUIBERON (1795)

(*Extrait du* Rapport *du général Hoche, publié par le* Moniteur du 2 août 1795. *On sait que ce général refoula, le 21 juillet 1795, dans l'extrémité de la presqu'île de Quiberon, l'armée des émigrés que les Anglais avaient récemment débarquée sur la côte*) :

« Là, sur un rocher (dit le rapport de Hoche), en présence de l'escadre anglaise ***qui tirait sur eux et***

---

1. La confirmation de ce récit se trouve dans un ouvrage anglais, l'*Annual register*, tome XXXVI, p. 57, et dans le *Journal du canonnier Bricard* (1792-1802), publié pour la première fois par Lorédan Larchey (Paris, Delagrave, 1891).

sur nous, furent pris l'état-major, à la tête duquel était Sombreuil, les chefs de corps, officiers d'artillerie et du génie.

« Les vaincus jettent des cris de désespoir. Ils demandent de se rendre. Le général leur envoie l'ordre de mettre bas les armes et de faire cesser le feu des Anglais : « *Eh! s'écrient-ils, ne voyez-vous pas qu'ils tirent sur nous comme sur vous!* »

LA CANONNADE D'ABOUKIR (1799)

(*Extrait des* Mémoires de 1792 à 1832, *par le duc de Raguse. La situation des Turcs, dans la presqu'île d'Aboukir, n'était point sans analogie avec celle des émigrés à Quiberon : 20 000 Turcs avaient débarqué, sous la conduite de Sidney Smith et d'officiers anglais. Bonaparte, venu du Caire à marches forcées, les attaqua, les défit et les refoula dans la presqu'île*) :

« Une partie des Turcs se jeta dans les maisons du village, d'autres s'entassèrent dans le fort. La masse se précipita dans la mer; mais, comme sur ce point de la rade il y a peu de profondeur, les fuyards furent obligés de s'éloigner beaucoup en mer pour avoir le corps dans l'eau : on les fusilla à plaisir, on les mitrailla.

« Il y eut un spectacle hideux que l'ignorance et la barbarie seules peuvent expliquer : les chaloupes de la flotte, au lieu de recueillir ces malheureux, *vinrent tirer du canon pour les forcer à sortir de l'eau et à retourner au combat*; comme si des troupes battues, dispersées, jetées dans la

mer, et sans armes, avaient encore quelques moyens d'affronter l'ennemi! Environ trois mille prisonniers tombèrent entre nos mains; et tout ce corps, d'une force d'environ quinze mille hommes, fut ainsi détruit et massacré[1]. »

(*Extrait des* Mémoires pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon, *par le duc de Rovigo.*)

« Les marins anglais eurent l'inhumanité *de tirer sur ces troupeaux de malheureux* qui, avec leurs larges vêtements, essayaient de traverser à la nage les deux baies de mer qui les séparaient de leurs vaisseaux, où presque pas un seul n'arriva[1]. »

Un fabricant de faux assignats[2].

Les administrateurs du district de Quimperlé aux administrateurs du Finistère, à Quimper.

Quimperlé, 29 juin 1793, l'an 2e de la République.

Comité de sûreté.

Citoyens,

Nous nous empressons de vous apprendre l'heureuse arrestation de Dessaux, fabricateur de

1. Voir aussi le *Journal* de Bricard, p. 373.
2. Archives du Finistère (fonds non encore classés).

faux assignats. Nous devons cette capture à l'annonce que nous fîmes faire vendredy, jour de marché, qu'il y avoit cent écus de récompense à celui qui l'arrêteroit.

Ce matin, environ les huit heures à huit heures et demi, il s'est présenté au passage de la forêt de Carnoët, pour de là se rendre à Lorient; sans doute s'étoit son passage ordinaire lorsqu'il travailloit à Lanorgard. La femme du passager l'ayant reconnu, s'est jettée courageusement sur lui, et, après avoir combattu quelque tems avec lui, elle a appellé avec force son mari, et, avec son secours, ils l'ont arrêté.

En le conduisant en ville, il s'est échappé. Une pauvre femme, forte et vigoureuse, a couru après lui, l'a accablé de coups sur la tête et la figure, au point qu'il n'est pas reconnoissable, et a procuré, par là, sa seconde arrestation.

Deux habitants d'un village voisin qu'ils avoient appellés pour les secourir ont cooppéré à empêcher une troisième évasion et l'ont enfin conduit en cette ville, à dix heures du matin, où il a été accueilli avec de vives acclamations.

Nous venons de prévenir Lorient de cette bonne aventure. Nous avons fait compter de suite les 300 livres au passager (Gilles Troadec) et Marie Claude Tressard, sa femme, et, d'après le rapport qui nous a été fait du courage de Jacquette Yvon, femme de Jean Cléguen, et du secours qu'ont procuré Antoinne Cahéric et Jean René Lemeur, nous nous sommes portés, à la sollicita-

tion des autorités constituées et du peuple assemblé, à accorder à cette pauvre femme 100 livres, et 50 livres à chacun des deux autres, persuadé que vous ne désapprouveré pas une dépense aussi juste et aussi nécessaire. Veuillé bien nous en assurer par le retour de cette exprès.

Cette prompte capture vous justifiera que nous ne dormons pas toujours. Nos habitants nous ont témoigné le désir d'avoir aussi en leur possession et sous leur vigilance son compagnon Bogran. Nous vous pririons, en conséquence, si faire se peut, de le faire transférer dans nos prisons ; on vous assure d'une vigilance bien exacte.

Les administrateurs du district de Quimperlé,

LEFROTTER, DAUGECOUR, GUILLOU, premier syndic, LEMIR.

Jules Ferry et Émile de Girardin.

(Extrait d'un catalogue d'autographes).

101. FERRY (Jules), *homme politique, député des Vosges, ancien président du conseil des ministres*. — L. a. s. à Émile de Girardin ; Paris, 24 mai 1869, 1 p. 1/2 in-8°.

Intéressante lettre. Il lui reproche de joindre ses attaques à celles de l'*Opinion nationale :* « *La Liberté* agit bassement, méchamment », d'ailleurs « votre journal a perdu le sens des choses parisiennes et n'a plus ni autorité, ni influence dans la politique contemporaine. »

Souvenirs de la guerre d'Espagne (1809-1812).

(Suite).

Démonté une seconde fois, ne pouvant me servir de ma main gauche enveloppée qui, déjà, m'occasionnait des souffrances très aiguës, ma droite toujours armée de mon sabre, le danger semblait augmenter mon courage et mon audace : je voulus encore lutter contre un lancier qui me croisa sa lance. En parant son coup, je me fendis à fond et lui portai un coup de pointe au ventre, qui pénétra tellement avant, que je le vis chanceler, puis tomber au bas d'un olivier.

Au même instant, je reçus, par derrière, un coup de lance au bas de l'épaule droite, qui me causa une vive douleur et diminua tout-à-coup la force de mon bras. Avec la rapidité de l'éclair, je fis demi-tour, la rage dans le cœur, pour riposter à l'auteur du coup que je venais de recevoir, mais à peine eus-je fais face en arrière, que ce même lancier me porta un coup dans l'aine droite, de la profondeur d'un pouce, qui me renversa à terre. Je sentis, en ce moment, mon sang couler tout à la fois de ces deux blessures. Je crus que j'étais arrivé à ma dernière heure et me recommandai à Dieu. J'attendais qu'un dernier coup eût terminé ma carrière ; mais le ciel en avait encore autrement ordonné.

Les ennemis qui se trouvaient les plus proches de moi, au moment où je succombai, se jetèrent sur moi, m'arrachèrent ma montre ; deux d'entre

eux se la disputaient en la tenant, l'un par la chaîne de sûreté passée à mon col, l'autre par la montre même. Je faillis être étranglé par cet assaut. Deux autres se battaient à qui aurait mes épaulettes; d'autres me levèrent sur pied pour me tirer mon frac d'uniforme, pendant qu'on me déboutonnait mon pantalon de cheval pour l'enlever. Puis on me laissa, de ma hauteur, retomber par terre. Un autre, coiffé de mon schako, priait ses camarades de l'admirer. Je voyais et j'entendais tout, osant à peine souffler.

Un incident vint augmenter mes cruelles souffrances, lorsqu'il s'agit de m'arracher mes bottes. Un de ces brigands me leva la jambe et appuya un de ses pieds au bas de mon ventre ; par cette pression, il fit sortir le sang de ma blessure près de son pied, et diminua, par ce moyen, le peu de force qui me restait. En les voyant s'emparer de mon porte-manteau, tout ce que j'endurais ne put m'empêcher de regretter un agenda qu'il renfermait, sur lequel j'inscrivais journellement diverses notes depuis mon entrée en Espagne.

Enfin je les vis se réunir et se disposer à se mettre en marche. J'entendis, en ce moment, une voix qui me parut être celle du chef, dire : « Nous enverrons du village des voitures chercher les cadavres de *los perros de Franceses* (de ces chiens de Français), puis, un lui ayant observé que l'officier (parlant de moi) *no esta muerto*, et demandant s'il fallait qu'il m'achevât, cette même voix répondit : « *Deja lo a qui, quieto. Mas tarde vera-*

mos (laissez-le là tranquille, nous verrons plus tard). » Et ils partaient, se dirigeant vers Leganes.

« Ah ! me dis-je, nous paraissons destinés à faire un autodafé sur la place publique, mais, au moins, ils ne me brûleront pas vivant, car je n'existerai sans doute plus quand ils viendront nous chercher. » Je leur avais entendu dire, en partant. qu'il était deux heures de l'après-midi. Nous avions quitté la colonne à 8 heures du matin : ainsi, en six heures de temps, voilà 47 Français perdus, et pourquoi ? Pour, par mesure de précaution, assurer la marche d'un convoi d'argent destiné Dieu sait pour qui !

Tout en perdant, par degrés, le peu de forces qui me restaient, couché sur le côté gauche, n'osant remuer, dans la crainte d'augmenter la perte de mon sang, environné de cadavres qui n'étaient couverts que par leur chemise, n'ayant plus moi-même que chemise et caleçon, ne venait-il pas une idée consolante occuper ma pensée ?...

Si Dieu voulait, me disais-je, que l'officier supérieur commandant la colonne, ennuyé ou inquiet de ne point voir rentrer les tirailleurs, envoyât à leur rencontre, en passant par le point indiqué, duquel je suis si près, ils me trouveraient !

Apercevant, à peu de distance de moi, une *bota*, il me vint à l'idée de me traîner jusqu'à elle. J'y parvins non sans peine ; je m'en saisis de ma main droite ; elle contenait encore quelque peu de vin ; j'en bus, quoiqu'avalant très difficilement, et je sentis un peu mes forces se ranimer.

Il était, autant que je pus en juger, quatre heures, lorsque des paysans conduisant plusieurs voitures, accompagnés d'un officier des guerillas, arrivèrent sur les lieux. Bientôt j'aperçus qu'ils étaient suivis d'un grand nombre d'autres, parmi lesquels des femmes qui chantaient, en signe d'allégresse, à la vue du massacre qu'offrait le terrain. Leur premier soin fut de parcourir le champ où gisaient les cadavres, cherchant s'il y avait quelque chose de valeur qui eût échappé aux *voluntarios*. Je vis des femmes enlever les chemises des morts, qui leur parurent les plus fines, puis s'amuser de la manière la plus indécente de la nudité des corps, et j'attendais mon tour pour ce dernier dépouillement. Je ne sus encore pourquoi l'officier recommanda que l'on ne me touchât nullement, et que, si je n'étais pas mort, on ne m'achevât pas.

Tandis que la foule des paysans arrivés les derniers s'occupait à charger, dans les voitures, les armes et objets provenant de nos dépouilles, de même que les harnais de nos chevaux morts que les guerillas avaient cachés dans les oliviers, d'autres commencèrent à charger les cadavres par le côté opposé à celui où je me trouvais. Je vis qu'ils serraient et entassaient ces cadavres dans les voitures, comme des bottes de foin. Arrivés à moi et voyant que je n'avais pas encore rendu le dernier soupir, d'après les paroles de l'officier, ils me portèrent sur le haut du monceau de la seconde voiture, au lieu de m'y jeter comme ils avaient fait de tous les autres. Je ne puis plus exprimer la

position dans laquelle je me trouvais, car je ne sentais plus aucun mal et mon état de léthargie n'était alors troublé, de moment à autre, que par les cahots de la voiture.

Tout le temps que nous parcourûmes la distance qui nous séparait du village de Leganes, la foule qui nous suivait, qui chantait et dansait derrière les voitures, porta aux nues le témoignage que venaient de donner *los voluntarios* de leur valeur pour la défaite de *los perros de Franceses*, et s'entretenait de ce qu'on allait faire de tous ces cadavres. D'instant à autre, leurs conjectures parvenaient à mon oreille et s'accordaient à dire qu'on creuserait, dans un champ quelconque, un trou de grandeur à pouvoir les contenir tous, et qu'ensuite on y jetterait de la chaux vive pour les consumer, parce que les Français n'étaient pas dignes d'entrer dans la terre sainte.

Arrivant sur la petite place du village, en face le portique de l'église, j'aperçus des guerillas à pied et à cheval qui faisaient ranger la multitude, afin que les voitures chargées des cadavres pussent passer. Dès qu'elles furent arrêtées, un cavalier, qui me parut être un officier supérieur[1], s'approchant, ordonna qu'on dételât le cheval de limon de chaque voiture, et qu'on abaissât le derrière de la voiture jusqu'à terre et les limons en l'air, afin que ce qu'elle contenait tombât, d'un monceau,

---

1. J'appris plus tard que c'était en personne le *Medico*, commandant en chef la *partida* de ce nom.

sur le pavé : ce qui fut exécuté. Je me trouvais sur le dessus des cadavres. Un *sargento*, me désignant du doigt au commandant, lui dit que j'étais l'officier et n'étais point encore mort. A quoi le commandant répondit : « *El fusileo por ello!* » (la fusillade pour lui!) Alors le sergent, aidé d'un autre, me porta sur une pierre servant de siège à un habitant, et me dit : « *Spera un poco!* » (attends un peu!) Et, comme je voyais qu'ils chargeaient leurs armes, je les priai, par grâce, de vouloir bien me donner le temps de me confesser et de faire appeler un prêtre :

« *Usted quiere confesarse?* répondit le sergent; *no es mas christiano qu'un perro!* » (Vous voulez vous confesser? Vous n'êtes pas plus chrétien qu'un chien!)

Le commandant que, dans mon trouble, je ne croyais pas si près de moi, s'étant fait rendre compte de ce que je demandais, dit au sergent : « *Ve buscar el señor cura!* » (Allez chercher M. le curé). Et il me fit porter sous le portique de l'église, où on me déposa sur un peu de paille. Mon sang coulait avec une telle abondance, qu'il marquait le chemin par où j'avais passé.

Bientôt, je vis m'aborder un vénérable ecclésiastique à cheveux blancs, la tête couverte d'un large chapeau et enveloppé dans un manteau, suivant l'usage du pays, qui, sans autre question préalable, s'agenouilla auprès de moi, retira de sous son manteau un crucifix qu'il tint dans sa main gauche et me dit en bon français : « Vous

voulez vous confesser, mon cher frère? — Oui, Monsieur, lui répondis-je; ma situation me l'ordonne. — Êtes-vous Français légitime? A quel pays de la France ou à quelle province appartenez-vous? — Je suis bien Français, lui répondis-je; je suis né et fus élevé dans l'Orléanais, où naquirent tous mes aïeux. — Malheureux compatriote! s'écria-t-il. Faut-il que votre destinée vous ait amené en Espagne! » Et les larmes le gagnèrent.

Sans me donner le temps de répondre, il continua : « Je suis Français comme vous, mon cher frère, et puis vous appeler *pays*, puisque je suis originaire d'Orléans, où j'ai laissé toute ma famille, à l'époque où la maudite Révolution força les ministres des autels à s'expatrier, s'ils voulaient échapper aux échafauds. Il y a dix-huit ans que je suis curé de cette paroisse; j'y suis généralement révéré. Vous connaissez sans doute l'ascendant du clergé d'Espagne sur toutes les troupes que nous appelons nos volontaires, et que messieurs les Français qualifient de brigands; notre ascendant ne porte pas moins sur ce qu'on appelle le peuple, car il faut vous figurer, malheureux compatriote, qu'ici la voix du clergé l'emporta toujours sur celle du Roi. Toute cette masse d'individus que vous voyez sur la place n'ignore point que je suis Français d'origine, mais mon caractère de prêtre ne me fait pas distinguer d'un Espagnol. Combien ne devez-vous pas remercier Dieu de la sainte inspiration qu'il vous a suggérée de recourir au sacrement de la Pénitence, dans votre pénible

situation ! Et n'est-ce pas un effet de son inépuisable bonté qui m'a désigné parmi les ecclésiastiques pour venir à votre secours dans votre dernier moment ! Eh bien, réunissons tous deux nos cœurs, élevons-les vers ce Dieu si bon, si grand, si miséricordieux, pour le remercier ! »

Ensuite il se leva, monta les trois marches du portique et, présentant son crucifix dans la main droite, il étendit le bras ; puis, élevant la voix, il prononça d'un ton ferme ces paroles[1] : « *Al namen de Dios*, *y de la virgen del Carmel, salvo la vida de este hombre*, *pero es mi primo y un buen christiano. Es prisonnero de guerro*, *orate pro ello!* » (Au nom de Dieu et de la vierge du mont Carmel, je sauve la vie de cet homme, parce qu'il est mon cousin et bon chrétien. Il est prisonnier de guerre, priez pour lui !)

Plusieurs voix répétèrent ensemble : « *Padre nuestro*, *que su santa voluntad sea hacet !* »

Et ils s'agenouillèrent pour prier, tandis que, de son côté, il en fit autant.

Je ne puis donner d'autres détails sur cette scène, car, en ce moment même, je tombai dans un état qui fit croire que j'étais mort. Lorsqu'à l'aide des soins qui me furent administrés, je sortis de mon sommeil, je me trouvais chez le bon curé, couché dans un lit, et vis autour de moi le *siru-*

---

1. Je vais faire un mensonge, m'avait-il dit, mais Dieu me le pardonnera en raison de la pureté de mes intentions ; ils ne peuvent s'en douter, sachant que je suis Français.

jano (chirurgien) du village et plusieurs dames ou demoiselles occupées à faire de la charpie pour mes blessures[1].

Comme il n'est point surprenant de trouver cinq à six prêtres, dans le plus petit village d'Espagne, indépendamment du curé de la paroisse, dès que ceux qui habitaient Leganes apprirent la triste aventure arrivée à un *primo* (cousin) *del señor cura*, ils considérèrent sans doute comme un devoir de faire une visite au pasteur. En conséquence, je me trouvai, dans la même soirée, entouré de tous ces messieurs qui, tour à tour, me donnaient des paroles de consolation.

25 Mai. — Le lendemain, je me trouvais déjà un peu mieux; le sang de mes blessures était arrêté par l'effet des saignées que le *sirujano* avait jugé à propos de me faire; mes plus grandes souffrances provenaient de ma blessure dans l'aine; je n'étais plus inquiet que de connaître le temps que le vénérable curé me garderait chez lui. Je frémissais à l'avance d'être conduit à Madrid, dont je n'étais éloigné que d'une lieue, pour y entrer à l'hôpital, connaissant la triste situation des malheureux qui y étaient entassés les uns sur

---

1. Je sus plus tard que ces mêmes hommes qui attendaient que je me fusse confessé pour me fusiller, étaient ceux qui m'avaient porté chez le bon pasteur, sur son ordre. Les dames qui faisaient de la charpie étaient du nombre de la multitude qui voulait être spectatrice de ma dernière heure.

Voilà l'effet de la voix d'un prêtre, en Espagne!

les autres, sans pouvoir être traités comme il leur eût été nécessaire, en raison de ce que les hôpitaux étaient dépourvus de tous les médicaments, nourriture et linge indispensables à ce service. J'y avais vu, au moment de mon départ, des camarades de régiment qui attendaient la mort, à défaut des soins qu'exigeait leur position.

Ce même jour, l'alcade et le corregidor vinrent me faire une visite et, après une conférence qui eut lieu entre eux et le bon curé, ce dernier assis près dé mon lit, me firent mille souhaits heureux.

29 Mai. — Le cinquième jour après mon arrivée, le señor Bernardo (le chirurgien) déclara que, *per Dios y santa Maria*, il croyait fermement que j'étais hors de danger, mais qu'il me fallait beaucoup de ménagements et de prudence, pour ne pas m'exposer à une rechute. Il fut d'avis qu'on m'aidât à me lever et permit que je restasse une heure debout. Le bon curé me parla ainsi :

« Si je n'écoutais que l'élan de mon cœur, je vous dirais, cher compatriote, que je vous garderai chez moi tout le temps que le nécessitera votre parfait rétablissement. Mais si, par des circonstances que nous ne pouvons prévoir, les Français venaient à passer dans cet endroit et qu'ils vous y découvrent, à quoi le señor alcade, le corregidor et moi ne serions-nous pas exposés pour ne pas vous avoir conduit à Madrid, ou fait connaître au général gouverneur votre séjour dans le village ?

En conséquence, dès que votre convalescence permettra de vous mettre en route, vous partirez

d'ici muni d'un passeport que mon droit de curé m'autorise à vous délivrer au nom du clergé d'Espagne. Votre route sera celle du Portugal où sont les dépôts de tous les prisonniers faits par nos armées, aux termes de conventions conclues avec nos chers alliés les Anglais et Portugais. — Les recommandations du genre de passeport dont vous serez porteur vous mettront à l'abri de tout désagrément de la part des soldats qui vous escorteront, et vous voyagerez avec sécurité. »

Mon vénérable bienfaiteur, joyeux comme moi de voir progressivement mes forces revenir, me préparait à l'instant de notre séparation ; il cherchait par tous les moyens en son pouvoir à ramener chez moi une gaîté franche, honnête et religieuse, tantôt par la société d'ecclésiastiques avec lesquels je pouvais m'entretenir de la situation politique de l'Espagne et de notre armée, mais sans aucune passion ni ressentiment; d'autres fois par les visites que me faisaient des dames et des demoiselles de distinction qui passaient quelques heures auprès de moi et dont les conversations ne contribuaient pas peu à ma prompte convalescence.

25 Juin. — Arriva enfin le jour désiré et appréhendé tout à la fois ; c'était le 25 juin. Dès la veille, mon bienfaiteur avait pourvu à l'habillement qui me manquait : un gilet rond en drap noir, à l'espagnole, un pantalon de nankin, un gilet de soie noire, une cravate *idem*, un chapeau de paille, une paire de souliers, deux chemises,

une paire de guêtres en cuir jaune, une vieille canne de jonc à pomme d'ivoire m'aidant à marcher, voilà ma tenue. Trente piécettes dans une petite bourse en soie, voilà ma fortune. Passeport en parchemin scellé aux quatre coins du sceau du clergé, voilà ma sauvegarde. Injonction aux autorités civiles et militaires de me prêter, en toute occasion, aide et protection, de me faire donner, à chaque gîte, une monture quelconque pour me conduire jusqu'à un autre, voilà ma sécurité.

C'est dans cet état de choses qu'après avoir fait mes adieux à mon vénérable protecteur don José, l'avoir assuré que ma reconnaissance ne s'éteindrait qu'avec le souffle de ma vie, après avoir reçu les adieux d'une foule de paysans, qui me protestaient qu'ils ne cesseraient de prier *Dios y Santa Maria por el primo del Señor cura*, après enfin que ce bon pasteur m'eut donné publiquement sa bénédiction, en me faisant promettre de lui écrire, lorsque je serais à la frontière d'Espagne, je montai sur une mule, confié à deux cavaliers du *Medico*, chargés de me conduire. Je me mis en route pour Lœtura, premier gîte à cinq lieues de Leganes, me dirigeant sur le royaume de Valence.

Les deux cavaliers furent très discrets, ils eurent même pour moi beaucoup de prévenances, auxquelles j'étais loin de m'attendre; ils m'appelaient très respectueusement *Señor capitan*.

A peu près à moitié chemin du gîte, ayant trouvé sur la route une *posada*, je leur proposai

de faire halte pour nous *refrescar*, ce qu'ils acceptèrent avec empressement.

L'un d'eux ayant allumé son *cigarito*, me le présenta à fumer, ce que j'acceptai, connaissant l'usage. La conversation s'engagea.

Ils m'assurèrent qu'il ne dépendrait que de moi de changer mon sort, car je pouvais être assuré que les chefs des *partidas* que je rencontrerais sur ma route ne manqueraient pas de me proposer du service, et qu'un Français tel que moi serait promptement *mayor* dans une *partida* quelconque [1]. Je les remerciai de leurs bons avis.

Il était six heures du soir, quand nous arrivâmes à Lœtura. La *partida* de Sornillo y tenait garnison passagère. Je me fis conduire directement chez le curé, auquel j'exhibai *mi passaporte*. Il me félicita beaucoup d'appartenir à la famille du pieux curé de Leganes, puis m'accompagna chez l'alcade pour me faire donner logement. Le magistrat me fit le plus charmant accueil et, comme il devait en même temps s'occuper de loger les deux cavaliers, pour ne point me trouver isolé dans le village, je lui demandai de me mettre avec eux. Nous fûmes tous trois à la même *posada*.

Bientôt, des lanciers de la garnison crurent me

---

1. Grade de lieutenant-colonel en France. Le chef d'une partida avait rang de colonel de la ligne et, comme il était rare que ce fût un guerrier, il tenait beaucoup à avoir un officier étranger pour *mayor*.

reconnaître pour l'officier qui commandait les chasseurs qui les avaient si bien étrillés dans la plaine de Leganes, et j'eusse eu à endurer quelques mauvais traitements, si les cavaliers ne leur avaient dit que j'étais porteur d'un passeport au nom du clergé d'Espagne, et que malheur arriverait à quiconque se permettrait seulement de m'insulter.

Dans la soirée, le curé me fit appeler chez lui; nous eûmes une longue conférence, où je fus à même de reconnaître que si, généralement, par leur dehors, les prêtres d'Espagne annoncent la bigoterie, et prêchent le fanatisme, ils ne se servent point des mêmes préceptes dans leurs conversations avec des étrangers qu'ils considèrent comme susceptibles de discernement. Je me retirai de chez lui, comblé d'honnêtetés et de souhaits.

26 Juin. — Le lendemain, par les soins de l'alcade, on m'amena une mule; deux lanciers et un *cavo* (caporal) se présentèrent pour me conduire. Nous marchâmes près d'une demi-heure, sans que les lanciers m'eussent dit un mot; je m'aperçus qu'ils portaient tous leurs soins à ce que je ne pusse leur échapper.

Je rompis le premier le silence; je les vis un peu s'apprivoiser; bientôt nous devînmes camarades. Ils voulurent amener la conversation sur l'affaire du 24 Mai, mais, comme ils virent que je n'étais point d'avis de toucher à cette corde, ils n'insistèrent point. Nous arrivâmes à un petit

village, où nous fîmes halte pendant une heure.

Je fis encore, cette fois, les frais de l'auberge. Ils m'en témoignèrent toute leur reconnaissance. Tout en buvant et causant, j'appris que leur âge, à tous trois réunis, s'élevait à soixante et un ans, que c'était bien contre leur gré qu'ils étaient lanciers de Sornillo, et qu'il en eût été de même à l'égard de toute *partida*. Nous arrivâmes à cinq heures du soir à San Hilario, où nous trouvâmes deux compagnies d'infanterie de l'Empecinado[1]. La vue de ces brigands habillés en soldats me fit une vive impression, présumant que le lendemain je serais confié à leur garde.

Le curé me fit un accueil des plus agréables. Lorsque je lui dis que j'allais me rendre chez l'alcade pour demander mon logement, il me répondit : « Je vais vous y accompagner, mais votre logement est tout indiqué, car vous logerez chez moi. » Je le remerciai, et nous sortîmes tous trois du presbytère pour nous rendre chez le magistrat.

Pendant que celui-ci s'occupait du billet de logement des lanciers, il me demanda si je n'avais point de reproches à leur faire. Sur ma réponse négative, il leur donna le billet de logement et la décharge de ma personne, et nous offrit le rafraîchissement. J'acceptai sans cérémonie, et deux

---

1. Il a déjà été plusieurs fois question de ce chef de guerillas. Nous modifions l'orthographe adoptée par l'auteur. Son nom était, en réalité, Juan Martin, dit l'*Empecinado*.

verres du bon vin de la Manche me furent très agréables.

En nous en retournant au presbytère, trois soldats de l'Empecinado nous abordèrent et, après avoir salué très respectueusement le curé, m'adressèrent la parole en bon français, me disant : « Bonjour, mon adjudant ! — Bonjour, leur répondis-je, surpris. » Ils s'aperçurent de cette surprise et, sans plus attendre, me déclinèrent leurs noms. Alors je les reconnus pour trois piémontais déserteurs de notre escadron, au mois d'avril (et qui ne furent regrettés ni par les chefs, ni par leurs camarades). Ils me dirent qu'ils se trouvaient très bien dans les guerillas. Je les engageai à y rester, et toute conversation cessa.

Je passai ma soirée chez le bon curé, auquel l'alcade fit une visite à mon occasion; je leur fis part de mon inquiétude pour le lendemain en me voyant conduit par cette infanterie : tous deux dissipèrent mes craintes en me disant qu'ils feraient à ceux qui seraient commandés une si bonne leçon qu'il ne leur prendrait pas fantaisie de me faire éprouver le plus léger désagrément.

Le 27 juin, dès quatre heures du matin, l'escorte, composée de six hommes et d'un *sargento*, était rendue à la porte du presbytère. Ce fut l'alcade qui frappa pour me faire lever. Le respectable curé se leva en même temps que moi, fit attendre le temps nécessaire pour que je prisse le chocolat [1].

1. Spécifique auquel les Espagnols mettent un grand prix et dont ils font usage à toute heure du jour.

Étant ensuite sorti, il parla aux hommes de l'escorte en ces termes : « Au nom du clergé d'Espagne, je vous déclare que vous répondez sur vos têtes, devant Dieu et la Junte suprême, de la personne *del señor* (en me montrant); que vous lui devez sûreté et protection comme prisonnier de guerre, et que la plus légère plainte qu'il aurait à porter contre vous, vous ferait éprouver une punition exemplaire des plus sévères. »

Le sergent promit de mettre cette leçon en pratique. L'alcade s'excusa auprès de moi, de ne pouvoir me donner pour monture qu'un *bouro* (un âne). Je lui fis mes adieux. J'adressai à M. le curé mes humbles remerciements; il me donna sa bénédiction, et je me mis en route pour aller coucher à Pereclita, à six lieues de distance.

Mes fantassins formaient la haie de chaque côté de moi, la bayonnette au fusil, et le sergent marchait immédiatement derrière la queue de ma monture. Ils causaient entre eux, et comme personne ne m'adressait la parole, je n'eus pas à répondre. Après une heure de marche, nous trouvâmes une *posada*. Nous entrâmes, et quand je vis qu'ils demandaient chacun un verre de vin, j'élevai la voix en demandant un *medio sombre*[1]. Dès qu'il fut servi, je versai moi-même dans tous les verres. Ils se regardèrent les uns les autres et parurent satisfaits ; alors, le sergent, prenant son

---

1. Espèce de broc en bois cerclé en cuivre, contenant un litre et demi, mesure de France.

verre et l'approchant du mien, dit : « *Bamos! Al salut de usted*, *señor official!* (Allons! à votre santé, monsieur l'officier!)—*Al salut de vos otros!* répondis-je. (A la santé de vous autres). » Ils me prévinrent que nous n'arrêtions plus qu'à deux lieues plus loin. Je demandai un second broc que je priai le sergent de verser : alors je vis la joie se peindre sur tous leurs visages; ils allumèrent le *cigarito* et me le présentèrent. Un d'eux me dit : « *No miramos usted*, *señor official*, *como un prisonnero*, *somos todos los criados de usted; manda, y haceremos nos otros*, *todo lo que usted quières!* » (Nous ne vous regardons pas, monsieur l'officier, comme un prisonnier; nous sommes tous vos serviteurs; commandez et nous ferons tout ce que vous voudrez!) — Je vous remercie, répliquai-je. Eh bien! partons. »

Ils sortirent, détachèrent mon *pecata* et m'aidèrent à monter sus. Reprenant notre marche, j'entendis le sergent leur dire qu'il était inutile de tenir leur rang comme avant la halte; qu'ils pouvaient marcher à volonté. Je demandai au sergent si c'était dans la crainte que je tentasse à me sauver de leurs mains qu'ils conservaient la bayonnette au canon : « *No*, *señor official, me répondit-il, no tenemos nada miedo per rapport à usted!* » Et à l'instant il la fit mettre dans le fourreau.

La conversation s'engagea; la guerre en fut le seul mobile. Ils me parlèrent de leur chef en disant qu'il était plutôt propre à faire un bon buveur qu'un guerrier; qu'il en était à peu près de même

de tous leurs officiers; aussi n'étaient-ils pas beaucoup disciplinés; qu'ils obéissaient quand cela leur convenait; que si un officier ou un bas-officier se permettait envers eux une punition trop rigoureuse, ils s'y soumettaient ou s'y refusaient, mais qu'à la première occasion, ils n'avaient pas besoin du plomb des Français pour s'en défaire. Ils convenaient que, les armes à la main, quatre des leurs ne valaient pas un Français, surtout un *hussares* ou un *cassador* (un hussard ou un chasseur à cheval), etc., etc...

Arrivés à la grand'halte, nous entrâmes dans une *posada* où je m'aperçus de suite qu'on ne les avait pas en odeur de sainteté, car à peine répondit-on au bonjour qu'ils dirent en entrant. La bourgeoise de la maison me servit assez proprement. Je vis mon escorte se mettre à une table et chacun tirer, d'un petit sac de toile pendu à son côté, ses vivres. Je commandai à la bourgeoise de leur donner un *medio sombre;* elle exécuta mes ordres, mais avec une sorte de répugnance.

Je hâtai mon repas et fus rejoindre mes compagnons de voyage, ce qui parut leur faire un grand plaisir. Ils me firent apporter un verre et demandèrent un autre *medio sombre* qu'ils voulurent payer, malgré mes instances.

Il était alors huit heures du matin; survint un orage, qui ne nous permit pas de nous remettre en route; il ne cessa que sur les midi, et, à cette heure, nous nous trouvions dans la plus grande chaleur du jour. Le sergent me demanda si je désirais faire

la *siesta :* j'acceptai sa proposition. Lui et ses acolytes cherchèrent un endroit à l'ombre, où ils se vautrèrent suivant l'habitude du pays. L'hôtesse me conduisit au lit qu'elle m'avait préparé.

Je me réveillai sur les trois heures, et fus trouver les camarades qui dormaient encore d'un profond sommeil; je les éveillai et nous nous préparâmes au départ. L'hôtesse me souhaita *buena fortuna.* Avant de la quitter, je voulus savoir d'elle d'où provenait le dédain qu'elle manifestait à l'égard de ces guerillas. Elle me répondit :

« *No son voluntarios como los otros! Son ladrones, y, per toda la España, tienen la misma reputacion.* » (Ils ne sont pas des volontaires comme les autres. Ils sont des voleurs, et, par toute l'Espagne, ils ont la même réputation.)

A Pereclita où nous arrivâmes à 6 heures du soir, nous trouvâmes *los dragones de la Mancha, partida* de don Juan, nommé *el commissario de la Mancha* [1]. On me conduisit directement devant ce commandant, qui était logé chez l'alcade. Il me reçut d'abord très froidement, mais quand il eut lu mon passeport, ce ne fut plus le même à mon égard. Il me dit en bon français : « Asseyez-vous, monsieur, il n'est pas agréable de voyager en Espagne dans cette saison. »

Lorsque je lui eus répondu ce que la circons-

---

1. Ce sont les mêmes dragons qui furent le premier ennemi que nous rencontrâmes, à notre entrée en Espagne, au mois d'octobre 1809.

tance nécessitait, il me demanda si je n'avais aucune plainte à porter contre mon escorte, me priant de parler avec franchise. Sur ma réponse négative, il répliqua en souriant : « C'est très-étonnant ». Puis il leur donna récépissé de ma personne, en leur disant qu'ils pouvaient se retirer.

Dès qu'ils furent partis, il appela son domestique, qui était un Français, et lui ordonna d'apporter le rafraîchissement. Il me versa lui-même un verre de vin, en fit autant pour lui, et nous bûmes à la française. Il me prévint qu'il était inutile que je m'occupasse de mon logement et de mes vivres, attendu qu'il m'offrait sa table et le coucher chez lui. Nous fûmes nous asseoir au balcon, et là notre entretien commença par les compliments les plus flatteurs qu'il m'adressa sur ma parenté avec le vénérable curé de Leganes. Il resta extasié lorsque je lui fis les détails sur mon infortune du 24 mai et sur le miracle que Dieu avait opéré en ma faveur, par la rencontre de mon respectable parent :

« Il n'appartient qu'à la Providence, me dit-il, d'opérer de tels coups, dans lesquels l'espèce humaine doit admirer sa toute-puissance : si le Dieu de miséricorde vint à votre secours dans un moment aussi cruel pour vous, c'est que, sans doute, il vous trouva digne de son inépuisable bonté, et j'aime à croire que vous ne fûtes point en retard pour lui témoigner vos humbles et sincères remerciements. »

Il parut touché de ma réponse, et, dès cet instant

je le considérai à mes yeux plus digne d'une vocation religieuse que du grade de commandant d'une *partida*.

Il me demanda d'un ton amical mon âge, le temps de mes services, et le grade que j'occupais dans l'armée française. Il s'arrêta particulièrement sur le grade d'adjudant dans la cavalerie, disant que c'était un homme bien précieux pour un régiment[1].

Deux officiers qui entrèrent nous interrompirent. Après qu'ils eurent salué leur commandant avec cette aisance et cette sorte de franchise qui n'appartient qu'à la nation française, et que leur conversation s'engagea dans cette langue, je reconnus qu'ils étaient des compatriotes : « Vous ne pouvez, Messieurs, arriver plus à propos, leur dit le commandant : voilà un brave officier de votre nation, victime des hasards de la guerre. J'ai cru devoir lui offrir ma table et mon logement, et je vous invite à partager mon dîner. » Ces messieurs acceptèrent avec empressement, et le commandant s'étant absenté, j'eus à répondre aux diverses questions qu'ils me firent, avec toute la circonspection imaginable.

L'un était maréchal-des-logis chef au ...e hus-

1. Moi qui connaissais le cas que l'on fait de ce grade, chez les Français, je riais intérieurement du mot de *précieux*. En effet, dans toute les troupes étrangères, l'adjudant, qu'on appelle en France sous-officier, a rang de premier lieutenant, et est chargé de tous les détails du service, et des vivres d'un escadron ou bataillon.

sards français et l'autre brigadier au même corps. En ce moment, le premier était capitaine et le second lieutenant : je les félicitai sur leur avancement rapide, et leur donnai à entendre que je ne désirais pas que le mien arrivât au même prix. Tout entretien sur ce sujet fut terminé.

On ne tarda pas à se mettre à table, et, sauf les réflexions toutes naturelles que me suggérait ma position, j'eusse cru être réellement dans un cercle d'officiers de ma nation. La gaîté et la franchise semblaient présider à cette réunion. On croira facilement que le principal sujet de la conversation fut ma mauvaise aventure et ce qui s'en était suivi jusqu'à ce jour. Ma blessure au bas-ventre était à peu près cicatrisée et ne me causait plus qu'une douleur supportable; mais la fatigue de la route avait retardé la guérison de ma main gauche, et, depuis vingt-quatre heures, j'étais obligé de tenir mon bras en écharpe. Je ne dissimulai point à ces messieurs qu'auparavant d'être mis hors de combat, j'avais fait payer un peu cher à l'ennemi ma défaite. Arrivèrent diverses questions sur la position dans laquelle j'avais laissé l'armée française, notamment la garnison de Madrid. J'y répondis avec toute la discrétion possible et m'aperçus qu'ils étaient instruits de la réalité; ils me citèrent des faits incontestables sur lesquels on ne put m'arracher un aveu : « Encore trois mois, dit le lieutenant en m'adressant la parole, et il se présentera, aux guerillas espagnoles, plus de déserteurs français, qu'on ne voudra en recevoir. — Je désire de tout

cœur que vous soyez trompé dans votre attente, lui répondis-je. Je ne crois pas encore le mal sans remède, je crois au contraire que la masse de l'armée est très-éloignée de ces sentiments. — *Esta lo que veremos*, » répliqua-t-il (C'est ce que nous verrons.)

Après que nous eûmes pris d'excellent café qui fut suivi d'*aguardiente de Francia*[1] versée avec profusion, les têtes commençaient à s'échauffer. Le commandant, sans préambule ni détours, me parla en ces termes :

« Mon cher camarade, le sort des prisonniers de guerre français, aux pontons de Lisbonne et en Angleterre, est bien malheureux. L'acharnement de Napoléon à ne vouloir consentir à aucun échange rend leur captivité indéfinie, et, si la Providence ne daigne pas permettre qu'un coup d'État tranche toutes difficultés, la majeure partie de ces braves courent grand danger de ne jamais revoir leur patrie. Cependant tous les Espagnols sont dans l'espoir que Dieu mettra un terme à leurs calamités et que, sous quelque temps, les troupes françaises seront forcées d'évacuer le pays. Pour ne point vous laisser en butte à de nouvelles vicissitudes, l'intérêt que m'inspirent vos services me fait vous proposer d'augmenter le nombre de vos braves compatriotes, qui ont pris du service

1. Eau-de-vie de France, très rare et très chère dans ces contrées. Dans les débits publics, si par hasard on en trouvait, on payait le petit verre une demi-piécette (50 centimes argent de France).



dans ma *partida* : je vous fais capitaine dans mes dragons. Acceptez! Contribuez, avec nos braves volontaires, au rétablissement du trône et de l'autel. Vous serez chéri des Espagnols; votre bien-être présent et futur sera assuré. La Noblesse et le Clergé vous tendront les bras. La paix tant désirée, et qui ne peut être éloignée, étant revenue pour le bonheur de tous, il vous sera loisible de retourner dans votre patrie et d'y jouir du fruit de vos services en combattant pour la légitimité et la religion. »

« Bravo! bravo! « s'écrièrent les deux officiers, et déjà ils me serraient la main en signe de fraternité.

Sans méditer si ce que venait de me dire don Juan avait été improvisé, ni chercher à faire des phrases, je lui répondis : « S'il entrait dans mes intentions de servir chez l'étranger, je n'hésiterais pas à accepter votre flatteuse proposition. Mais j'ai pris avec moi-même la ferme résolution de ne jamais porter les armes contre ma patrie, ou plutôt contre les Français, dans les rangs desquels j'ai servi jusqu'à ce jour avec honneur et fidélité. Telle que puisse être la rigueur du sort qui m'attend comme prisonnier de guerre, je saurai, avec l'aide de la Providence, m'y soumettre toujours avec courage et résignation. — Eh bien! Monsieur, répliqua-t-il, n'en parlons plus. Cependant je ne perds pas tout espoir, je veux que vous séjourniez demain ici, et peut-être que le temps changera vos idées. »

Il était environ 8 heures lorsque nous nous étions mis à table. Minuit venait de sonner et on ne parlait nullement de la quitter. Des symptômes de sommeil s'étant manifestés chez moi, ces messieurs prirent le parti de lever le siège. Le commandant, non sans peine, gagna sa chambre. Son domestique me conduisit à la mienne. Je me couchai, et ne m'aperçus qu'au jour que j'avais oublié de me déshabiller. Les deux officiers vinrent me trouver sur les neuf heures du matin, et me demander comment j'avais passé la nuit : « *No sce*, leur répondis-je, car je ne suis pas certain qu'elle soit terminée, et sans votre agréable visite, je crois qu'elle se serait prolongée jusqu'à la prochaine ! »

Ma réponse leur donna matière à rire, et le lieutenant répliqua : « Eh bien, mon cher camarade, voilà la vie des officiers des guerillas espagnoles. — A faire la guerre de cette manière, répliquai-je, vous ne courrez pas souvent le risque d'être blessés, et encore moins tués. »

Je me levai, j'avoue, contre mon gré, et voyant la peine que j'éprouvais à passer ma main gauche dans la manche de mon gilet, ils voulurent voir ma blessure. Comme l'état n'en était pas attrayant, en raison de mes excès de la veille, l'un deux courut chercher le *sirujano de la partida*, qui me fit un pansement dont j'avais grand besoin, de même qu' celle du bas-ventre, et m'engagea sérieusement avoir plus de modération : « *Son estos señores, q tienen culpa*, » lui dis-je. (Ce sont ces messieurs q

en sont la cause.) Nouvelle hilarité, et nous sortîmes tous quatre, sans avoir vu le commandant qui était encore dans les bras de Morphée.

28 *Juin.* — Chemin faisant, je manifestai le désir que j'avais de faire une visite au curé du village. Ils s'empressèrent de m'y accompagner; je dus encore une fois faire l'exhibition de mon passeport à ce respectable ecclésiastique. Il me fit un accueil des plus gracieux. M'apercevant qu'il tardait à mes assistants d'être dans une société ou il y eût moins de retenue, je prétextai d'être pressé de me rendre chez le commandant, et je pris congé de M. le curé.

Ce fut au logement du capitaine où ces messieurs me conduisirent. Là je trouvai une table préparée, et un domestique apporta le chocolat.

En attendant l'appétit pour déjeuner à la fourchette, on se mit au balcon pour fumer le *cigarito*. Encore bien que la réputation de leur *partida* me fût parfaitement connue, je leur fis diverses questions: j'appris qu'ils n'étaient dans la garnison que 400 hommes, dragons et fantassins, qu'ils étaient rarement réunis dans le même endroit, en raison du peu de ressources qu'offraient les bourgs et villages de cette contrée, en pain et légumes; que, généralement, le vin y était bon et en abondance, mais que le surplus, en matière de vivres, manquait souvent. Ils me dirent que, depuis deux jours, 800 hommes environ, cavalerie et infanterie, étaient partis sous les ordres du *mayor*, pour faire jonction avec d'autres *partidas*, à l'effet d'attaquer un convoi de

vivres partant de Séville pour Madrid, et qu'ils n'avaient encore aucune nouvelle sur cette expédition.

Ils me dirent confidentiellement qu'il existait un grand vice dans l'organisation, qui prit naissance dans la faiblesse de caractère du commandant qui, en général, chérissait ses officiers, mais s'inquiétait fort peu des soldats; que le corps d'officiers des deux armes était, en majeure partie composé d'étrangers tels que Français, Allemands, Piémontais et Italiens sortant tous de l'armée française; que ces officiers étaient régulièrement et généreusement payés par le gouvernement et par les soins de la *Junta suprema*, et quant à la troupe, qu'étant considérés comme volontaires, ils n'avaient aucune solde; que chaque mois ils recevaient une faible gratification provenant d'une quête que faisaient les curés des paroisses, mais que, quand ils prenaient à l'ennemi un convoi quelconque, ce qui le composait était estimé d'après le prix des tarifs, le montant en était payé par le gouvernement, et réparti entre eux par égales portions et sans distinction de grade; qu'il en était de même à l'égard des chevaux, voitures, armes et munitions provenant de prises faites sur l'ennemi. Qu'à l'égard de la discipline, elle n'était point très-sévère pour les fautes habituelles des soldats, mais qu'en cas d'insubordination grave envers un officier de tel grade qu'il soit, le coupable était à la discrétion du commandant, qui pouvait même le faire fusiller sur-le-champ et sans

plus de formalités. Ils finirent par me dire que l'on ne voyait que très-rarement le commandant au feu, c'est-à-dire en face l'ennemi; que partout il était remplacé par le *mayor*, italien d'origine, ancien adjudant-major de carabiniers français, brave et très-instruit dans l'art de faire la guerre, plus craint qu'aimé par les soldats des deux armes, et qu'enfin le commandant gardait soigneusement au dépôt, près de lui, ceux des officiers qu'il affectionnait le plus, et qu'ils étaient de ce nombre.

Le déjeuner solide dura jusqu'à deux heures de l'après-midi. Avant de sortir du logement du capitaine, ce dernier me demanda la permission de me décoiffer, et avant même d'attendre ma réponse, m'enleva mon chapeau de paille et me posa en son lieu et place un chapeau rond à la française, très propre et de mode, me priant de l'accepter. Je ne me fis pas prier, l'acceptai et l'en remerciai. Ce que voyant, le lieutenant me dit qu'il voulait aussi contribuer à mon changement de costune. Étant passés à son logement, il me pria de quitter mon gilet rond et me fit endosser une redingote bourgeoise en drap vert, qui alla parfaitement à ma taille.

Surpris de trouver chez ces messieurs des effets bourgeois français et encore très frais, je leur témoignai mon étonnement. Ils me répondirent que ces effets provenaient de la malle d'un officier français qui leur était échue dans le pillage d'un convoi qu'ils avaient pris au ...e régiment d'infanterie de ligne, sur la route de Séville, il y avait

trois mois. J'avoue que cette réponse diminua à l'instant même, dans ma pensée, le prix de leur générosité à mon égard; je sus ne point le leur faire paraître; je ne pouvais, sous aucun prétexte, revenir sur mon acceptation : en conséquence, je parus très-satisfait. Nous nous rendîmes chez le commandant.

Il parla à ces messieurs d'affaires de service : « Je suis inquiet, leur dit-il, de notre troupe partie depuis quatre jours pour la route de Séville; l'espion, dans son rapport de ce matin, se contente de me dire : « *Nada de nuevo.* » Je serais d'avis que vous, lieutenant B..., montiez à cheval avec trente dragons, pour aller en reconnaissance jusqu'à San Sebastiano, à quatre lieues et demie de Pereclita, d'où vous ne serez plus qu'à une demi-lieue de la grande route, si vous ne pouvez obtenir de nouvelles certaines avant cet endroit. »

Le lieutenant nous fit ses adieux et sortit pour exécuter l'ordre de son supérieur. Une heure après, il passa sous le balcon que nous occupions, nous salua militairement, et je le vis, à la tête de son détachement, marchant dans le désordre que j'ai peint page 14, première partie[1].

Le commandant me félicita sur mon changement de costume, puis il ajouta : « Je veux aussi de mon côté y contribuer. » Appelant son domestique, il lui ordonna de m'apporter un pantalon à cheval de dragon et une paire de bottes à la

---

1. Voir la note de la page 186.

hussarde. Vêtu et chaussé ainsi, j'ajoutai à mes remerciements : « *A hora, no me falta mas que un caballo!* (A présent, il ne me manque plus qu'un cheval!) — Vous en aurez un demain, répliqua-t-il, car je vous ferai donner un cheval tout équipé, et un seul dragon pour vous conduire; je vous donnerai aussi une lettre de recommandation auprès de mon camarade don Jullian, qui se trouve en ce moment à Villafranca de la Mancha, où vous devrez coucher demain soir. »

Nous passâmes le reste de la journée chez don Juan. Plusieurs officiers des deux armes y vinrent pour le service; j'en reconnus deux que j'avais vus à Valladolid.

L'heure du repos étant arrivée, je pris congé du commandant et du capitaine, n'ayant point espoir de les revoir le lendemain, attendu que je devais partir *muy trimpano* (de grand matin).

29 *Juin*. — A cinq heures du matin, le 29 juin, le domestique du commandant vint m'éveiller, et me prévenir que le dragon commandé pour me conduire était à la porte avec deux chevaux. Je me levai promptement. Le domestique m'avait préparé le chocolat, et au moment où je lui disais adieu, il me remit deux *douros*, enveloppés dans du papier, en me disant : « Voilà ce que le commandant m'a ordonné de vous remettre. »

Je trouvai le militaire qui m'attendait, dont le physique me flatta de suite. En l'abordant, il me dit : « *Buenos dias*, señor capitaine! » puis passa les rênes sur le cou du cheval, et me tint l'étrier

pour monter. J'engageai la conversation avec mon dragon. Ce volontaire me parut avoir reçu un commencement de bonne éducation. Il me raconta qu'il était âgé de 26 ans, clerc de *tabellione* (de notaire) à Séville, lorsqu'il y avait deux ans, les besoins de la patrie vinrent l'arracher à sa famille et à la carrière qu'il se proposait de suivre; qu'il n'avait point voulu s'engager dans un corps de la ligne, espérant être plus tôt libre de sa personne, en cas de paix, parce qu'alors les guerillas seraient licenciées; qu'enfin il ne faisait le métier de soldat que contre son gré, etc., etc... Il me dit que notre journée de marche était de 8 lieues, mais que nous pourrions être arrivés avant la grande chaleur, sans même presser nos chevaux. Je le remerciai de m'en avoir amené un qui, certes, devait être des meilleurs de la *partida*. Il me répondit que ce n'était point à lui que je devais cette faveur, que ce cheval était celui d'un officier à l'hôpital, et que, par ordre du commandant, il m'avait été désigné dès hier.

Arrivés à la grande halte, Alonzo (c'était le nom du dragon) s'occupa des chevaux, tandis que je fis apprêter notre déjeuner. Nous fîmes ce repas comme deux vrais camarades. Après une heure et demie de repos, nous continuâmes notre route et arrivâmes à Villafranca de la Mancha, sur les midi.

29 *Juin*. — Nous fûmes mettre pied à terre à la porte du logement de don Jullian. Un lancier de planton ayant été nous annoncer, nous fûmes

introduits devant le commandant, auquel je présentai la lettre dont j'étais porteur de la part de don Juan. Il en prit lecture et m'invita à m'asseoir. Ayant ensuite pris communication de mon passeport, il me dit dans sa langue, car il ne parlait nullement français, qu'en voyageant sous de tels auspices, je ne pouvais manquer d'être bien reçu dans toute l'Espagne. Il appela son planton, lui ordonna d'aller chez l'alcade, lui demander un billet de logement pour un officier prisonnier de guerre, lui prescrivant de l'envoyer, de préférence, chez le *sirujano* du bourg.

Tandis que le lancier fit cette course, il me fit diverses questions sur mes services, sur les causes de la blessure qui me forçait à tenir encore ma main gauche enveloppée, puis sur la personne de don Juan, qu'il considérait, me dit-il, comme un frère.

Je répondis à toutes ces questions, d'une manière dont il parut être très-satisfait. Il me félicita beaucoup sur la facilité avec laquelle je parlais la langue castillane, et termina en me disant : « *Spero usted à las sies de la tardé*, *pera hacer la cœna cum migo.* » (Je vous attends à six heures, ce soir, pour souper avec moi.) Je le remerciai, et le lancier étant de retour avec mon billet de logement, il lui ordonna de m'y conduire et de me recommander de sa part à la *señorita* Felicia[1]. Puis il ajouta : « *El señor sirujano esta*

1. Le *sirujano* était *viduo* (veuf), et n'avait pour tout enfant, que cette demoiselle qui, près de lui, remplaçait sa mère.

mi amigo. » (M. le chirugien est mon ami.) Alonzo voulut me suivre, dans le cas où j'aurais besoin de ses services. Je l'engageai à s'occuper de son logement et de ses chevaux, et à venir me voir dans la soirée, lorsque je sortirais de chez le commandant. Sans doute que le lancier, en allant chez l'alcade, avait parlé de moi avec distinction à ses camarades, car tous ceux que nous rencontrâmes sur le chemin me saluèrent.

Chez le *sirujano*, je ne trouvai que la demoiselle. Je lui présentai mon billet, et en même temps le lancier s'acquitta de sa commission : « *Se bien venido, señor official.* » Puis elle m'invita à la suivre pour me faire voir *mi cuarto* (ma chambre) : « Mon père est absent, me dit-elle, mais qu'importe ? *Quieres usted refrescar* ? —*Si, señorita hermosa*, lui répondis-je (oui, belle demoiselle). » Elle fut chercher un *carafon de vino muy fresco, con agua fria*, puis elle me servit pain, viande, fromage et fruits. Comme l'heure de la *siesta* la pressait, elle me proposa de disposer mon lit, et chacun de notre côté, nous fûmes goûter les douceurs du sommeil, qu'à cette heure on ne peut éviter, sous ce climat. Le *señor* Fernando (c'était le nom du chirurgien) était de retour lorsque j'eus terminé ma *siesta*. M'ayant entendu remuer dans ma chambre, il y entra avec le cérémonial usité, chez les Espagnols, envers quelqu'un de distinction. Je le reçus de même.

Il me pria de ne point m'inquiéter pour vivre, pendant le peu de temps qu'il aurait le plaisir de

m'avoir chez lui. Il voulut voir mes blessures et fit un pansement à ma main gauche, très-urgent sans que je m'en doutasse. Arriva l'heure de nous rendre chez le commandant. Il fut charmé de ce que son ami le chirugien m'avait accompagné. On se mit à table. On parla beaucoup de la guerre, et j'eus occasion de remarquer que don Jullian était animé d'un grand acharnement contre les Français, mais il convenait de leur bravoure et de leur manière de tenir en bataille, chose, disait-il, qu'on ne pouvait gagner sur la plupart des guerillas. A la fin du repas, il me prévint qu'il avait donné ses ordres pour que je fusse monté et escorté, le lendemain, comme je l'avais été en partant de la garnison de don Juan.

Il me dit encore, en me quittant, que je trouverais, le lendemain, à San-Domingo, la *partida* d'Amor. J'en fus d'autant plus surpris que je savais que cette *partida* ne quittait jamais la route de Tudella à Saragosse, par conséquent la Navarre. Il m'observa qu'Amor, commandant plus de 2,000 hommes, pouvait au besoin en détacher, suivant que l'exigaient les circonstances.

Rentrant au logis avec mon hôte, je trouvai Alonzo assis à la porte avec la demoiselle de la maison. Il me dit que, devant partir de grand matin le lendemain, il venait me faire ses adieux. Comme mon intention était de prendre quelque chose avec lui avant qu'il me quittât, mon hôte ne voulut point souffrir que nous allions à la *posada*, invita le dragon à monter avec moi à ma

chambre, et pria sa fille d'aller chercher ce que je désirais.

Je fis pour Alonzo un certificat qui, dans toute hypothèse, ne pouvait que lui être utile. Il me combla de remerciements et me quitta en me souhaitant bonheur et prospérité.

30 *Juin.* — A six heures du matin le lendemain, un cavalier monté, et un cheval en main, se rendit à la porte du *sirujano*. Je descendais l'escalier au moment où mon hôte montait pour m'avertir. Après que nous eûmes pris ensemble, et dans la compagnie de sa charmante demoiselle, le chocolat, suivant l'usage, je leur fis mes adieux et reçus les leurs.

Nous arrivâmes à San-Domingo, sans aucun fait qui mérite d'être rapporté. Mon cavalier me conduisit au logement du commandant Amor. Il était absent. Un capitaine commandait en son absence. Cet officier, auquel j'exhibai mon passeport, me fit bon accueil. Il me demanda si je n'avais aucune plainte à porter contre le militaire qui m'avait conduit; sur ma réponse négative, il lui donna un reçu de ma personne, puis lui dit de me conduire chez l'alcade pour avoir mon logement. Le magistrat, sur la vue du titre qui déjà tant de fois m'avait attiré la bienveillance des autorités castillanes, me donna mon billet chez un marchand épicier, où il m'assura que je serais très-bien. En effet, je n'eus qu'à m'en féliciter.

1er *Juillet.* — Le 1er Juillet, à cinq heures du matin, mon hôte vint m'avertir que le cavalier

chargé de me conduire à Rio de la Plata, m'attendait à la porte de l'alcade. Je m'y rendis et trouvai, en effet, un cavalier mal vêtu, mal armé, très mal monté, puis une mule mal sellée et bridée qui m'était destinée.

Je lui fis ces questions : « *Quanto leguas tenemos à hacer? Y quella partida debemos encontrar à Rio de la Plata?* — *Ocho leguas,* me répondit-il, *y encontraremos los dragones de Lomga.* » (Huit lieues et nous trouverons les dragons de Lomga.) Les dragons de Lomga ? me dis-je à moi-même, frappé d'étonnement. J'avais vu maintes fois cette *partida* et savais qu'elle ne quittait jamais la Navarre ou les frontières de la Nouvelle-Castille. Je savais encore que ce chef était le bras droit du généralissime Mina, et qu'il ne s'en éloignait que très rarement. Enfin, me dis-je, je l'ai vu dix fois sur le champ de bataille, et je ne serais point mécontent de le voir de près.

Après être restés une heure à la halte, nous continuâmes notre route et arrivâmes au logement sur les une heure après-midi.

Annoncé par un planton, je fus de suite introduit près de ce chef. Je le vis assis près d'une grande table ronde entourée d'officiers qui, comme lui, buvaient à rasades et fumaient les uns leurs pipes, d'autres les *cigaritos*, et j'entendis de suite que tous parlaient français.

Aussitôt que le commandant m'aperçut, il s'écria : « Encore un officier français de plus! Où avez-vous été fait prisonnier, mon brave ? me

dit-il. — A Leganes, près Madrid, le 24 mai dernier, mon commandant, répondis-je. — De quel régiment êtes-vous? » continua-t-il. Lorsque j'eus répondu à cette question, il répliqua : « Oh ! du .....e chasseurs à cheval! J'ai des motifs pour me rappeler votre brave régiment; nous avons à causer ensemble, asseyez-vous. » Puis il cria : « Qu'on apporte un verre! » Un officier le remplit du vin qu'ils buvaient, et ces messieurs burent à la santé de l'arrivant.

Le commandant, se tournant vers le cavalier qui m'accompagnait, lui dit de passer à son bureau pour demander sa décharge, après que j'eus déclaré n'avoir aucun motif de plainte à faire sur son compte. Il s'établit ensuite, entre lui et moi, le dialogue suivant : « Si vous voulez fumer, voilà de quoi choisir, me dit-il en me montrant la table garnie de pipes et de cigares français. » J'allumai un cigare, puis il continua : « A quelle époque êtes-vous entré en Espagne? — Au mois d'octobre 1809, répondis-je. — C'est bien cela ! Vous escortiez un fort convoi? — Oui, commandant, et votre troupe faisait partie d'une colonne qui nous attaqua aux Carascades, sur la grande route de Pampelune à Tudella. — C'est bien cela! Vous devez vous rappeler que peu s'en fallut que nous ne nous fussions emparés du convoi? — Je me rappelle parfaitement qu'il s'en fallut de tout, car, malgré que vous fussiez en nombre supérieur au nôtre, votre attaque fut tellement mal combinée qu'elle fut forcée d'échouer ; vous nous

avez tué une vingtaine d'hommes et blessé 30 à 40, mais, en revanche, dans quel état vous êtes-vous retirés? Laissant la route et ses environs jonchés de vos morts et blessés. Combien de chevaux avez-vous eus hors de combat? Pardonnez-moi, je vous prie, commandant, ces détails qui peuvent vous être désagréables, mais forcé de répondre à vos questions, je me fais un devoir de n'employer que la vérité. J'ajouterai avec franchise que, dans les différentes affaires où j'ai distingué votre *partida*, j'ai remarqué vos dragons comme tenant plus ferme en bataille que les autres guerillas[1]. Ce même jour, je me rappelle encore que vous étiez environ 2 500 hommes qui se composaient de *partidas* de don Espoz y Mina, Amor et de la vôtre, et que nous étions 1 800, dont seulement 800 cavaliers. — Ce que dit ce brave est réel, dit-il en s'adressant aux officiers qui, de même que lui, avaient paru porter beaucoup d'intérêt à mon récit. Notre attaque fut trop précipitée, et cette faute fut imputable au commandant Amor qui, voulant avoir la gloire de se montrer le premier sur la scène, ne fit point assez de réflexions avant de se porter à la rencontre d'une cavalerie qu'il savait être plus aguerrie, mieux montée, plus adroite et, il faut le dire, Messieurs, plus courageuse que nos volontaires. D'un autre côté, une colonne d'infanterie,

1. Quel mensonge! J'étais convaincu du contraire, mais il me sembla qu'il était prudent de ne point mettre aussitôt la vérité au grand jour.

commandée par le capitaine Saint-Aulaire, que vous connaissez, devant descendre les hauteurs de Barasoain, pour prendre l'ennemi en queue, arriva trop lentement, et ces deux incidents furent la cause de l'échec et de la perte que nous éprouvâmes. »

Ici, le commandant fit une pause en disant à un officier : « Capitaine G..., versez-nous à boire. » Dès qu'il vit les verres vides, il reprit ainsi : « Je vais encore vous rappeler une affaire où j'ai eu occasion de remarquer la bravoure de votre régiment; je veux parler de la route de Logrono, lorsque vous étiez en garnison à Stellia.—Eh bien! répondis-je, commandant, voilà encore une bien malheureuse affaire pour vos guerillas! C'était le 10 mai 1810. Cependant, ils ont tous fait preuve, ce jour-là, d'intrépidité. Là, je puis affirmer vous avoir vu, à la tête de vos dragons, soutenant en première ligne l'infanterie du Pastour. Je me souviens avec quel sang-froid vous nous attendîtes, avec quel acharnement vous soutîntes notre premier choc, et j'ose même dire ici, sans flatterie, que, si vous eussiez commandé des hommes qui eussent pu répondre à l'exemple que vous leur donniez, nous ne fussions pas parvenus à rompre vos rangs. Oui, je le répète, je vous ai vu, lorsque le désordre se mit parmi vos rangs, infanterie comme cavalerie, personnellement sabrer et vous défendre avec une audace peu commune contre nos hussards, au pouvoir desquels vous alliez tomber. »

En cet endroit il m'interrompit en me serrant la main droite, en signe de reconnaissance, et dit aux officiers : « Ce que vous venez d'entendre de la bouche de ce brave officier français est la plus exacte vérité; il n'appartient qu'à un homme tel que lui, déjà blanchi dans l'art de faire la guerre, de parler avec autant d'impartialité que de précision. Continuez, me dit-il. — S'il arrive fort souvent qu'au détriment de l'armée française, des renseignements vous soient vendus par les soins de vos espions, ne savez-vous pas que les Français, par le même moyen, obtiennent de semblables instructions? Vous dirai-je que le jour de cette malheureuse affaire, avant d'arriver à l'endroit que vous aviez choisi pour notre défaite complète, nous étions prévenus que nous allions vous rencontrer, au nombre d'environ 5 000 hommes, dont 2 500 cavaliers? Que les *partidas* de Mina, Amor, le Pastour, don Jullian, Sornillo, le Capucino, l'Empecinado et la vôtre étaient réunies, et que votre perte, dans cette journée et la matinée du 11, s'éleva à près de 1 900 hommes? »

En ce moment, le commandant parut stupéfait et me dit : « Allons, mon brave, terminons ce triste récit. — Je le veux de tout cœur, commandant, » répondis-je. Et il commanda qu'on versât à boire.

Sentant le besoin de manger, je me hasardai à en donner avis au commandant : « *Pardone usted señor commandant*, *mas tengo ambre*. (Pardon, monsieur le commandant, mais j'ai faim). »

Il paraissait tellement accoutumé à parler français, qu'il me répondit : « Eh! mon cher camarade, que n'avez-vous parlé plus tôt? » Et il appela une gentille cuisinière à laquelle il dit : « *Margalita*, (Marguerite) *tra usted à comer al señor.* » A l'instant la *criada* m'apporta du pain et un restant de *conego* (lapin) dont l'apprêt me donna l'idée que la cuisine du commandant s'exploitait à la française : « Mangez peu, me dit-il, car nous dînerons à six heures. »

Il en était alors quatre. De là, je conclus qu'il m'invitait à dîner, et je fus bientôt confirmé dans cette opinion, car il dit à un capitaine et à un sous-lieutenant, qui faisaient partie des cinq officiers présents : « Vous resterez avec moi pour fêter notre arrivant. Ah! j'espère, continua-t-il en me frappant sur l'épaule et parlant au capitaine, qu'avant vingt-quatre heures vous l'appellerez collègue, que vous lui ferez endosser l'uniforme de dragon et que nous pourrons dire : Voilà un brave de plus dans la *partida* de Lomga! » Je ne répondis rien, mais je me dis à moi-même : « Voilà un appel du pied, tiens-toi bien en garde! »

En attendant l'heure du dîner, ces messieurs m'invitèrent à faire avec eux un tour dans la garnison. Ce qui me paraissait très comique, c'est qu'ils me présentaient à leurs camarades comme un des leurs.

Ils me conduisirent à une espèce d'estaminet que tenait la femme d'un maréchal des logis des

chevau-légers westphaliens de la garde du roi Joseph, déserté de Madrid, et dont la désertion fit grand bruit dans la garnison. Là, ils m'offrirent tout ce qu'il y avait de meilleur; ils me présentèrent à madame la cantinière (qui était Française) comme un officier de la *partida*. Cette dernière me fit les yeux doux, me combla d'honnêtetés, et déjà son mari m'appelait son capitaine. Je ne pus m'empêcher de lui répondre : « Ah! pas encore! »

Bientôt arriva l'heure de se rendre chez le commandant. Le curé et l'alcade faisaient partie des convives. Le dîner fut servi avec plus de symétrie que je n'en avais trouvé chez don Juan; on me plaça entre le commandant et le curé; chacun fit honneur aux mets servis; la conversation se porta sur divers sujets. Plus avançait la fin du repas, et plus je voyais approcher l'instant contre lequel je me mettais en garde. Enfin il arriva, et le commandant, sans autre préambule, me parla ainsi : « Puis-je, mon cher camarade, vous compter au nombre de mes capitaines? » Sans détours, je lui répondis : « Hélas! non, mon cher commandant. Si vous faisiez la guerre contre toute autre nation que les Français, je n'hésiterais pas à accepter, à l'instant même, votre proposition. Si mon refus me rend indigne, à vos yeux, des bienfaits dont vous m'avez comblé, cessez, je vous en conjure, de me les prodiguer; mais le souvenir de vos bontés ne s'effacera que difficilement de ma mémoire. »

En terminant, je voulus me lever de table et prendre congé de la société : « Où allez-vous? me dit le commandant, me retenant par le bras. Sachez que, malgré tous mes désirs de vous avoir près de moi, je ne prétends point vous contraindre, que je sais respecter vos sentiments. » Puis, pour rompre la conversation sur ce sujet, il dit au capitaine : « Allons, capitaine S..., versez-nous un verre pour boire à la santé de ce brave et aux regrets de le quitter! » En ce moment, un lieutenant de la société dit au commandant : « J'ai un camarade de régiment à San-Pablo, que je n'ai point vu depuis longtemps. Voulez-vous me permettre d'y aller demain? J'accompagnerai le camarade, sans qu'il soit besoin d'autre escorte. — Oui, répondit le commandant; vous prendrez un dragon pour avoir soin des chevaux, et vous ferez donner à monsieur un de nos bons chevaux. » Ce même officier proposa de m'emmener coucher à son logement où il y avait deux lits, ce qui fut décidé. Il était neuf heures lorsque nous sortîmes tous de chez le commandant, après que je lui eus fait mes adieux. Ces messieurs m'emmenèrent à leur estaminet, d'où nous nous retirâmes à minuit.

2 *Juillet.* — Le lendemain matin, le lieutenant et moi eussions indubitablement dormi toute la journée, si le dragon commandé ne fût venu, à huit heures, réveiller son officier.

La tête encore échauffée par les libations de la veille, nous prîmes le chocolat et, encore étourdis, nous montâmes à cheval.

2 *Juillet.* — Cette fois, j'avais un compagnon de voyage avec lequel je pouvais converser, aussi je ne m'en privai pas. Le lieutenant commença d'abord par me parler du sujet qui l'avait porté à la désertion des troupes françaises : « J'ai cinq ans de service, me dit-il. J'étais fourrier au ...e hussards, en garnison à Saragosse. Depuis plus d'un an, j'étais à chaque instant persécuté par un malheureux sous-lieutenant, peut-être le plus inepte des officiers de l'armée, mais du reste bon soldat. Il avait eu le bonheur de se trouver à Bayonne, lors de la première entrée des Français en Espagne, époque que les vieux soldats appellent *la distribution des épaulettes par les fenêtres.* Le sort le favorisa, et il en ramassa une paire. Il n'est pas de vexations que cet homme ne m'ait fait éprouver. Le malheur voulut que, le capitaine tué et le lieutenant à l'hôpital, il prit les rênes de la compagnie.

Un jour, je fus lui donner communication de l'ordre de la Place : trop borné pour pouvoir lire lui-même, trop sot pour comprendre, vingt fois il me fit répéter la même chose. C'est alors que j'éclatai. Il me menaça de me faire arrêter et courut à sa fenêtre pour crier *A la garde!* Plus vigoureux que lui, je l'arrêtai, le prenant au collet, et le ramenai au milieu de sa chambre. Il sauta sur son sabre et le dégaîna : « Voilà ce que je voulais, lâche! » m'écriai-je. J'en fis autant, et lui criai : « En garde! Il est temps! » Il s'y mit en effet; nous ferraillâmes quelques minutes. Je lui portai un coup de pointe qui le renversa, je le

laissai baignant dans son sang, et me sauvai. Arrivé au quartier, je mis le bridon d'abreuvoir à ma jument, la montai à poil, sortis du quartier, prétextant aller à la promenade. Arrivé à la grand'-garde du pont, je pris le pas, prétextant toujours promener ma jument qui était malade. Près du dernier factionnaire, je pris le galop et le dépassai, sans qu'il eût le temps de chercher à m'arrêter. Bientôt je fus en plaine. A tout hasard, je me dirigeai sur le premier village que j'aperçus, persuadé que, de ce côté, je ne pouvais rencontrer les Français. Quatre dragons de Lomga se trouvaient dans ce village; je me mis à leur discrétion. Dès qu'ils surent que je désertais, ils m'accueillirent en vrais camarades, nous bûmes sans retenue. J'avais en poche environ quinze piécettes. je fis mes largesses, et tous cinq, à peu près sans raison, nous montâmes à cheval pour gagner un gros bourg à une lieue de distance, où je trouvai leur compagnie commandée par un lieutenant espagnol, qui, sans considérer l'état dans lequel je me présentai devant lui, me reçut à bras ouverts. Je restai avec lui, dans cet endroit, deux jours; le troisième je partis avec lui et la compagnie, pour le quartier général de Lomga. Il m'accueillit avec distinction; mon cheval et mon sabre furent estimés et me furent payés suivant le tarif. Au bout de trois jours, il me fit *tienante secundo* (sous-lieutenant). Depuis neuf mois, je suis lieutenant, et voilà, mon cher camarade, mon histoire. Lorsque nous ne sommes pas en expédition, nous

menons à peu près le même genre de vie que depuis hier. »

J'avais écouté avec attention le lieutenant Félix (c'était son nom) ; je reconnaissais dans le portrait du sous-lieutenant, son antagoniste, plusieurs officiers dont j'avais eu à me plaindre.

Nous venions de filer deux lieues, quand nous trouvâmes deux auberges sur le bord de la route. Le dragon s'étant emparé de nos chevaux, nous demandâmes *dos carafos de vino blanco de la Mancha.* Le pauvre dragon, après avoir attaché les chevaux, s'était assis à la porte, ce qui me fit augurer qu'il n'était point d'habitude, dans la *partida*, que les soldats approchassent de la table des officiers. J'en fis l'observation au lieutenant, qui me confirma dans mon opinion, mais il me dit : « Comme il n'y a ici que nous, si tel est votre désir, je vais le faire entrer pour boire un verre. — Oui certes. » répondis-je. Alors il l'appela : « *Pedro*, *vena ça!* » Pedro accepta très-respectueusement le verre que je lui présentai, et but *al salut del señor capitaine* et de *su tienante.* » Je voulus lui en verser un second. L'officier s'y opposa en me disant : « Il ne faut pas, mon cher camarade, que ces gens-là boivent comme nous. » J'allais répliquer, mais je crus devoir en rester là.

Je n'avais point encore demandé *al señor* Félix quelle était la *partida* que nous devions trouver à San-Pablo. Sur la question que je lui en fis, il me répondit : « Une *partida* qu'avec justice on devrait

appeler un des beaux régiments de cavalerie espagnole, celle de la marquise de la Romana, où mon ami est *tienante secundo*. — Ah! lui dis-je, je serai charmé de voir cette *partida*; le récit que vous m'en faites s'accorde parfaitement avec tout ce que j'en ai entendu dire, notamment quand j'étais adjudant de place à Valladolid. — Il serait extraordinaire, continua-t-il, que vous n'y rencontriez des connaissances, car il est peu de régiments de cavalerie française qui, par ses déserteurs, n'ait coopéré à mettre la *partida* sur le beau pied où elle est actuellement. A la vérité, le plus grand nombre de ces déserteurs sortent des régiments étrangers et la garde du roi Joseph en a fourni la majeure partie. Quant aux Français, il faut qu'ils aient eu les diverses qualités auxquelles tient essentiellement madame la commandante, ou la marquise, particulièrement la taille, le physique et l'ancienneté de service. Des hommes qui n'étaient, dans les troupes françaises, que brigadiers et même soldats, aujourd'hui portent l'épaulette et le disputent sur tous les points aux officiers de la ligne. Mais je dois ajouter que, pour conserver les bonnes grâces de la *señora commandante*, il faut faire preuve de bravoure, dont elle peut juger par elle-même, étant presque toujours à la tête de sa cavalerie, dans les affaires les plus sérieuses. Elle est très-audacieuse, très-entreprenante, impétueuse, et j'ose dire passablement entêtée.

(*A suivre.*)

Une préface inédite de Stendhal[1].

SUORA SCOLASTICA.

Préface.

A Naples, où je me trouvais en 1824, j'entendis parler, dans le monde, de l'histoire de Suora Scolastica et du chanoine Cybo. Curieux comme je l'étais, on peut penser si je fis des questions. Mais personne ne voulut me répondre un peu clairement; on avait peur de se compromettre. A Naples, jamais on ne parle un peu clairement politique. En voici la raison :

Une famille napolitaine, composée par exemple de trois fils, d'une fille, du père et de la mère, appartient à trois partis différents qui, à Naples, prennent le nom de conspirateurs. Ainsi la fille est du parti de son amant; chacun des fils appartient

1. Communication de M. Casimir Stryienski. — M. Stryienski, au cours de ses recherches biographiques sur Stendhal, dont il a publié le *Journal*, *Lamiel*, *la Vie de Henri Brulard* et les *Souvenirs d'égotisme*, a trouvé cette curieuse préface, qui était destinée à une nouvelle intitulée *Suora Scolastica*, nouvelle restée à l'état d'ébauche. Stendhal en parle dans une lettre inédite de la *Correspondance* (16 mars 1839) à la comtesse de T... : « Je viens d'inventer la sœur Scolastica, religieuse à Naples en 1740, laquelle étant dans l'*in-pace* du couvent de San-Felicioso, ne veut pas suivre son amant. »

On sait que Beyle fut frappé d'une attaque d'apoplexie le 22 mars 1842, et mourut le lendemain. La préface de *Suora Scolastica* est donc, vraisemblablement, le dernier morceau littéraire qu'il ait écrit. Le manuscrit de cette préface se trouve à la bibliothèque de Grenoble.

à une conspiration différente; le père et la mère parlent, en soupirant, de la Cour qui régnait lorsqu'ils avaient vingt ans. Il suit de cet isolement des individus que jamais on ne parle sérieusement politique. A la moindre assertion un peu tranchée et sortant du lieu commun, vous voyez, autour de vous, deux ou trois figures pâlir.

Mes questions sur ce conte au nom barroque n'ayant aucun succès dans le monde, je crus que l'histoire de Suora Scolastica rappelait quelque histoire horrible, de l'an 1820 par exemple.

Une veuve de quarante ans, rien moins que belle, mais fort bonne femme, me louait la moitié de sa petite maison située dans une ruelle, à cent pas du charmant jardin de Chiaja, au pied de la montagne que couronne, en cet endroit-là, la villa de la princesse Florida, femme du vieux roi. C'est peut-être le seul quartier de Naples un peu tranquille. Ma veuve avait un vieux galant auquel je fis la cour toute une semaine. Un jour que nous courions la ville ensemble et qu'il me montrait les endroits où les lazzaroni s'étaient battus contre les troupes du général Championnet et le carrefour où ils avaient brûlé vif le duc de ...., je lui demandai brusquement, et d'un air simple, pourquoi on faisait un tel mystère de l'histoire de la Suora Scolastica et du chanoine Cybo.

Il me répondit fort tranquillement : « Les titres de duc et de prince que portaient les personnages de cette histoire sont portés, de nos jours, par leurs descendants qui, peut-être, se fâcheraient de voir

leurs noms mêlés à une histoire aussi tragique et aussi triste pour tout le monde. — L'affaire ne s'est donc pas passée en 1820? — Que dites-vous 1820? me dit mon Napolitain, riant aux éclats de cette date récente. Que dites-vous 1820? » répéta-t-il avec cette vivacité peu polie de l'Italie qui choque si fort le Français de Paris.

« Si vous voulez avoir le sens commun, continua-t-il, dites 1745, l'année qui suivit la bataille de Velletri et confirma à notre grand don Carlos la possession de Naples. Dans ce pays-ci, on l'appelait Charles VII, et plus tard, en Espagne où il a fait de si grandes choses, on l'a appelé Charles III. C'est lui qui a apporté le grand nez des Farnèse dans notre famille royale.

« On n'aimerait pas, aujourd'hui, à nommer de son vrai nom l'archevêque qui faisait trembler tout le monde à Naples, lorsqu'il fut consterné, à son tour, par le nom fatal de Velletri. Les Allemands campés sur la montagne autour de Velletri, tentèrent de surprendre, dans le palais Grinetti qu'il habitait, notre grand don Carlos.

« C'est un moine qui passa pour avoir écrit l'anecdote dont vous parlez. La jeune religieuse qu'il a désignée par le nom de Suora Scolastica, appartenait à la famille du duc de Bissignano. Le même écrivain fait preuve d'une haine passionnée pour l'archevêque d'alors, grand politique qui fit agir dans toute cette affaire le chanoine Cybo. Peut-être ce moine était-il un protégé du jeune don Genarino, des marquis de las Flores, qui passe pour avoir

disputé le cœur de Rosalinde à don Carlos lui-même, roi fort galant, et au vieux duc Vargas del Prado, qui passe pour avoir été le seigneur le plus riche de son temps. Il y avait, sans doute, dans l'histoire de cette catastrophe, des choses qui pouvaient profondément offenser quelque personnage encore puissant en 1750, époque où l'on croit que le moine écrivit, car il se garde bien de conter net ; son verbiage est étonnant ; il s'exprime toujours par des maximes générales, sans doute d'une moralité parfaite, mais qui n'apprennent rien. Souvent il faut fermer le manuscrit pour réfléchir à ce que le bon père a voulu dire. Par exemple, lorsqu'il arrive à la mort de don Genarino, à peine comprend-on ce qu'il a voulu faire entendre.

« Je pourrai peut-être, d'ici à quelques jours, vous faire prêter ce manuscrit, car il est si impatientant, que je ne vous conseillerais pas de l'acheter. Il y a deux ans que, dans l'étude du notaire B..., on ne le vendait pas moins de quatre ducats. »

Huit jours après, je possédais ce manuscrit ; à chaque instant l'auteur recommence en d'autres termes le récit qu'il vient d'achever : d'abord le malheureux lecteur s'imagine qu'il s'agit d'un nouveau fait. La confusion finit par être si grande que l'on ne se figure plus de quoi il est question.

Il faut savoir qu'en 1842, un Milanais, un Napolitain qui, dans toute leur vie, n'ont peut-être pas prononcé cent paroles de suite en langue florentine, trouvent beau, quand ils impriment, de se

servir de cette langue étrangère. L'excellent général Colletta, le plus grand historien de ce siècle, avait un peu cette manie, qui souvent arrête son lecteur. Le terrible manuscrit, intitulé *Suora Scolastica*, n'avait pas moins de 310 pages. Je me souviens que j'en récrivis certaines pages pour être sûr du sens que j'adoptais.

Une fois que je sus bien cette anecdote, je me gardai de faire des questions directes. Après avoir prouvé, par un long bavardage, que j'avais connaissance d'un fait, je demandai quelques éclaircissements de l'air le plus indifférent. A quelque temps de là, l'un des grands personnages qui, deux mois auparavant, avait refusé de répondre à mes questions, me procura un petit manuscrit de 60 pages, qui n'entre pas dans le fil de la narration, mais donne des détails pittoresques sur certains faits. Ce manuscrit fournit des détails vrais sur la jalousie forcenée.

Par les paroles de son aumônier qu'avait séduit l'archevêque, la princesse doña Ferdinanda de Bissignano apprit, à la fois, que ce n'était pas d'elle qu'était amoureux le jeune don Genarino, que c'était sa belle-fille Rosalinda qu'il aimait.

Elle se vengea de sa rivale qu'elle croyait aimée du roi don Carlos, en inspirant une jalousie atroce à don Genarino de las Flores[1].

Paris, 21 mars 1842.

---

1. La *Chronique de Paris* du 25 février 1893 a publié un fragment de *Suora Scolastica*.

L'éducation d'un gentilhomme au XVIIIe siècle.

(*Suite*).

Lettres de M. Prévost[1] *au marquis Dauvet.*

Strasbourg, 27 novembre 1770. — Monsieur, j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, le brevet de M. le vicomte et le mémoire du précepteur qui l'a élevé. Nous avons porté le brevet et la lettre du Ministre à M. de Fredy, commandant de l'École à la place de M. de Hault[2], qui est absent; il a retenu l'un et l'autre. Depuis ce moment, M. le vicomte a endossé l'uniforme, qui lui sied à merveille.

Il avoit été convenu, entre M. d'Invilliers[3] et moi, qu'il ne commenceroit son service qu'au printems prochain, à cause de sa foible complexion; je crois, quand même M. de Gouy le feroit pendant cet hiver, qu'il faudroit s'en tenir à notre premier projet, parce qu'on ne compte pas du moment de la réception d'officier, mais de la datte du brevet. J'ai fait cette observation à M. votre fils pour le tranquilliser, je lui ai cité

---

1. Une des suscriptions des lettres du marquis Dauvet à M. Prévost nous apprend que celui-ci était avocat au Parlement.

2. M. de Hault de Malavillers, brigadier d'infanterie, commandant d'école à Strasbourg, était momentanément remplacé par le chevalier de Frédy, lieutenant-colonel du régiment de Besançon.

3. M. d'Invilliers, maréchal de camp, inspecteur de l'artillerie d'Alsace.

l'exemple de M. de Castries, qui est ici depuis plus d'un an et qui n'est pas encore reçu officier. En attendant, un sergent vient à la maison montrer l'exercice.

Il est d'usage de donner deux louis aux soldats, lors de la première garde, un louis aux fouriers et sergents de la compagnie à laquelle on est attaché. De plus, on paye un grand déjeuné aux officiers du corps; on se rassemble trois ou quatre jeunes officiers pour cette dépense. M. le vicomte pourra se joindre à M. de Gouy et à M. de Beuvron. Il en a coûté quatre louis à M. de Rochambeau pour sa part, quoi qu'il n'eût payé qu'un cinquième : il étoit avec M. de Castries, MM. de Mortemart et M. de Bezons...

Il a mangé deux fois chez M. le Maréchal[1]. Je l'ai présenté chez M. de Lort et chez M. de Chastel[2]. je le présenterai à ces dames au premier jour, et l'y mènerai de tems en tems...

P. S. — M. d'Invilliers, qui vient de faire une visite à M. votre fils, est d'avis qu'il ne commence son service qu'au printems, quand même M. de Gouy le feroit pendant cet hiver.

Le domestique que M. le comte de Wittgenstein a envoyé, me paroît un honnête garçon qui servira bien M. votre fils. On lui a promis cinquante écus de gages et un louis de gratification la première

---

1. On verra, ci-dessous, qu'il s'agit du maréchal de Contades, commandant en chef à Strasbourg.

2. Le baron de Lamy de Châtel, brigadier d'infanterie, commandant d'école, à Metz.

année, et deux les suivantes tant qu'on sera content de lui. Je lui ai fait faire une livrée et j'ai remboursé 12 livres à M. le comte de Wittgenstein, qu'il lui avoit donné pour son voyage.

Ce seroit rendre un très mauvais service à M. le vicomte, que d'interrompre ses occupations, chaque année, par des vacances de deux mois. Il est essentiel qu'il fasse de suite tous ses exercices pour en tirer l'avantage que nous avons lieu d'en espérer.

Strasbourg, *7 décembre 1770*. — .... Il y a ici, pendant l'hiver, des bals de jour appellés *Redoutes*, où il s'assemble la plus brillante jeunesse de la ville; j'ai coutume d'y mener mes élèves deux fois par mois, c'est la récréation la plus honnête et la plus agréable que je puisse leur procurer.

J'espère que M. votre fils aura fini sa logique au mois de février; il vient de subir un petit examen sur la première partie, devant M. le professeur Schœpflin[1], homme célèbre dans ce païs, dans lequel il a très bien répondu. J'employe cette méthode avec fruit pour exciter l'émulation et entretenir l'assiduité au travail.

Je n'ai rien que d'avantageux, Monsieur, à vous marquer de M. le vicomte; il se comporte au mieux. Quelques conversations que nous avons eu ensemble sur les avantages des égards et des

---

1. Jean Daniel Schœpflin (1694-1771), professeur d'éloquence et d'histoire à Strasbourg, auteur de l'*Alsacia illustrata*.

prévenances, l'ont déjà rendu plus accueillant; il est fort gai, il se porte bien et il employe bien son tems. Je lui voudrois cependant un peu moins de lenteur. Mes espérances se fortifient de jour en jour; il m'a donné à lire la lettre que vous lui avez écrite, je l'ai embrassé en le félicitant d'avoir un père aussi tendre et en l'engageant de mettre à profit ses bontés. Je lui ai dit que, dépositaire de votre autorité et de votre tendresse, je ne voulois les employer que pour son plus grand avantage.

Strasbourg, 31 décembre 1770. — Je vais vous donner l'éclaircissement que vous me demandez par la dernière lettre dont vous m'avez honoré, relativement au nombre de leçons que M. votre fils prend chaque semaine de ses différents maîtres. Les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, il prend une leçon de logique, d'allemand et d'histoire. Les lundi, mercredi et vendredi, il prend une leçon de danse; les mardi, jeudi et samedi, une de dessein...

Vous projettez, Monsieur, de faire monter à cheval M. votre fils au printems prochain. Permettez-moi de vous représenter qu'ayant pour lors son service à faire pour être reçu officier, il auroit trop peu de tems pour ses autres occupations. De plus, le manège entraîne les jeunes gens dans une grande dissipation, et consomme trois matinées entières chaque semaine; il ne pourroit plus suivre assiduement ses maîtres de mathématiques, d'histoire et d'allemand. Ne seroit-il pas plus à propos de remettre l'exercice du manège au printems de

1772 ? Il me semble que nous aurons encore assez de tems pour remplir cet objet...

M. votre fils continue à se bien porter et à bien remplir tous ses devoirs. Je viens d'avoir une conversation avec lui, dans laquelle nous avons récapitulé tout ce que nous avons à faire dans ce moment, ce dont nous devons nous corriger, les petites choses que nous avons à acquérir. Nous avons parlé de tout cela avec amitié, cherchant ensemble les moyens de parvenir à notre but...

État de la dépense de M. le vicomte Dauvet pendant le mois de décembre 1770.

Pour menus plaisirs.	12 l.	»
Pour abonnement à la comédie.	12	»
Pour un concert.	1	10
Pour deux paires de guêtres.	10	17
Pour la redoute et une paire de gans. .	4	4
Donné à La Rose pour son voyage. .	72	»
Pour une garniture de pelisse en petit gris pour Madame.	36	»
Payé au domestique pour nourriture pendant ce mois.	31	»
Payé au maître d'histoire pour 34 leçons à 18 liv.	30	12
Payé au maître de philosophie.	24	»
Payé au maître d'allemand.	18	»
Payé au maître de danse pour 12 leçons.	7	4
Payé au maître de dessein pour 11 leçons à 18 liv.	9	18

Payé pour un repas de corps.	10	16
Pour différents ports de lettres pour M. Dauvet.	4	5
Total.	2841.	6

Strasbourg, 31 janvier 1771. — M. votre fils a écrit jusqu'à présent trois lettres à M. l'abbé Calvel ; j'ai répondu à la sienne par La Rose, et je l'ai prié de m'aider de ses lumières pour consommer l'éducation qu'il a si heureusement commencé. Son commerce me sera intéressant, s'il veut me communiquer ses idées relativement à cet objet.

Nous voyons quelquefois MM. de Gouy et de Beuvron. M. de Gouy est fort honnête, malheureusement il est à lui-même, et il seroit à craindre que sa société ne devînt dangereuse. J'aurai soin d'écarter tout ce qui pourroit nous nuire.

J'avoue, Monsieur, que M. votre fils est très long pour s'habiller et se déshabiller. Je n'ai pas imaginé de meilleur moyen pour le corriger de cette lenteur, que d'assister souvent à sa toilette, matin et soir, et de le faire coucher devant moi, pour l'empêcher d'étudier ou de lire, ce qui l'échauferoit beaucoup et seroit nuisible à sa santé.

Strasbourg, 3 mars 1771. — Je viens de faire commencer les mathématiques à M. votre fils, après qu'il a eu subi un examen sur la logique, dans lequel il a fort bien répondu, de sorte qu'il a

acquis les connoissances nécessaires pour rectifier son raisonnement. Il en est à présent à l'histoire romaine, ce qui me fait espérer que, dans peu, il aura fini cette partie de l'histoire universelle. Ses progrès dans l'allemand sont peu rapides. Je l'ai prié de demander tous ses besoins à son domestique en allemand, mais comme il n'est pas causeur, cette ressource n'est pas considérable.

M. votre fils désire, Monsieur, d'apprendre bientôt à jouer du violoncelle ; il ne se soucieroit pas de solfier pendant quelques mois, ce qui seroit cependant bien avantageux pour apprendre à bien lire la musique. Je crois qu'il ne lui seroit pas moins (utile) de prendre cinq leçons par semaine. Je vous prie, Monsieur, de me marquer là-dessus vos intentions, pour que je m'y conforme.

L'hiver, Monsieur, n'a point altéré la santé de M. votre fils, il n'a eu ni rhume, ni aucun autre accident. L'usage du poële ne l'a pas incommodé. J'ai déjà beaucoup gagné sur sa lenteur à s'habiller et à se déshabiller, même sur sa frisure; j'espère l'en guérir peu à peu. J'aurai un peu plus de peine à le défaire de certains éclats de rire qui lui échapent lorsqu'il raconte quelque chose : alors il parle, il rit des jambes, des épaules, tout son corps est en mouvement.

M. votre fils se dispose à commencer son service aussitôt qu'il saura assez bien l'exercice, sur lequel on est fort difficile. Il me tarde beaucoup qu'il ait rempli cette tâche qui nous dérangera dans l'ordre de nos occupations journalières. Nous quitterons

le maître de danse à la fin de ce mois; croyez-vous, Monsieur, qu'il soit à propos de le remplacer par le maître d'armes?

Strasbourg, 5 mars 1771. — J'ai communiqué à M. votre fils la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10 du mois dernier; j'ai pris de là mon texte pour faire une petite récapitulation de toutes les choses dont nous avons à nous corriger. Je lui ai fait sentir combien le tic le plus léger étoit désagréable et ridicule et souvent dangereux. J'ai tâché d'intéresser son amour-propre pour l'engager à s'en corriger. Il faut beaucoup de douceur et de patience pour vaincre ces mauvaises habitudes.

M. votre fils a commencé la musique vocale le 2 de ce mois; il en prendra cinq leçons par semaine. Je crois, Monsieur, qu'il lui seroit bien avantageux de remplacer la leçon de danse par une de dessein, je veux dire d'en prendre aussi cinq leçons par semaine. Je m'aperçois qu'il y feroit peu de progrès. Si on ne multiplioit pas ses leçons, je désirerois que cette partie ne fût pas effleurée, et que M. votre fils y acquît une certaine perfection qui le mît en état d'en faire usage un jour, soit pour l'utile, soit pour l'agréable.

Nous avons parcouru, Monsieur, toute l'histoire ancienne, et nous en sommes à présent à l'histoire universelle moderne, dans laquelle nous irons moins vite, parce que les objets deviennent plus intéressants.

Je vais avoir l'honneur, Monsieur, de vous faire

un détail de nos nouvelles occupations et de l'ordre que nous y observons.

M. votre fils se lève à présent à 6 heures ; il prend la leçon de musique vocale à 7 heures ; à 8, il se prépare pour la leçon d'histoire qu'il reçoit à 9 ; à 10, il se prépare pour la leçon d'allemand, qu'il reçoit à 11. A 2 heures, il prend une leçon de dessein ; à 3, il se prépare pour la leçon de mathématiques, qu'il reçoit à 4. Depuis 6 heures ou environ, nous nous promènerons jusqu'au soupé, quand le tems le permettra. Les jeudis sont employés à faire la répétition de la semaine...

M. votre fils a monté sa première garde le lendemain de Pasques. Le tems étoit beau, mais un peu froid. Son domestique est resté tout le tems auprès de lui ; il l'a ramené à huit heures et demie à la maison pour y souper et y coucher. Il est retourné à son poste, le lendemain à 6 heures du matin. Ses autres gardes se passeront de même. De tous ces messieurs qui sont ici, il n'y a que M. de Gouy qui ait passé la nuit au corps de garde.

Le maître de mathématiques, Monsieur, espère beaucoup de l'intelligence de M. votre fils ; ce maître est très habile, c'est un homme zélé et actif qui dissipera peu à peu la lenteur de son écolier, sans étourdir ni fatiguer sa conception.

P. S. — L'empressement que M. votre fils avoit de commencer son service, lui a fait précipiter un peu ce moment ; il avoit pris la résolution de ne plus différer. J'ai eu beau lui faire des représen-

tations que j'ai même appuyées de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il a voulu absolument le commencer le lendemain de Pasques, malgré le froid. Je n'ai pas cru devoir user d'autorité pour temporiser jusques au premier de mai, comme vous me le marquez. Je n'ai employé que des conseils, qui n'ont pas été écoutés. J'ai trouvé, dans cette démarche, un peu d'entêtement. Comme elle étoit indifférente, je n'ai pas voulu le mortifier en m'y opposant formellement. J'ai été bien aise, dans cette occasion, de développer son caractère, qui me paroît un peu décidé.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous faire part de cette circonstance pour que vous ayiez la bonté de m'indiquer comment je dois me comporter vis à vis de M. votre fils, si elle se renouvelle. Au reste, je suis fort content de son travail et de son aplication.

Le marquis Dauvet à M. Prévost.

10 mars 1771.

... Vous avez remplacé le maître de danse par celui de musique. Mon fils, dites-vous, ne voudroit pas commencer par apprendre à solfier et se mettre tout de suite au violoncelle. Il est bien vrai que je lui ai dit, en partant, que s'il avait peu de goût pour la musique, je le dispenserois de ce prélude, mais, toutes réflections faites, le plan adopté pour son éducation est trop solide pour rien faire de superficiel, et il n'apprendroit la

musique qu'imparfaitement, s'il ne solfioit pas au moins quatre mois avant de se mettre à jouer du violoncelle. Ce prélude nécessaire le disposera en même temps au chant, qui est une partie agréable dans la société. Si, depuis que la voix lui a mué, elle n'a pas dégénéré, il en doit avoir une agréable, et, en ce cas, je lui donnerai, par la suite, un maître de chant, après qu'il aura joué du violoncelle un an, c'est-à-dire dans seize mois, depuis l'époque qu'il commencera la musique...

Je ne suis pas content du peu de progrès qu'il fait dans l'allemand. Vous avez raison, Monsieur, de l'exhorter à parler souvent à son laquais dans cette langue, mais il faut lui répéter que je ne l'ai appris facilement qu'en me farcissant la mémoire de tous les mots substantifs et adjectifs et des verbes réguliers et irréguliers dont je répétois souvent les conjugaisons pour me les rendre familiers...

Vous me faites grand plaisir, Monsieur, de m'apprendre que mon fils commence à se corriger de sa lenteur à s'habiller et se déshabiller et des recherches qu'il avoit dans sa coeffure. Ces deffauts lui donneroient sûrement des ridicules dans le militaire, et il faut parer de bonne heure à ces désagrémens, qui ont quelques fois des suites fâcheuses.

Il a certains éclats de rire insuportable lorsqu'il raconte quelque chose ; on le voit alors gesticuler des jambes, des épaules, et tout son corps est en mouvement, comme un pantin. C'est encor un

ridicule qui lui feroit grand tort dans le monde, et qui lui attireroit des railleries et peut-être même de mauvaises affaires, s'il prenoit mal ce qu'on lui diroit là-dessus.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien l'embrasser pour nous et de recevoir, etc.

Le marquis Dauvet à son fils.

J'ay été fort surpris, mon fils, d'apprendre par M. Prévost que vous avez commencé votre service immédiatement après les fêtes de Pâques : il me marque qu'il n'a pu résister à vos instances et semble même vouloir vous excuser en palliant votre désobéissance par le spécieux prétexte de zèle et d'émulation pour le début dans le militaire, mais je ne prens pas le change. Vous aviez pour règle ma lettre, et vous avés agi par pur entêtement, deffaut que j'ay reconnu en vous et dont il faut vous corriger de toute nécessité. Si vous y travaillez par vous-même, je vous en sçauray plus de gré ; sinon, M. Prévost s'en occupera sérieusement. Je luy écris et blâme la condescendance qu'il a eu pour vous. Je sçay qu'il est dans le principe de ne conduire les jeunes gens que par la douceur et le raisonnement et en les prenant par les sentiments d'honneur. Cette recette est, sans contredit, la meilleure, mais comme il n'y a pas de règle sans exceptions, je luy marque positivement que, si elle ne luy réussissoit pas pour vous corriger de vos entêtemens, je voulois qu'il vous punît par les mortifications les plus sensibles.

Quand vous aurés plus d'expérience, vous sentirés davantage que c'est pour votre bien que je m'occupe de vous corriger de ce deffaut, qui vous rendroit insuportable dans la société et désagréable à vos père et mère. On ne plaît que par la liaison qu'on a dans le caractère et en plyant sa volonté sur celle des autres. Il faut laisser aux sots l'entêtement qui leur est ordinaire, mais quand on a de l'esprit, il faut s'en servir pour se corriger de ce deffaut.

Votre mère n'est pas moins touchée que moy de votre désobéissance. Vous nous avés manqué à tous deux. Sentés votre faute pour n'y plus retomber et mettés-vous bien dans la tête que la satifaction que vous nous donnerés sera la mesure de notre tendresse et des avantages que nous vous procurerons[1].

Le marquis Dauvet.

Le même à M. Prévost.

14 avril 1771.

Nota[2]. — La lettre de mon fils sera, avec cette lettre, sous l'enveloppe à l'adresse de M. Prévost.

---

1. Le marquis avait terminé sa lettre par la phrase : *Nous vous embrassons bien tendrement;* il l'a effacée.

2. Rappelons ici que les lettres du marquis sont reproduites d'après leurs brouillons, qui, seuls, ont été conservés.

Remplacer la leçon de danse par une de dessin, en en prenant cinq par semaine, comme vous me le proposés.

La distribution du tems, dont vous me faites le détail, me paroît tout au mieux.

Je suis charmé que le maître de mathématiques aye bonne opinion du succez que j'attens de mon fils dans cette étude que je regarde comme fort essentiel en tout état, et surtout dans le militaire.

Je vous envoys copie de la lettre que j'écris à mon fils : elle vous servira de règle de conduite, puisque vous m'en demandés une.

Il auroit été à désirer que vous n'eussiez pas attendu cette réponse et que vous n'eussiez pas plié sur l'entêtement de mon fils. Il est à craindre de laisser prendre un pied à un jeune homme entêté ; il en profite et devient plus difficile à corriger : *principiis obsta*.

Je vous ay ménagé sur l'annonce de la désobéissance, pour que mon fils vous en sçût gré et vous regardât comme son avocat auprès de moy. Douceur, patience et en même tems fermeté, c'est ce qu'il faut employer avec lui, tour à tour et avec art. Il a de l'amour-propre, de la religion, des sentimens et le cœur bon. Profités de ces dispositions et tirés parti de chacun pour le ramener.

Un mot à propos que luy dira ou M. le maréchal, ou M. Dorvillé[1], en compagnie, sera pour luy

---

1. D'Orvilliers (?) Mais le marquis ne veut-il pas plutôt parler de M. d'Invilliers, dont il a été question plus haut ?

une vraie punition. Le laisser à la maison, quand vous mènerez M. de Rochambeau chez M. le Maréchal et le prier en particulier de demander pourquoy mon fils n'est pas venu. Luy répondre que c'est pour le punir d'un entêtement qu'il a eu. Cela luy sera rendu par M. de Rochambeau et fera son effet.

Je vous répéteray encore de luy faire aprendre de mémoire des mots substantifs et adjectifs et verbes allemands pour luy en farcir la tête, ayant fort à cœur qu'il fasse plus de progrez dans cette langue.

Je vous préviens que vous recevrez une rescription de 1500 livres, en ayant chargé M. Huten depuis quelques jours. Vous me marquerez à l'avance de combien, à peu près, sera la suivante. J'imagine que 1 200 livres suffiront.

Il faut que mon fils continue la bonne habitude d'aller tous les deux mois à confesse et tous les quatre mois communier, sçavoir trois fois l'an, y compris les Pâques.

Lettres de M. Prévost au marquis Dauvet.

Strasbourg, 3 mai 1771. — Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avec la rescription de 1 500 livres qui y étoit jointe; celle que vous avez écrite à M. votre fils a produit le meilleur effet; elle lui a fait abjurer tout entêtement; il m'a promis une entière déférence dans toutes les occasions. Si, contre mon espérance, il

se laissoit encore aller opiniâtrément à ses fantaisies, je vous promets d'y oposer une fermeté qui le ramèneroit, à coup sûr, à la docilité. La tournure que vous avez donné à votre lettre, m'a servi au mieux, elle a entretenu l'harmonie qui règne entre M. votre fils et moi, et j'espère avoir tout gagné.

Le service de M. votre fils avance, il a monté les gardes de soldat et deux de caporal; il a déjà fait sa semaine...

Strasbourg, 2 Juillet 1771. — Je me suis adressé au meilleur peintre de Strasbourg, pour faire le portrait de M. votre fils, suivant les dimensions et l'idée que vous m'avez envoyées. Malgré mon empressement à remplir cette commission, le portrait ne pourra être prêt que dans quelque tems; j'aurai soin de vous l'envoyer aussitôt qu'il sera fini. M. votre fils y joindra plusieurs têtes qu'il a dessinées, afin que vous jugiez de ses progrès dans cette partie.

M. votre fils a été reçu officier il y a une quinzaine de jours; il est à présent à lui-même et il peut suivre exactement ses exercices. Je crois, monsieur, qu'il seroit à propos que vous lui demandassiez de vous écrire une lettre en allemand afin que vous jugiez de son avancement : cette demande pourroit exciter son ardeur, il a besoin d'être encouragé dans cette étude...

Je n'ai à présent qu'à me louer de sa docilité, je l'ai mise à l'épreuve pour rompre certaines liaisons auxquelles il se livroit avec une confiance et

un empressement qui lui auroient été funestes. Je le lie, autant que je puis, avec des gens raisonnables; M. de Bethisy lui a fait beaucoup d'amitiés, il a fait une partie de balon avec mes élèves, après laquelle il leur donna à souper...

Strasbourg, *24 Juillet 1771*. — Le violoncelle est arrivé à très bon port; M. votre fils l'a reçu avec plaisir, il commencera le 1er d'Août à jouer de cet instrument...

Le portrait de M. votre fils est parti hier par le carosse. Je désire que vous en soyez aussi content que nous l'avons été ici, tout le monde l'a trouvé très ressemblant, il a coûté 60 livres...

Le calcul des fractions, monsieur, et des nombres complexes, a un peu arrêté M. votre fils. MM. de l'artillerie ont formé une sale tous les jeudis pour MM. les officiers à la suite, depuis sept heures jusqu'à neuf heures du matin. On y apprend la manœuvre pendant la première heure, et, pendant la seconde, le professeur interroge ces messieurs tour à tour sur ce qu'ils ont appris pendant la semaine; cette méthode excite beaucoup leur émulation. M. votre fils y a répondu plusieurs fois; sa timidité lui a nui, de sorte qu'il n'y a pas aussi bien répondu qu'il étoit en état de le faire.

Votre intention, monsieur, seroit-elle que M. votre fils se perfectionnât dans le dessein de la figure? Ou croyez-vous qu'il ne seroit pas plus à propos qu'il commençât à présent le paysage, qui est plus récréatif et dans lequel il pourroit se per-

fectionner jusqu'au moment où il dessinera la fortification ?...

Note du marquis. — Répondu le 1er Aoust que mon fils continuera la figure toute l'année et jusqu'à ce que je juge, d'après ses ouvrages, qu'il en saura assez pour pouvoir passer au paysage.

(*A suivre.*

L'Influenza en 1767, 1803, 1817 et 1837.

L'*Influenza*, qui est bien décidément l'ancienne grippe, n'est plus à redouter comme un mal nouveau.

Le 13 septembre 1767, l'ingénieur Jean-Claude Pingeron écrivait, de Paris, à P. M. Hennin, résident de France près la République de Genève :

« Une maladie dont je ne suis pas encore débarrassé m'a empêché de vous donner de mes nouvelles. Cette indisposition que l'on nomme ici la *grippe* ou la *petite peste*, a mis près d'un quart de Paris au lit. » (*Lettre inédite.*)

Ouvrons maintenant un petit volume fort rare, qui date de 1803 et s'intitule *Paris*. Nous y lisons ceci :

« A la grippe dont les ravages ont *répandu le deuil* dans presque toutes les maisons de la capitale, a succédé une légère ophtalmie qui n'a point eu de suite mortelle, mais qui a enflammé les yeux pendant quatre à six jours d'une manière effrayante.

« Chez l'oculiste Granjean, l'affluence devint si grande qu'il fut obligé d'afficher à la porte cet avis :

> *Le mal qui court n'est pas dangereux ; il n'a pas besoin de remèdes. On peut cependant bassiner ses yeux avec de l'eau de guimauve ou de l'eau de rose.*

« Deux ou trois jours après, la maladie avait cessé. »

L'*Influenza* sévit de nouveau en 1817, comme le montre l'extrait suivant de la correspondance du marquis de Montchenu, agent de Louis XVIII à Sainte-Hélène, pendant la captivité de Napoléon. Nous l'empruntons au *Figaro :*

« Janvier 1817.

« La mortalité est malheureusement à la mode depuis quelque temps. Les inflammations sont très communes et dangereuses, car en quatre jours l'on est mort ou hors d'affaire. C'est la maladie du moment, que l'on appelle *influence*; elle est causée par la sécheresse qui règne depuis plusieurs mois. »

Enfin, en 1837, Jules Lecomte, alors réfugié à Bruxelles, publiait dans cette ville, sous le nom de Van Angelgom, des *Lettres* où la *Grande Revue* a fait fort à propos ce relevé de texte :

« L'*influenza* plane sur la grande cité... Paris est un gigantesque hôpital où la moitié des gens soigne l'autre... Hier, dimanche gras, pas de foule, pas de travestissement... Sainte Grippe, ayez pitié de moi ! »

Souvenirs de la guerre d'Espagne (1809-1812).

(*Suite*).

Elle remplace, dans l'opinion des Grands d'Espagne, feu son respectable mari, dont la mort seule fut le motif qui la détermina à s'armer contre les Français. Elle obtient de la *Junte* suprême tout ce qu'elle désire, et jouit d'un grand crédit dans la noblesse et le clergé d'Espagne. Vous verrez sans doute son *mayor*. Il était adjudant-major dans les chasseurs à cheval français. Il est doué de connaissances peu communes dans l'art de faire la guerre, brave à toute épreuve, d'une taille et d'un physique admirables ; aussi, a-t-il su captiver tous les sentiments de la marquise, est-il le plus heureux mortel sur terre, et peut-il se vanter de jouir déjà d'une fortune des plus brillantes.

Il nous restait deux lieues à faire pour arriver à la halte. Nous ne restâmes à cet endroit que le temps de faire rafraîchir les chevaux, et il était deux heures après-midi, quand nous arrivâmes à San-Pablo. Ce bourg qui, par son étendue et sa population, pourrait être considéré comme une petite ville, est situé dans un fond, entouré de plaines dont la culture annonce la fertilité. A notre approche, mon compagnon de voyage me fit remarquer les vedettes de cavalerie placées sur tous les points. A portée de canon du bourg, nous vîmes une avancée d'hommes faisant le service à pied, dont le factionnaire nous arrêta à distance

trouver cerné et en grand danger, lorsque, faisant franchir à mon cheval le fossé qui nous séparait, arrivé près de vous, je vous criai : « A nous deux, major! » Alors nous dispersâmes cette réunion dans laquelle deux dragons et un brigadier furent victimes de nos armes; nous fîmes demi-tour. étant tous deux isolés de nos fourrageurs, et rejoignant la colonne, vous me prîtes la main en me disant : « Mon brave, sans votre arrivée, je ne sais trop comment cela ce serait passé pour moi! — Oui, mon cher camarade, je me rappelle, vous aviez un cheval gris pommelé, et je vous remets parfaitement. Combien sont bizarres les chances de la guerre! Ce jour-là nous poursuivions à mort les dragons de Lomga : actuellement ils sont devenus mes frères d'armes, mes subordonnés, et leur commandant mon ami. Mais c'est assez causé. Allons boire un coup à la française! »

Nous passâmes dans un salon, où régnait un luxe que je n'avais jamais encore rencontré en Espagne. Un domestique à livrée, qui me parut être Français, apporta, sur une table préparée, divers mets recherchés et du meilleur vin de la Manche. Le lieutenant et moi, nous nous mîmes à table. Le major prit un verre de vin avec nous, puis nous laissa, disant qu'il était forcé de donner sans retard l'ordre pour le départ de deux compagnies qui devaient se rendre sur la route de Valence, et faire jonction avec 2,000 hommes d'infanterie, pour tenter l'attaque d'un convoi français destiné pour l'Andalousie.

Nous terminions notre excellent déjeuner, lorsqu'il revint près de noûs. La conversation s'engagea entre lui et le lieutenant de Lomga. Le lieutenant lui ayant fait part des propositions qui m'avaient été faites par son commandant, et de mon refus formel d'y adhérer, il me dit en souriant : « Vous ne vous en tirerez pas aussi facilement avec la marquise de la Romana, et d'après le rapport que je lui aurai fait, lorsque demain je vous présenterai, votre ancienneté et le grade que vous occupiez dans la cavalerie française, ne manqueront pas de la flatter, et je doute fort que vous puissiez lui échapper. Quant à moi, je vous déclare franchement que je ferai tous mes efforts pour que vous augmentiez le nombre de nos braves officiers. »

En sortant de chez le major, le lieutenant Félix fut trouver son ami, au poste de la marquise ; leur joie fut réciproque en se revoyant, et, dès qu'il sut qui j'étais, il me fit un accueil de vrai camarade. Comme, à cette heure, madame la commandante était à faire la *siesta,* il ne craignit point de s'absenter de son poste, et nous fûmes au café où le corps d'officiers seul avait le droit d'entrer.

En entrant, je vis deux officiers se lever de la place qu'ils occupaient, m'aborder, me prendre la main et me souhaiter le bonjour en m'appelant par mon nom. Je reconnus de suite l'un d'eux pour un maréchal-des-logis-chef, du même escadron que moi, que nous crûmes pris par

l'ennemi, dans une sortie, il y avait près d'un an. L'autre était un fourrier des grenadiers d'un régiment de ligne, avec lequel nous avions tenu même garnison. Tous deux étaient *teniente secundo.*

Je ne tardai pas à m'apercevoir qu'ils ne le cédaient en rien, pour les plaisirs, aux officiers de Lomga. L'heure du souper arrivée, le lieutenant Félix et son ami Isidore m'emmenèrent avec eux, après que mes deux anciens frères d'armes m'eurent fait promettre de ne m'engager nulle part pour déjeuner, le lendemain. Le reste de la soirée se passa sans rien d'extraordinaire. Messieurs les officiers étant tenus d'être rentrés à leur quartier à onze heures, à cette heure le lieutenant Félix et moi fûmes occuper le lit qui avait été préparé pour chacun de nous. Ceux qui ne m'avaient point encore vu demandèrent au lieutenant de Lomga, quel était le motif de mon passage dans la garnison. Lorsqu'ils furent satisfaits, j'entendis répéter à divers endroits : « Ah ! c'est encore un officier de plus pour la marquise ! »

3 *Juillet.* — Le lendemain, je me rendis chez le major, à l'heure qui m'avait été prescrite. Déjà il était allé chez la commandante, et avait laissé à son bureau un capitaine chargé de m'accompagner pour l'aller rejoindre. Entrés sous un portique dont l'architecture annonçait une maison seigneuriale des anciens Castillans (à droite le corps de garde et en face une espèce de prison appelée

carcel del cuerpo de guardia), nous montâmes un large escalier, dont les marches étaient parquetées et cirées, et la rampe en bois, garnie de sculptures et armoiries, conduisant au premier étage, à une salle d'attente où siègaient les plantons. Le capitaine fut annoncer au major que j'étais rendu à ses ordres.

J'entrai donc au salon, avec le cérémonial en usage auprès des Grands d'Espagne. Mes précautions tombèrent en pure perte, car cette pièce était inhabitée. J'éprouvais, en ce moment, un certain je ne sais quoi, qui eût pu dénoter, chez moi, une timidité involontaire, mais je sortis bientôt de cet état, car le major, ouvrant la porte d'une autre petite pièce, vint à moi et me dit : « Par ici, mon cher camarade, madame la commandante est disposée à vous recevoir. » J'abordai la marquise en la saluant militairement et en lui disant, dans la langue du pays, tout ce qu'exige l'usage, envers quelqu'un de son rang. Elle me répondit sur le même ton, puis, de suite s'exprimant en français, avec une facilité peu commune pour une étrangère : « Asseyez-vous, monsieur, » me dit-elle.

Le major prit en ce moment la parole et lui dit : « Voilà, madame la marquise, l'officier français dont je viens de vous parler ; il est un de ceux que son régiment peut regretter, car il pouvait le compter au nombre de ses braves. Je puis ici, madame, vous attester qu'il mérite ce titre, car j'ai vu sous mes yeux son courage et sa valeur. J'ai eu l'honneur de vous faire part des propositions,

qu'en votre nom, je lui ai faites hier, persuadé d'avance que *vuestra señoria*, les eût ratifiées. Je vous ai fait connaître en même temps son refus et les motifs sur lesquels il s'est appuyé, mais qui, avec la réflexion, peuvent se dissiper, devant les avantages que présentent, pour ce brave, l'honneur de servir sous les ordres de l'héroïne marquise de la Romana. »

La marquise, le sourire sur les lèvres, fit un geste de tête annonçant l'approbation, et se tournant vers moi : « La Providence avait décidé, sans doute, que vous trouveriez près de moi un dédommagement pour les peines que vous font éprouver les hasards de la guerre. Songez bien, Monsieur, que le temps approche où cette armée de braves, victimes de l'ambition et de l'arbitraire, sera forcée d'évacuer la Péninsule. Veuillez vous convaincre que vos compatriotes, une fois sortis du territoire espagnol, ne seront pas près d'y rentrer; que leurs généraux, enrichis des dépouilles de la noblesse et du clergé, n'auront d'autres désirs que de vivre en paix dans le sein de la France et de jouir de cette fortune inattendue; veuillez considérer que la France, rentrant sous la dynastie de son roi légitime, recouvrant la paix, verra en même temps les malheureux Espagnols à l'abri du fléau destructeur; que les choses arrivant ainsi[1], les corps de volontaires deviendront inu-

---

1. La marquise qui, en parlant ainsi, partageait l'opinion générale des Grands d'Espagne, était parfaitement au cou-

tiles et par conséquent seront licenciés. Les étrangers qui en auront fait partie seront libres de leur personne et dégagés de tout serment; ils auront la faculté de rentrer, sans crainte d'être inquiétés ni recherchés pour cause de service à l'étranger, ou d'être admis, s'ils le désirent, dans nos troupes de ligne, avec tous les titres, grades, rangs et honneurs dont ils auront joui dans les corps de volontaires auxquels ils auront appartenu. Voilà à quoi vous aurez le droit de prétendre, si vous voulez accepter le grade de capitaine que je vous offre dans ma *partida*, qui, certes, vaut bien le plus beau régiment de cavalerie espagnole. »

J'avais écouté, avec une attention mêlée d'admiration, toutes les paroles sorties de la bouche de cette Vénus métamorphosée en guerrière. Je ne puis dissimuler que je sentis, en ce moment, chanceler ma résolution, et je me disposais à lui répondre, je ne sais pas trop en quel sens, quand elle me tira tout à coup d'embarras, en reprenant en ces termes : « Je ne prétends point, Monsieur, vous arracher subitement votre adhésion à ma proposition; je veux, au contraire, vous donner tout le temps que vous jugerez convenable pour vous livrer à de nouvelles réflexions. En conséquence, vous séjournerez dans ma garnison jusqu'à ce qu'il vous plaise d'en partir ou d'y rester définitivement. Monsieur le major aura soin de

---

rant de la situation politique des affaires, car j'ai vu, comme tant d'autres, se réaliser sa prophétie.

pourvoir à tout ce qui pourra vous être utile et agréable. »

Elle se leva, me salua très affectueusement; le major me conduisit jusqu'à la porte du salon par où j'étais entré, et me quitta en me diant : « *Hasta luego* » (jusqu'à tantôt), et rentra près de sa belle commandante.

La marquise et ses paroles m'avaient en quelque sorte électrisé, une confusion d'idées frappaient toutes à la fois ma pensée. Peu s'en fallut qu'étant au bas de l'escalier, je ne remontasse pour prononcer le fatal « *Oui.* » La raison vint, cependant, et me dicta de différer.

Je me trouvais sur la place d'Armes, au milieu d'une troupe de cavaliers qui, tous, me saluaient militairement, et auxquels je répondais avec empressement, sans savoir où j'allais diriger mes pas. Un cavalier m'aborda et, la main droite à la visière du shako, me dit : « Capitaine, l'on vous demande à l'endroit où je vais vous conduire. » Je le suivis. Entrant au café, j'y trouvai les deux officiers que je désirais, les deux autres qui, la veille, m'avaient retenu pour déjeuner, et plusieurs autres. Tous se levèrent, me présentèrent la main en me disant : « Êtes-vous des nôtres ? » Je ne jugeai pas à propos de troubler, par une décision contraire à leurs vœux, l'allégresse qu'ils paraissaient éprouver; je me contentai de leur répondre : « *Hasta mañana veremos* », et pour l'instant, ils parurent satisfaits.

Le lieutenant Félix nous quitta sur les midi,

pour rejoindre sa garnison, me confiant à son ami Isidore.

Sur les six heures du soir, le major envoya un planton me chercher, avec ordre de m'emmener avec lui. Ce bas-officier me trouva au billard avec le sous-lieutenant Isidore et plusieurs autres. M'ayant fait part de sa mission, je m'empressai de le suivre, non sans être intrigué. Arrivé chez le major, on me fit entrer dans le salon, où je vis la table dressée et garnie seulement de trois couverts. Il m'engagea à prendre place à la table en face de lui, et son secrétaire fit le troisième convive. Il eut l'attention de me prévenir de suite que le dîner qu'il m'offrait était celui d'un officier français offert à un camarade passager, sans aucun cérémonial; qu'en conséquence toute gêne devait s'éloigner de notre réunion. Je m'attendais que la conversation advînt sur mon entrée au service; mais le major et son secrétaire furent très circonspects, et, de mon côté, on peut croire que j'en fis autant. On parla généralement de la guerre. Le major partageait l'opinion de sa commandante sur un fait irrécusable, c'est que les généraux étaient devenus trop riches pour continuer à courir la chance de laisser leurs os en Espagne.

Le secrétaire s'était retiré après le dîner, je me trouvais tête-à-tête avec le major; nous allumâmes un cigare et nous nous mîmes au balcon. Je contemplais la tenue de tous ces cavaliers dont la promenade préférée était la place d'Armes,

ne pouvant, au dehors de la garnison, dépasser les avant-postes. Il était facile de distinguer les étrangers d'avec les Espagnols, malgré qu'ils fussent vêtus tous uniformément. Les Français, Allemands, Polonais, Westphaliens, Italiens, etc., avaient une tournure plus leste et le physique plus martial que les Castillans, qui semblaient ne pouvoir tourner la tête, en raison du col militaire et des agrafes du collet de la pelisse, qui, hors du service, ne pouvaient se tenir colletés, ni se dispenser de mettre en évidence jabot et manchettes, comme toute la classe civile.

La propreté générale, chez les uns, faisait ressortir le contraire chez les autres. Il était, en plus, une différence dans la manière de se coiffer : chez les Espagnols, la visière du shako semblait vouloir poignarder le ciel, tandis que, chez l'étranger, elle leur couvrait soigneusement les yeux, etc.

Le major me fit lui-même remarquer que la différence était aussi frappante chez les officiers de la même nation : « Madame la marquise se mire dans ses officiers étrangers et semble s'en enorgueillir, quand elle se trouve au milieu d'eux, tandis qu'elle ne peut fixer les autres qu'avec indifférence. »

Je profitai de cette circonstance pour demander à don Fernando (le major) quel était le nombre qui l'emportait sur l'autre : « Voici, me répondit-il, notre situation. Effectif de la troupe en officiers, bas-officiers et cavaliers 1560, dont 760 étrangers

et 800 Castillans. Le nombre d'officiers n'est jamais fixe et déterminé ; madame la commandante en fait à son gré, et sans considérer le nombre proportionnel des bas-officiers et soldats. C'est son moyen de récompenser les étrangers qui viennent lui offrir leurs services, quand ils réunissent les qualités qu'elle exige. Chaque compagnie a six officiers, deux capitaines, deux lieutenants et deux sous-lieutenants, ce qui forme, pour les quinze compagnies, quatre-vingt-dix officiers. L'excédant forme une réserve dans laquelle on puise pour remplacer ceux qui viennent à manquer. Ils jouissent de la solde et des mêmes prérogatives que s'ils étaient en pied, font le même service à la suite, devant toujours être présents sous les armes. Au moment d'une affaire, ils sont répartis, comme supplément, sur toutes les compagnies. »

En ce moment, nous vîmes la foule porter ses regards vers une rue conduisant de la place d'Armes à une extrémité du bourg, vers la route de Valence.

Le major me dit : « Ce sont deux de nos compagnies parties hier en expédition. » Puis, voyant qu'elles étaient suivies par de l'infanterie de diverses *partidas*, il s'écria : « Ah ! ils ont trouvé le convoi ! » Cette infanterie avait, après elle, plusieurs voitures dans lesquelles gisaient une vingtaine de blessés des deux armes, parmi lesquels on distinguait divers uniformes, tels que l'infanterie du Pastour, celle du Capucino et celle

de L'Empecinado, non compris les cavaliers de la marquise. N'apercevant aucune trace de prise, le major parut désappointé et me dit : « Est-ce qu'ils auraient échoué ? »

Cette troupe s'était formée en bataille sur la place, et le major était impatient sur le rapport qu'allait lui faire le commandant de cette colonne, quand tout-à-coup il vit le Pastour en personne entrant au-dessous du balcon pour se rendre près de lui. Il fut à sa rencontre. Le Pastour, en l'abordant, lui dit : « *Buenas dies, señor mayor !* » Puis, lui présentant la main, il continua : « *Jesus ! Jesus ! que mala tenemos siempre con los ladrones de franceses !* » Ma présence semblait susciter au Pastour quelque retenue ; Don Fernando lui dit, en me montrant : « *Habla usted sin miedo !* (Parlez sans crainte.) »

Alors il s'expliqua en langue du pays, car il ne parlait nullement français : « Lorsque votre cavalerie arriva, il était quatre heures. Nous étions déjà embusqués derrière la *Casa vieja*, que vous connaissez. L'infanterie de L'Empecinado me faisait face, entassée dans le ravin, et celle du Capucino se longeait sur ma gauche pour se porter sur l'arrière-garde et lui couper la retraite. Comme mon mouvement pour me mettre en marche devait être le signal pour chacun, j'hésitais à l'opérer sans cavalerie. Dès que je vis votre troupe aborder la grande route, je sortis de mon embuscade et vins me déployer en bataille sur cette route. La vedette que j'avais placée sur la montagne au-dessus

de moi, était descendue m'avertir que l'ennemi approchait et n'était plus qu'à une portée de canon. Je formai donc sur trois rangs mes hommes au nombre de 400, résolu d'attendre de pied ferme les Français. J'envoyai dire au commandant de L'Empecinado de sortir en masse pour attaquer l'ennemi sur son flanc, dès que je commencerais le feu. Le Capucino devait, au même moment, opérer son mouvement pour tourner l'arrière-garde. Votre première compagnie se forma en bataille, à portée de fusil, devant mon front. L'autre se porta derrière moi, à même distance, pour protéger au besoin ma retraite.

« Dans cette disposition, j'attendis l'ennemi. Bientôt ses éclaireurs parurent à l'endroit de la route formant une petite éminence, prêts à descendre dans le fond où nous les attendions. Après quelques minutes, nous vîmes paraître l'avant-garde de hussards. Sans autre réflexion, elle descendit au galop et chargea votre cavalerie. Celle-ci résista au premier choc, mais les hussards, renforcés par un fort détachement de dragons, revinrent à la charge; les rangs de votre cavalerie furent rompus, elle fut forcée de se jeter en fourrageurs. L'ennemi suivit ce mouvement et la harcela sur nos flancs.

« L'infanterie d'avant-garde, ayant été démasquée par le mouvement de la cavalerie, se trouva devant moi à demi-portée. A peine eut-elle fait halte, qu'elle fit sur moi un feu de peloton auquel je ripostai par un semblable feu. La perte, de part

et d'autre, fut très-légère par cette première décharge. J'attendais le commencement d'un autre feu, lorsque je vis cette avant-garde, soutenue par une réserve d'autre infanterie, marcher sur nous à la bayonnette. J'exécutai, en ce moment, un second feu de peloton qui détruisit le premier rang presque entier, mais, avant que nous eûmes rechargé nos armes, notre premier rang était enfoncé à la bayonnette, et bientôt les deux autres essuyèrent le même sort.

« En vain votre seconde compagnie essaya-t-elle de marcher en avant pour mettre cette infanterie entre deux feux. Déjà nous étions à la débandade : les hussards et les dragons ayant refoulé votre première compagnie jusque dans les gorges et ne s'y étant point engagés, se formèrent en bataille et vinrent prendre cette cavalerie qui nous protégeait en arrière, tandis que la réserve d'infanterie ennemie, composée d'une compagnie de grenadiers, lui envoya un feu de deux rangs des plus meurtriers.

« Au moment où L'Empecinado débusqua en masse confuse pour tomber sur le flanc de l'ennemi, un bataillon d'infanterie légère, formant un carré au milieu duquel étaient deux mules chargées, sans doute, du précieux métal, les laissa arriver presque à bout portant, et, sans qu'ils eussent le temps de se développer ou de se former en pelotons, les assaillit d'une grêle de balles qui en laissa la majeure partie sur place, et força l'autre à regagner les ravins à toutes jambes. Un

certain nombre jetèrent leurs armes pour être plus lestes dans leur fuite.

« La troupe du Capucino ne fut pas plus heureuse, car, à peine se montra-t-elle sur la route en tournant l'arrière-garde, qu'elle fut chargée par les dragons, qui sabrèrent tout ce qui ne put échapper. Voilà, monsieur le major, le résultat de cette affaire : nous étions 1 800 hommes, y compris votre cavalerie. Les Français étaint 1 200 hommes, dont 300 cavaliers. Nous avons perdu 40 hommes; nous ramenons 35 blessés. J'estime que l'ennemi, en morts et blessés, a eu une cinquantaine d'hommes et vingt chevaux hors de combat. Notre déroute fut tellement complète que nous avons passé la nuit dernière dans les montagnes, et que ce n'est que ce matin avant midi que nous sommes parvenus à nous rallier au village de Puizarda; encore reste-t-il une trentaine de fantassins en arrière, qui nous rejoindront si Dieu le permet. Il nous eût fallu trois fois autant de cavalerie pour entreprendre une semblable attaque. Si je n'eusse suivi que mon idée, le convoi fût passé sans même nous apercevoir, mais la crainte d'être traité de lâche l'a emportée sur toutes réflexions, et *à hora, me digo que soy la colpa de todo ?* (Maintenant, qui dira que c'est ma faute ?) »

Don Fernando répondit : « C'est un grand malheur. Je vous jure que, si l'on m'eût prévenu que l'infanterie qui devait joindre nos cavaliers ne fût composée que de votre *partida* et des deux autres qui vous accompagnaient, je vous aurais

laissés droguer à tout hasard sur la route de Valence, ne vous eusse envoyé personne, et, par ce moyen, n'aurais pas eu à regretter aujourd'hui nos braves volontaires tués ou blessés. »

Le major me fit un signe voulant dire *à revoir*, prit son sabre et son chapeau, et tous deux sortirent pour aller chez madame la marquise.

Je fus joindre le señor Isidore que j'aperçus sur la place. Il me conduisit auprès des voitures où étaient les blessés : « Quel spectacle! » me dit-il. Et il ajouta à voix basse : « Encore heureux que ce soit tombé sur les deux compagnies où il y a peu d'étrangers! Comment voulez-vous qu'il en eût été autrement? Le commandement était confié au Pastour, homme sans moyens. Notre cavalerie se trouvait guidée par un capitaine espagnol. Trois officiers français seulement faisaient nombre de six; encore étaient-ils subordonnés aux deux capitaines. Plus faibles en nombre et mal commandés, nos cavaliers ne pouvaient manquer d'être défaits. »

La consternation était peinte sur tous les visages. Je vis conduire tous ces malheureux à une sorte d'ambulance établie dans un ancien couvent, en attendant qu'ils fussent tranférés à l'hôpital. Je ne revis pas le major, pendant cette soirée; je la passai avec le señor Isidore; nous nous retirâmes dès huit heures au quartier.

4 Juillet. — Le lendemain, dès que le major fut visible, je me présentai chez lui. Il me fit toujours le même accueil. Il ouvrit la conversation par le

sujet qui affligeait la garnison. Il me dit que, dans l'accès de colère qui emporta la marquise, elle avait apostrophé d'une manière des plus insultantes le Pastour et les officiers qui l'accompagnaient; qu'elle leur reprocha amèrement d'être les auteurs de la perte de ses braves. Elle était tellement courroucée, qu'elle ne s'apercevait pas qu'elle parlait français à des hommes qui n'en comprenaient pas un mot : « Je vais rendre compte, dit-elle au Pastour, de votre balourdise à la *Junte* suprême et lui déclarer que jamais ma cavalerie ne fera corps avec votre *partida*, toutes les fois qu'il sera en mon pouvoir de l'éviter. Si votre espion vous avait rendu un fidèle compte sur la force de la cavalerie de l'ennemi, il ne fallait pas attaquer; s'il vous a trompé, il doit être fusillé. »

Enfin, ces hommes qui s'imaginent être soldats se sont retirés stupéfaits. Les trois *partidas* ont quitté la garnison sur les minuit, pour se rendre dans leurs parages habituels, dans un morne silence.

Le major ajouta : « Cette attaque fut combinée, dirigée et exécutée par le commandement de chefs espagnols. Dans notre malheur, nous remercions la Providence de n'avoir à regretter que cinq étrangers, deux Français et trois Polonais. »

Arriva le moment où je crus pouvoir aborder le motif spécial de ma visite.

« Je ne puis, mon cher compatriote, me répondit le major, que porter respect à votre résolution. Tant d'autres, et vous savez que je suis de ce nombre, n'ont pu supporter les injustices, les

vexations et l'arbitraire auxquels ils étaient en proie dans les troupes françaises; en abandonnant leurs drapeaux, ils n'avaient point l'intention de se déclarer ennemis de leur patrie, mais seulement des petits tyrans qui avaient pris à tâche de les subjuguer. Le service français en Espagne n'est plus ce qu'il fut dans toutes les armées qui ont porté notre valeur sous les climats du Nord. Là, tous concouraient à nos triomphes; les dépouilles de l'ennemi et les trésors des monarques non seulement entretenaient le soldat, mais faisaient fleurir le commerce et l'industrie de notre pays. Ici, les dépouilles des malheureux Espagnols n'ont enrichi que les généraux et quelques officiers supérieurs. Les soldats sont dans un état de nudité complète, sans solde et quelquefois sans vivres. Sous l'uniforme espagnol, j'ai conservé un cœur français : c'est lui qui m'a dicté ce que j'ai pu faire pour vous être utile. Je m'en félicite et regrette de ne pouvoir faire plus. Si vous êtes disposé, nous allons nous rendre chez madame la commandante. »

Son abord fut très gracieux. Elle me fit asseoir et me dit : « Eh bien! monsieur, restez-vous avec nous? » Le major, prenant la parole, lui développa les puissants motifs sur lesquels était basé mon défaut d'adhésion à ses volontés.

Un regard que porta sur moi madame la marquise, et une inclination de tête accompagnée d'un charmant sourire annonçant approbation, fut pour moi, en cet instant, d'un bon augure; elle

acheva de me rendre une tranquillité complète lorsqu'elle dit au major : « Il est tout naturel que Monsieur, ne voulant point être des nôtres, continue sa route pour se rendre à sa destination. En conséquence, major, vous êtes chargé de pourvoir à ce que nécessite son départ, dont je ne détermine pas le moment. Vous le dirigerez, sans doute, sur le quartier général des alliés, car c'est la route la plus courte pour entrer en Portugal, où est le premier dépôt des prisonniers de guerre, au lieu de l'envoyer à Cadix. Adieu, Monsieur, je vous souhaite un bon voyage et tout le bonheur que, suivant moi, vous méritez. » Je la remerciai et me retirai. Le major sortit au même instant et je l'accompagnai à son logement. Il me fit passer au salon en me disant : « Il est l'heure du déjeûner. »

Nous étions en tête-à-tête; la gaîté et la franchise présidaient au repas. Il ne me dissimula pas qu'il aspirait après le jour où la rentrée des Bourbons amènerait cette paix tant désirée; qu'alors rien ne pourrait le retenir au service d'Espagne, et qu'en rentrant dans sa patrie, déjà il avait pourvu aux moyens d'y jouir d'une certaine aisance qu'il n'eût jamais pu espérer s'il fût resté au service français.

« Je vous en félicite, lui répondis-je, le sort vous a été favorable; vous avez su en tirer parti, c'est le plus beau de votre affaire. Quant à moi, je ne vois point un riant avenir. — J'ai une forte croyance, reprit le major, que vous ne serez point malheureux, dès que vous serez avec les Anglais.

Quels que soient les défauts qu'on leur prête, ils savent mieux que toute autre nation apprécier le mérite d'un étranger. Je puis vous parler de ces flegmatiques avec connaissance de cause; il est bon de vous dire que madame la marquise a son cousin germain colonel d'un régiment de ligne anglais; que, de temps à autre, il vient lui faire une visite; que, chaque fois, il passe la moitié du temps avec moi, disant qu'il aime beaucoup la société d'un officier français. Il m'a mis à même de connaître les qualités et défauts de sa nation, particulièrement dans la classe aristocratique. » Notre entretien se prolongea jusqu'à trois heures de l'après-midi.

Je fus rejoindre le sous-lieutenant Isidore. Nous passâmes ensemble le reste de l'après-midi, et, sur les huit heures du soir, il m'accompagna chez le major, auquel je fus faire mes adieux. Ce dernier ne négligea rien pour me donner les derniers témoignages de son amitié et m'offrit en toutes circonstances ses bons offices.

5 *Juillet.* — A quatre heures du matin, mon guide vint m'éveiller. Isidore m'accompagna jusqu'à la porte du major, où je trouvai le palefrenier tenant en main le cheval qui m'était destiné. Isidore me présenta ses gants et sa cravache, en me disant : « Pour léger souvenir! » Le palefrenier du major, en me faisant ses adieux, me dit à l'oreille : « Vous chercherez dans la fonte de droite. » Je m'éloignai au galop, suivi de mon compagnon de voyage.

Suivant l'avis qui m'en avait été donné, je découvris la fonte de ma selle, et j'en retirai avec autant de surprise que de joie, une très jolie bourse en soie qui, au poids, me parut contenir certaine valeur. J'en remis à un autre instant l'examen[1], la posai très respectueusement dans la poche de mon *charivari* (pantalon de cheval) et engageai mon cavalier à ralentir le pas. Je lui dis : « Êtes-vous Français, et de quelle contrée de la France? — Je suis, me répond-il, capitaine, de Paris, et du faubourg Saint-Marceau, rue Mouffetard. — Nous pouvons nous appeler pays, car je suis beauceron, et à 22 lieues de Paris. » Il parut joyeux, et je continuai : « De quel régiment sortiez-vous? — J'étais, me répondit-il, au ...e régiment de lanciers, où je suis resté cinq ans. Il y a dix-huit mois que j'ai déserté de Séville. Je ne crains pas de vous en faire connaître le motif : c'est un duel avec un brigadier que j'ai envoyé *ad patres*. Je n'ai eu que le temps de prendre la fuite, car on envoya à ma poursuite. Je me trouve très-bien, je suis perruquier de mon état, et j'ai préféré le professer, au grade de *cabo*. »

Pendant la durée de notre entretien, nos chevaux n'avaient point ralenti leur marche; nous arrivâmes, sans nous en apercevoir, au village de Lerida de la Mancha, et fûmes descendre à la *posada del caballo rojo* (à l'auberge du cheval rouge). Nous y fîmes un déjeûner copieux.

---

1. Elle contenait cinq *douros* (ving-cinq piécettes).

Nonobstant la grande chaleur, je fus d'avis de nous remettre en route sur les neuf heures, car il me tardait d'arriver au quartier général. Nous approchions de Valencia de Alcantara ; je portais mes regards sur les fortifications qui l'entouraient: le bruit tumultueux qui se répandait au loin annonçait l'immense population que cette ville renfermait; toutes ses issues étaient couvertes de soldats et de paysans attirés par le commerce en tout genre qui s'y exerçait.

Après avoir traversé les avancées, nous arrivâmes à la grand'garde, commandée par un officier. Ce dernier, après avoir pris communication de l'ordre de route de Frédéric (mon guide) et de mon passeport, dit : « *Esta bueno!* »

Un piquet de hussards paraissait être en permanence auprès du poste de la grand'garde. L'officier commanda à deux d'entr'eux de monter à cheval et de nous accompagner à l'état-major de la place. Il me parut que leur assistance avait pour but de faciliter notre passage à travers une multitude de soldats de tout arme, qui encombrait la voie publique. Les deux hussards fendaient la foule en criant : « *Quidao!* » (Prenez-garde!)

Tous les regards se portaient sur moi, et j'entendis lancer quelques mauvaises épithètes contre le Français prisonnier, qui me donnèrent l'augure que les hommes de ma nation n'étaient point encore en odeur de sainteté.

Arrivés à la porte de l'état-major de la place, nous mîmes pied à terre et montâmes un large

escalier conduisant au bureau. Une espèce d'officier, assis près d'une table couverte d'un tapis vert, de papiers et cartons, demanda d'un ton absolu : » *Que quieres vos otros?* » (Que voulez-vous?)

Pour toute réponse, Frédéric lui présenta son ordre de route. Me fixant d'un œil scrutateur : « *Y usted teneies papellos?* (et vous, avez-vous des papiers?) me dit-il. — *Si*, *señor.* » Et je lui exhibai mon passeport. Il le lut attentivement, puis tous les visas des chefs supérieurs des garnisons où j'avais passé, fit un geste de tête annonçant la surprise, et me dit : « *Nunca no è visto un passapuerto como esto!* (Jamais je n'ai vu un passeport comme cela!) »

Il me dit de m'asseoir. J'obéis. Il sonna; vint un *cabo* auquel il me signala en lui disant : « *Guarda usted este hombre* (Gardez cet homme). »

Il rendit à Frédéric son ordre, au bas duquel il lui avait donné reçu de ma personne, et, lorsque ce brave pays s'approcha pour me dire adieu, le *cabo* s'y opposa, mais malgré cette opposition, il parvint à me donner la main.

XII

Grave méprise d'un officier espagnol. — Un passeport précieux.

Je vis entrer un officier qui, par la plaque de son shako, m'annonça être du 1er régiment de Toledo,

infanterie de ligne. Dès que le *cabo* l'aperçut, il se serra près de moi pour lui faire remarquer qu'il exerçait toute sa vigilance; puis, se levant et portant la main droite à la visière de son shako, me commanda de me lever et d'ôter mon chapeau, ce que je ne fis point, me contentant d'un léger salut, sans me lever. Lorsqu'il me réitéra cet ordre, je me contentai de lui répondre à haute voix et sur le même ton : « *No debe nada a este hombre. Estoy official como ello.* (Je ne dois rien à cet homme, je suis officier comme lui). »

Cet officier ayant abordé le secrétaire, je vis que ce dernier lui représentait mon passeport, et que, s'étant assis, il l'examinait avec attention. Je l'entendis dire au secrétaire : « Je n'ai encore jamais vu un prisonnier de guerre porteur d'un semblable passeport. Il faut que cet officier ait quelques puissants protecteurs parmi le clergé. Cet homme mérite des égards tout particuliers. Si le général arrivait et qu'il le vît consigné comme un simple soldat, il pourrait n'en point être satisfait. » S'adressant au *cabo*, il lui ordonna de me laisser libre et de s'en retourner à son poste.

Ce capitaine, qui me parut âgé d'une quarantaine d'années, avait la bonté et la douceur peintes sur sa physionomie. Il m'aborda avec un air des plus affectueux, et m'engagea à vouloir bien le suivre, ce à quoi j'obéis.

Nous entrâmes dans un salon attenant au bureau d'où nous sortions. Il me présenta un siège. Jusqu'ici, il m'avait parlé français avec une grande

facilité, et il continua en me faisant diverses questions. Ayant répondu catégoriquement, et m'apercevant qu'il tenait notes écrites de mes réponses, il continua en ces termes : « Vous êtes porteur d'un passeport qui nous paraît fort extraordinaire et comme nous n'en avons jamais vu entre les mains de qui que ce soit. Un tel titre vous donne des droits à la bienveillance toute particulière des Grands d'Espagne, du nombre desquels font partie nos officiers supérieurs, et certes, dès que le général que j'attends d'un instant à l'autre vous aura vu, il s'empressera d'améliorer votre sort. En attendant son arrivée, permettez-moi de vous offrir ce dont vous devez avoir besoin. » Il sonna. Vint un domestique auquel il ordonna d'apporter ce qu'il pouvait avoir de meilleur. Ses ordres furent exécutés, et, en un instant, nous nous trouvâmes à déjeûner en tête-à-tête.

Un lieutenant des grenadiers entra au salon où nous étions à table, et après avoir salué, accepta le siège qui lui fut offert et le verre qui lui fut apporté, puis lia conversation avec le capitaine sur un sujet qui m'était indifférent. Bientôt, je m'aperçus qu'il me fixait avec une attention extraordinaire et même déplacée. J'en fis de même à son égard, dans l'espoir de brusquer les choses et de l'amener à se prononcer sur son examen.

Il ne me laissa pas longtemps dans l'incertitude : « Vous êtes arrivant, Monsieur? me dit-il. — Oui, Monsieur, lui répondis-je. — Y a-t-il longtemps

que vous avez quitté Cadix? — Je n'ai jamais eu la peine de quitter cet endroit, car je n'y suis jamais entré. — Vous en imposez, car je vous y ai connu lieutenant dans les Gardes-Wallons, et vous y étiez encore il y a un an. Convenez donc que vous avez déserté pour rejoindre l'armée française, et que vous avez été repris les armes à la main contre les Espagnols, crime puni par les lois de la guerre. — Ma position d'officier prisonnier me rend, chez toutes les nations, respectable aux yeux de la loi. J'use de représailles et vous déclare que c'est vous qui en avez menti. Je demande à M. le capitaine acte de votre calomnie. Détractez-vous, je vous le conseille tandis qu'il en est encore temps; dans le cas contraire, demeurez convaincu que je ne négligerai aucun moyen pour vous faire repentir de votre infamie! »

Il resta muet pendant un instant, puis reprenant sur le même ton : « Oui, répliqua-t-il, je persiste à dire que vous êtes déserteur des Gardes-Wallons et l'affirmerai, lorsqu'il en sera temps, sans appréhender aucune de vos menaces! » Exaspéré, je fis le simulacre de lui brider la figure d'un coup de cravache, lorsque le capitaine, se portant entre nous deux, s'écria : « C'en est trop, lieutenant Lopès. Rien ne prouve la véracité de vos prétentions. En attendant l'arrivée du général, en ma qualité de capitaine staff[1], je vous mets aux arrêts forcés dans cet endroit. Remettez-moi votre

1. Capitaine d'état-major.

épée. » Il fit appeler un *cabo* et deux hommes, et le leur consigna dans le salon où nous nous trouvions.

Se tournant vers moi : « Voulez-vous bien me suivre? » me dit-il. Nous sortîmes; il ouvrit la porte d'un cabinet dans lequel il me pria de m'asseoir, puis me présentant du papier et des plumes, il me parla en ces termes : « Je suis au désespoir, mon cher monsieur, de ce qui vient de vous arriver. Je vous engage à rédiger vous-même votre plainte au général, en invoquant la cour martiale, afin que, l'offense ayant été publique, la réparation le soit de même. De mon côté, je vais rendre compte au général des faits qui se sont passés devant moi. — Je vous remercie bien sincèrement, mais je vous observerai que je n'ai point l'esprit assez tranquille pour confier quelques idées au papier. Daignez me servir d'interprète auprès du général et le préparer à m'entendre. — Eh bien, soit! Comptez sur moi. » Puis, ouvrant la porte du cabinet, et me montrant une longue terrasse de laquelle on découvrait la ville et les environs : « Promenez-vous ici, fumez un cigare (et il m'en présenta plusieurs) et attendez avec toute sécurité l'arrivée du général. Il est deux heures, il ne peut plus tarder. »

Comme l'altercation avait été soutenue sur un ton qui permettait à tous les passants de nous entendre, bientôt le bruit s'en répandit dans les bureaux, dans le corps de garde et même sur la place d'Armes. Une foule de curieux ne tarda pas

à se réunir dans un salon voisin, chacun émettait son opinion, et, en se retirant, publiait qu'un officier français prisonnier de guerre, venait d'être reconnu comme déserteur des Gardes-Wallons. Tous s'accordaient à dire : « Il ne va pas tarder à être pendu. »

Étant à me promener sur la terrasse, fumant mon cigare, ma cravache à la main et fredonnant une chanson espagnole pour chasser les noires idées qui occupaient ma pensée, j'aperçus deux officiers anglais de la légion des chasseurs britanniques, qui, se tenant sous le bras, semblaient se diriger vers moi. Alors je m'arrêtai; ils m'abordèrent en me saluant militairement, ce que je leur rendis. L'un d'eux m'adressa la parole en ces termes; il parlait la langue française dans toute sa perfection : « Êtes-vous, monsieur, l'officier français arrivé ce matin comme prisonnier de guerre? — Oui, messieurs, répondis-je, mais puis-je vous demander, à mon tour, à qui j'ai l'honneur de parler et en quoi vous intéresse ma personne ? — Nous sommes tous deux vos compatriotes, c'est-à-dire Français, officiers d'honneur au service de S. M. Britannique depuis quinze ans, dans une légion considérée comme l'élite de l'infanterie anglaise, composée d'étrangers et en majeure partie de Français. Ayant appris qu'il planait sur vous le soupçon de désertion des troupes espagnoles, où vous auriez servi dans les Gardes-Wallons, vous vous trouveriez dans une position fort précaire, et c'est dans les vues de faire valoir

en votre faveur les circonstances atténuantes que nous pourrions embrasser votre défense devant la cour martiale; pour quoi nous vous prions de nous parler avec vérité. »

Ces messieurs portèrent beaucoup d'attention à mon récit et me répondirent : « Nous vous accompagnerons à la cour martiale, si elle vous est octroyée, et, dégagé de toutes contrariétés, nous aurons ensuite la satisfaction de passer avec vous quelques moments qui vous feront oublier la triste aventure qui vous sera arrivée au quartier général. »

Ainsi terminait l'un de mes compatriotes, quand, portant les yeux à l'extrémité de la terrasse, il dit : « Voilà le général ! Le voyez-vous là-bas causant avec le capitaine Alonzo ? » En effet, j'aperçus deux officiers espagnols, dont l'un, d'une taille très moyenne, annonçait par sa ceinture et son chapeau être d'un grade supérieur à l'autre, que je reconnus pour le capitaine mon protecteur. Je pus remarquer que le capitaine semblait m'indiquer au général, et je vis ce dernier tenir le regard fixé sur moi, pendant quelques instants, tout en continuant à se promener de leur côté, tel que nous du nôtre.

Le général et le capitaine rentrés, nous aperçumes un sergent venant à nous. Il nous annonça que le général demandait l'officier français prisonnier. Je lui répondis que c'était moi, et me séparant de ma société, je le suivis. Arrivés près de la porte du cabinet par où j'étais sorti, il me

pria de lui remettre la cravache que je tenais à la main, ce à quoi j'obtempérai. Nous passâmes de suite de ce cabinet dans la salle d'audience, dont toutes les portes étaient fermées, et où je trouvai, assis à une table ronde couverte d'un tapis vert et garnie de livres et papiers, le général, le capitaine don Alonzo, un autre capitaine, et un lieutenant tenant la plume.

« Asseyez-vous, monsieur, » me dit le général. Puis il ordonna au sergent de se retirer.

« J'ai sous les yeux, Monsieur, diverses notes, redigées à la hâte par le capitaine Alonzo, et desquelles il me paraît constant que, passant ici comme officier prisonnier de guerre, vous vous trouvez porteur d'un passeport très extraordinaire par sa forme, la manière dont il est libellé, par le haut rang de l'autorité dont il est émané, par le sceau religieux dont il est revêtu. Un titre semblable, dans les mains d'un étranger, ne peut lui être échu que par le mérite d'être attaché à un Grand d'Espagne par les liens du sang. Toutes les autorités civiles et militaires des lieux que vous avez parcourus ont rendu à ce titre le témoignage du respect qu'il leur inspirait, procédés que nous ne pouvions manquer de vous continuer ici, sans le malheureux incident qui est survenu, mais qui ne sera que l'affaire du moment et ne diminuera en rien l'estime que nous vous portons, et qui m'a déterminé à vous rendre promptement justice. Je vous dispense de toutes preuves à l'appui des moyens que vous avez déduits au

capitaine pour attester l'alibi. Il me reste une question à vous faire dans le but d'éclairer ma religion et d'abréger votre séjour dans cette ville qui n'est qu'une fourmilière de troupes des trois nations, au milieu desquelles vous vous trouvez seul étranger : Êtes-vous catholique? — Oui, général. — Très bien. Seriez-vous prêt à affirmer sur le Saint Évangile la sincérité de tous les moyens par vous mis en avant pour votre défense? — Oui, général; mais me permettez-vous de vous observer très respectueusement que j'ai été outragé publiquement par votre officier, et qu'il m'importe essentiellement qu'une réparation quelconque me soit faite à la connaissance publique, dans le cas où je serais absous? — Cette observation est fondée. Allez-vous asseoir sur ce siège, en attendant l'issue de l'affaire; elle ne sera pas longue. »

Il sonna; vint le sergent auquel il donna l'ordre d'introduire le lieutenant. Ce dernier entré seul et sans armes, le général lui parla en ces termes : « Lieutenant Lopès, vous êtes sous la prévention de faux témoignage contre un officier que le sort de la guerre a fait tomber en notre pouvoir et qui, passant ici pour se rendre à sa destination, devait trouver assistance et protection, et méritait même des égards particuliers en raison des recommandations dont il est porteur. Par une de ces bizarreries attachées à votre caractère qui, déjà, vous ont fait commettre quelques incartades, vous venez aujourd'hui, tout à coup, entraîné par l'idée de

vous faire remarquer dans votre faux zèle à servir votre pays, porter une accusation emportant la peine capitale contre un étranger. Fort heureusement pour vous, vos déclarations n'ont point été faites sous la foi du serment. Je me trouve dans l'obligation de vous appeler à ce serment. »

Le général tira du tiroir de la table un livre qu'il posa devant lui; puis il dit à l'officier qui, jusqu'alors, était resté assis : « Lieutenant Lopès, levez-vous, et, la main droite sur le Saint Évangile, jurez devant Dieu que toutes les déclarations par vous faites et celles que vous serez requis de faire contre l'officier français, ici présent, contiennent et contiendront la vérité la plus pure! »

Le lieutenant, d'une voix presque éteinte, répondit : « Je préfère, général, sauver un coupable que de compromettre la vie d'un innocent. Ma conscience me dicte de refuser l'affirmation que vous exigez de moi; que la justice humaine en décide et que la justice divine me pardonne si j'ai fauté. Voilà tout ce que je puis dire. »

Il s'éloignait de la table, lorsque le général lui dit : « Vous ne devez vous retirer que quand je l'ordonnerai! »

Alors le général parla quelques minutes à l'oreille des deux capitaines, puis il sonna et dit au sergent : « Ouvrez les portes de l'auditoire! » Une foule de militaires de tout grade étant entrés, dès que le silence fut rétabli, il reprit : « En vertu du pouvoir que nos lois mettent à ma discrétion en pareille circonstance, je déclare ici, Monsieur,

que vous êtes absous et dégagé de la fausse inculpation contre vous portée par le lieutenant Lopès; qu'il ne doit vous rester que l'impression bien naturelle du chagrin qu'elle a pu vous occasionner, auquel nous prenons part. Veuillez agréer l'assurance de nos regrets à cet égard. (S'adressant au lieutenant) : lieutenant Lopès, prenant en considération le repentir que vous paraissez manifester, je vous condamne à être suspendu de votre grade d'officier pendant un mois à dater de ce jour. L'audience est levée.»

Le général et ses trois officiers entrèrent dans le cabinet. Le lieutenant Lopès fut joint par plusieurs officiers de son corps avec lesquels il sortit. Mes compatriotes les officiers anglais, assistés de plusieurs autres, m'abordèrent, joyeux de la terminaison de cette affaire à mon avantage, comme ils s'y attendaient, mais mécontents de la légèreté de la peine infligée à mon adversaire.

Un de ces messieurs qui, jusqu'alors, m'avait été inconnu, déclara qu'il avait l'intention de me venger d'une manière plus sévère en le provoquant en duel, lorsqu'il en trouverait l'occasion. Comme cet officier était Italien et paraissait intimement lié avec mes compatriotes, je le remerciai et laissai le surplus à sa discrétion.

Sur la place d'Armes, le sergent auquel j'avais remis ma cravache me la rapporta ; il ajouta que le général me demandait. Les officiers jugèrent à propos de m'accompagner. En entrant au cabinet, le général vint à moi, me prit la main, me fit

asseoir près de lui en me réitérant ses regrets particuliers sur ce qui s'était passé et me demanda si j'étais satisfait de sa décision, ajoutant que, consciencieusement, il n'avait pu mieux faire, et m'engageant à oublier toute espèce de ressentiment envers ce malheureux qui aurait à se repentir de son offense.

Je lui répondis au gré de son désir, et il en parut très-satisfait. S'adressant ensuite aux officiers anglais, il les félicita de l'intérêt qu'ils paraissaient avoir pris à ma position, le tout avec une amabilité et une familiarité qui, je l'avoue, m'étonna, mais dont ces messieurs parurent enchantés.

Il dit, en me désignant : « Dites-moi, messieurs, qu'allons-nous faire actuellement de ce brave officier ? Il n'est pas possible de le faire loger par billet, puisque pas un logement de la ville n'est sans troupes. Il n'est pas prudent de le loger dans une caserne quelconque, seul. »

L'officier italien interrompit : « Nous pouvons, général, nous charger du camarade pendant le temps qu'il peut séjourner ici. » Ce qui fut approuvé par ses collègues, mais le général répliqua : « Messieurs, si vous êtes de mon avis, nous adopterons, à l'égard de Monsieur, le parti que je vais vous proposer : il est près de 7 heures du soir, le temps est superbe, dans une heure il peut être en Portugal, à Portalegro, où il n'existe qu'un bataillon de la milice et un brave commandant de place que vous connaissez comme moi. Je vais

donner l'ordre qu'il soit amené à Monsieur un cheval équipé, deux hussards portugais (nous en avons qui parlent français), pour son escorte. Je donnerai un mot de recommandation pour le commandant de place en l'engageant à envoyer Monsieur loger dans une *posada*. Je mettrai Monsieur à même de payer sa dépense et celle des hussards. Ils ne le quitteront demain qu'au moment où il se mettra en route pour Gaviao, second gîte, après lequel il trouvera les Anglais, et pourra jouir de toutes les faveurs accordées, par le gouverneur d'Abrantès, aux prisonniers de guerre, notamment à messieurs les officiers. »

Un des deux officiers français-anglais ajouta : « Général, ne vous occupez point du cheval, je prête le mien. » Ces messieurs me prirent sous le bras et me conduisirent à l'endroit où ils prenaient leur pension, ce dont j'avoue que j'avais essentiellement besoin.

A l'heure prescrite, huit heures, ces messieurs m'ayant accompagné au lieu du rendez-vous, nous y trouvâmes le général qui parlait aux deux hussards qui devaient m'escorter, et, dès que je l'abordai, il dit à haute voix : « Voilà l'officier français que je confie à votre protection ; sachez que vous me répondez de sa personne et que vous devez me rapporter un certificat de sa main. »

Puis, m'ayant prié de le suivre à son cabinet, il me dit : « Votre passeport ne vous ayant été délivré que pour vous rendre au quartier général, je devrais le garder et vous délivrer un ordre de route,

mais cet honorable titre pouvant vous mériter des égards particuliers, je vous le rends, avec votre ordre de route que j'ai écrit au bas. J'ajoute de nouvelles recommandations pour toutes les autorités auxquelles vous pouvez vous trouver subordonné comme prisonnier de guerre. »

Je lui fis tous mes remerciements. Il m'interrompit en me donnant trois *douros* (quinze francs, argent de France) pour subvenir, me dit-il, à ma dépense avec mon escorte ; après quoi il me reconduisit jusqu'à l'extérieur de l'état-major. Là, il eut encore la bonté de me serrer la main en me souhaitant tout le bonheur possible. J'embrassai mes compatriotes et leur brave collègue ; je montai à cheval, les hussards en firent autant, et me voilà en route pour le Portugal.

XIII

Entrée en Portugal. — Séjour à Abrantès. — Départ pour Coïmbre.

La foule encombrait les alentours de l'état-major, au moment de mon départ ; ce ne fut point sans peine que les hussards me précédant firent une ouverture pour notre passage. Je demandai combien de temps nous pourrions mettre pour arriver à l'étape. Je leur fis cette question en français. Ce fut avec un sensible plaisir que j'entendis la réponse que l'un d'eux me fit dans cette langue : « Le temps qu'il vous plaîra, capitaine !

C'est-à-dire qu'au petit trot nous pouvons arriver dans une heure et demie, et que, si vous désirez rendre la main, nous pouvons arriver plus tôt. Vous êtes le maître. Ne nous considérez point comme gardiens, mais comme veillant à votre sûreté, car la haine des Portugais contre les Français surpasse celle des Espagnols. Mais, soyez tranquille, vous êtes accompagné par deux braves qui sauraient les traiter à la hussarde! Au surplus, si cela arrivait, tandis que nous nous servirions de nos sabres, nos pistolets et nos carabines vous donneraient moyen de nous seconder. Mais, nous ne sommes point ici sur la route la plus dangereuse. »

Comme nous avions fait près d'une lieue sans que je m'en fusse aperçu, nous trouvâmes une *posada* sur la route; je leur proposai de mettre pied à terre.

Notre halte dura trois quarts d'heure. Mes deux hussards m'apprirent qu'ils avaient été au service français quand, à la première invasion du Portugal, Napoléon fit former une légion des hommes de ce pays, qu'il envoya à l'armée du Nord, et qui, sous le nom de *légion portugaise*, fit plusieurs campagnes, après quoi, rentrés en France, ils furent licenciés et obtinrent des papiers pour se rendre dans leurs foyers, d'où ils furent tenus au service, lors de la levée qui fut faite pour venir au secours des Espagnols.

Le plaisir d'une conversation amicale nous fit arriver à Portalegro, en quelque sorte sans nous

être aperçus du temps qui s'était écoulé. Il était alors près de dix heures. Nous fûmes directement au bureau du commandant de place; nous trouvâmes cet officier fumant sa pipe, à son balcon. Il nous reçut avec beaucoup de familiarité, puis, quand il eut lu les deux mots que lui adressait le général, il m'adressa la parole dans les termes les plus agréables, donna lui-même l'ordre à l'alcade de délivrer un billet de logement pour un officier et deux hussards, dans le même endroit, me demanda à quelle heure je désirais partir le lendemain, m'observant que, sa garnison ne se composant que d'un bataillon de milice[1], et n'ayant aucune cavalerie à sa disposition, il ne pourrait me fournir une monture que par voie de réquisition, si je l'exigeais. A quoi je répondis que je n'exigeais rien; que si, jusqu'ici, j'avais été gratifié de cette faveur, c'est que les localités permettaient de me l'accorder; que je marcherais avec plaisir, comme mon escorte. Il demeura convenu que je la trouverais le lendemain, à huit heures du matin, à son bureau.

Nous nous acheminâmes vers la *posada del Negro*. La réception que nous firent d'abord le maître de la maison et son épouse fut un peu froide et du genre de celles qu'on fait dans beaucoup de pays aux militaires qu'on est tenu de loger, mais, dès que j'eus prié un des hussards de prévenir la bourgeoise que nous ne l'embarrasserions

1. Garde nationale mobile.

pas pour la cuisson de nos rations, attendu que je payerais la dépense, les choses changèrent de face. Un des hussards me servait d'interprète. Tandis qu'ils s'occupaient des chevaux, je veillais à la cuisine, aux préparatifs qui nous concernaient. Déjà les hôtes s'étaient familiarisés avec moi. Comme le bourgeois parlait passablement l'espagnol, nous pûmes lier conversation.

Il était minuit lorsque nous nous mîmes à table. A une heure, le bourgeois fut se coucher. Son épouse resta à nous faire société, et elle se servit de la langue de mes hussards, ses compatriotes, pour me faire dire mille choses agréables. Suivant elle, elle n'avait jamais vu un prisonnier de guerre comme moi, ce qui lui donnait l'idée que j'étais un grand officier. De leur côté, les hussards n'oubliaient rien pour la confirmer dans son opinion. Elle regrettait beaucoup que je ne fusse que passager et que je dusse sitôt me séparer d'elle. Enfin, dans toute autre position, j'aurais pu considérer comme une déclaration d'amour ce qu'il lui plut de me faire dire par ses interprètes, et avec d'autant plus de raison qu'elle les priait de laisser ignorer à son mari ce qu'elle pensait à mon égard. Belle brune de trente ans, beaux yeux bleus et physique des plus agréables, en eût-il fallu davantage pour m'enflammer, à trente-trois ans que j'avais alors ?

Notre souper se prolongea jusqu'à deux heures du matin. Mes deux camarades me firent part du regret qu'ils éprouvaient de voir arriver aussi tôt

l'heure de notre séparation. Je saisis cette occasion pour leur demander ce qu'ils pensaient sur ma destination : « Il est probable, me dirent-ils, que vous passerez quelques jours à Abrantès où est le quartier général anglais, en attendant le départ d'un convoi pour Lisbonne, car c'est sur cette capitale où sont dirigés tous les officiers prisonniers. Vous passerez peut-être par Coïmbre ou par Porto, où il existe deux dépôts de bas-officiers et soldats. Vous ne pouvez manquer d'être très bien sous tous les rapports avec les Anglais, car ils ont beaucoup d'égards pour les prisonniers, tant qu'ils sont sous leur dépendance; malheureusement il n'en est plus de même lorsque ces braves sont au compte des Portugais. Mais le sort des officiers ne change point, parce que, arrivés à Lisbonne, les Anglais occupant la ville comme alliés, c'est le gouvernement britannique qui régit la capitale, et l'on dit que le major général prend un soin tout particulier des officiers de tout grade. Vous êtes certain de trouver à Abrantès un certain nombre de vos collègues, car les départs pour Lisbonne ne sont point aussi fréquents que pour Coïmbre et pour Porto. »

Leurs renseignements me confirmèrent dans l'idée qu'on m'avait déjà inspirée, que mon sort serait au moins supportable, lorsque j'aurais rejoint les troupes de S. M. Britannique.

Je ne me sentais pas plus disposé que mes deux camarades à abandonner la table. De son côté, la charmante hôtesse semblait renoncer aux douceurs

du sommeil. Mais la raison l'emportant, je témoignai le désir que j'aurais de me jeter quelques instants sur un lit. Elle se leva et courut me préparer le meilleur lit de son hôtellerie. Suivant son avis, je me déshabillai pour m'éviter de faire une provision de ***pulgas*** (puces). Les hussards se contentèrent d'aller partager la litière de leurs chevaux. Il était alors près de quatre heures du matin.

6 juillet. — A huit heures sonnées, un sergent de la milice vint troubler la paix qui régnait dans la maison, pour demander l'officier français qu'il était chargé d'escorter jusqu'à Agavion. L'aubergiste qui, seul, à cette heure, était levé, eut la bonne idée de verser la goutte à cet importun, pour l'engager à patienter. Je m'habillai à la hâte, et, arrivé près du sergent, je lui fis mes excuses pour le retard dont j'étais cause. J'accompagnai cette espèce de regret d'un grand verre d'***aguardiente de Francia***. La différence avec l'eau-de-vie du pays le flatta singulièrement, et non seulement le porta à m'excuser, mais encore à me déclarer qu'il était entièrement à mes ordres[1]. Il me demanda la permission d'aller chercher les deux hommes qui, avec lui, devaient fournir mon escorte. Il fut promptement de retour avec ces deux hommes (déguisés en soldats), auxquels je m'aperçus qu'il

1. Je ne pus m'empêcher de sourire, remarquant que, chez toutes les nations, ce précieux spécifique est le meilleur argument pour disposer en sa faveur l'esprit des militaires.

avait tellement fait la leçon que, dès en entrant, ils me portèrent pour le moins autant de respect qu'ils en eussent porté à un de leurs chefs. Ce fut bien encore autre chose quand je leur eus versé à chacun un verre de l'excellent breuvage, qu'ils avalèrent comme une tasse de thé. Mes deux hussards avaient été éveillés par les soins de l'aubergiste, de sorte que, tout en se frottant encore les yeux, ils se trouvaient de la société. Ils parlèrent la langue du pays aux trois miliciens, et je m'aperçus qu'ils les haranguaient en ma faveur. Pour comble de bonne fortune, tous trois parlaient l'espagnol. Je fis apporter du vin blanc et ordonnai aux hussards de verser.

Éveillée et levée comme en sursaut, la charmante aubergiste, en entrant dans l'endroit où se trouvait notre réunion, commença par témoigner sa mauvaise humeur contre ceux qui m'avaient fait lever trop tôt. Ce fut en vain que le sergent voulut s'excuser, elle ne voulut rien entendre et protesta par tous les Saints du paradis que personne ne me ferait partir de chez elle avant que j'eusse pris mon chocolat.

M'ayant servi ce déjeûner, d'usage dans le pays comme en Espagne, sur une petite table à l'écart, elle vint s'asseoir près de moi. Je l'engageai à en faire autant, ce qu'elle accepta. Alors je la vis reprendre son amabilité, et pendant le cours de ce déjeûner frugal, je la priai de me donner la note de ce que je lui devais. Ayant demandé à son mari ce qu'il y avait de dépenses hors sa connaissance.

elle revint près de moi, et, avec une affabilité qu'on eût pu taxer d'inconséquence, elle me fit connaître consciencieusement, me dit-elle, le montant de ma dette. Ne voulant point, par prudence, tirer ma bourse à la vue de tous les assistants, je priai un des hussards de lui dire qu'elle eût à passer dans un autre endroit avec moi, où je la payerais. Elle se leva de sa chaise, me pria de la suivre et me conduisit dans une pièce voisine. Là, elle me fit encore asseoir, et se mit près de moi. Alors, tirant ma bourse, je la payai avec autant de satisfaction qu'il me fut possible de lui exprimer. Elle me remercia. Ses yeux et son physique m'annonçaient qu'il se passait en elle quelque chose d'extraordinaire. A travers tout ce qu'elle put me dire dans sa langue, il me fut possible de démêler qu'elle regrettait que je ne restasse pas plus longtemps près d'elle. Elle m'embrassa avec affection; je lui rendis le réciproque; je vis quelques larmes lui échapper; elle répéta à plusieurs fois: « *Ah! si mi marido...!* (Ah! si mon mari...!) ». Je m'arrachai en quelque sorte de ses bras pour éviter des suites qui eussent pu être fâcheuses pour tous deux.

Je fis le certificat que je devais à mes hussards sur leur conduite à mon égard. Ils m'en comblèrent de remerciements. Nous nous fîmes les adieux les plus fraternels. L'aubergiste me serra la main à diverses reprises, en signe d'attachement. Je lui demandai la permission d'embrasser son épouse, ce qu'il m'accorda avec empressement,

me disant en espagnol que c'était beaucoup l'honorer. La dame s'y prêta de tout cœur, et me le rendit avec usure.

Je dis alors au sergent : « *Señor sargento ! Quando usted quieres !* (Monsieur le sergent, quand vous voudrez !) » Se tournant vers ses deux hommes, il leur dit : « *Carga las armas !* (Chargez les armes !) » et il en fit autant. Je lui demandai le motif de cette mesure ; il me répondit que c'était par précaution, en cas d'attaque de la part des paysans. Un de ces deux hommes s'écria : « *A hora, malditos sean los paganos que quieren insultar a el señor official francès !* (Actuellement, malheur aux paysans qui voudraient insulter M. l'officier français !) »

Je les remerciai de leurs bonnes dispositions en ma faveur, mais les engageai à ne pas, par un excès de zèle, commettre quelque imprudence : « Tant pis, répliqua-t-il, pour ceux qui se mettraient dans ce cas. Les paysans connaissent l'ordre du général anglais qui commande depuis ici jusqu'à Lisbonne ; ils savent ce qu'il défend, et ils doivent s'y conformer ! »

Nous nous mîmes en route ; les deux hussards et l'aubergiste voulurent me conduire jusqu'au dehors du bourg ; nous prîmes un chemin derrière les murs, pour ne point faire connaître l'heure à laquelle nous partions, afin de mettre le sergent à l'abri de tous reproches (il était onze heures). Arrivés au point convenu, ceux qui me faisaient la conduite se retirèrent, après m'avoir réitéré

leurs adieux. Me voilà sur la route avec mon escorte, bottes et éperons, cravache à la main, ressemblant à un cavalier démonté, et regrettant, je l'avoue, d'avoir sitôt quitté la *posada del Negro*.

Il y avait à peu près une heure que nous marchions, quand une vingtaine d'hommes, femmes et enfants, qui étaient occupés aux travaux de la moisson, nous ayant aperçus de loin, accoururent sur le bord de la route, et, dès qu'ils crurent me reconnaître pour Français, ils crièrent, dans leur langue, à mon escorte : « Tuez-le ! C'est encore un voleur de Français, de ceux qui sont venus avec Junot voler l'argent du Portugal ! Donnez-nous-le ; nous allons lui faire son affaire ! » Et ils montraient des bouts de corde, faisant entendre qu'ils allaient me pendre. Ils lancèrent même quelques pierres qui, fort heureusement, ne purent m'atteindre.

J'avoue que je ne me sentais point à mon aise. Mais le sergent leur intima la défense de passer le fossé sur le bord duquel ils se trouvaient, leur déclarant que, s'ils ne se retiraient à l'instant, ils allaient faire feu. Et, de même que ses deux hommes, ayant armé l'*escopeta*, ils les couchèrent en joue. Cette petite bande d'effrénés fit promptement volte-face et se sauva à toutes jambes. Quand ils furent à peu près hors de la portée, un des soldats lâcha son coup de feu. Ils redoublèrent d'efforts pour fuir : « *Esta finido !* (c'est fini) » me dit le sergent, et nous continuâmes notre route.

Après un quart d'heure de marche, nous trouvâmes une *posada*. Elle avait pour enseigne la

Rosa blanca. Le sergent me prévint que la maison était tenue par trois sœurs ayant perdu leurs père et mère. Nous trouvâmes les trois señoritas, dont la plus âgée paraissait être la principale maîtresse. Je fus agréablement surpris quand elle me fit cette question : « Vous parlez la langue castillane, monsieur l'officier ? — Oui, mademoiselle. — Et moi aussi, répliqua-t-elle, j'en suis contente. — Alors, lui dis-je, servez-nous, s'il vous plaît, de votre meilleur vin, et quelque chose de bon à manger. Je ne connais point la langue du pays, mais je connais le choix des vins. — Eh bien ! continua-t-elle, duquel voulez-vous ? Valdepeignas, Porto, Madère, Villafranca, Peralta ou de la Mancha ? — Donnez-nous, lui dis-je, du Porto, et qu'il soit aussi bon que vous êtes jolie ! » A ces mots, elle baissa les yeux, me sourit et me remercia de mon compliment, en ajoutant : « Ah ! je crois, señor, que vous êtes Français. Que vais-je vous servir ? Voulez-vous des œufs ou du *baccallao*[1] *?* — Je veux des deux, répondis-je. » Et elle engagea ses sœurs à l'aider pour nous servir.

Il était une heure de l'après-midi. C'est ordinairement l'instant où toutes les habitations sont hermétiquement fermées et où les habitants font la *siesta*.

(*A suivre.*)

---

1. *Bacallao*, morue sèche que l'on mange en vinaigrette, avec des fines herbes.

Une lettre de Lucien Bonaparte (1814)[1].

Je reçois, mon cher Campi[2], vos lettres des 18 et 20 mai. Maman m'avait déjà parlé des 300 000 francs versés pour moi chez Torlonia : ils sont en déduction de ma dette avec ce banquier.

Mes affaires s'arrangent fort bien ici; le Pape me comble de bontés précieuses : je vais prendre le titre de prince romain, et le nom d'une de mes terres. Enfin, un plus heureux jour luit pour moi : la main de fer est brisée.....

Boyer[3] part pour Londres avec ma galerie, qui soldera tous mes créanciers ; j'espère que, l'année prochaine, quand tous mes grands établissements seront libérés, vous reviendrez près de moi. Vos talents et le peu de fortune que vous pouvez avoir seront ici à leur place : qu'en dites-vous?

Ma femme et nos enfants viendront en octobre. Maman se porte bien : nous attendons ici Louis.

Parlons de nos affaires : j'entends que vous repreniez de suite la gestion du peu d'affaires qui me restent.

---

1. Ce document provient d'une vente d'autographes Charavay : la copie en a été faite, en 1837, par M. Jard-Panvilliers, sur l'original; elle se trouve à présent dans la collection napoléonienne de M. Albert Lumbroso, à Rome.
2. Campi était un Corse qu'on trouve mêlé à toutes les affaires de Lucien; il était dans des termes d'intimité avec la famille entière; c'est lui qui, en 1810, fut chargé d'amener la fille de Lucien à Paris.
3. Frère de la première femme de Lucien.

Châtillon[1], à qui j'écris, restera chargé ***seulement de l'impression de*** Charlemagne[2] ***et des réclamations pour mes arriérés publics.*** Hors ces deux objets, que ***tout rentre dans l'ordre ancien.*** Communiquez cette partie de ma lettre à Châtillon, et entendez-vous avec lui pour les réclamations qu'il doit faire : il ne faut pas craindre qu'elles soient publiques. Il faut bien qu'on sache que des lettres closes infâmes ont été écrites contre moi ; que le Sénat, contre toute loi, y a acquiescé ; que je réclame contre et que j'obtiens ou je n'obtiens pas justice... n'importe le résultat : ***l'essentiel, c'est la publicité.***

Voici maintenant ce que je désire :

1° Les papiers du Plessis[3], de la maison de Marseille, d'Espagne, resteront déposés chez le notaire.

2° Vendez les actions sur les manufactures de cristaux du Mont-Cenis.

2° Suspendez toute pension et prévenez touts (*sic*) que je ne suis plus en état d'en faire.

4° Donnez à Desportes[4] et à Sapey (s'ils l'exigent) leurs hipotèques, pour le ***capital*** de leurs créances. Réglez les comptes de ces deux messieurs.

---

1. Peintre et commensal de Lucien.
2. *Charlemagne ou l'Église délivrée*, poème en 24 chants, par Lucien Bonaparte. Londres, 1814, 2 vol. in-4°.
3. Le Plessis-Chamant, près de Senlis.
4. Félix Desportes, ancien premier secrétaire de Lucien ambassadeur en Espagne.

5° Si l'hipotèque emporte des frais et que Desportes se mette à la raison comme Sapey, vous pouvez renoncer à l'hipotèque, et, dans ce cas, mettez en vente le Plessis et la maison de Marseille : pour les formalités de cette dernière vente, nous les remplirons.

Pour le Plessis, point de réparations : faites comme si tout cela vous appartenait. Tâchez de vendre et d'éteindre mes deux dettes.

Voilà mes désirs : tâchez, mon cher Campi, de les remplir au mieux. Quand je n'aurai plus, en France, ny dettes, ni biens, je vous appellerai près de moi, et vous serez content, pour moi, de ma position. — *Tanto vi basti*[1] !

Je vous embrasse. Votre affectionné,

L. B. P.

P. S. Écrivez-moi souvent. Grâce à Dieu, on peut enfin s'écrire.

Rome, 19 juin 1814.

---

1. Que cela vous suffise !

L'éducation d'un gentilhomme au XVIIIe siècle.

(*Fin.*)

Strasbourg, 6 Aoust 1771. — M. votre fils continue à jouir de la meilleure santé et à grandir. Il a commencé le violoncelle avec le mois; il en est aux cubes et aux quarrés, dans le calcul; il finira l'histoire universelle moderne de l'Europe dans environ six semaines.

M. de Beuvron, que nous avons vu ici, nous a montré une lettre de M. de Monteynard, dans laquelle il est écrit que l'intention du roi est que le brevet qu'il a accordé à M. de Beuvron à la suite de l'artillerie, lui tienne lieu de commission de capitaine pour avoir un régiment. MM. de Guerchy, de Tracy et de Pracomtal ont une semblable lettre du ministre. Je crois que M. votre fils doit jouir de la même prérogative et qu'il vous sera très facile d'obtenir une lettre qui la lui assure.

Les jeux de société n'amusent pas encore M. votre fils. Je lui ai appris l'ouisque, et quand je lui propose d'en faire une partie avec des femmes qui viennent de tems en tems à la maison, il lui en coûte beaucoup pour l'accepter. Je lui répète souvent qu'il est indispensable qu'il acquière de l'aisance et de l'usage; que cet usage, aussi utile pour lui que les connoissances les plus profondes, le mettra à même de se servir, avec éclat et agrément, de celles qu'il acquiert. J'attends que l'envie de plaire m'aide à tirer M. votre fils des jeux de l'enfance, et à lui faire goûter les agréments de la bonne compagnie.

Strasbourg, *8 Septembre 1771*. — M. votre fils est sur la fin de l'arithmétique; vous serez peut-être surpris, monsieur, qu'il ait demeuré si long-temps à cette partie, et qu'il n'ait pas encore commencé la géométrie. Le calcul lui a beaucoup coûté, et il a toujours une lenteur dont sa conception se ressent; au reste, on ne peut rien lui reprocher, il est exact et assidu à tous ses devoirs.

M. votre fils a fini l'histoire universelle moderne de l'Europe, et il a commencé celle d'Allemagne, dont la connoissance importe beaucoup pour l'intelligence du droit public. Je vais prendre des arrangements pour lui faire faire un cours de droit naturel, suivant le prospectus que vous m'avez envoyé, au commencement de cet hiver prochain.

M. votre fils, monsieur, s'est joint à tous ses camarades qui sont à la suite, pour payer le déjeuné d'usage à MM. les lieutenants du corps. Il en a coûté un louis à chacun...

Strasbourg, *8 Octobre 1771*. — D'après plusieurs conversations, monsieur, que j'ai eues avec les professeurs, ... il faudroit commencer par le droit naturel qui, avec le droit des gens et le droit public universel, dureroit environ six mois; après succéderoient les états de l'Europe pendant environ six mois, et on finiroit par le droit public d'Allemagne et l'histoire des traités de paix sur lesquels est fondé l'état actuel de l'Europe. A tout cela on pourra ajouter un cours d'histoire naturelle et de physique, si le tems le permet...

Chaque cours durant environ six mois, coûte

cent écus pour une ou deux personnes. Je ferai en sorte, si vous le jugez à propos, de faire faire ces différents cours avec M. de Bouville, ou avec quelqu'autre, ce qui diminueroit cette dépense de moitié.

Madame de Narbonne m'a confié M. son fils depuis quelque tems; c'est un jeune homme de 16 ans, très bien élevé, qui a beaucoup d'esprit et d'honnêteté. M. le comte de Rochambeau, qui l'a vu chez moi, en a été fort content. On a voulu m'engager à prendre un sous-gouverneur, mais je puis vous assurer que je n'ai jamais eu ce dessein.

M. le maréchal de Contades me dit hier, étant à dîner chez lui avec tous mes élèves, qu'il vouloit être le premier gouverneur de tous les jeunes gens qui seroient chez moi. Avec un tel secours, j'espère faire de la bonne besogne...

J'ai fait, avec mes élèves, quelques parties au loin pour les dissiper et leur faire changer d'air...

Strasbourg, 4 Décembre 1771. — Les neuf paires de souliers portées en dépense dans la feuille d'Octobre, sont ceux qui ont été usés depuis le mois de Janvier jusqu'à celui d'Octobre. J'ai donné à M. votre fils les 37 livres que vous avez spécifié pour son entretien et ses menus plaisirs.

Dans les articles que vous avez détaillés pour cette somme, la comédie n'est pas comprise; M. votre fils ne peut pas prendre cette dépense sur la somme que vous lui avez adjugée.

Je crains, monsieur, qu'on ne puisse pas attendre jusqu'au mois d'avril pour faire faire un habit neuf

à M. votre fils. Je prévois qu'en retardant cette dépense au plus loin, on sera obligé de la faire au commencement de février...

Il y a, cette année, un concert pour lequel on s'abonne moyennant douze francs, pour tout l'hiver. Trouvez-vous bon que M. votre fils s'y abonne? La meilleure compagnie de la ville s'y rassemble tous les lundis.

J'ai prévenu M. votre fils qu'il iroit à Mainneville le 1er août prochain, que vous jugeriez par vous-même de ses progrès dans tous ses exercices...

Strasbourg, 4 Février 1772. — Comme les occupations de M. votre fils changeront au premier mars prochain, je vais avoir l'honneur de vous en faire le détail: il montera au manège trois fois par semaine, savoir, les lundy, mercredy et vendredy jusqu'à dix heures, et les trois autres jours de la semaine, il prendra une leçon d'armes depuis sept jusques à huit. Il continuera l'allemand à l'alternative avec le dessein, il aura chaque jour une leçon de droit naturel, une de mathématiques et une de violoncelle. Voilà, monsieur, quelles seront les occupations de M. votre fils jusqu'à son départ pour les vacances, si vous les approuvez. Il va finir l'histoire de l'Empire. Il employera le reste du mois à en faire la récapitulation, afin qu'il soit plus versé dans cette partie qui lui sera d'une grande utilité pour le droit public d'Allemagne...

Strasbourg, 1er Avril 1772. — L'écuyer du manège m'a assuré que M. votre fils avoit d'heureuses dispositions pour bien monter à cheval; il

ne montera pas pendant le mois d'Avril parce que l'Académie férie tout ce mois, mais il reprendra cet exercice au premier may...

Je crains que les trois mois que vous destinez pour ses vacances ne nuisent à ses progrès. Je voudrois bien ne pas me faire une querelle avec madame la marquise; je sens toute la justice de votre empressement à voir M. votre fils. Je vous y invite afin que vous me communiquiez vos idées sur les observations que vous aurez faites à son égard. Mais, monsieur, un mois ne suffiroit-il pas à votre tendresse? et quinze jours pour aller et venir, ce seroit un mois et plus de gagné pour ses études; cette économie de tems me paroîtroit bien avantageuse à M. votre fils, dans les circonstances où il se trouve...

Strasbourg, 1er Mai 1772. — La scène tragique dont j'ai eu l'honneur de vous faire part, ne s'est pas passée entre deux de mes élèves. Il est vrai qu'il y en a un qui est le héros de la pièce, et c'est M. de Rochambeau. Voici ce qui y a donné lieu : Tous ces messieurs à la suite avoient pris à guignon un de leurs camarades qui est M. d'Ambert, fils de M. le comte de Merle; ils le traitoient hautement de poltron, ne vouloient plus le souffrir dans leur société et les choses en étoient venues au point qu'ils vouloient le forcer de quitter Strasbourg ou de prouver qu'il n'étoit pas un lâche. M. de Rochambeau, qui est le plus ancien d'entre ces messieurs, a cru que c'étoit à lui à faire le compliment, de sorte que, sous prétexte d'aller se

confesser le jeudi saint, à sept heures et demie du matin, il est allé trouver M. d'Ambert, lui faire part de la résolution de tous ses camarades, et ils se sont battus.

M. d'Ambert a reçu une blessure assez considérable dont il est entièrement guerri. Voilà, monsieur, le nom des acteurs et le sujet de l'affaire. Plusieurs personnes ont loué M. de Rochambeau, sans doute à cause de l'heureux événement; pour moi, je l'ai condamné hautement et je regarde sa démarche comme une très grande étourderie. Je n'ai garde d'étouffer, dans mes élèves, le germe du courage et de la bravoure, mais je cherche à le diriger. Je ne vois pas que M. de Rochambeau étoit dans le cas de demander raison à M. d'Ambert des torts que celui-ci pouvoit s'être attiré; au reste tous deux ont montré beaucoup de bravoure.

Pareille avanture, monsieur, ne peut arriver entre mes élèves; ils ne sont jamais rassemblés sans moi, je les accompagne partout, dans les visites, à la promenade, à la comédie, quand ils dînent en ville, même à la parade, enfin ou ils sont dans leurs chambres, ou ils sont avec moi. Ils apprennent à tirer des armes à la maison en ma présence; quand ces messieurs vont chez leurs différents professeurs, je les fais suivre par un domestique qui les attend et les ramène...

Strasbourg, 2 Septembre 1772. — Nous avons un bon maître de fortification qui est attaché à l'artillerie, mais depuis qu'il s'est mis sur le pied de ne plus aller donner de leçons particulières aux

jeunes gens chez eux, ils profitent beaucoup moins. De plus, ces messieurs rassemblés chez ce maître, s'occupent souvent de toute autre chose que de la fortification, sont exposés continuellement à des querelles entre eux, y projettent des parties et y prennent un ton de dissipation et d'indépendance toujours dangereux.

J'ai l'honneur de vous faire ce détail parce que tous ces messieurs à la suite sont très aises de se rassembler pour s'amuser, sans en prévoir les suites. Je veux garantir mes élèves de cet inconvénient, c'est pourquoi j'ai trouvé un homme fort instruit dans la fortification et dans l'art de lever, qui viendra leur donner tous les jours des leçons et qui les mènera de tems en tems sur le terrain pour apprendre à lever et à juger de la capacité d'un lieu.

M. votre fils s'est trouvé gêné avec les trente-sept livres que vous lui avez accordé pour son entretien et ses menus plaisirs, il est même en arrière de quelque chose, cependant je ne me suis pas aperçu qu'il ait fait de dépenses superflues ; il désireroit avoir cinquante livres par mois, d'autant plus que, l'année prochaine, il sera un peu plus répandu et qu'il sera exposé à plus de dépenses...

Strasbourg, 6 Octobre 1772. — J'ai senti comme vous, monsieur, combien il deviendroit inutil à ces messieurs qui sont à la suite, d'employer beaucoup de tems à l'algèbre et de négliger les mathématiques mixtes, qui leur sont très avantageuses. MM. d'Invilliers et de Hault étant absents,

j'en ai parlé au professeur de mathématiques qui interroge ces messieurs à la sale, et qui est chargé de l'ordre de leur instruction. Voici l'arrangement qu'il propose : ces messieurs étudieront l'algèbre seulement jusqu'aux équations du second degré. Trois mois au plus y seront employés. De là on passera à la méchanique, pour laquelle on prendra l'abbé de la Caille, qui en a donné un fort bon traité, beaucoup moins étendu que Bezout[1], et on finira par l'astronomie ou l'hydrolique, ou par tous les deux, suivant que le tems le permettra. Voilà, monsieur, ce que l'on croit, ici, de plus nécessaire pour la bonne instruction de ces messieurs à la suite, dans la partie des mathématiques. Pour ce qui est de la géométrie pratique, M. votre fils ira sur le terrein le printemps prochain, trois fois par semaine, pour y faire toutes les opérations que cette partie demande, surtout pour apprendre à lever à vue.

Strasbourg, 9 Novembre 1772. — M. votre fils vient de commencer le cours des états de l'Europe, qu'il suit avec M. de Bouville ; je lui ai donné un maître d'armes, dont il ne peut prendre que trois leçons par semaine ; nous sommes obligés de restreindre les leçons d'allemand à trois par semaine, pour avoir le tems de suffire à tout. Voici le tableau des exercices de M. votre fils :

Les Lundi, Mercredi et Vendredi matin, le

---

1. On finit par adopter le cours de Bélidor « plus clair et plus relatif au militaire ».

manège et les états de l'Europe; le soir, le dessein, les mathématiques et l'allemand. Les Mardi, Jeudi et Samedi, les armes, le violoncelle et les états de l'Europe, et le soir, le dessein et les mathématiques. Le Jeudi il n'y a qu'une leçon d'armes et de violoncelle...

Note du marquis. — Répondu le 6 décembre et marqué de luy donner six leçons d'armes et cinq d'allemand dans la semaine, et de retrancher le maître de dessin.

Le marquis Dauvet à son fils.

A Hébécourt, ce 19 février 1773.

J'ay reçeu, mon cher fils, une lettre du onze de l'abbé Calvel. Il avoit dîné la veille chez mon frère, qui a paru fort content, ainsi que ma belle-sœur, du stile des lettres que vous leur avez écrites au jour de l'an. Nous voudrions bien vous en dire autant, et nous avons sujet d'être surpris de votre silence. Si vous étiez un étourdy, nous ne ferions qu'en rire. Mais, vous connoissant réfléchi, nous en sommes affectés l'un et l'autre. Quelqu'occupé que vous puissiez être, vous n'avés pas de maîtres les fêtes et dimanches, et vous pouvez, ces jours-là, employer une demi-heure, une fois le mois, à nous écrire.

Vous nous avés envoyé, il y a quelque tems, deux de vos dessins par le carosse de Strasbourg, sans les annoncer par une lettre de vous : ce pro-

cédé n'a pas d'exemples. Vous étiés dans l'usage de m'envoyer, tous les mois, la feuille de votre dépense en allemand et en françois. Il n'en est plus question.

Ce sont autant de négligences que vous devés sentir et vous reprocher. J'en remets le jugement à votre propre cœur, et, comme je voudrois me les cacher à moy-même, je n'ay de garde d'en parler à M. Prévost, à qui j'écris.

Il m'a mandé que vous parliés allemand avec plus de facilité, que vous preniez goût à l'étude de la méchanique, que vous aviés fini l'étude des intérêts de la France, et que vous alliés passer à ceux de l'Angleterre. Je désire fort que vous y donniés toute votre application, et si vous y prenés goût, vous pouvez être assuré du succès[1].

L'état politique et militaire sympathisent ensemble : dans le premier état, les services sont comptés comme à la guerre, mais il y a cette différence que les illustrations y sont plus ordinaires et qu'on joue un plus beau rôle, puisqu'on représente son maître dans les Cours.

J'ay fait part du plan de votre éducation au ministre des Affaires étrangères : il m'a fait la réponse la plus honête et m'a promis de seconder mes vues : c'est une pierre d'attente qui servira dans l'occasion, si vous avés de la vocation pour cet état.

---

1. Le marquis a effacé la fin de la phrase : « ... et d'un avancement rapide dans votre fortune, y ayant, dans cet état, beaucoup plus de solidité que dans le militaire. »

Je vous envoys par le carosse de Strasbourg, un livre nouveau, qui est une application de la géométrie à la tactique. Il m'a paru convenir infiniment à un jeune militaire, et propre à rendre l'étude de la géométrie plus intéressante. Je vous exhorte à l'étudier avec votre maître pour en sentir toute l'utilité.

Je juge que vous faites des progrès à l'académie, puisque vous mettez des éperons depuis quelque tems.

Dans la feuille de dépense de Janvier, je ne vois pas le maître en fait d'armes : est-ce que vous aurés discontinué d'en faire ? J'en serois fâché. Je m'en explique avec M. Prévost.

Nous allons entrer dans le Caresme : je vous exhorte à vous confesser dans la première semaine. pour vous préparer à vos Pâques. Le premier de tous les devoirs est d'aimer Dieu et de le servir. La dévotion est une cuirasse contre les dangers auxquels l'humanité est sans cesse exposée. Si elle ne garantit pas toujours des chutes, elle aide du moins à s'en relever par un prompt retour sur soy-même.

En voilà assez de dit pour une fois. Votre chère mère, votre tante et vos frères vous embrassent, ainsy que moy, bien tendrement.

D.

Lettres de M. Prévost au marquis Dauvet.

Strasbourg, 8 Juin 1773. — Dans le courant de ce mois, M. votre fils finira le cours des États de l'Europe. Il est fort content de cette étude et de la manière dont il l'a fait. Il commencera le droit public d'Allemagne le premier Juillet. J'ai prévenu le professeur combien il étoit intéressant pour M. votre fils qu'il fît bien ce cours, à cause des vues particulières que vous avez sur lui. Il continue à aller sur le terrain quatre fois par semaine, où il lève avec la boussole ; il a déjà levé une partie des environs de Strasbourg ; ce travail le mettra en état, peu à peu, de lever à vue. Depuis quelque tems, il s'est occupé à la partie de l'artillerie, il va commencer incessamment la fortification.

M. le comte Dauvet m'a promis de venir ici, après son séjour à Lunéville ; il jugera par lui-même des progrès de M. votre fils et de sa situation ; j'espère qu'il en sera content, surtout si nous pouvions augmenter ceux de l'allemand. Pour y parvenir, nous traduisons la *Gazette*. Je m'aperçois que M. votre fils se prette à ce travail plus par complaisance que par goût.

Il désireroit avoir un étuy de mathématiques de la façon d'un habile ouvrier en ce genre que nous avons dans cette ville, d'autant plus qu'il ne trouve pas bon celui qu'il a. Cet étuy coûtera 54 livres. Permettez-vous, monsieur, qu'il en fasse faire un et qu'il fasse vendre l'autre ?

M. votre fils m'a dit que madame sa mère lui avoit mandé que la santé de M. Dauvillars se rétablissoit. M. l'abbé Calvel m'a fait part que votre intention étoit qu'il vînt à Strasbourg quelques mois avant le départ de M. son frère pour qu'il pût profitter des bons exemples de son aîné. Je désirerois d'autant plus que vous prissiez ce parti, que M. votre fils pourroit faire ces différents cours avec un nouvel élève qui doit bientôt me venir...

Strasbourg, 2 Juillet 1773. — J'ai montré à M. votre fils l'article de votre lettre qui le concerne pour l'allemand, et votre projet. J'espère qu'il ne sera pas nécessaire d'en venir à cette extrémité; l'habitude que nous avons prise de traduire la *Gazette* en allemand, après le soupé, lui a donné occasion de parler, de sorte qu'il fait à présent de fréquentes conversations en allemand avec mon neveu, ce qui lui donne la facilité de faire usage des mots en tous genres qu'il a appris et qu'il apprend. Le maître qui l'enseigne est un honnête homme, mais qui manque de fermeté et de courage pour exciter son écolier.

M. votre fils prend exactement ses leçons d'armes, et il en profite; il saura en tirer joliment pour le tems auquel vous avez fixé son départ...

Je désirois, monsieur, l'arrivée de M. Dauvillars à Strasbourg parce que je croyois qu'il y rempliroit vos vues sur lui, et que je pourrois y contribuer par mes soins; mais je vois avec plaisir sa nouvelle destination dès que vous la croyez plus conforme à son caractère et plus analogue à ses

dispositions. J'admire, monsieur, et je respecte votre prudence et votre sagacité dans les moyens que vous prenez pour élever messieurs vos fils relativement à leurs dispositions, c'est le moyen le plus sûr d'en tirer tout le parti possible...

Strasbourg, 15 Août 1773. — Je vais sûrement vous étonner en vous rendant compte de la démarche que vient de faire Brunet. Il est parti, le 8 de ce mois, sans prévenir de rien M. votre fils ni moi. Il a écrit, le lendemain, à son maître, et il lui marque qu'il avoit pris des engagements, depuis environ douze ans, avec une femme luthérienne; qu'il en venoit de prendre de nouveaux avec une catholique, que cette dernière étoit grosse, qu'on avoit publié ses bans, mais qu'il craignoit qu'on ne le mît en prison, ce qui l'avoit obligé de se sauver avec précipitation et d'emporter l'habit d'été et le chapeau. D'après ces premiers éclaircissements, je suis allé aux informations et j'ai apris que Brunet était marié depuis une douzaine d'années à une luthérienne sujette de M. le comte de Wittgenstein, laquelle il a fait venir à Strasbourg depuis deux ans; que, malgré cet engagement, il avoit séduit une fille catholique sous la promesse de mariage, qu'il avoit fait publier ses bans en conséquence, en changeant de nom, mais dans la crainte que son premier mariage ne fût découvert, il s'étoit sauvé.

J'ai été d'autant plus étonné de toutes ces circonstances, que ce domestique a servi son maître avec la plus grande exactitude jusqu'au dernier

moment, et que je ne me suis aperçu de rien qui pût le faire soupçonner de libertinage.

M. votre fils a été fort fâché de cet événement, il étoit attaché à Brunet, qui avoit captivé sa bienveillance par l'exactitude de son service. M. Dauvet a pris un autre domestique pour le servir, en attendant que vous ayez la bonté de lui en procurer un qui lui convienne...

Strasbourg, 4 Décembre 1773. — J'ai fait part à M. votre fils de vos intentions pour son départ de Strasbourg; je crois qu'il partira par un carosse à quatre, je m'en assurerai de façon à pouvoir y compter, et j'aurai soin de vous en donner avis. De tous ses exercices, il n'a quitté que le manège au commencement de ce mois; on trouve qu'il monte fort bien à cheval, et il passe pour celui qui y monte le mieux de tous ces messieurs qui vont à l'Académie. Il a bien réussi dans les autres parties; il vient de subir un examen devant M. de Hault, commandant de l'école, dont j'ai l'honneur de vous envoyer la notte mot pour mot.

M. Dauvet a fait de très grands progrès, il est fort apliqué et il réussira aisément à tout ce qu'il entreprendra.

M. votre fils regrette, comme moi, que vos arrangements ne lui aient pas permis de rester ici jusqu'à la fin de mars, comme j'ai eu l'honneur de vous le proposer; ce délai lui auroit beaucoup servi pour completter son éducation. Il sort de Strasbourg avec la meilleure réputation, justement méritée. Cette réputation le devancera dans le

monde; il va y débuter avec tous les avantages que l'on peut désirer: de la figure, de la naissance, des connoissances, des talents et, plus que tout cela, des mœurs pures et une conduite régulière. Que de motifs pour justifier vos espérances et pour flatter votre tendresse ! Je croirai avoir rempli ma tâche dans toute son étendue, si M. votre fils joint, à la tendresse qu'il a pour vous, toute la confiance qu'il vous doit. J'ai cherché, dans ces derniers tems, à lui en faire sentir les avantages et les agréments : heureux de trouver dans vous un père tendre, un ami éclairé et un model pour les différents états auxquels il est destiné.

Menu d'un dîner de Mesdames, à Bellevue (1787 [1]).

BELLEVUE

MENU

DU JEUDI 6 DÉCEMBRE 1787

DINER DE MESDAMES.

I SERVICE.

Le Dormant[2].

4 hors d'œuvres d'office.

2 *Potages.*

La Garbure.

Les oignons d'Espagne.

---

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 7458 (Communication de M. Henry Martin).

2. Pièce faisant partie du service de table, et sur laquelle on plaçait généralement des fruits.

2 Grosses pièces.

L'aloyeau à la broche.
Le rôt de bif (*sic*) de mouton.

2 Relevés.

Les canetons de l'Hermitage.
La timballe de gibier à l'Espagnol.

16 Entrées.

Les perdreaux rouges en salmi à l'Espagnol.
Les noix de mouton aux haricots blancs.
Les filets de poulardes au velouté.
Les faisandeaux au beurre et truffes.
Les pigeons à la Gautier, à la financière.
La poule de Caux au gros sel.
Les lapreaux en hatelets à la Bretonne.
Les cailles en cassolette au riz.
Les langues de bœuf à l'écarlate en miroton.
Les perdreaux rouges en purée à la Portugaise.
Les kenelles de poularde en cassole au riz.
Les bécasses à la Bourguignote.
Les poulets gras en marinade.
Les côtelettes de mouton grillées.
Les filets de levreaux en escalopes.
Les poulets gras frits à l'Italienne.

4 hors d'œuvres

Les petits pâtés. Les œufs frais.

Hors d'œuvres pour le Roi

Les foies gras en papillotes.
Les côtelettes de mouton grillées.
Les petits pâtés à la Béchamel.

Entremets.

Les œufs au jus de canard.
Les petits beignets.

2 SERVICE.

La brioche chaude.
Le gâteau de Savoie.

2 *Moïens.*

Les tartelettes méringuées.
Les fondus.

8 *Plats de Rôt.*

Les perdreaux rouges.
Les poulets gras.
Les rouges de rivière.
Les ortolans.
Les pigeons aux ailes, *de Madame Victoire.*
Les pluviers dorés.
Les mauviettes.

4 *Salades.*

12 *Entremets.*

Les petits beignets.
Les cardes à la moëlle.
Les œufs au jus de veau.
La macédoine.
Les tartelettes à l'angloise.
Les artichauts à l'étoufade.
Les petits beignets.
Les choux-fleurs.
La crême au café.
Les épinards.
Le miroton de pomme.
Les gâteaux princesses.

DINER DE MADAME VICTOIRE.

Les ris de veau en papillote.
Les pigeons (*de Madame*).
Les lapreaux en hattelets à la Bretonne.
Les quarés de mouton rôti.
Les ortolans.

Entremets.

La chicorée au bouillon.
Les navets au bouillon.

Opinion de Humboldt sur la littérature française (1806)[1].

... Je regrette que votre *Tableau littéraire de la France* ne puisse être écrit avec l'indépendance qui vous serait assurée en Allemagne, en Angleterre, à Paris même, si vous ne le destiniez pas à une Académie. Il serait beaucoup plus profitable aux Français, j'ose ajouter beaucoup plus honorable pour eux qu'on leur fît entendre combien ils auraient pu être supérieurs à ce qu'ils sont devenus

1. Extrait de *Guillaume de Humboldt et Caroline de Humboldt, née de Dacheröden. Lettres à Geoffroi Schweighæuser.* traduites et annotées sur les originaux inédits par A. Laquiante, Paris, Berger-Levrault, 1893. — Les originaux font partie de la collection de M. Charles Mehl. De la même collection a été tirée la *Correspondance inédite de Charles Vanderbourg avec Geoffroi Schweighæuser,* publiée dans le tome VII de la *Revue rétrospective.* On y trouve des détails sur le *Tableau littéraire de la France* dont il est question ci-dessus, tableau qui fut présenté à l'Académie française, mais non couronné; qui ne fut même point imprimé, et dont le manuscrit, fort intéressant, est entre les mains de M. Mehl.

en réalité, et quelles sont les aptitudes qu'ils ont montrées, sans les développer complètement. Mais pour ce faire, il faudrait s'appesantir sur certains auteurs qui ne sont pas considérés comme classiques : Mirabeau, Mme de Staël, quelques écrivains de la Révolution : Châteaubriand, Mercier lui-même et Rétif devraient avoir une place importante. C'est ce que je ne saurais vous conseiller, si vous ne voulez pas vous ôter, de gaîté de cœur, toute chance d'être lauréat. A mon avis, à force de suivre les chemins battus, les Français ont oublié ceux qui restent à ouvrir, on leur fait grand tort en les tenant pour aussi exclusifs et leur langue pour aussi pauvre qu'il leur plaît de le dire. Montrer cela avec détail et le prouver par des exemples topiques me semblerait une entreprise des plus utiles.

La famille du général Hoche et Napoléon Ier (1808) [1].

A Sa Majesté l'Empereur et Roi.

Sire,

Au moment où Votre Majesté Impériale et Royale daigne ordonner l'érection d'une statue à la gloire du général Hoche, sa famille croit qu'il est de son devoir de venir déposer aux pieds du trône l'hommage de sa reconnaissance profondément sentie.

---

1. *Arch. Nat.* Minutes des décrets. AF IV, 1252 (Communication de M. Paul Marmottan).

Ses regrets deviennent moins cruels en voyant le génie de la France honorer la mémoire du héros dont la perte lui sera à jamais sensible.

Hélas ! si la mort ne l'avait point enlevé à la patrie, dont il fit toujours triompher les armes, il serait aujourd'hui l'un des plus fidèles lieutenants de Votre Majesté et le protecteur de nos enfants !

Vous avez accordé, Sire, à plusieurs d'entre nous des emplois militaires et civils ; nous ne cesserons jamais de mériter votre confiance et nous vous jurons de consacrer le reste de notre vie au service de Votre Majesté. Nos enfants suivront l'exemple de leurs pères.

Nous sommes avec respect, Sire, de Votre Majesté Impériale et Royale, les très humbles, très obéissants et très fidèles sujets.

Femme LEROUGE, née HOCHE. — M.-F. HOCHE, gendre de Marie HOCHE.
J. DUPONT. — A. DUPONT.
H. SORNIQUE, femme HOCHE. — V. HOCHE.
Te BERNELLE, épouse du lieutenant-colonel de la garde de Paris.
A.-Victoire HOCHE.
LEROUGE, rue Bertin-Poirée, n° 11.
L. HOCHE, filleul du général, élève au lycée de Versailles.
DUPONT, messager d'État près le tribunal référendaire à la Cour des comptes, cousin germain.
Charles COUSIN, rue Saint-Denis, n° 348.

Paris, le 30 septembre 1808.

Souvenirs de la guerre d'Espagne (1809-1812).

(*Suite*).

Par surcroît de prévenance, la charmante hôtesse me proposa de nous servir dans une pépinière des plus touffues, en citronniers et figuiers, qui leur appartenait et qui faisait face à la maison, en traversant la route. Cette proposition fut adoptée avec remerciements. Mes trois camarades firent honneur au service. L'un d'eux, qui s'appelait Francisco, me porta à rire aux éclats par les expressions dont il se servit pour peindre sa joie : « Jésus ! Jésus ! disait-il, je ne me souviens pas du jour où j'ai fait un si bon repas ! Ah ! si c'est ainsi que l'on existe avec les officiers français, je quitterais volontiers le service d'Espagne pour les suivre ! » Et les autres l'approuvaient.

Notre repas terminé, je déclarai que j'étais dans l'intention de faire la *siesta*, avant de nous remettre en route. Je fis part de cette intention à l'aimable hôtesse, qui m'observa qu'à la vérité je me trouvais bien dehors, mais que, pour dormir, je pourrais être exposé à être incommodé par les *moscas* (mouches) qui, en grande quantité et d'une grosseur extraordinaire, partageaient l'habitation où nous nous trouvions, pour quoi elle me proposait de me préparer un bon lit. Je la remerciai et lui annonçai que je préférais rester au dehors. Elle fut chercher une couverte qu'elle étala sur l'herbe, me fit coucher, me couvrit le visage d'une

fine serviette blanche, puis se retira en me souhaitant bon repos.

Francisco déclara qu'il se chargeait volontiers de veiller. Le sergent et son camarade se vautrèrent sur l'herbe. Avant de m'endormir, je demandai au sergent quelle nécessité il y avait d'établir une vedette. Il me répondit que c'était une précaution de rigueur, à cause des loups qui, dans ces contrées, étaient tellement communs qu'on en rencontrait souvent par bandes; qu'ils étaient tellement affamés qu'il était arrivé trop souvent que des personnes endormies isolément étaient devenues leur proie, pourquoi tous les paysans étaient munis de gros bâtons, ferrés des deux bouts, avec une sorte de lance, dont ils se servaient avec beaucoup d'adresse, et il ajouta que tous les voyageurs avec animaux de somme, charge ou voiture, n'ayant même que des chiens, étant exposés à l'attaque des loups, étaient autorisés à être porteurs d'armes à feu pour se défendre; qu'à chaque instant, sur les routes, on entendait la détonation de coups de feu tirés par ces voyageurs.

Mon sommeil se prolongea jusqu'à quatre heures. Je fus le premier éveillé. Surpris de ne pas voir l'intrépide Francisco, je sortis de l'habitation qui, du côté opposé à son entrée, donnait sur une petite plaine. Là, je trouvai mon brave, l'arme au bras, se promenant autour de la pépinière, avec autant d'attention que s'il eût été placé devant l'ennemi. Je le fis entrer dans la pépinière pour lui montrer dans quelle sécurité dormaient

nos camarades, et, comme il voulait les éveiller, je lui fis signe de les laisser et de me suivre à la *posada*. Il en sauta de joie.

En entrant, *las tres hermanas* (les trois sœurs) me demandèrent si j'avais bien reposé : « Mieux que si j'avais partagé mon lit avec l'une d'entre vous, aimables *señoritas !* » Comme l'aînée seule me comprenait, les deux autres la prièrent de leur expliquer ma réponse, ce qu'elle fit. La rougeur s'empara du visage des deux petites curieuses ; toutes trois se mirent à rire. Francisco, sans être bien certain du motif qui occasionnait leur gaîté, en fit autant. Je priai l'aînée des trois Grâces de nous verser *dos copas de Madera*[1], ce qui fut fait à l'instant. Francisco avala son verre comme une pilule.

« Allons réveiller les autres ! » lui dis-je. Et comme nous les trouvâmes toujours dans la même position : « Laissez-moi faire », dit-il. Il se mit à crier : « *Al lopo ! al lopo !* (au loup ! au loup !) » Et en même temps il tira son coup de fusil. S'éveiller, sauter sur leurs armes et demander où était le loup, fut, pour les deux dormeurs, l'affaire d'une seconde. Francisco, charmé de l'alarme qu'il leur avait causée, se mit à rire aux éclats ; je ne pus m'empêcher de l'imiter. Le sergent, voyant qu'il était dupe de la plaisanterie de son subordonné, paraissait disposé à s'en fâcher, mais un mot de

1. Deux verres de vin de Madère. Ces verres à pied, en cristal, contiennent un demi-litre, mesure de France.

ma bouche rétablit sur-le-champ la bonne harmonie.

Disposé à partir, je priai la charmante hôtesse de me faire mon compte, ce qu'elle fit. J'y trouvai un peu d'exagération ; n'étant point d'avis de payer son amabilité, que je considérais comme devant être naturelle, je lui dis qu'il ne fallait pas m'étriller, si elle voulait me revoir une autre fois. Elle se rendit à mes observations. Je la payai, et nous nous quittâmes satisfaits. Elle me fit promettre de ne point oublier la *posada de la Rosa blanca*, si jamais je repassais dans ces parages. Je lui répondis, selon la coutume espagnole : « *Si Dios quiere* ».

Ses sœurs se joignirent à elle pour me souhaiter *buena fortuna*, et nous voilà en route pour Gavião[1], où nous arrivâmes sur les six heures du soir. Un bataillon de milice formait la garnison. L'on me conduisit chez le commandant de place, qui était un capitaine. Je lui exhibai mon passeport. Il l'examina attentivement, et, comme tant d'autres, parut en être surpris. Il me fit assez bon accueil, me demanda à quelle heure je désirais partir le lendemain, m'observant que la journée de marche n'était que de quatre lieues. Je le priai d'ordonner mon départ pour cinq heures du matin, en raison de la chaleur, ce qu'il m'octroya, me disant qu'à cette heure je trouverais mon escorte au corps de garde de la place. Il donna au sergent

---

1. A 30 kil. N.-O. de Portalègre. L'auteur écrit *Agavion*.

l'ordre à l'alcade de nous délivrer billet de logement et de vivres.

Je quittai le commandant en le remerciant militairement, et nous nous dirigeâmes vers la demeure de l'alcade. Chemin faisant, je priai le sergent de demander le logement pour nous quatre, dans le même endroit, ce qui eut lieu, en nous envoyant dans une très mauvaise *posada*, la seule qui existât dans le bourg.

Le sergent ayant remis le billet au bourgeois, celui-ci le remit à sa femme, cette dernière le présenta à une grande fille paraissant être l'aînée de trois autres enfants mal vêtus, qui se sauvèrent dans un coin en nous voyant. La fille, ayant lu le billet, dit à haute voix : « *Esta un official franceses, y tres soldados de la milicia.* — Toujours de la troupe à loger ! répliqua la mère en espagnol ; qu'ils aillent donc tous au diable ! » M'adressant au bourgeois, je lui dis : « *Tiene usted vino, patrone?* (Avez-vous du vin, patron ?) — *Si señor,* me répondit-il ; *tiene usted dinero?* (Oui, monsieur ; avez-vous de l'argent ?) — *Si señor*, répliquai-je en lui montrant ma bourse. — *Muy biene*, continua-t-il, *quanto quieres de vino?* (très bien, combien voulez-vous de vin ?) — *No quiero nada,* lui répondis-je, *beberemos otra parte* (je ne veux rien, nous boirons autre part) ».

Et je demandai au sergent s'il n'y avait pas une taverne dans le pays. Sur sa réponse qu'il en connaissait deux : « *Vamos a la taberna*, dis-je à haute voix ». Nous sortîmes. Le bourgeois, tout en

colère, cria au sergent que, si nous n'étions pas rentrés à huit heures, nous trouverions la porte fermée ; à quoi le sergent répliqua : « Nous sommes passagers, vous nous devez la porte jusqu'à dix heures, et si la vôtre est fermée, je saurai bien la faire ouvrir ! » Et nous continuâmes notre chemin.

Nous rentrâmes au logement sur les neuf heures. Sans autre explication, le bourgeois prit de la lumière, nous conduisit au fond d'une grande cour, ouvrit la porte d'une espèce de grange où il nous montra de la paille fraîche et quelques couvertes, ajoutant que nous pouvions faire notre lit à notre gré. Le sergent n'eut rien à réclamer relativement à lui et à ses hommes, mais il se récria, quant à moi, d'une vive manière, prétendant qu'il m'était dû un autre coucher, puisqu'il en existait dans la maison, menaçant de me faire donner à l'instant même le meilleur lit qu'il rencontrerait dans l'auberge, par la force, ou d'aller, à cet effet, chercher la garde à la place.

Je mis fin à toute contestation en déclarant que je préférais ce coucher. Francisco, toujours prévenant, se mit à faire mon lit dans un coin de la grange, et nous consola tous en nous disant que nous devions tous nous trouver satisfaits d'être à l'abri de l'attaque des loups, et lui exempt de faire faction.

7 juillet. — Ce fut encore moi qui, le premier, m'éveillai. Lassé d'entendre ronfler les camarades, je me mis à crier : « *A las armas !* (Aux armes !) » et je les vis sur pied, tout en se frottant les yeux,

s'habiller à la hâte. Sans plus de précautions qu'ils ne méritaient, le sergent fit ouvrir les portes par les habitants de ce séjour, et nous sortîmes, dirigeant nos pas vers le corps de garde de la place.

Un sergent et deux hommes de la garnison y arrivèrent. C'était mon escorte. Aussitôt, son collègue, qui allait me quitter, l'aborda ; ils conférèrent ensemble : « Capitaine, dit le premier, nous allons voyager ensemble, et j'espère que vous n'aurez pas plus à vous plaindre de nous que des camarades que vous quittez. » Je le remerciai, l'invitai ainsi que ses hommes et ceux que j'allais quitter, à prendre la goutte. Nous entrâmes dans une taverne voisine, et je vis tous mes hommes se regarder entre eux avec une surprise mêlée de joie. Les partants me firent leurs adieux, et nous nous mîmes en route pour Abrantès.

Je racontai au sergent la fausse alerte que j'avais eue la veille, par l'attaque des paysans. Il me répondit qu'il n'y avait aucun danger de ce genre à courir dans la contrée que nous parcourions, attendu que nous étions trop près des Anglais pour que les paysans osent bouger, sachant de quelle manière ils étaient traités en pareil cas, d'après les ordres du général commandant à Abrantès :

« Trouverons-nous, lui dis-je, quelque endroit pour faire halte ? — A deux lieues d'ici, me répondit-il, nous trouverons un petit village où il existe une seule taverne, mais aucun endroit pour manger ; ce qui fait que, quand le service nous

appelle pour Abrantès, nous avons la précaution de nous munir de vivres. »

Il me fit voir la boîte de fer blanc que chacun d'eux avait sur son sac : « Soyez tranquille, capitaine, ajouta-t-il, nous offrons de bon cœur ce que nous possédons... »

Déjà je découvrais Abrantès dans le lointain; j'aperçus beaucoup de poussière sur la route et crus en même temps voir des armes reluire. Le sergent tira de sa poche une petite lunette d'approche, et s'en étant servi, me répondit : « *Ingleses, infanteria.* Ils viennent à notre rencontre. » Alors il me pria de me placer entre les deux soldats; ils mirent la bayonnette au canon, puis il nous précéda de quelques pas, dans l'attente du *qui vive?* Arrivés à portée, l'officier commandant la troupe cria, en élevant la voix : « *Who is there?* —*Amigos! Portugal!* » répondit le sergent, et on lui cria d'avancer.

Parvenus près de l'officier qui se trouvait en tête d'environ cinquante hommes, mon escorte porta et présenta les armes. Moi, coiffé en bourgeois, je ne pus saluer militairement, de sorte que je me découvris très respectueusement. Le sergent, dans sa langue naturelle, lui fit sans doute le rapport sur ma personne. L'officier, que je jugeai être à peine âgé de vingt ans, l'interrompit pour m'adresser la parole, et il s'éleva entre nous le petit dialogue qui suit : « Vous êtes Français ? — Oui, mon officier. (Je ne savais quel grade lui donner, en raison de ce qu'ils portent tous épau-

lettes à gros grains.) — Mettez le chapeau ! (Je me couvris.) *Prisoner* de guerre, n'est-ce pas ? — Oui, commandant. (A tout hasard, je me décidai à lui donner ce grade.) — Officier, cavalerie ou infanterie ? — Adjudant, chasseurs à cheval. — Est-ce à présent beaucoup de temps que vous avez été fait *prisoner?* — Depuis le 24 mai. — Oh ! Est-ce les troupes régulières qui vous ont fait *prisoner?* — Non, ce sont les guerillas, près Madrid, étant en tirailleurs. — Oh ! Est-ce que ces brigands ils ne vous ont pas dépouillé de tous vos vêtements ? — Ils ne m'ont laissé que mon caleçon et ma chemise : ce que vous voyez sur moi est l'effet de l'humanité de plusieurs officiers, le long de ma route, et de l'intérêt que leur a inspiré le passeport dont je suis porteur. »

En disant cela, je le lui exhibai. Il le parcourut et me le rendit en disant : « *Goddam !* Ce papier il est beaucoup fort surprenant. Il dénote que vous êtes un gentleman et que vous méritez beaucoup de considération. Vous trouverez les considérations chez nous, Anglais. Nous savons distinguer les hommes d'honneur. » Puis, me montrant le sergent et les deux hommes de mon escorte qui étaient quelques pas en arrière, il me dit : « Est-ce que ces gens, ils se sont bien conduits envers vous ? Est-ce que vous n'avez aucun reproche à leur faire ? — Il s'en faut de beaucoup, commandant, que j'aie quelque chose à leur reprocher, je leur dois même des remerciements pour certains égards. — *Goddam !* Je suis beaucoup fort content,

car autrement... (et il n'acheva pas). Oh ! je vais envoyer eux à leur *garnisonne* et je vais vous faire conduire, vous, à *Staff Major office*[1] par un sergent de mon troupe. » Il donna donc reçu et décharge de ma personne à mon brave sergent qui, tout pétrifié de me quitter aussi subitement, paraissait ne point oser me faire ses adieux. Je tranchai toutes difficultés en m'approchant d'eux, en leur donnant la main.

L'officier anglais ayant appelé un des sergents de son détachement, écrivit deux mots qu'il lui remit. Il m'adressa la parole en ces termes : « Ce sergent, il est un bonne *garçonne*, il a fait la guerre en Espagne, il parle le langue de ce pays, et vous pourrez tous deux vous entendre. Quand vous il sera arrivé à la *garnisonne* et au général quartier, à Abrantès, vous trouverez des officiers de votre nation, comme vous *prisoners*, et qui sont beaucoup fort contents de la manière dont ils sont traités par les Anglais. Je joue avec eux le billard souvent. Oh ! je rentre à mon *garnisonne* d'Abrantès ce soir, et je espère avoir le plaisir de voir vous. *Good bye*, *sir*. (A revoir, Monsieur) » Et il mit sa troupe en marche, se dirigeant vers Gavião. Le sergent et moi prîmes la route d'Abrantès.

Dès que je me trouvai seul avec le sergent, il se fit un plaisir de me donner les éclaircissements que je sollicitai de sa complaisance. Il m'apprit que l'officier que je venais de voir n'était autre

---

1. Au bureau de l'état-major.

chose qu'un enseigne, ce qui vaut un sous-lieutenant chez les Français ; qu'il était ce qu'on appelait un officier de fortune; qu'il était âgé de vingt-deux ans, et qu'à vingt-cinq ans, il aurait une compagnie à lui; que sa course avec son détachement était un service de colonne mobile, destinée à se diviser en plusieurs sections, pour se répandre dans les divers villages voisins du quartier général et des cantonnements, afin de veiller à la conservation des propriétés champêtres, empêcher le pillage et la maraude; que ce service était journalier, et que la troupe rentrait, le soir, à sa garnison.

Plus nous avancions, et plus ce qui nous entourait devenait curieux. Le sergent me fit remarquer un grand bâtiment qui dominait la ville et me dit : « Ce château est appelé palais du duché d'Abrantès. Votre empereur dota de ce château, devenu ensuite palais, son protégé Junot, qu'il fit duc d'Abrantès. Aujourd'hui, ajouta-t-il avec un peu de malice, les choses sont bien changées : c'est l'état-major général des Anglais, de ces hommes que votre empereur a en horreur. Il est probable que le duché sera longtemps sans duc, ou plutôt sans celui qui s'honorait de ce titre mal acquis. »

Comme rien ne m'imposait l'obligation de plaider la cause du général Junot, je me contentai de sourire.

Après avoir traversé le pont, nous nous trouvâmes sur le quai, où venait aboutir une rue dans laquelle nous entrâmes et qui nous conduisit à

la place d'armes, située devant la façade principale du château. Il était alors près de dix heures du matin; la place était remplie de militaires. Bientôt nous fûmes entourés sans pouvoir passer. Je me trouvai, comme hébété, au centre de ces curieux, répondant tantôt : *Yes*, tantôt *ia*, tantôt *si* ou *oui*, le tout sans trop savoir ce que je disais. Deux individus se tenant sous le bras, vêtus en capote à plusieurs collets, comme j'en avais remarqué aux officiers anglais, coiffés d'un képi en drap bleu, garni d'un petit galon d'argent, fendirent la foule et m'abordèrent : « Vous êtes français? » me dirent-ils. Sur ma réponse affirmative, me prenant sous le bras, ils fendirent la foule et me conduisirent directement au bureau de l'état-major, où le sergent arriva comme nous.

Entré dans un bureau où se trouvait un officier seul, occupé à écrire, l'un de mes introducteurs lui dit, d'un ton de vrai collègue : « Capitaine, voilà un brave de plus! » Et j'exhibai mon passeport. Le sergent remit en même temps le billet de l'officier, et, après que le capitaine eut tourné, retourné, lu et relu mon passeport, il dit en bon français : « Que monsieur soit le bienvenu; il va augmenter le nombre des victimes de la valeur malheureuse; mais, n'est-il pas vrai, messieurs, que nous ne négligeons rien de ce qui est en notre pouvoir pour améliorer votre sort? — Oui, capitaine, répondirent ces messieurs, nous pouvons publier hautement que nous avons trouvé, dans le major général et vous, deux zélés partisans de

l'humanité. » Le capitaine, avec lequel mes compatriotes étaient entièrement à leur aise, me mit bientôt à leur rang, par le ton amical avec lequel il me fit différentes questions. Je répondis catégoriquement. Le capitaine inséra toutes mes réponses dans un registre divisé en colonnes, et, comme les questions et les réponses venaient d'être faites en la présence de mes compatriotes, ces derniers furent au courant de mon affaire.

Le capitaine, adressant ensuite la parole à l'un d'eux, lui dit : « Capitaine C..., je vous charge du logement de votre frère d'armes ; le fourrier a sans doute encore des lits et du linge à sa disposition. Vous ferez porter monsieur, pour les vivres, sur le contrôle du capitaine Kurs. Je vais donner à monsieur un bon pour les effets qu'il doit recevoir, et lui payer sa journée de solde. Enfin, vous le mettrez au courant du genre de vie auquel vous êtes accoutumé dans cette place, et j'aime à croire qu'il s'y soumettra facilement[1]. »

Le sergent anglais se retira en me disant au

---

1. Ces messieurs étaient au nombre de onze, dont deux capitaines. Ils formaient trois ordinaires et avaient un soldat allemand au service anglais, pour cuisinier. Ils recevaient les vivres de campagne, comme la troupe anglaise, et la boisson. Ils couchaient seuls, avaient un lit en fer et des fournitures à la française. Ils recevaient, en arrivant, une capote d'officier, un gilet, un pantalon, deux paires de chaussettes, des brodequins, deux chemises dont une de couleur et un képi. Ils recevaient, en outre, tous les soirs à cinq heures, trois schellings, à titre de secours. Ce secours ou gratification était accordé aux officiers séjournant seule-

revoir. Mes compatriotes me conduisirent, sans sortir de l'état-major, chez l'officier d'habillement, qui me délivra les effets conformément au bon dont j'étais porteur. Ensuite, nous sortîmes pour nous rendre au quartier où ces messieurs étaient casernés. Ils avaient fait un paquet des objets que je venais de recevoir, qu'ils avaient remis à un soldat anglais qui leur servait de domestique. Avant d'arriver au quartier, ils me firent entrer dans un café et m'offrirent ce dont je pouvais avoir besoin. Entrèrent quatre autres officiers qui, ayant appris qu'il y avait un arrivant, cherchaient de café en café, et enfin nous trouvèrent. Ils me firent le plus charmant accueil, et le hasard permit que, dans leur nombre, je reconnusse un collègue adjudant au e... régiment de dragons, de la garnison de Valladolid. Je fus à même d'apprécier combien leur position était heureuse. A l'uniforme près, on eût dit qu'ils étaient tous au service du même gouvernement, d'autant que la plupart des officiers français commençaient à parler anglais, de manière à pouvoir tenir conversation avec ceux qu'ils appelaient entre eux les *Goddam*.

8 *Juillet*. — Comme il était tout naturel que, dans le nombre de mes compatriotes, je m'atta-

---

ment à Abrantès, par Lord Wellington, sur sa cassette, de ses propres deniers, et n'avait aucun rapport avec les règlements de Sa Majesté Britannique concernant le sort des officiers prisonniers de guerre, dans tous les dépôts, place de guerre ou garnison.

chasse plus particulièrement à un qu'aux autres, ayant trouvé quelque sympathie dans mon collègue des dragons, je lui fis confidence de mes désirs. Plus jeune que moi en âge, grade et service, il parut flatté de mon intention, m'en remercia affectueusement et, dès ce moment, nous liâmes amitié. Je le priai de me conduire dans un endroit où nous pourrions déjeuner tête à tête et causer à notre aise.

Il y avait un mois passé qu'il était à Abrantès. Il me conduisit chez deux sœurs anglaises qui, seules, tenaient un petit restaurant à la française, très propre, assez bonne cuisine et à juste prix, ne parlant nullement français, mais dont l'aînée, âgée de vingt-trois ans, parlait parfaitement l'espagnol, et la cadette assez pour tenir conversation. Je m'aperçus de suite qu'il existait, pour le moins, quelque intimité entre lui et la plus jeune. Il me vint à l'idée de faire, de mon côté, quelques tentatives auprès de l'aînée. Elle entra dans mes vues, et, pour cette fois, je ne puis dissimuler que me voilà amoureux.

Je fis le Français dans toute la force du terme, c'est-à-dire que je poussai la galanterie au-delà de mon habitude. Les deux maîtresses du restaurant prirent place à nos côtés, et nous voilà en famille, sans avoir été obligés de faire quelques déboursés à l'état civil. Ces dames avaient pour enseigne, en bon français : *Au petit bonheur*. L'aînée se nommait Betsy et la cadette Sara.

Roland (c'est ainsi que s'appelait mon nouvel

ami) me conduisit partout où il jugea à propos pour me faire connaître ce qu'il y avait de curieux dans la ville. Nous rencontrâmes l'officier qui, la veille, m'avait reçu sur la route de Gavião. C'est lui qui me reconnut le premier et qui nous aborda. Roland, en le voyant, me dit à la hâte : « Voilà l'enseigne Polmann, nous ne nous en séparerons pas facilement. »

Nous présentant à tous deux la main en même temps et m'adressant la parole, maître Polmann s'écria : « Oh! sir, c'est vous que je trouve hier, quand je vas en colonne avec mon troupe! Je suis infiniment beaucoup enchanté de rencontrer vous tous deux. Nous allons trinquer quelque chose ensemble, à l'anglaise ou à la *frenchman*. — Et où ? lui dit Roland. — Où voudra vous, » répondit-il.

Alors Roland me dit : « Retournons chez les deux sœurs! »

Polmann nous prit chacun un bras, et nous voilà dirigeant nos pas vers nos amours. Nouvelle joie, en nous voyant entrer, de la part de ces dames. On nous en sut bon gré, et on me promit, pour plus tard, un témoignage de reconnaissance particulier pour cette action.

Nous passâmes toute cette journée au milieu de la joie, à laquelle présidèrent les plaisirs de la table. Roland m'avait prévenu qu'il était difficile de se retirer des mains de ce gentleman, quand la société lui convenait, et bientôt je connus cette vérité, comme aussi c'était le jeter dans une colère

voisine de la furie que de vouloir payer, son grand bonheur étant que ses générosités fussent inséparables du contentement qu'il éprouvait.

Voici les obligations journalières auxquelles ces messieurs étaient tenus : répondre aux appels à 6 heures du matin et à 10 heures du soir; ne pouvoir sortir du quartier avant l'appel du matin, ni après celui du soir; être toujours, pour sortir, dans la tenue prescrite. Un capitaine de l'artillerie allemande, au service britannique, parlant la langue française, était spécialement chargé de l'administration du dépôt de ces officiers. Ils étaient casernés dans un petit pavillon séparé, dans le quartier de l'artillerie, de sorte que la garde de police veillait à l'exécution des règlements qui leur étaient prescrits. La consigne à temps limité était la punition infligée à tout officier qui s'en rendait coupable; mais, en cas de faute grave, l'officier était dirigé, par le plus prochain convoi, sur le dépôt général de Lisbonne, avec notes sur son compte.

Il y avait encore, au quartier-général d'Abrantès, deux autres petits dépôts, l'un pour les prisonniers de guerre passagers, l'autre pour les déserteurs qui arrivaient journellement. Les premiers étaient pourvus du plus pressant en vêtements, aussitôt leur arrivée. Ils étaient nourris avec la ration de vivres accordée à la troupe anglaise et couchés sur le parquet des casernes, ayant chacun une couverture, comme la troupe anglaise dans tous les endroits où il n'existe pas de lits appar-

tenant au casernement[1]. Quand il s'en trouvait un certain nombre réunis, on les expédiait pour le dépôt de Coïmbre, en attendant le grand dépôt, ou pontons de Lisbonne.

Les déserteurs de tout arme et de tout grade se trouvaient ensemble dans une caserne, ancien couvent, sous la direction d'un officier et de plusieurs bas-officiers anglais. S'ils étaient parvenus jusqu'à Abrantès avec chevaux, armes et munitions, ils déposaient le tout, qui leur était payé, à l'instant même, au prix des tarifs. Ensuite ils jouissaient, sans distinction de grade, des vivres et du coucher, comme les Anglais; de plus, ils recevaient chaque soir, à l'appel de cinq heures, un demi-schelling, à titre d'à-compte sur leur solde, et ils restaient sur ce pied jusqu'au moment où ils étaient enrégimentés, ce qui n'avait lieu qu'en Angleterre.

A cette époque, ôn leur faisait le rappel total de leur demi-solde restée en arrière; ils en étaient payés sans autre retard, de même que du prix de leur engagement. Pendant leur séjour à Abrantès, les officiers seulement avaient la faculté d'aller en ville, mais ils en jouissaient rarement, dans la crainte de se trouver aux prises avec les officiers prisonniers.

---

1. Les règlements n'accordent point de lits pour le coucher de la troupe anglaise. Si elle jouit par hasard de cette faveur, elle la doit aux villes qui en ont garni les casernes. Autrement, une *couverte* pliée en quatre, moitié dessous, moitié dessus, le sac ou le porte-manteau pour oreiller, voilà le coucher d'un soldat anglais.

Hélas! combien, dans le nombre de ces derniers, s'en trouvait-il qui eussent pris ce parti, si le sort de la guerre n'en avait autrement décidé à leur égard!

Tous ces déserteurs, en partant d'Abrantès, étaient dirigés sur Porto, et dès qu'ils étaient au nombre de cent, ils en partaient pour Lisbonne, où était leur dépôt général.

A compter du 1er juin, un ordre du généralissime duc de Wellington avait défendu à tous chefs de guerillas, ou troupes de ligne espagnoles, de recevoir dans leurs *partidas*, corps ou régiments, aucun déserteur de l'armée française; leur prescrivant de les accueillir avec égards, de pourvoir à leurs plus pressants besoins, de leur prêter aide et assistance, et de les diriger sur les garnisons occupées par les troupes de Sa Majesté Britannique.

Étant dans le cours de nos promenades, desquelles l'ami Roland profitait pour me faire connaître, chaque jour, quelque chose de plus dans Abrantès, nous fûmes au dépôt de ces déserteurs pour voir s'il en existait quelques-uns de nos régiments respectifs. Quelle fut ma surprise quand j'y reconnus trois chasseurs et un brigadier de l'escadron auquel j'avais appartenu! De leur côté, leur surprise fut au moins aussi grande en me voyant existant. J'oubliai bientôt que nous n'étions pas, eux et moi, placés dans la même catégorie. Ils me firent tant d'amitiés, en me retrouvant vivant, que j'en fus attendri jusqu'aux

larmes. Je les engageai à me suivre à une cantine que tenait un vieux sergent anglais, casernier de leur dépôt. Là, je priai Roland, plus au courant que moi, de nous faire servir du vin, et renouvelai connaissance avec mes anciens subordonnés. Le brigadier s'expliqua en ces termes, remontant à l'époque de mon malheur :

« Il était, je crois, de dix à onze heures, lorsque l'avant-garde, dont vous savez que je faisais partie, se trouva en face le petit pont qui ouvre, par la route, la communication avec la plaine et les chemins qui conduisent aux villages vers lesquels nous vous avions vus prendre votre direction, avec vos tirailleurs. Le maréchal-des-logis jugea à propos de faire halte, et, après quelques minutes, l'officier d'état-major dirigeant le convoi envoya au galop l'ordre de se remettre en route et bien éclairer la tête de la colonne, attendu que le flanc gauche l'était suffisamment. A une demi-lieue plus loin, on fit, sur la route, une halte d'une heure, et nous crûmes tous que c'était dans le but d'attendre les tirailleurs.

« Plusieurs de la colonne soutinrent qu'ils entendaient la fusillade vers Caramanchel. Notre commandant proposa à l'officier d'état-major d'envoyer quelques hommes, au galop, passer le petit pont, afin de s'assurer si vous étiez aux prises avec l'ennemi, ou s'il cherchait à vous couper le passage. Cet officier répondit qu'il n'y avait rien à craindre pour les tirailleurs envoyés de ce côté. qu'ils étaient en nombre suffisant pour battre

200 Espagnols, et que, quand ils ne jugeraient plus leur présence nécessaire sur ce flanc, pour la sécurité du convoi, ils viendraient rejoindre la grande route; qu'alors, se doutant ou apprenant que nous étions passés, ils se dirigeraient sur nos derrières, nous rejoindraient ou nous suivraient de près à notre arrivée à Tolède; qu'il n'y avait pas à s'en inquiéter, se reposant sur la sagacité de l'adjudant qui commandait le détachement.

« Il ordonna donc de continuer la marche. Nous arrivâmes à Tolède; votre collègue, en faisant les logements, conserva votre billet, celui du sergent, et, pour tout le détachement, un planton resté au corps de garde fut chargé de vous attendre avec les billets.

« La journée, la soirée, la nuit se passèrent; point de rentrée. Le matin, au lever, chacun de nous, le cœur et l'âme consternés, se demandait : « A-t-on des nouvelles? — Rien! » Nos officiers, ainsi que ceux d'infanterie, témoignèrent à l'officier d'état-major leurs inquiétudes à votre égard, et ne purent lui dissimuler leurs regrets de n'avoir pas plus insisté, la veille, lorsqu'ils étaient à la halte, pour aller en reconnaissance du côté où l'on présumait que vous deviez être. L'officier cherchait à s'excuser, mais ne pouvait cacher qu'intérieurement il éprouvait, de son côté, beaucoup d'inquiétude.

« Enfin, à dix heures du matin, nous nous mîmes en route pour Madrid; un murmure général contre l'officier se fit entendre dans toute

la colonne : « Si tous ces braves sont perdus, c'est lui qui en est la cause! » criait-on de toutes parts.

« Lorsque nous fûmes arrivés au petit pont, notre commandant déclara qu'il prenait sur son compte d'aller en personne, avec vingt hommes de l'escadron, côtoyer les villages de Caramanchel, y pénétrer partout où il serait besoin pour avoir des renseignements sur votre détachement, au risque de rencontrer l'ennemi.

« Tout l'escadron, d'une voix unanime, déclara de son côté qu'il suivrait son commandant, et que l'infanterie suffisait pour l'escorte de l'officier d'état-major.

« Ce projet fut aussitôt exécuté que conçu. Nous passâmes le pont, et à peine eûmes-nous parcouru le chemin pendant un demi-quart d'heure, que nous trouvâmes, en face un plant d'oliviers, les preuves certaines que vous aviez succombé en majeure partie, par les chevaux reconnus de suite, notamment celui du trompette et le vôtre. Ensuite des lambeaux d'uniformes et la quantité des bourres de fusil restés sur la place annonçaient que vous aviez été accueillis par un feu de peloton presque à bout portant. Notre commandant, de même que nous, restâmes consternés. La vengeance dans le cœur, il décida d'aller au village de Caramanchel d'Ubaco pour obtenir quelques renseignements sur ce que vous étiez devenus tous, espérant que, peut-être, nous pourrions découvrir vos traces et sauver ceux qui

pourraient être encore existants. Au moment où nous entrions dans le village par l'une de ses extrémités, par celle opposée, une cinquantaine de cavaliers, tant du Medico que des lanciers de Sornillo, fuyaient à toute bride, se dirigeant vers Leganes et cherchant à éviter la plaine sur la gauche. A leur vue, le commandant, à notre tête et nous montrant l'exemple, s'élança sur eux avec la rapidité de la foudre, en criant : « Rompez les « pelotons, en fourrageurs! Chargez et sabrez! « Qu'il n'en échappe pas un seul! »

« Un tel commandement entrait dans nos vues. D'après nos dispositions, la défaite complète de ce détachement fut l'affaire d'un moment, et sur un petit espace de terrain, avant qu'ils eussent eu le temps de gagner un endroit quelconque pour se retrancher.

« Un officier seul fut conservé vivant, pour l'instant, afin de tirer de lui les renseignements que notre commandant désirait obtenir. Dans l'espoir de sauver sa vie, et ayant promis de ne dire que la vérité, il déclara que tout ce qui composait le détachement, en infanterie et cavalerie, avait été tué par l'infanterie du Pastour, embusquée dans le plant d'olivier, à peu de distance du petit pont; qu'ensuite des voitures étaient venues enlever les cadavres et les avaient conduits à Leganes, où ils avaient été jetés dans une seule fosse, puis couverts de chaux vive.

« Le maréchal-des-logis L..., que vous connaissez, examinant cet officier, fit remarquer au com-

mandant qu'il était coiffé de votre schako, auquel il ne manquait que la plaque et la cocarde, et qu'il était vêtu de votre charivari (pantalon à cheval); qu'il portait vos épaulettes et chaussé de vos bottes.

« Cette nouvelle se répandit à l'instant même dans tout l'escadron. Chacun s'écria : « Nul doute « qu'il était au massacre de nos camarades! »

« Dans ce moment d'une nouvelle effervescence, un Piémontais de la 2me compagnie, sans ordre ni considération, l'aborda, lui posa le pistolet sur la poitrine, et, du coup, le renversa à terre. Tout le monde l'approuva, et les chefs n'en dirent rien. Il fut aussitôt dépouillé des objets reconnus. Votre sabre fut de même reconnu à un sergent-major. Nous emportâmes ces tristes souvenirs, et pas un seul homme de ce détachement ne put échapper.

« Le commandant ordonna de s'emparer de toutes les armes anglaises, de briser, de casser et jeter dans le Douro ce qui était espagnol. Sur la quantité des chevaux, dix seulement furent emmenés, et le surplus abattu.

« Si jamais vous revoyez le régiment, soyez assuré que vous n'y serez considéré que comme un revenant ou comme un ressuscité, car moi qui vous parle en ce moment, je puis affirmer que j'ai assisté au service funèbre que les officiers du corps et ceux du ...e de ligne ont fait célébrer, le 1er juin, dans l'église Notre-Dame de Atocha, pour le repos de l'âme de leurs braves camarades

tués ou plutôt massacrés dans la journée du 24 mai. Je puis attester que des sous-officiers de tous les corps de la garnison de Madrid et même beaucoup d'officiers y ont assisté; que votre sabre, partagé avec le fourreau, un sabre et une bayonnette d'infanterie, le tout enveloppé d'un crêpe noir, formaient le trophée posé sur la représentation du catafalque. — C'en est assez, mes amis, leur dis-je, changeons de conversation, et permettez-moi de vous demander d'où avez-vous déserté? Combien y a-t-il de temps et pourquoi? — Vous savez, me répondirent-ils, que la compagnie à laquelle nous appartenions, ayant perdu à la même affaire le capitaine et le lieutenant, se trouvait provisoirement sous le commandement et l'administration du sous-lieutenant P... Vous connaissez l'ineptie, l'orgueil déplacé de cet officier, sa méchanceté naturelle et son obstination. Eh bien! loin de se corriger de tous ces défauts, il semblait que, plus que jamais, il avait pris pour tâche de persécuter indistinctement tous les sous-officiers et chasseurs. En vain notre chef d'escadron était-il encombré de plaintes contre cet officier, la réponse de notre commandant était toujours la même : « Mes amis, patientez! sous peu nous rejoindrons « le régiment et le colonel, sur ma demande, « s'empressera de faire droit à vos réclamations. » Le nombre des mécontents augmentait dans la compagnie. J'étais du nombre de ceux qui, plus souvent qu'à leur tour, étaient gratifiés par P... de salle de police, consigne, corvées de punition,

gardes à l'étendard, faisant faction comme chasseur avec mes insignes de brigadier, enfin de toutes les vexations que son génie infernal pouvait lui suggérer. Les trois camarades que vous voyez avec moi nourrissaient comme moi, intérieurement, le désir de se venger.

« Le 15 juin, notre escadron fit partie d'une colonne de 2000 hommes escortant un fort convoi d'habillement et équipement destiné pour l'armée d'Andalousie, et dirigé sur Séville, où était, comme vous savez, notre régiment. P... se trouvait commandant l'arrière-garde, de laquelle les trois camarades présents et moi faisions partie. Nous venions d'être fortement attaqués par les *partidas* du Medico, Morales, Sornillo et de la marquise de la Romana, en cavalerie; du Pastour, du Capucino, de Don Juan, de Moralès et du Medico, en infanterie, réunis au nombre d'environ 4000 hommes, à deux lieues de Madrid et en pleine route de Séville, au milieu de la belle plaine qu'offre cette contrée. Nous étions parvenus à culbuter tout ce qui s'était opposé à notre passage, non sans perte, mais ayant conservé intact tout ce qui faisait partie du convoi.

« La tête de notre colonne, de même que les flancs, étant dégagés, le convoi poursuivant sa route, l'ennemi parut se rallier et vouloir porter toutes ses forces sur notre gauche pour attaquer l'arrière-garde, tenter à pénétrer près de deux voitures dont l'attelage, plus mauvais que celui des autres, ne leur permettait pas de suivre

avec la même célérité. L'officier supérieur d'état-major commandant la colonne, ayant reconnu l'intention de l'ennemi, envoya une compagnie des chevau-légers westphaliens et deux compagnies de dragons pour nous renforcer. Nous nous disposâmes à entamer une charge, et, voyant nos dispositions, l'ennemi, sans nous attendre, opéra sa retraite, et nos chefs ne jugèrent pas à propos de le poursuivre. Chacun reprit son rang de bataille et son poste et la colonne continua sa marche.

« L'arrière-garde restée à distance prescrite de la colonne, chacun engagea avec son camarade la conversation sur ce qui venait de se passer, quand, sans aucun motif raisonnable, P... me chercha une vraie querelle d'Allemand, prétendant que j'avais mis du retard à prendre mon rang, comme guide de peloton, lorsqu'il s'était agi de se préparer à charger. On lui rit au nez, et chacun lâcha son quolibet. Il devint furieux, se répandit contre moi en menaces des plus violentes, me taxa d'insubordonné, ajoutant qu'il allait en faire son rapport et provoquer contre moi une punition exemplaire. A ces mots, je ne fus plus maître de mes sens, je devins exaspéré. Comme il se trouvait hors rang à ma gauche, et que nous avions encore le sabre à la main, je lui portai un coup du mien à plat, sur le ventre, en lui disant : « Lâche, c'est un appel! Défends ta peau ou je te tue! Si je n'y parviens pas, je veux te marquer à mon cachet! Pour cette fois,

tu auras matière à faire ton rapport! » Sans chercher à se défendre, il cria : « Maréchal-des-« logis, arrêtez-moi ce brigadier, et qu'il soit « conduit de suite devant le commandant, où je « vais le suivre! »

« Le maréchal-des-logis se contenta de lui répondre : « Lieutenant, vous êtes dans votre « tort; c'est vous qui l'avez provoqué! » Toute l'arrière-garde s'arrêta, un murmure général éclata. Je pris un parti décisif. Sorti du rang ou plutôt de la mêlée, je criai : « Adieu, mes camarades! Qui m'aime me suit! » En prononçant ces mots, je fis demi-tour et partis au grand galop vers l'ennemi, qui suivait la route de Madrid, et dont une vingtaine de tirailleurs suivaient notre arrière-garde, hors la portée de carabine, seulement pour l'inquiéter.

« En ce moment P... commanda : « Sous offi-« ciers et chasseurs, chargez sur cet homme qui « passe à l'ennemi, et ramenez-le vif ou mort! » Personne ne bougea, à l'exception des trois camarades que vous voyez, qui me suivirent, mais pour partager mon sort, et non pour m'arrêter. Entendant galoper derrière moi, m'entendant appeler par mon nom, je ralentis d'abord la course de mon cheval, puis faisant à tout hasard demi-tour, je reconnus, à portée de pistolet, les trois camarades qui me signalèrent leur dessein. Nous fîmes serment entre nous de ne point nous abandonner, telle que fût notre destinée future, et c'est dans ces sentiments que nous nous acheminâmes vers le

groupe de cavaliers que nous aperçûmes au repos, toujours au même endroit, sur la route. Nous les vîmes se former pour marcher sur nous, en avant en bataille. Alors je prévins les camarades qu'il était temps de signaler que nous étions déserteurs[1]. Nous reconnûmes qu'ils étaient de la *partida* de la marquise de la Romana. Un officier, parlant très bon français, nous questionna sur notre régiment et sur les motifs qui nous avaient portés à la désertion. Nous répondîmes de manière à le satisfaire, à quoi il répliqua : « *Soye ustedes* « *bien venudos.* » Nous nous trouvâmes de suite entourés d'un certain nombre de cavaliers qui parlaient français et qui nous offrirent leurs *botas* avec beaucoup d'amitié, en nous assurant que nous avions pris le meilleur parti en abandonnant un service jadis si flatteur, et devenu une espèce d'esclavage, en raison du despotisme de certains officiers.

« Ce détachement était resté en observation sur la route, tandis que chaque *partida* reprenait le chemin de son cantonnement ou de sa garnison, emportant et emmenant un grand nombre de blessés. La *partida* à laquelle nous venions de

---

1. Le schako au bout de la pointe du sabre, sans cocarde et la plaque le haut en bas, puis élevant le poignet à la hauteur du menton, voilà le signal auquel on reconnaissait les déserteurs à l'ennemi, pour la cavalerie. Si c'était de l'infanterie, ils avaient la bayonnette au bout du fusil, surmonté du schako, dans la même situation que celui des cavaliers.

nous rendre avait déjà gagné un village, à une demi-lieue de la route qui était sur la direction de San Pablo, sa garnison, et où le gros de la troupe attendait tout ce qui était en arrière.

« L'officier nous présenta au major commandant en chef, lorsque la marquise était absente. Il nous fit le plus charmant accueil, nous offrit lui-même le rafraîchissement, et, lorsqu'on se mit en route, il nous fit marcher près de lui.

« Arrivés à la garnison, il nous présenta à la marquise. Elle regretta beaucoup de ne pouvoir nous admettre dans ses rangs, nous disant que, d'après ordre supérieur, les déserteurs français ne pouvaient plus prendre du service que dans les troupes de Sa Majesté Britannique ; qu'en conséquence, dès le lendemain, nous serions dirigés sur le quartier général anglais.

« En effet, on nous conduisit d'abord au quartier général des alliés à Valencia de Alcantara, et ensuite ici, où le prix de nos chevaux, de nos armes et même des cartouches dont nous étions porteurs, nous fut payé, deux heures après notre arrivée. »

Août 1812. — Ordre fut donné, le 1er août, à six de nos officiers, de se préparer au départ pour Lisbonne, le 5, en commençant par les plus élevés en grade[1] et les plus anciens au dépôt d'Abrantès.

Dès que les charmantes maîtresses du restau-

1. Je profite de cet endroit pour faire connaître que le grade d'adjudant sous-officier, chez les Français, était assimilé à celui de lieutenant, chez les Anglais.

rant eurent connaissance de ce départ, la tristesse se répandit au sein de la famille, et déjà elles se disposaient au coup fatal qui allait leur ravir leurs amants. Roland se joignit à moi pour les calmer momentanément.

Le 4 août, veille du départ, les officiers de la garnison donnèrent un dîner aux partants, et rien ne fut épargné de la part de ces messieurs. Le lendemain, sur les dix heures du matin, accompagnés d'un grand nombre de ces officiers, nous conduisîmes nos collègues jusqu'au rivage du Tage, et là, après leur avoir fait nos adieux, ils montèrent dans une embarcation qui rama vers le transport qui les attendait au large. Bientôt nous les vîmes faire voile pour Santarem, premier petit port en partant d'Abrantès. De retour à la garnison, nous passâmes le reste de cette journée avec messieurs les Anglais, au milieu des libations qui leur sont habituelles.

Plus expérimenté en amour que mon cher camarade Roland, je lui fis part des intentions que j'avais de chercher à pénétrer les dispositions de nos amantes, c'est-à-dire à connaître s'il y avait réellement sincérité dans leurs démonstrations à notre égard. Je lui avouai que la chose n'était pas des plus faciles, connaissant une partie des détours que le sexe emploie en pareille occasion, mais je résolus de pousser ma Betsy jusque dans son dernier retranchement. Comme c'était elle qui gouvernait la barque, ce que je pourrais obtenir d'elle ferait loi pour sa sœur.

Il me laissa le maître d'en agir à mon gré. Je commençai par redoubler d'assiduités auprès des deux sœurs. Je préparai particulièrement Betsy à notre départ. Je lui peignis combien je regretterais d'avoir fait sa connaissance pour un temps aussi bref. Je n'oubliai point de lui dire combien elle m'était devenue chère par son amabilité, la droiture de son caractère et les démonstrations d'amitié que je croyais aussi sincères qu'elle était jolie à mes yeux. Je l'assurai que, depuis mon malheur d'être tombé au pouvoir de l'ennemi, elle était la première femme pour laquelle j'aie ressenti les sentiments qu'elle m'avait inspirés; que, voulant bien croire qu'elle me payait de retour, j'avais mis en elle toute ma confiance, dans la persuasion d'une longue durée de nos amours, non pas dans l'espoir que le destin me laisserait à Abrantès pour partager son sort, puisque je n'étais pas mon maître, mais dans celui que notre amour, augmentant réciproquement, nous fournirait peut-être les moyens de le consolider, un jour à venir, etc... etc. Je l'assurai en même temps que mon collègue Roland était animé des mêmes sentiments à l'égard de sa sœur. Elle m'avait écouté avec une grande attention, et ne m'avait interrompu que par ses caresses mêlées de sanglots. Lorsque j'eus cessé de parler, elle me répondit en ces termes :

« *Amigo de mi corazon* (ami de mon cœur), si vous pouviez lire au fond de mon cœur, vous y trouveriez l'assurance qu'il vous suivra et que, de

longtemps, il n'appartiendra à un autre. Ecoutez-moi : on dit que beaucoup d'officiers français prisonniers de guerre restent à Lisbonne, s'ils veulent être occupés dans les bureaux du major général anglais, qui se fait un plaisir de les avoir près de lui. Eh bien ! promettez-moi de faire tout ce qui dépendra de vous pour vous procurer un emploi qui vous assure de rester en Portugal tout le temps que les Anglais l'occuperont. Si vous y parvenez, promettez-moi de m'en donner avis. Alors nous vendons notre établissement, j'en réalise le prix : ma sœur et moi allons vous rejoindre. Quand la terminaison de la guerre d'Espagne arrivera et que les Anglais évacueront le Portugal, nous suivrons les troupes et nous rendrons en Angleterre qui, tôt ou tard, doit être votre destination. »

Je restai un instant sans lui répondre ; mon silence provenait du changement subit qui s'opérait chez moi en sa faveur. Ses dernières paroles me firent croire à l'attachement réel qu'elle avait pour moi et dont j'avais douté jusqu'alors. Je lui déclarai que j'adoptais de tout cœur ses projets. Roland entra au moment où se terminait notre tête-à-tête avec Betsy. Je lui fis part du résultat de ma démarche, et il en fut très satisfait.

A l'appel du soir, le 15 août, nous reçûmes l'ordre de nous tenir prêts à embarquer le 20. Ce fut de nous que les deux sœurs apprirent l'ordre fatal, mais, préparées à ce moment, elles supportèrent avec assez de courage le coup du sort.

Les officiers de la garnison voulurent inviter à un banquet, pour le 19, les six officiers dont Roland et moi faisions nombre et, dans cette réunion, on porta des toasts à la paix.

On s'était mis à table sur les deux heures de l'après-midi : on eut bien de la peine à lever la séance à dix heures du soir. Nous étions généralement ronds comme des Anglais, et, en quittant le lieu du banquet, ce ne fut que pour se diviser en petits groupes, cherchant l'endroit le plus convenable pour reprendre de nouvelles libations. L'un de ces messieurs proposa d'aller prendre le punch chez *les deux mistress* dont nous regrettions d'être autant de temps séparés. Nous appuyâmes la proposition par plusieurs *very well*, et nous ne tardâmes pas à nous trouver au nombre de huit, entrant chez elles.

Bien que notre position ne fût point au niveau de celle de nos collègues les Anglais, nous ne pouvions cacher les effets de la boisson ; mais je voyais encore assez clair pour m'apercevoir que Betsy, en me fixant, parut excessivement contrariée. Son physique m'annonça ce qui se passait chez elle. S'approchant de moi et me serrant la main : « Oh ! mon ami, me dit-elle, dans quelle situation t'es-tu mis, au moment d'embarquer ! — Tant mieux, lui répondis-je, je vais tâcher de m'y maintenir ; je serai peut-être moins sensible au coup que doit me porter notre séparation ». Je vis les pleurs sortir de ses beaux yeux, et elle me quitta pour s'occuper à nous servir.

Bientôt, à force de boire, nous vîmes plusieurs camarades s'endormir sur la table. Roland allait les imiter, quand Sara le mena coucher sans que je m'en aperçusse. Il était trois heures du matin : de nos buveurs, six étaient hors de combat; je restais seul, tenant tête à un capitaine d'artillerie qui, bientôt, éprouva le même sort, et cessa de me parler. A diverses reprises, la bonne Betsy avait tenté de m'emmener, sans réussite; voyant que je me trouvais sans société, elle réitéra ses instances, consentit à m'aider à vider le bol de punch, et, par ce moyen, obtint de moi ce qu'elle désirait. Elle parvint, non sans peine, à me faire coucher; elle s'empressa de me préparer diverses boissons propres à me guérir. Bon gré, mal gré, il me fallut les prendre : elles m'étaient administrées par la main de l'amour. Je conservais encore assez de bon sens pour répondre à ces sentiments. Grâce aux soins de ma bien-aimée, je m'endormis d'un sommeil paisible et profond jusqu'à six heures.

A cette heure, je me levai sans faire aucun bruit, je descendis l'escalier avec précaution, et, paraissant au salon comme un revenant, j'y trouvai les deux sœurs, fatiguées d'avoir passé la nuit sans se coucher, et mes Anglais encore dormant sur la table et ronflant comme s'ils eussent été dans le meilleur lit de la garnison. Betsy me fit connaître que ses compatriotes étaient habitués à en terminer de cette manière, sauf souvent de plus grandes orgies, qui toujours leur étaient tolérées, en rai-

son de la générosité avec laquelle ils étaient accoutumés à payer. A leur réveil, ils commandèrent à déjeûner, pour passer le temps jusqu'à notre départ.

Nous devions être rendus au bureau du commandant de place à dix heures très précises. Sur les neuf heures, Betsy me fit signe de la suivre à sa chambre où, étant entrés, elle me présenta la clef du cadenas fermant un petit porte-manteau, me disant qu'il était inutile que j'en fisse l'ouverture, qu'il contenait ce dont elle avait prévu que je pouvais avoir besoin, dans ma position. Puis elle me passa elle-même, autour du col, un collier de ses cheveux, artistement garnis en or, me mit au doigt un anneau très distingué sur lequel était gravé en anglais *Don d'Amitié*, et me dit : « Je n'ai plus à te demander que deux choses : *costanza y fidelidad*. Rien ne pourra changer chez moi ces deux vertus à ton égard ; écris-moi et compte sur mon empressement à réaliser ma promesse. Tu reconnaîtras plus tard qu'une Anglaise telle que moi était digne de mériter l'attachement d'un Français tel que toi ! » En terminant, avec une fermeté que trahissaient ses sanglots, elle se jeta dans mes bras, me couvrit de caresses, puis s'en échappa en me disant : « Adieu ! adieu ! ou plutôt heureux voyage et au revoir ! » En terminant, elle ouvrit la porte et descendit l'escalier avec la rapidité de l'éclair.

Je fus loin d'être insensible à cette dernière scène. Je lui sus bon gré de l'avoir abrégée, et,

mon porte-manteau sous le bras, je revins joindre la société.

Nous trouvâmes, en arrivant à la place, nos quatre compagnons de voyage, assistés des officiers anglais qui leur faisaient la conduite. Ceux qui nous accompagnaient plaisantèrent leurs collègues, quand ils apprirent qu'ils s'étaient couchés la veille, tandis qu'eux avaient soutenu l'assaut, et s'étaient reposés « *comme leurs épées* », c'est-à-dire dans le *fourreau.*

Le capitaine du transport chargé de nous conduire à Coïmbre, étant venu prévenir qu'il avait appareillé, nous fîmes nos adieux au commandant de place, et les officiers nous accompagnèrent jusqu'à la rade. Après avoir échangé nos adieux, nous mîmes le pied dans la chaloupe et gagnâmes le large.

A bord du transport, nous ne tardâmes pas à perdre de vue Abrantès. Nous fîmes une petite halte au port de Santarem. Il nous fut permis d'aller à terre pour nous rafraîchir. Nous fûmes, ce même soir, coucher en rade de Villafranca, déjà à 13 lieues d'Abrantès. On nous permit encore d'aller à terre pendant deux heures.

21 *août.* — Le lendemain, nous fîmes voile pour Coïmbre, où nous arrivâmes à 10 heures du matin. Nous trouvâmes, au rivage, un capitaine portugais chargé de nous recevoir. Il nous conduisit chez le commandant de place, où il nous fut délivré ordre à l'alcade de nous fournir le logement et les vivres. Les billets de logement étant

pour deux, Roland et moi, munis du nôtre, cherchions la demeure de notre hôte, quand un incident fit que nous n'eûmes pas besoin d'un logement dans cette ville.

XIV •

Le capitaine Kramer. — Arrivée à Lisbonne. — Le dépôt des prisonniers.

« Ou allez-vous, messieurs ? » nous cria en anglais un officier anglais marchant quelques pas derrière nous, le bras gauche en écharpe suspendu par une large cravate de soie noire. Roland, assez instruit pour lui répondre, lui dit que nous cherchions notre logement : « Oh ! vous êtes *frenchmen!* dit-il en nous présentant la main ; vous êtes officiers, je vois. Je suis infiniment beaucoup satisfait de faire la rencontre de vous, nous buvons ensemble tout de suite, et je emmène vous à Lisbonne, avec moi, à présent tout de suite, ce soir par le *paquebote* ».

Tout cela fut débité sans nous donner le temps de répondre, et, quand je m'aperçus qu'il terminait, je lui répondis : « *Yes*, *yes*, *very well* ». Alors il me donna le bras droit, en me disant : « *No* est possible que je donne à vous l'autre bras à moi. Oh ! les *frenchmen* ils sont cause, *three* coups de sabre que donne à moi un officier d'houzards. Il m'empêche de servir ce bras, mais c'est tout de même la même chose, nous buvons, et après nous partons ce soir ! »

Le capitaine (car c'en était un), était un peu *drunk*, et nous nous dîmes : « Il aura toujours ce dégré avant nous, nous pouvons accepter la partie ! » Nous entrâmes dans une sorte de café, du genre des petits estaminets français, où il demanda du punch. Le capitaine l'ayant goûté le premier, s'écria : « *Not good! not good!* (Mauvais, mauvais !) » et, sans autre cérémonie, fit sauter bol et punch sur le carreau, puis, s'adressant à Roland et à moi : « *Goddam!* Ces gens, ils veulent empoisonner nous ! » Il prit son chapeau, sa canne, me donna son épée à porter, me prit le bras, et sortit, nous disant : « Il faut trouver un endroit meilleur ; si mes grenadiers ils étaient avec moi, je ferais *pindre* (pendre) ce individu, pour son punch mauvais. »

Nous trouvâmes un autre établissement qui nous parut plus vaste, où il était écrit, au-dessus de la porte : *English coffee-house :* « *Oh! very well*, s'écria le capitaine, voici un anglais café ! » Et nous entrâmes. Le capitaine fit la même demande que dans l'estaminet, goûta le punch et nous cria : « Ah ! *very well !* »

Ce qui nous surprit, c'est que les maîtres de l'estaminet où le capitaine venait de perdre la boisson et d'endommager le bol par sa chute, s'étaient contentés de témoigner à voix basse leur mécontentement[1].

Midi était près de sonner, et nous n'avions,

---

1. Nous apprîmes, plus tard, que ce capitaine, venant de l'armée d'Espagne, où il avait été blessé, était arrivé à

Roland et moi, pris aucun autre aliment que de la boisson. Je fis part à mon ami de l'intention dans laquelle je serais de déjeûner. Il me répondit, sans y penser, en espagnol : quand je voudrais. Le capitaine, l'ayant entendu, lui saisit brusquement la main, en s'écriant : « Oh ! vous parler l'*Espagne*, moi parler aussi ce langue ! » Et voilà qu'il nous fait diverses questions auxquelles nous ne pûmes répondre, car il s'exprimait en castillan aussi bien qu'en français, c'est-à-dire de manière à ne pouvoir être compris. Cependant, il paraissait avoir entendu qu'il s'agissait de manger, car, versant ce qui restait encore de punch : « A présent, dit-il, tout de suite, je conduis vous dans une maison où j'ai dîné hier, à l'anglaise. *Very good* mistress, et fort cuisine bonne ». Il appela pour payer, et nous sortîmes, cherchant l'endroit.

Roland m'apprit qu'en Portugal, on ne donnait point à manger dans les maisons où l'on vendait du vin; qu'on distinguait ces établissements par ces inscriptions, au-dessus de la porte : Traiteur, *Casa de comer*. Marchand de vin, *Almazin de bino*. La mémoire du capitaine n'étant pas toujours dans son aplomb, il ne pouvait trouver la

---

Coïmbre depuis deux jours; qu'ayant des symptômes d'aliénation mentale occasionnée par des blessures reçues sur la tête, il avait fait plusieurs scènes dans divers endroits publics; que les plaintes en ayant été portées au commandant de place anglais, cet officier avait répondu qu'on ne contrariât nullement ce capitaine, dans ses écarts, et que ceux qui se prétendraient dupés de ses faits, vinssent au bureau de la place où ils seraient payés du prix des dégâts.

maison où il avait si bien dîné la veille : « *God-dam!* s'écriait-il, est-ce que la maison il a changé de place ? — Eh bien! lui dis-je, en voici une là-bas. Entrons-y. — Yes, répliqua-t-il. » Et, près d'y entrer : « *Good, good, good,* dit-il, c'est mon maison, pour vous avoir bien trouvé! — Et pour vous avoir mal cherché ! » répliquai-je, et nous entrâmes.

Une très aimable señora, annonçant être la maîtresse de la maison, vint à notre rencontre dans un salon assez vaste et paraissant bien tenu. Elle nous demanda si nous parlions espagnol. Le capitaine voulut bien rappeler qu'il était venu la veille, lui montrant la place qu'il avait occupée, et voulant lier avec elle une conversation qu'elle ne paraissait pas décidée à entendre. Elle se contenta de lui répondre : « *Yes, sir!* » Elle me pria de lui expliquer ce que nous désirerions, et ajouta qu'elle n'attendait des ordres que de moi ou de mon camarade, parce qu'elle n'écoutait nullement le capitaine anglais, tant elle était encore indisposée de ses orgies de la veille. Elle me montra, en même temps, la table où avaient déjeûné nos collègues, avant d'embarquer pour Lisbonne. Pressé par la faim, j'engageai l'aimable señora à s'occuper de nous servir promptement ce qu'elle aurait de meilleur. Le capitaine, sans savoir ce que je demandais, m'approuva de toute sa force, en criant : « *Yes, yes, very well!* Vous bien connaître la *gastronomie!* » Il nous fut impossible de ne pas rire aux éclats quand, s'étant

bloqué assez près d'une table formant encoignure, y ayant posé son bon bras, puis sa tête, il nous dit : « A présent, tout de suite, je dors, et quand je réveille, je déjeune avec vous tout de suite. — *Yes*, *very well*, lui répondis-je; nous allons toujours commencer, en attendant votre réveil ». Et en effet, Roland et moi fîmes honneur à ce qu'il plut à la dame de nous servir.

Elle nous raconta qu'après avoir dîné, la veille, il avait ennuyé tous ceux qui étaient présents par sa conversation, et qu'elle même avait eu beaucoup à se plaindre de ses procédés, mais qu'elle sut excuser son état d'ivresse; qu'enfin il eût infailliblement dormi jusqu'à la nuit, si son domestique, l'ayant cherché dans toutes les maisons publiques, ne fût entré; que ce domestique, habitué au genre de vie de son maître, se permettait de le brusquer lorsqu'il ne voulait plus entendre raison; qu'alors il obéissait. Elle ajouta que, souvent, le capitaine, sorti sans argent, se contentait de demander, au moment de payer, combien il devait. S'il était connu, il disait qu'il enverrait son *servant* payer. Faute d'être connu, si on exigeait de lui qu'il payât avant de sortir, il s'asseyait, envoyait chercher John. Ce dernier, arrivé, discutait les intérêts de son maître, et ne voulait payer que quand il était certain de la justesse du compte. Nous nous amusions du récit de l'aimable bourgeoise, quand un enfant d'environ dix ans accourut dire à *su madre* que le domestique *del señor* venait demander si on l'avait vu.

John pénétra jusqu'au salon, nous salua militairement, puis, voyant son capitaine sur une autre table, nous demanda avec politesse s'il était de notre société; comme il nous fit cette question en bon français, je lui répondis de même. Au lieu de l'éveiller, il nous demanda s'il nous plaisait l'admettre en représentant de son maître, ajoutant qu'un Français comme lui valait bien un capitaine anglais à notre table.

Je trouvai très déplacée sa comparaison avec le capitaine, car le capitaine, homme d'honneur sous tous les rapports, ne pouvait être mis en parallèle avec un domestique. Il sentit parfaitement ce que je voulus lui dire. Avec ma permission, il prit la place vacante, et, bientôt, modéra le ton avec lequel il avait parlé du dormeur.

Roland lui servit quelque chose. Il nous apprit qu'il était français, originaire de Bordeaux, entré en Espagne, faisant partie d'un régiment de dragons en 1810; qu'il avait déserté, il y avait quinze mois, devant Cadix; qu'étant au dépôt des déserteurs à la Corogne, le capitaine Kramer (c'était le nom du dormeur), commandant une compagnie de grenadiers, vint à ce dépôt demander un homme de bonne volonté, capable de servir un officier et panser un cheval; qu'alors il se présenta; que, depuis cette époque, il ne l'avait point quitté; qu'il avait eu beaucoup de peine à s'accoutumer à son originalité; qu'il était même arrivé au capitaine de le frapper à coups de canne ou de cravache; que lui, Jean, l'avait passé la première fois

sous silence, mais qu'à la seconde, il avait riposté, avait ôté à son adversaire les moyens de récidiver, en le couchant sous la mangeoire de l'écurie dans laquelle cette scène se passait; qu'alors le capitaine, vaincu, convint qu'il avait eu tort d'être l'agresseur, et que Jean était dans tous ses droits, pourquoi il promit que cela n'arriverait plus, et il tint parole.

« Je vous observe, Messieurs, continua Jean, qu'à cette époque, mon capitaine n'était point blessé, et pouvait se ranger dans la classe des forts Anglais. Il est actuellement âgé de 36 ans. Voilà sept mois qu'il a reçu ses blessures à Santa-Maria, près Cadix, à la tête de sa compagnie, faisant face à un régiment de hussards français. Il avait précédemment reçu plusieurs coups de sabre sur la tête, et, depuis environ six mois, son cerveau lui suscitait des moments d'absence; il est généralement aimé et jouit d'une grande considération parmi le corps d'officiers. Il appartient à une famille très riche de Londres, est célibataire, et très prodigue. »

Lui, Jean, était toujours plus au courant de la situation de sa caisse, que lui-même; il en était le dépositaire et le gouverneur; il se ferait un grand crime d'en mésuser. Dans toutes les garnisons, le capitaine lui laissait des dettes à payer, mais il ne les acquittait qu'après s'être assuré qu'elles étaient légitimes: plus d'une fois il s'était battu, en boxe, avec ceux qui voulaient profiter de la bonne foi de son maître pour le tromper. Enfin, lui, Jean,

était très heureux à ce service et désirait qu'il durât longtemps; il avait su prendre une espèce d'ascendant sur le capitaine, pour son propre intérêt, et, si, souvent la manière dont il en agissait avec lui, était ridicule, le capitaine n'en était point formalisé et prenait sa défense contre ceux qui, en pareil cas, voulaient le réprimander.

Nous en étions là, lorsque le capitaine s'éveilla en criant : « *God! God!* Je *avre* dormi profondément. — Moi, je vous ai remplacé à table, répondit Jean. — *Goddam!* John il est ici ? — *Yes, sir.* — Jean, vous déjeunez dans ma place, c'est tout comme. A présent, tout de suite, John il paye, puis nous allons sortir, chez le commandant de place, qu'il donne le ordre à ces messieurs pour que j'emmène ce soir à Lisbonne, par le *paquebote*[1]. »

Ici, une difficulté s'éleva entre nous. Je m'opposais à ce que John payât, n'entendant point, lui dis-je, vivre aux dépens du capitaine. John lui expliqua en anglais nos prétentions : il devint furieux, fit le simulacre de tirer son épée, en disant qu'il n'avait qu'un bras, mais qu'il était bon, qu'il se battrait avec quiconque s'opposerait à ses volontés. Je priai John de lui traduire que

---

1. Le paquebot, construit dans le genre d'un brick, est destiné au transport des dépêches. Il est d'une légèreté, et en même temps d'une solidité qui le font passer où tout autre bâtiment trouverait obstacle. Il fend l'onde avec la rapidité de l'éclair.

nous n'étions nullement épouvantés de ses menaces, que nous voulions bien complaisamment céder un peu à la fougue de son caractère, mais qu'il ne fallait pas qu'il dépassât les bornes. Il fut un moment interdit; puis, tout-à-coup, prenant un ton gai, il cria : « Allons! nous faisons la paix, je veux pas de duel avec les *frenchmen*. Mistress, dit-il à la bourgeoise, deux *bottles wine Porto!* Après que nous buvons, John, payez ! »

Ainsi se termina ce différend. La bourgeoise s'était payée en me rendant la monnaie de la pièce que je lui avais présentée. Les deux bouteilles vides, nous sortîmes pour nous rendre chez le commandant de place. A peine eût-il aperçu le capitaine Kramer, qu'il se leva, vint à sa rencontre, lui tendit la main en lui demandant ce qu'il désirait. Il dit qu'il voulait nous emmener avec lui, ce même jour, à Lisbonne; qu'il payerait notre transport au paquebot : « *Very well* », répondit le commandant, en cherchant l'ordre de route qui nous avait été délivré à Abrantès; et il nous donna un nouvel ordre, sur la demande du capitaine Kramer.

Nous arrivâmes à la capitale du Portugal à 9 heures du soir, et vînmes débarquer à la place dite de Russie.

Tandis que John s'occupait du débarquement des bagages de son maître, ce dernier nous avait fait entrer dans un café où nous fûmes frappés d'étonnement par le luxe d'un salon d'une vaste étendue : vaisselle d'argent, glaces, tapisseries.

candélabres, lustres et décors. Un grand nombre d'officiers anglais abordèrent le capitaine, se disputant le plaisir de le recevoir dans leurs bras.

Personne ne nous regardant, nous allions prendre le parti de nous faire servir particulièrement, quand le capitaine, nous désignant à ses amis, leur apprit sans doute comment nous nous trouvions avec lui. Ces messieurs, alors, nous dirent qu'étant présentés sous les auspices du brave capitaine Kramer, on ne pouvait se dispenser de nous faire un charmant accueil. Sortis du café[1], nous nous rendîmes à l'état-major anglais, où, dès que le capitaine fut aperçu, il fut assailli de témoignages d'amitié. Encore une fois, il nous sembla que nous étions oubliés. Le capitaine Kramer mit fin à notre inquiétude quand, parlant à l'officier chargé du dépôt des prisonniers de guerre, il lui dit : « Oh! capitaine Debeck! voilà deux braves *officers frenchmen* que je prends à Coïmbre et que je amène avec moi, à présent, tout de suite; je estime beaucoup eux; il faut avoir bien soin de eux; je recommande infiniment à vous, capitaine Debeck! »

21 août. — Cet officier, qui parlait la langue

---

1. Dans ce pays, on fait usage de café et de thé à toute heure; dans l'endroit où nous nous trouvions, des cafetières en argent contiennent le café que l'on prend à discrétion; chaque société a une de ces cafetières qui reste sur la table; les tasses et les soucoupes sont en même métal, et on aura une idée du coup d'œil que présente la réverbération des lumières.

française dans toute sa perfection, nous dit : « Il est trop tard ce soir, messieurs, pour vous envoyer au Castel, où est le dépôt de messieurs les officiers. Je vais vous faire donner, pour cette nuit, une chambre à l'état-major, vous faire servir à souper, et demain, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous être agréable. »

Le capitaine Kramer prétendait que nous ne devions pas nous séparer de lui aussi tôt, mais nous préférions nous retirer de l'espèce de cohue qui l'entourait. Nous priâmes ces messieurs de vouloir bien lui faire entendre raison. Le capitaine Debeck appela un fourrier. Ce bas-officier nous conduisit à la chambre qui nous fut désignée. et, bientôt, par ses soins, notre table fut garnie en viandes de diverses espèces, et en quantité suffisante pour rassasier douze hommes de notre nation. Le vin et tous les autres accessoires ne furent point épargnés.

Il était minuit : c'est ordinairement à cette heure que cette grande cité est le plus bruyante. Appuyés sur le balcon, au premier étage, ayant vue sur une place, nous contemplions ce qui frappait nos regards, lorsqu'un officier vint nous proposer de sortir avec lui. Nous fûmes d'autant plus sensibles à cette complaisance, qu'il parlait notre langue.

Nous sortîmes donc. Il nous conduisit au jardin appelé le Jardin du Roi, qui offre en petit ce qu'on trouve en grand, à Paris, dans les Tuileries.

(*A suivre.*)

EN VENTE :

AUX BUREAUX DE LA *REVUE RÉTROSPECTIVE*

55, RUE DE RIVOLI, PARIS

UN PROTÉGÉ DE BACHAUMONT, *correspondance inédite du marquis d'Éguilles* (1745-1748), *publiée d'après les documents conservés au ministère des Affaires étrangères et à la Bibliothèque de l'Arsenal.* Introduction de CXVI pages, par PAUL COTTIN. — Un volume in-12, tiré à petit nombre, avec le portrait du marquis, celui de Bachaumont et une vue du village d'Éguilles. Prix : 5 francs.

MÉMOIRES D'AUGER (1810-1859), avant-propos et index, par PAUL COTTIN. — Un fort volume in-12 de XXX-690 pages. (Cent exemplaires numérotés ont été mis dans le commerce). Prix : 10 francs.

L'ANGLETERRE DEVANT SES ALLIÉS (1793-1814). — *Toulon* (*1793*). — *Anvers et Nimègue* (*1794*). — *Quiberon* (*1795*). — *Guadeloupe* (*1795*). — *Égypte* (*1798-1800*). — *Naples* (*1799*). — *Cadix et Cabrera* (*1808-1814*), par PAUL COTTIN. — Un volume in-8° de 100 pages. Prix : 2 fr. 50.

CHEZ PLON, NOURRIT ET CIE, ÉDITEURS

10, RUE GARANCIÈRE, PARIS

Collection de la *Bibliothèque elzévirienne* :

MES INSCRIPCIONS, *journal intime de Restif de la Bretonne* (*1780-1787*), *publié d'après le manuscrit autographe de la bibliothèque de l'Arsenal.* Introduction de CXXV pages, notes et index, par PAUL COTTIN. Paris, Plon, 1889. Rel. percaline.

RAPPORTS INÉDITS DU LIEUTENANT DE POLICE RENÉ D'ARGENSON (1697-1715), *publiés d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale.* Introduction de CXXXVI pages, notes et index, par PAUL COTTIN. Paris, Plon, 1891. Rel. percaline.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XVIII

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue des Poitevins, 6.

